DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13292 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 24 OCTOBRE 1987

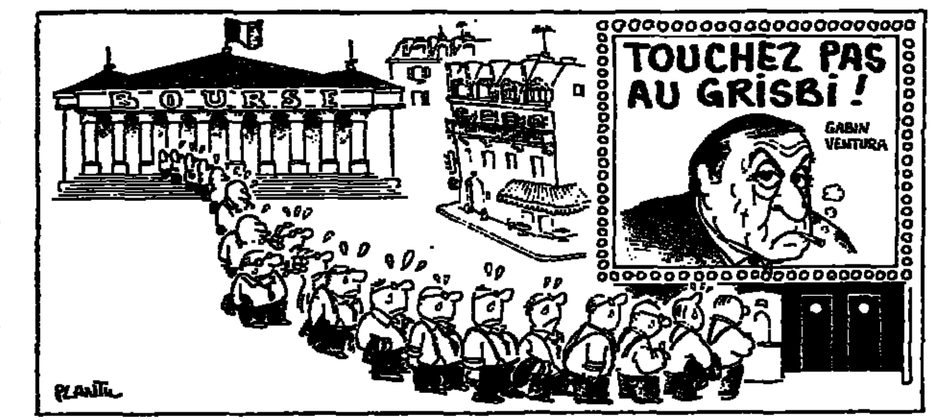
Les politiques économiques ébranlées par l'instabilité des marchés

• M. Reagan n'exclut plus une hausse des impôts
• M. Mitterrand réclame un nouvel ordre monétaire

Les marchés ont réagi avec incrédulité, vendredi 23 octobre, à la possibilité ouverte par M. Reagan d'infléchir – dans le sens d'un alourdissement – sa politique fiscale pour réduire le déficit budgétaire. Mais en fin de matinée, l'annonce de deux bons résultats aux Etats-Unis (voir p. 32) *a amorcé le retournement de la tendance. C'est ainsi que, en début d'après-midi, la Bourse de Paris ne perdait plus que 0,3 %.*

A Paris, au Forum de l'Expansion, *M. Mitterrand a réaffirmé vendredi la nécessité de créer un nouvel ordre monétaire international autour du dollar, du yen et d'un ECU renforcé.*

(Lire nos informations page 27.)



Les limites d'un credo

Pour le président Reagan, le 22 octobre peut d'ores et déjà être considéré comme un « jeudi noir ». Lors d'une conférence de presse – un exercice auquel il ne se prêtait plus que rarement ces derniers mois, – il lui a fallu reconnaître ouvertement les limites du double credo qui l'avait fait porter au pinacle : la déréglementation et la baisse de l'impôt.

Contraint de tirer les leçons du krach de Wall Street, le président américain a demandé à un groupe de travail d'élaborer, dans les soixante jours, des recommandations permettant d'éviter de nouvelles catastrophes à la Bourse. La mise en place de garde-fous, aussi limités soient-ils, marquera la fin de la libéralisation à tout va qui aura transformé les grandes places en jungles aux réactions dangereuses pour la stabilité financière internationale.

Accusé de toutes parts d'être à l'origine de l'élargissement de l'impasse budgétaire qui, avec le déficit des comptes extérieurs des Etats-Unis, constitue l'élément majeur du déséquilibre de l'économie mondiale, Ronald Reagan a été amené à entrouvrir une porte qu'il maintenait jusqu'à présent soigneusement verrouillée, celle d'un éventuel relèvement de la fiscalité.

Succédant à ses déclarations en faveur d'une baisse de l'impôt, un tel revirement sera très douloureux pour le chef de l'exécutif.

Se refusant à toute autocritique, il n'a d'ailleurs pas caché ses préférences : le recours à des taxes sur les services plutôt qu'un relèvement de l'impôt sur le revenu, toujours « dommageable », selon lui, pour l'économie.

Il n'empêche qu'en acceptant la réunion d'un sommet avec le Congrès sur ce thème Ronald Reagan a reconnu le bien-fondé de l'analyse de tous les économistes : la combinaison explosive des déficits intérieur et extérieur américains exige une action volontariste rapide.

Rompus par définition au jeu des négociations et des compromis, les parlementaires américains se sont empressés de se féliciter. Le président n'a-t-il pas affirmé qu'il « mettait tout sur la table » des négociations « sans aucune autre condition préalable » ? La fin de six ans de dialogue de sourds entre la Maison Blanche et le Congrès sur le problème budgétaire valait bien la peine d'être saluée, notamment par l'opposition démocrate.

Trop souvent échaudés, encore traumatisés par l'effondrement de cette semaine, les marchés financiers ont réagi avec beaucoup plus de scepticisme. L'éventualité d'une entente sur le budget leur paraît encore lointaine, et sa portée hypothétique en pleine campagne présidentielle. La place de Tokyo a été la première à répondre, par une baisse de 5 %, aux propos du président Reagan. Une leçon supplémentaire après celle, cuisante, de la chute de Wall Street : les promesses et les ouvertures ne suffisent plus. Les opérateurs exigent des actes. Les auront-ils ?

La fin de l'hégémonie américaine

par Bruno Dethomas

Les économistes le savent, la crise des années 30 se serait produite, même si Wall Street n'avait pas connu son « jeudi noir » le 24 octobre 1929. Aussi, plutôt que d'avoir les yeux fixés sur les cours des Bourses – où, il est vrai, se font et se défont des fortunes par grand vent et où se jugera sans doute la politique de privatisation en France comme en Grande-Bretagne – il vaut mieux s'interroger sur les causes profondes de l'inquiétude actuelle.

C'est une banalité de le rappeler, trois grands déséquilibres menacent l'économie mondiale : les déficits américains et leur corollaire, les excédents japonais, l'endettement du tiers-monde et le chômage européen. Et ceux-ci sont à l'origine de phénomènes qui rendent plus complexe toute analyse comme toute solution : le niveau très élevé des taux d'intérêt réels, l'abondance des liquidités en mouvement, l'évolution du taux de change du dollar accentué par l'explosion et la mondialisation des marchés financiers et par les déréglementations engagées depuis dix ans par les libéraux.

Certains effets de causalité sont évidents : les déficits américains sont à l'origine des taux d'intérêt trop élevés qui pénalisent les pays endettés du tiers-monde et qui affectent les taux d'intérêt des autres pays industrialisés, pesant sur leur croissance et donc, pour partie, sur leur chômage. Mais d'autres ne le sont pas, comme le soulignait récemment M. Jean-Yves Haberer, l'ancien patron de Paribas : comment expliquer que les Bourses de valeurs mobilières, refuge des valeurs réelles en temps d'inflation, aient offert de telles plus-values en temps de désinflation ?

(Lire la suite page 28.)

Le référendum sur les réformes en Pologne

Solidarité dans l'embarras...

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Les Polonais auront à se prononcer dans un mois en faveur de ce que les milieux dirigeants de Varsovie commencent à appeler un « *modèle* » national de « *transformation démocratique* ». D'après les indications fournies au *Monde* par le numéro deux du parti, M. Josef Czyrek, membre du bureau politique et secrétaire du comité central chargé de l'idéologie, le référendum du 29 novembre prochain portera, en effet, non seulement sur le projet de réforme économique proposé par les autorités, mais aussi sur une série de réformes politiques, dont la libéralisation du droit d'association.

La formulation exacte des deux questions auxquelles les Polonais auront à répondre par « oui » ou par « non » ne devait être annoncée que vendredi soir, 23 octobre, après avoir été présentée au Sejm (le Parlement).

Il était acquis que les changements politiques porteront notamment sur les modes de gestion et de représentation des communes. D'aspect très technique, ces modifications des droits administratifs et électoraux sont, cependant, importantes. Elles devraient donner leur autonomie financière aux municipalités, qui bénéficieraient désormais d'une personnalité juridique leur permettant tant de percevoir directement des impôts que d'investir.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

Face à la concurrence

Coup de jeune à Sciences-Po

Neuf mois après son arrivée à la direction de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Alain Lancelot commence à afficher clairement ses intentions réformatrices. « *Sciences-Po est une maison qui marche bien et qui a rempli son contrat*, explique-t-il. *Mais il ne faut pas s'endormir face à la concurrence.* » Celle des grandes écoles de commerce, qui se sont lancées dans un remodelage en profondeur de leurs concours et de leurs cursus, comme on vient de le constater récemment à l'ESSEC ou avec la réforme des Sup de Co. Mais concurrence également des meilleures filières universitaires, qui, avec les magistères créés depuis trois ans, *s'efforcent d'adapter* quelques-unes des recettes qui ont fait le succès de Sciences-Po.

Une réflexion globale est donc engagée rue Saint-Guillaume, pour moderniser la pédagogie et l'organisation des études, diminuer le nombre des cours magistraux dont l'inflation a été impressionnante au fil des années, mettre en place une évaluation des enseignants, ou encore renforcer l'ouverture internationale dans la perspective européenne de 1992. Autant de projets qui ont suscité quelque émoi lorsqu'ils ont été ébauchés devant les membres du conseil de direction, mais qui devraient prendre forme au printemps. Dans l'immédiat, les conditions d'accès à l'Institut vont être sensiblement modifiées dès la *prochaine rentrée universitaire.*

(Lire nos informations page 10.)

Le prix Nobel de littérature

Joseph Brodsky, le poète de Leningrad

L'Académie suédoise a décerné, *le jeudi 22 octobre*, le prix Nobel de littérature au poète d'origine soviétique naturalisé américain Joseph Brodsky.

par Georges Nivat

Joseph Brodsky naquit poète. Il était encore un garçon de vingt ans, gagnant sa vie comme fraiseur ou chauffagiste dans sa ville natale de Saint-Pétersbourg-Leningrad, que déjà certains de ses poèmes parvenaient à la distanciation classique et à la maturité marmoréenne de sa poésie adulte. Comme si l'éclairage *intemporel de ce poète, par ailleurs si contemporain,* était d'emblée en place. Avec, déjà, la mesure qu'il applique à notre époque. Un sens classique de la limite, des bornes à placer et des bornes à ne pas déplacer.

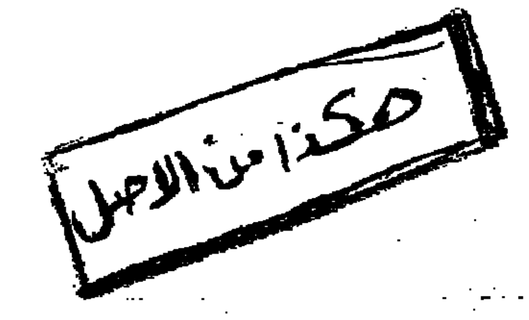
L'Antiquité grecque et latine a, certes, inspiré les poètes russes les plus grands, de Batiouchkov et Pouchkine à Viatcheslav Ivanov et Ossip Mandelstam, mais avec Brodsky le sens antique de la mesure redevient le geste même du vers, d'une saisie ferme de notre monde et d'une résistance forte à toute démesure. Définissant l'art de Marina Tsvetaïeva, lui-même a opposé croissance cristalline de la poésie à croissance linéaire de la prose. La géométrie du cristal et sa genèse instantanée s'opposant à l'indétermination du vivant, de l'affectif et du bavardage incessant de la langue humaine. La poésie de Brodsky est un coup d'arrêt à l'inconsistance, à la divagation.

Au juge soviétique de 1963 qui lui demandait : « *Qui a décidé que vous étiez poète, qui vous a classé dans les poètes ?* », ce jeune homme de vingt-trois ans, accusé de « *fainéantise* », répondit : « *Personne... Et qui m'a classé dans le genre humain ?* » Ce dialogue de sourds entre le poète et le pouvoir inaugura la dissidence en général, mais le mot a peu de sens appliqué à Brodsky. Il fut condamné à l'exil dans le Grand Nord, et en profita pour découvrir les poètes anglais et faire « *un stage de poésie* ». Auden lui enseigna à lire Thucydide pour mesurer la fin d'un monde.

(Lire la suite page 22.)



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

ISRAËL

Le peuple juif en « péril démographique »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Vieillissement, baisse de la natalité, augmentation des divorces et des mariages mixtes : *« Le peuple juif est en danger »*, victime d'un déclin démographique et culturel qui *« projette une ombre menaçante sur son avenir »*.

Ce sombre diagnostic a été formulé par le président israélien, M. Chaïm Herzog, devant la Conférence internationale sur la démographie du peuple juif, réunie du 19 au 22 octobre à Jérusalem. Les chiffres et projections avancés à l'occasion de ce symposium, parrainé notamment par le Congrès juif mondial, illustrent une lente érosion d'une population estimée à quelque 17 millions de personnes en 1938.

C'est une évolution qui concerne surtout la diaspora. En 1970, les communautés juives hors Israël représentaient 10,2 millions de personnes ; en 1985, la diaspora n'en comptait plus que 9,4. A ce rythme, les chiffres seront de 7,9 millions en l'an 2000 et de 5 à 6 millions un quart de siècle plus tard.

Les mariages mixtes incriminés

Derrière ces estimations — que personne n'a contestées, — il y a d'abord une réalité toute simple : dans les pays industrialisés, les communautés juives sont sujettes au même phénomène démographique que les autres — dénatalité après le « baby boom » de l'après-guerre, mariages en baisse, divorces en hausse et vieillissement de la population. Selon le Pr Roberto Bachi, un des spécialistes du symposium, *« 19 % des membres de la population juive en diaspora sont aujourd'hui âgés de soixante-cinq ans ou plus ; c'était le cas de 3 % de la population juive dans la Russie tsariste »*.

Ces données n'ont rien de surprenant, les principales communautés juives de la diaspora appartenant pour l'essentiel au monde industrialisé et d'abord aux Etats-Unis (5,7 milions) et à l'Union soviétique (1,7 million, selon le rapport cité à la conférence). Mais c'est aussi dans ces pays, comme en Europe occidentale, que viennent se greffer d'autres phénomènes, plus spécifiques et culturels.

Le premier facteur incriminé à ce titre est l'augmentation des mariages mixtes. *« Dans les pays qui représentent 80 % de la diaspora*, estime le professeur Bachi, *« un tiers des juifs épousent des non-juifs et, dans certains pays européens, où l'assimilation a commencé très tôt, cette proportion peut atteindre 45 % des mariages. »*

En URSS, près de la moitié des juifs épouseraient des non-juifs ; la plupart des enfants issus de ces mariages renonceraient, au moment du choix à seize ans, à leur « nationalité » juive. Aux Etats-Unis, 25 à 30 % des mariages seraient mixtes, et les conversions parmi les conjoints non juifs de plus en plus rares.

« Qui est juif ? » Il était évidemment difficile de discuter de la *« démographie du peuple juif »* sans au moins effleurer ce délicat débat sur l'identité : un débat qui, pour les plus orthodoxes, se pose en termes d'observance des préceptes religieux et de la tradition. Et nombreux furent les congressistes à dénoncer, comme l'Américain Israel Singer, vice-président du Congrès juif mondial, *« le manque d'intérêt, sinon l'indifférence, des jeunes juifs à leur héritage culturel et religieux »*.

Avec un taux de natalité très supérieur au reste du monde industrialisé, Israël — 3,3 millions d'habitants — échappe à cette morosité démographique de la diaspora. Pour reprendre la très poétique formule des statisticiens, le taux de fertilité y est de 2,8 enfants par femme (1,5 en diaspora). Pour Israël, le *« péril démographique »* est autre : il tient au tarissement de l'immigration et à la croissance de la population arabe, aussi bien dans les territoires occupés qu'à l'intérieur des frontières de 1967. Mais c'est là un autre débat.

ALAIN FRACHON.

Le conflit du Golfe

Les forces américaines ne riposteront pas au tir de missile contre le terminal off-shore au Koweït

Les forces américaines dans le Golfe ne riposteront pas au tir d'un missile iranien jeudi 22 octobre contre le terminal off-shore du port pétrolier de Mina-al-Ahmadi, au Koweït. *« Ce n'est pas notre politique. Vous connaissez la règle. Nous protégeons la navigation américaine et les forces américaines »*, a déclaré un haut responsable américain qui a requis l'anonymat.

Mme Phyllis Oakley, le porte-parole du département d'Etat, a été plus précise : *« L'attaque*, a-t-elle dit, *était clairement dirigée contre le Koweït. Le gouvernement koweïtien a l'initiative en ce qui concerne la réponse à apporter. Nous sommes en étroites consultations avec les Koweïtiens. »* Elle a ajouté : *« Cette dernière flagrante agression contre un Etat non belligérant suggère fortement que l'Iran a l'intention de poursuivre sa politique d'intimidation de ses voisins non belligérants. Nous condamnons cette agression et comptons que la communauté internationale fera rapidement le nécessaire pour s'attaquer à cette situation. »*

La réaction prudente de Washington au tir de jeudi a été confirmée par le président Reagan, qui n'a pas évoqué cette affaire au cours de sa conférence de presse. Il s'est borné à réaffirmer que les Etats-Unis n'étaient pas en guerre dans le Golfe, mais qu'ils entendaient continuer à protéger les voies de navigation. *« L'ayatollah est en guerre*, a-t-il dit, *et s'il continue à mener ses actions de provocation »*, les Etats-Unis *« essayeront de lui prouver que cela coûte vraiment trop cher »*.

Au Koweït, le chargé d'affaires iranien, M. Mohamed Frouji, a été convoqué dans la matinée de jeudi au ministère des affaires étrangères et informé que le Koweït *« réviserait toutes ses relations avec l'Iran au cas où celui-ci persisterait à poursuivre ses agressions »*. Le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Saoud El Osseimi, a affirmé en recevant le diplomate iranien que les *« agissements de l'Iran prouvent qu'il veut délibérément entraîner les pays non belligérants de la région dans ce conflit »*.

Dans la soirée de jeudi, les ingénieurs koweïtiens s'efforçaient d'arrêter une fuite de pétrole qui s'est déclarée au terminal off-shore d'Al-Ahmadi, touché par le missile iranien. Le missile, qui a fait trois blessés, a causé des dégâts considérables sur la plate-forme centrale de chargement, une structure qui émerge à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce terminal sur pilotis, à 15 kilomètres à l'est du port d'Al-Ahmadi, construit en 1969, peut accueillir un super-pétrolier de 500 000 tonnes à chacun de ses deux quais.

Réaction égyptienne

Selon des sources maritimes, aucun navire n'était à quai au moment de l'attaque et il n'y avait aucun obstacle entre lui et la péninsule de Fao, d'où serait parti le missile Silkworm. En tout cas, les exportations pétrolières ne seront pas affectées, les navires de moindre tirant d'eau pouvant charger à la jetée nord du port d'Al-Ahmadi. Un chargement se fait normalement en seize heures au terminal off-shore, contre trente-cinq heures à la jetée nord.

A Téhéran, la radio officielle a fait part dans ses bulletins d'information du tir du missile, sans le revendiquer ni faire état des accusations koweïtiennes contre l'Iran. A Beyrouth, le Djihad islamique a menacé de sévir contre les Etats-Unis et *« ses alliés européens »* qui maintiennent des forces navales dans le Golfe (*nos dernières éditions du 23 octobre*). Dans un communiqué publié à l'occasion du quatrième anniversaire de la destruction à Beyrouth, le 23 octobre 1983, des quartiers généraux des contingents américains et français de la Force multinationale (plus de trois cents tués américains et français), le Djihad a affirmé que *« les prochains jours vont dévoiler le poids réel des Etats-Unis qui sont incapables de faire face à la volonté des moudjahidines (combattants de l'islam) »*. Le texte, accompagné de deux photos représentant les bâtiments qui abritaient les quartiers généraux des marines américains et des paras français, ajoute que *« des milliers de nos frères attendent le moment propice pour suivre les pas des martyrs qui ont mené ces attaques »*.

L'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Egypte ont condamné à nouveau les *« agressions iraniennes »* contre le Koweït. L'Egypte a affirmé dans un communiqué *« être disposée à assumer sa responsabilité nationale envers ses frères du Koweït »*, une formule qui, selon notre correspondant au Caire, Alexandre Buccianti, signifie que l'Egypte est prête à aller jusqu'au soutien militaire au Koweït si besoin était.

Entre-temps, les primes pour risques de guerre sur les cargaisons des navires circulant dans le Golfe ont été augmentées de 50 %. Selon le London War Risks Rating Committee, qui arrête officiellement des taux planchers pour les prix, ces primes, qui s'appliquent aux navires se rendant dans une zone du Golfe comprenant le Koweït et le nord des côtes de l'Arabie saoudite, passent ainsi de 0,50 % à 0,75 % de la valeur assurée des cargaisons. — *(AFP-Reuter-AP.)*

● **Le « Clemenceau » regagne Djibouti.** — Le groupe aéronaval français, autour du porte-avions *Clemenceau*, regagnera sa base arrière de Djibouti avant la fin du mois d'octobre, pour y subir des vérifications de ses installations de bord et de ses moteurs. Depuis le 24 septembre dernier, le *Clemenceau*, ses deux frégates d'accompagnement et son pétrolier-ravitailleur naviguaient en mer d'Arabie pour la protection, à distance, du pavillon français. C'est la deuxième fois que le groupe aéronaval français fait escale à Djibouti depuis que le gouvernement a décidé, à la fin de juillet dernier, de l'envoyer dans la région du Golfe.

Pour protester contre la vente de fusées Silkworm à l'Iran

Washington suspend ses transferts de haute technologie à Pékin

Washington a décidé de geler les exportations de haute technologie vers la Chine en raison de la vente par cette dernière de fusées Silkworm à l'Iran. Plusieurs missiles de ce type ont été récemment tirés sur des objectifs koweïtiens ou américains dans les eaux du Golfe. Cette mesure, annoncée, le jeudi 22 octobre, par le département d'Etat, n'empêchera toutefois pas la vente de matériel déjà approuvé. Depuis le réchauffement des relations sino-américaines à la fin des années 70, les Etats-Unis avaient libéralisé les règlements s'appliquant à la Chine, y compris en ce qui concerne le matériel militaire. Ils se sont ainsi engagés, pour environ 600 millions de dollars, en faveur de la modernisation de l'aviation chinoise et des équipements radar et radio. — *(AFP.)*

∴

Après plusieurs années d'embellie, les relations sino-américaines se sont tendues ces derniers temps. Washington n'apprécie guère que la Chine soit devenue l'un des principaux marchands de canons dans le Golfe, et peut-être le fournisseur numéro un de l'Iran. Lors de sa visite à Pékin en mars, M. Shultz l'avait fermement dit à ses interlocuteurs. Sans résultats, apparemment, puisque la Chine tire un profit de plus en plus substantiel de ses ventes d'armes, sans aucune considération idéologique.

Interviewé le mois dernier par la chaîne NBC, le premier ministre, M. Zhao Ziyang, avait nié que son pays ait vendu des armes à l'Iran : *« Jusqu'à présent*, avait-il dit, *je ne crois pas que les missiles dont dispose l'Iran soient de fabrication chinoise. »* La situation dans le Golfe montre à l'évidence qu'il en est autrement, même si certains armements ont pu être vendus de manière indirecte. C'est sans doute pourquoi les Américains manifestent leur mécontentement qu'un pays qu'ils considèrent comme « ami » ait vendu des armes à l'adversaire iranien.

Autre pomme de discorde sino-américaine : le Tibet. Pékin a fort mal pris la visite à Washington fin septembre du dalaï-lama, surtout à un moment où de graves émeutes antichinoises éclataient à Lhassa. Les Chinois ont accusé le Congrès américain de s'ingérer dans leurs affaires intérieures en se préoccupant de la question des droits de l'homme dans ce territoire administré par Pékin.

P. de B.

● **Le nouvel ambassadeur d'Irak reçu par M. Chirac.** — M. Abdel Razzak El Hachemi, nouvel ambassadeur d'Irak en France, a été reçu, le mercredi 21 octobre, pendant près d'une heure à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac. A sa sortie de Matignon, M. Hachemi s'est refusé à préciser s'il s'était entretenu avec M. Chirac de l'achat éventuel par Bagdad d'une vingtaine de chasseurs Mirage-F1. *« Nous avons discuté des relations franco-irakiennes dans leur ensemble et j'ai été très heureux de cet entretien »*, a-t-il simplement répondu. Le 17 septembre dernier, M. Serge Dassault, président de Dassault-Bréguet Aviation, avait indiqué par son conseil d'administration qu'il avait l'espoir de vendre une vingtaine de Mirage-F1 à l'Irak.

● **LIBAN : un responsable du PSNS assassiné à Beyrouth-Ouest.** — M. Habib Kayrouz, un haut responsable du Parti social national syrien (PSNS, parti libanais laïc prosyrien) a été assassiné jeudi 22 octobre à Beyrouth-Ouest. Selon la police, quatre miliciens ont tiré une rafale de fusil-mitrailleur sur la victime qui se faisait raser la barbe dans un salon de coiffure du quartier Hamra à Beyrouth-Ouest, le tuant sur le coup.

Habib Kayrouz était responsable du département de l'information de la tendance dirigée par M. Issam Mahayri, que des affrontements meurtriers avaient opposé en septembre à la tendance conduite par M. Gebrane Jreij, dans les régions de Koura (Liban-Nord) et de la Bekaa (centre du pays).

Un communiqué des partisans de M. Mahayri avait accusé, la semaine dernière, la faction rivale, d'avoir assassiné deux des leurs, dans ces deux régions. Le PSNS s'est scindé en deux en janvier 1987. — *(AFP.)*

● **Un milliardaire palestinien enlevé à Beyrouth-Ouest.** — Sept hommes armés ont fait irruption, jeudi 22 octobre à Beyrouth-Ouest, dans le bureau de l'homme d'affaires palestinien Badr Al Fahoum à l'Arab Insurance Company, dont il est le directeur, et l'ont emmené de force dans une voiture, a annoncé la police. Milliardaire, M. Fahoum, âgé d'une soixantaine d'années, a des intérêts dans de nombreuses entreprises, mais on ne lui connaît pas d'affiliation politique. — *(Reuter.)*

UNIQUE ET INDISPENSABLE

SYNTHESE POLITIQUE

et son supplément : LES CAHIERS ÉCONOMIQUES

Synthèse hebdomadaire de la politique française et européenne

SUR VOTRE BUREAU CHAQUE SEMAINE

"SYNTHÈSE POLITIQUE", lettre de synthèse hebdomadaire de 12 pages, vous permet de mieux REPÉRER, ANALYSER, MAÎTRISER et RÉPERTORIER les faits politiques au-delà des querelles partisanes. (Deux éditions chaque semaine : édition en français, édition internationale en anglais.)

VENDU PAR ABONNEMENT UNIQUEMENT

SYNTHESE POLITIQUE F.M.C. — 102, route de Paris
69260 LYON - CHARBONNIÈRES-LES-BAINS
Télex 306641 FMC — Télétax 72 38 03 44 — Tél. 78 34 74 10

A TRAVERS LE MONDE

Haïti

Dix mille personnes aux obsèques d'Yves Volel candidat à la présidence

Port-au-Prince. — Plus de dix mille personnes ont assité, le jeudi 22 octobre, aux obsèques d'Yves Volel, l'avocat candidat à la présidence de la République, assassiné, le 13 octobre, devant le quartier général de la police de la capitale. En raison de la foule, le cercueil n'a pu prendre place dans le chœur et la cérémonie a été écourtée. Avant de prendre la route pour Jacmel, dans le sud-est d'Haïti, où l'enterrement devait avoir lieu, le convoi funèbre a été suivi par la foule entonnant des chants à la louange du défunt et hostiles à ceux qu'elle considère comme ses *« assassins macoutes »*.

A la demande de la chambre de commerce d'Haïti, les magasins de la capitale ont fermé leurs portes pendant les cérémonies religieuses de la matinée. Me Volel, âgé de cinquante-deux ans, était un ancien lieutenant de l'armée haïtienne revenu d'exil après la chute de Jean-Claude Duvalier. Son assassinat par des agents en civil a été condamné par la classe politique, les syndicats et l'Eglise, et a soulevé l'indignation générale dans le pays.

L'ancien président des Etats-Unis Jimmy Carter, en visite à Port-au-Prince ce même jeudi, a souhaité, pour sa part, que la commission interaméricaine des droits de l'homme vienne enquêter en Haïti. Il a indiqué que les généraux Henry Namphy et William Regala, respectivement président et membre du Conseil national de gouvernement, lui avaient affirmé ne pas être opposés à la venue d'observateurs des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA) pour les prochaines élections générales du mois de novembre. La conférence des Eglises caraïbes avait déjà recommandé aux gouvernements des pays de la région d'envoyer des délégations pour suivre le déroulement du scrutin. — *(AFP.)*

Tunisie

Augmentation des bas salaires

Le conseil des ministres réuni le jeudi 22 octobre a décidé que les salaires minimums interprofessionnels et agricoles garantis (SMIG et SMAG) seront augmentés de 5 % à partir du 1er novembre et qu'un relèvement identique interviendra dans le courant de 1988. Des augmentations sont également prévues pour les autres salaires, qui sont bloqués depuis 1983. La prime de rendement des fonctionnaires sera relevée, tandis que les réajustements pour les autres catégories professionnelles *« dépendront des possibilités de chaque entreprise d'améliorer la productivité par la compression des coûts et la meilleure utilisation des capacités de production »*.

Parallèlement à ces mesures, qui répondent notamment au souci du gouvernement d'améliorer le climat social, des dispositions de nature à renforcer la confiance des milieux d'affaires et à dynamiser les investissements ont été arrêtées, notamment la promulgation d'une amnistie fiscale, la diminution — de 2 points — du coût du crédit et l'assouplissement apporté à la réglementation des charges. — *(Corresp.)*

● **ETATS-UNIS : trois arrestations dans une affaire de transfert de haute technologie à l'URSS.** — Les douanes américaines ont arrêté, jeudi 22 octobre, à San José (Californie) trois personnes soupçonnées d'avoir voulu vendre illégalement à l'URSS les plans d'un super-ordinateur pouvant servir à des fins militaires. Ces plans volés à la société informatique Saxpy Computer Corp de Sunnyvale (Californie) qui ont été récupérés par le FBI auraient pu être utilisés pour construire l'un des plus puissants super-ordinateurs du monde, capable d'effectuer un milliard d'opérations à la seconde. Parmi les trois hommes arrêtés figurent Ivan Batinic, vingt-neuf ans, ancien employé de Saxpy Computer Corp, ainsi que son frère Stevan Batinic. — *(AFP, AP).*

● **OUGANDA : libération de deux Français.** — Deux hommes d'affaires français, Roger Heffner, cinquante-neuf ans, et Jean Zambach, vingt-neuf ans, arrêtés le 8 octobre à Kampala, capitale de l'Ouganda, ont été libérés, le jeudi 22 octobre, et rapatriés en France. Accusés d'avoir pénétré sans permission dans l'enceinte du Parlement, ils avaient comparu devant la justice une semaine après leur arrestation et avaient plaidé non coupables. Cette libération a eu lieu à la veille de l'arrivée à Paris, vendredi 23 octobre, en visite privée, de M. Yoweri Museweni. *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Diplomatie

Les répercussions du voyage de M. Mitterrand en RFA

M. Genscher salue « un puissant encouragement à l'Europe »

La clarification tentée par M. François Mitterrand au cours de sa visite d'Etat en RFA sur la doctrine française de dissuasion n'a pas donné lieu pour l'instant à d'amples commentaires à Paris. Le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin, a indiqué, le jeudi 22 octobre que les propos de M. Mitterrand sur le désarmement *« étaient d'une grande subtilité et méritaient une étude au microscope »*. Cette subtilité a, semble-t-il, quelque peu déconcerté la presse ouest-allemande, qui, assez peu habituée au style du discours mitterrandien, a préféré dans l'ensemble reproduire les propos du président français plutôt que de se risquer à les commenter.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a en revanche salué sans réserve la visite de M. Mitterrand comme un *« puissant encouragement à l'Europe »* et s'est félicité jeudi que Français et Allemands se trouvent *« au coude à coude sur les questions essentielles »*. M. Genscher a jugé particulièrement important que M. Mitterrand semble, comme lui, vouloir mettre à profit le cours actuel de la politique soviétique pour améliorer la coopération avec l'Est, entreprise pour laquelle les Allemands ne veulent pas *« être laissés seuls »* et qu'il n'entendent mener qu'en s'appuyant sur la Communauté européenne, et avant tout sur la France.

M. Genscher a également souligné la *« grande compréhension »* dont a fait preuve le président français pour les préoccupations de ses compatriotes, en particulier en écartant l'idée que des armes nucléaires françaises pourraient un jour s'abattre sur le territoire allemand. Le ministre des affaires étrangères allemand s'est enfin déclaré *« fortement impressionné »* par la façon dont M. Mitterrand, au cours de ce voyage, a exposé la doctrine française de dissuasion en la présentant plus clairement que jamais comme un moyen d'éviter la guerre.

Le président français était amplement revenu sur ces questions de défense lors de la conférence de presse qu'il a donnée jeudi à Hanovre, avant de quitter la RFA. Il a une nouvelle fois rappelé que les armes préstratégiques françaises (les Pluton et Hadès, celles qui inquiètent tant les Allemands) ne peuvent être conçues comme un prolongement tactique des armes conventionnelles, mais qu'elles *« entrent dans la nature d'un conflit qui serait nucléaire »*.

M. Mitterrand est également revenu sur la notion d' *« ultime avertissement »* en insistant sur la nature nucléaire de cet avertissement et sur le fait qu'il ne peut y en avoir qu'un seul : *« C'est le premier et le dernier. Après, c'est la guerre nucléaire »*, a déclaré le président, en rejetant l'idée selon laquelle on pourrait *« découper en petits morceaux les avertissements nucléaires »*.

Critiques de la presse allemande

Le président de la République n'est pas allé plus loin dans la clarification de la doctrine française. S'il a rappelé que les Pluton devaient disparaître de l'arsenal français en 1992 (« Ne soyez pas déchirés », disait-il aux journalistes), il n'est pas allé au bout de sa pensée en ce qui concerne le rôle réservé aux Hadès. Ces armes, même si leur portée était allongée, ne pourraient atteindre le territoire soviétique à partir de la France.

Le président de la République, répondant à une question sur les armes neutroniques, a rappelé que la France *« se dotera de toute arme possédée par d'autres pays »*. Cette arme s'assimile davantage, dans l'esprit du président de la République, à une arme conventionnelle qu'à une arme nucléaire. *« Cette arme*, a-t-il dit, *doit entrer dans la panoplie française si les menaces se précisent ; mais à un moment où une phase de vrai désarmement est engagée, il ne revient pas à la France de créer le désordre. »*

Ces déclarations n'en ont pas moins valu à M. Mitterrand les critiques de la presse ouest-allemande proche du mouvement écologiste, notamment du *Tageszeitung* de Berlin. La question a donné lieu également à une mise au point du porte-parole adjoint du gouvernement ouest-allemand qui a démenti qu'il eût été question de la bombe à neutrons dans les entretiens que le président de la République a eus avec le chancelier et le ministre des affaires étrangères.

CLAIRE TRÉAN.

Les déclarations du chef de l'Etat sur la politique de dissuasion française

Des armes nucléaires préstratégiques le plus à l'est possible

Février 1986 : au sommet de Paris, la France se déclare disposée, par la voix de M. François Mitterrand, à consulter l'Allemagne fédérale à propos de l'emploi de ses armes préstratégiques sur le sol ouest-allemand. A une double restriction près : qu'elle ait le temps de prévenir ses alliés, compte tenu de la rapidité d'un engagement éventuel de ces armes en Europe, et que la décision finale reste dans les seules mains du président français, *qui ne délègue à personne.*

Octobre 1987 : la France précise, par la voix de M. Mitterrand à Augustusburg, puis à Aix-la-Chapelle, que rien ne permet d'affirmer que l'ultime avertissement, représenté par la menace de ses armes nucléaires et lancé en direction de l'adversaire potentiel, serait nécessairement délivré sur le territoire allemand. La dissuasion française est la capacité, pour un pays armé de la force nucléaire, d'atteindre directement le sol de l'agresseur, *et non pas celui de son allié allemand.*

En quelque dix-huit mois, le chef de l'Etat français a apporté et mis sur la place publique, à sa manière, deux garanties qui sont dans le droit-fil des accords Ailleret-Lemnitzer (1967) et Valentin-Ferber (1974) (1), puis des conventions ultérieures (1978) entre la 1re armée française et le commandement en chef des forces alliées du Centre-Europe, en Allemagne.

Ces textes sont secrets mais, d'une certaine façon, M. Mitterrand vient de lever un coin du voile. Avec l'espoir, sans doute, qu'il apaiserait les inquiétudes d'une large partie de la population allemande, travaillée par la crainte que la foudre nucléaire française puisse inopinément s'abattre sur elle.

Les règles du jeu

Que prescrivent ces textes ? Très schématiquement, *ils établissent que la 1re armée française*, c'est-à-dire, principalement, deux corps d'armée stationnés de part et d'autre du Rhin, et la Force aérienne tactique (FATAC), qui l'appuie de ses avions normalement basés en France, interviendraient — si l'ordre présidentiel leur était donné — bien au-delà de leurs garnisons actuelles du temps de paix, aux côtés des alliés, avec les armes nucléaires préstratégiques qui leur sont organiquement rattachées, même si celles-ci sont, aujourd'hui, stockées dans l'Hexagone pour des raisons de sécurité nationale.

Depuis 1974, notamment, c'est le principe acquis, et les procédures militaires ont été mises en place à dessein. La 1re première armée et la FATAC forment un couple avec, *lorsqu'il se meut sur le terrain, ses armes* nucléaires préstratégiques en propre. Sous l'autorité du chef de l'Etat, la 1re armée et la FATAC manœuvreraient, en cas de crise et, à plus forte raison, lors d'un affrontement en Europe, pour atteindre depuis l'Allemagne des cibles militaires le plus à l'est possible.

A sa façon, M. Mitterrand a donc rappelé aux Allemands, les dirigeants de Bonn n'ignorant pas pour leur part les accords passés ni les règles du jeu, — que Gribouille n'a pas pu inspirer la politique militaire de la France. Pour deux raisons.

D'abord, dès les premiers signes d'une déflagration en Europe, la France serait dans le même bain que ses alliés et, par conséquent, elle a intérêt — dès que sonne le tocsin — à positionner ses forces, y compris avec leurs armes nucléaires préstratégiques, le plus à l'est possible. La posture des unités en temps de paix n'est pas celle du conflit et il ne faut pas déduire de la première que les Français resteraient les bras croisés devant le Rhin. Au contraire, les simples manœuvres préparatoires de la 1re armée et les mouvements initiaux de la FATAC, avec leurs armes nucléaires préstratégiques, sont déjà un premier signal envoyé à l'adversaire. La menace de l'emploi de ces mêmes armes serait l'ultime avertissement.

Ensuite, et c'est la seconde raison, la France serait inconséquente si elle avait proposé à l'Allemagne de cumuler, sur son sol, les destructions opérées par les armes classiques et par les armes nucléaires. Ce serait, pour la France, le meilleur moyen d'offrir à l'agresseur ses propres troupes en holocauste à un éventuel chantage nucléaire et, de plus, la contre-attaque sur le sol dévasté d'un allié ne serait pas crédible.

Deux armes anti-forces

Il y a, sur ce point précis de l'arme nucléaire préstratégique, une relative continuité de réflexion, malgré les apparences, chez les dirigeants français depuis des décennies.

En 1971, c'est le général de Gaulle qui, après avoir approuvé le projet de système d'armes Pluton, indiquait en substance au chef d'état-major de l'armée de terre, son gendre, le général Alain de Boissieu : si la France a, un jour, à choisir entre l'arme stratégique et l'arme tactique (aujourd'hui dénommée arme nucléaire préstratégique), il lui faut garder la seconde car il vaut mieux perfectionner ce qui se passera avant l'apocalypse que chercher à perfectionner cette même apocalypse.

Dix ans plus tard, après 1981, c'est M. Mitterrand qui a retenu, parmi les dossiers élaborés pour M. Valéry Giscard d'Estaing sans qu'il y ait eu de décision arrêtée à l'époque, le projet de version à plus longue portée du missile sol-sol Hadès et le lancement définitif du programme, envisagé du temps de son prédécesseur, d'un Mirage 2000 avec le missile air-sol nucléaire ASMP.

Deux armes anti-forces, dont on pourrait croire qu'elles font double emploi. Mais, la première, le missile Hadès, qui remplacera le Pluton, est véritablement tout temps. La seconde, *le Mirage 2000-N, a l'avantage* d'aller plus loin encore et, avec un super-ASMP qui existe dans les cartons des ingénieurs, il succéderait aux Mirage-IV.

Voilà donc rappelées, en terre allemande, par le chef des armées françaises, les grandes lignes de l'engagement militaire de la France aux côtés de ses voisins et sur le sol européen.

Un échelon européen

Dès le début du conflit, comme il a été établi de longue date et parce qu'elles sont mobiles, les armes nucléaires préstratégiques françaises, qu'elles soient terrestres ou aériennes, appuieraient massivement la 1re armée ou chacun des corps d'armée. Comme ils ont besoin de transmissions sûres et de moyens d'observation à distance de leurs cibles, les missiles Hadès auraient avantage *à être réunis en une même grande unité*, à la différence des batteries Pluton qui sont intégrées au corps d'armée.

De leur côté, les avions de la FATAC attaqueraient plus dans la profondeur de l'adversaire. Le président de la République, s'il devait donner l'ordre d'engagement, ne délivrerait pas d'autorisation au coup par coup : il pourrait accepter de laisser tirer par lots de plusieurs coups à l'intérieur d'un « créneau » de temps très soigneusement fixé.

Mais un tel schéma pourrait perdre de sa cohérence avec les changements que va introduire, sur le théâtre européen, le retrait des missiles intermédiaires américains et soviétiques. Et, dans ces circonstances-là, la France peut-elle prendre l'initiative de lancer l'idée d'un échelon intermédiaire de la dissuasion propre à l'Europe, qui convaincrait l'Allemagne ?

C'est tout le sens du débat actuel, que M. Mitterrand s'est bien gardé d'aborder outre-Rhin. Un débat encore très discret, voire secret, entre Allemands, Français et, même, *Britanniques sur le point de savoir s'il existe* des armes (l'ASMP français, ou son successeur, le super-ASMP, tiré sur le deuxième échelon adverse ; le Hadès français, ou une version à plus longue portée ; le missile S 4 français, ou le modèle mobile qu'on peut en dériver ?) et des systèmes de sécurité (une double clé sur le vecteur lui-même, et sur la tête explosive ?) qui un jour pourraient servir de base à la construction d'un échelon nucléaire intermédiaire de la dissuasion européenne.

Le débat est délicat à orchestrer sur la place publique. L'ombre de « l'option triple zéro » (la suppression en Europe des engins de 0 à 500 kilomètres) plane sur la perspective d'une dissuasion propre à un « pilier européen » de l'Alliance atlantique. L'armement éventuel, par la France, de ses missiles Hadès en munitions neutroniques, après 1992, est une autre ombre au tableau, tant les Allemands redoutent les effets de cet arsenal.

*M. Mitterrand, lui-même, n'aura pas contri*bué à clarifier la situation en comparant la charge neutronique — une arme thermonucléaire miniaturisée — à un obus d'artillerie. Une comparaison étonnante chez un homme qui tient à distinguer les armes classiques des armes nucléaires, sur lesquelles il exerce son contrôle.

JACQUES ISNARD.

(1) En 1967, le général Ailleret était chef d'état-major des armées françaises et le général Lemnitzer commandant suprême des forces alliées en Europe (SHAPE). En 1974, le général Valentin était commandant de la 1re armée française et le général Ferber inspecteur général (chef d'état-major) de l'armée de terre ouest-allemande.

Un arsenal terrestre, aérien et naval

Les armes nucléaires préstratégiques de *la France se décomposent en moyens terrestres, aériens et navals.*

1) Les moyens terrestres : cinq régiments mettant en œuvre des rampes de Pluton (montées sur char AMX-30) qui tirent des charges *nucléaires* à 120 kilomètres de portée. *Après 1992*, les Pluton seront remplacés par des rampes de Hadès (montées sur des semi-remorques à roues) qui tirent une charge nucléaire (y compris l'arme neutronique) à 450 kilomètres de portée.

2) Les moyens aériens : cinq escadrons d'avions Mirage-III-E et Jaguar capables d'emporter, à plus de 800 kilomètres de distance, des charges nucléaires. Après 1988, des Mirage 2000, armés d'un missile air-sol à moyenne portée (300 kilomètres) dénommé ASMP, seront capables de missions de 1 200 kilomètres (ou davantage, avec des ravitaillements en vol).

3) Les moyens navals : deux flottilles d'avions d'attaque Super-Etendard, embarqués sur les porte-avions et équipés de charges nucléaires, puis, eux aussi, du missile ASMP.

Ces moyens préstratégiques se distinguent des moyens stratégiques qui reposent sur dix-huit Mirage-IV (équipés du missile ASMP), *sur six sous-marins nucléaires* lance-missiles et sur dix-huit missiles sol-sol enterrés au plateau d'Albion.

La visite du secrétaire d'Etat américain à Moscou

La réduction des armements stratégiques à l'ordre du jour des entretiens de M. Shultz avec M. Chevardnadze

Le secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev a ouvert, vendredi matin 23 octobre, à Moscou, une séance de discussion avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz. *« Je crois que cela va se faire »*, a déclaré le numéro un soviétique à propos du prochain sommet avec M. Ronald Reagan. *« Nous avons fait du bon travail, mais nous ne sommes pas satisfaits »*, a commenté M. Shultz, ajoutant : *« On y arrivera. »*

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Les porte-parole du Département d'Etat, M. Charles Redman, et du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guenadi Guerassimov, ont offert, jeudi soir, aux journalistes le spectacle d'une harmonie quasi parfaite. Pas la moindre fausse note, pas l'ombre d'un désaccord. C'est à peine si M. Guerassimov, interrogé avec quelque insistance sur la situation dans le golfe Persique, a bien voulu rappeler que l'URSS était contre toute escalade.

De part et d'autre, on parle de *« progrès »*, on décrit comme *« constructifs »*, *« sérieux »*, les entretiens soviéto-américains et l'on confirme l'*« optimisme »* exprimé avant la rencontre entre MM. Shultz et Chevardnadze.

De part et d'autre, également, on apprécie la méthode inaugurée le mois dernier à Washington — dont chacun conserve apparemment bon souvenir — qui consiste à organiser, parallèlement aux conversations qu'ont les ministres en comité restreint, des « groupes de travail » chargés de traiter de chapitres précis. Huit groupes de ce type ont été formés pour les entretiens de Moscou chargés des questions suivantes : projet d'accord sur l'élimination des missiles intermédiaires FNI ; négociations sur la réduction des armements stratégiques (START) avec compétence pour discuter également des armements de l'espace et de l'interprétation du traité ABM ; armes chimiques ; essais nucléaires ; armement classique ; questions bilatérales ; droits de l'homme ; conflits régionaux.

L'ordre du jour est, comme on voit, fort vaste, même si certains sujets retiennent actuellement [illegible] peu plus d'attention que d'autr[illegible] fait qu'après le déjeûner offe[illegible] M. Chevardnadze on ait engagé jeudi la discussion sur les armements stratégiques signifie-t-il que l'accord est acquis sur les FNI ? *« Nous avons eu une bonne discussion sur les FNI*, répond M. Redman, *mais des questions de détail doivent être résolues touchant au calendrier, aux mesures de vérification... »* Expressément interrogé sur les Pershing-1 A de la RFA, le porte-parole du département d'Etat consentait à dire que le groupe de travail concerné travaillait encore jeudi soir sur ce sujet.

Quant aux armements stratégiques, les conversations ont été *« conceptuelles »* ; les problèmes de vérification sont ici *« beaucoup plus compliqués que pour les FNI »*. Le sujet a sans doute été traité vendredi, lors de la rencontre avec M. Gorbatchev. Dans le même contexte, le porte-parole soviétique estime pouvoir citer M. Shultz selon qui, dit-il, *« le sommet de Reykjavik a été l'une des rencontres les plus constructives de l'histoire des relations soviéto-américaines »*.

Quant au prochain sommet, c'est, là encore, de la rencontre de vendredi au Kremlin, que tout dépendait, M. Gorbatchev se réservant sans doute d'en confirmer le principe et la date.

En dépit de la prudence des deux porte-parole, il est assez clair que les entretiens ont bien commencé dans les groupes de travail qu'aucun grain de sable — pas même l'action militaire américaine contre l'Iran — n'a fait grincer les mécanismes des négociations.

On en voit le signe dans le fait qu'avant même la conclusion en bonne et due forme d'un accord sur les missiles intermédiaires, les discussions sont engagées, au niveau des ministres et déjà d'un groupe de travail, sur le principe formulé à Reykjavik d'une *réduction de 50 %* de part et d'autre des armements stratégiques offensifs. Dans le même ordre d'idées, on note que le problème des armements de l'espace — « la guerre des étoiles » chère au président Reagan et naguère présentée comme un obstacle insurmontable à tout accord — n'est plus évoqué que dans le cadre des questions posées par l'interprétation du traité ABM.

MM. Shultz et Chevardnadze ont cependant présentés les choses de façon différente, jeudi, à en croire leurs porte-parole respectifs. Selon M. Chevardnadze, *« tout est possible si les experts n'échouent pas »*. Le chef de la diplomatie américaine a estimé, pour sa part, que le succès des négociations dépendait de *« ceux qui sont au sommet »*.

ALAIN JACOB.

La visite du ministre sud-coréen des affaires étrangères

La coopération militaire avec Séoul évoquée à Paris

L'organisation des Jeux olympiques de Séoul l'an prochain et une coopération éventuelle en matière d'armements ont été au centre des entretiens entre M. Jean-Bernard Raimond et son homologue sud-coréen, M. Choi Kwang Soo, en visite officielle à Paris. M. Choi s'est également entretenu avec M. Jacques Chirac et les ministres de la défense et du commerce extérieur.

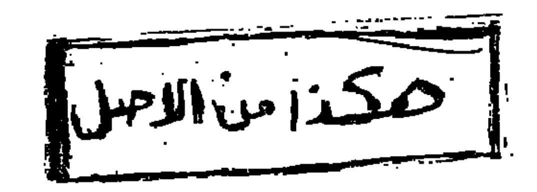
Aucune précision n'a été fournie sur la coopération militaire avec Séoul, qui a déjà acheté quelques hélicoptères Alouette et a *« des besoins spécifiques »* pour sa marine, en particulier dans le domaine des sous-marins. A propos du récent déficit de la balance commerciale aux dépens de la France, M. Raimond a demandé, lors du dîner offert en l'honneur de M. Choi, que *« l'Europe bénéficie d'un traitement semblable à celui consenti aux autres grandes puissances commerciales, notamment les Etats-Unis »*. Le ministre sud-coréen lui a répondu que son pays et la France possédaient des économies *« fondamentalement complémentaires »*.

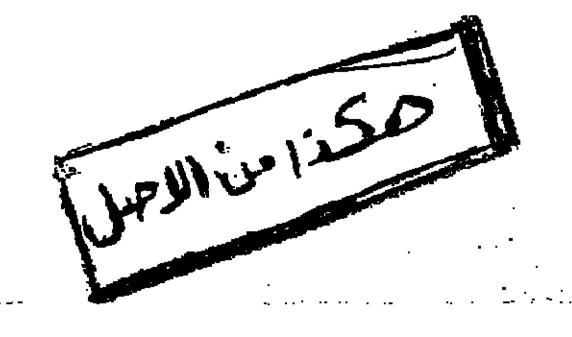
LUXE CALME & VOLUPTÉ



Le nouvel album de Sempé

Denoël





Asie

MALAISIE : en dépit de la reprise économique

La cohabitation entre les groupes ethniques demeure délicate

KUALA-LUMPUR
correspondance

Le 31 août dernier, alors que le pays se préparait à fêter le trentième anniversaire de son indépendance, à l'est de Kuala-Lumpur, la capitale fédérale, dans l'Etat de Pahang, des inconnus ont mis le feu à trois petites mosquées. La veille, dans des circonstances tout aussi mystérieuses, à une centaine de kilomètres de là, toujours à Pahang, deux autres édifices religieux avaient été incendiés. Très vite, les rumeurs les plus folles circulèrent. Assassinat du premier ministre, émeutes raciales, guerre de religion. A la Bourse de Kuala-Lumpur, comme à celle voisine de Singapour, les cours fléchirent en l'espace de quelques heures.

Dans le climat actuel de la Malaisie, le moindre incident mettant en cause ce que la terminologie officielle appelle l'*« harmonie des communautés »* – la cohabitation entre Malais, Chinois et Indiens – peut prendre des proportions inquiétantes. Le cas des mosquées de l'Etat de Pahang en est un bon exemple.

Pour les uns le crime était clair : des extrémistes musulmans, furieux d'être tenus à l'écart par des coreligionnaires plus modérés, se vengeaient. Mais, pour d'autres, les incendiaires ne pouvaient être que des immigrants illégaux chrétiens venus d'Indonésie. Le premier ministre de la fédération, M. Mahathir, dut lui-même intervenir pour mettre fin à ces bruits sans fondement. Depuis, malgré une prime de l'équivalent de 20 000 dollars à qui permettrait l'arrestation du ou des coupables, ce crime qui, selon les autorités, n'est de caractère *« ni religieux, ni politique, ni racial »* n'est toujours pas expliqué.

Depuis des mois, certains milieux islamiques dénoncent le danger que représenterait pour les Malais (les « Bumiputra », ou fils du sol, qui représentent près de 50 % de la population, jouissent de privilèges politiques particuliers et sont musulmans) l'activité missionnaire de groupuscules chrétiens venus de l'étranger (Singapour et Indonésie). *« Craintes non fondées »*, rétorque un officiel du ministère de l'intérieur. *« S'il y a des conversions, c'est tout au plus quelques dizaines par an. »* Ce qui n'a pas empêché les autorités religieuses de l'Etat de Kedah de proposer la mise en vigueur d'une loi interdisant aux musulmans le droit de changer de religion.

En Malaisie, l'islam est religion d'Etat, mais la liberté de culte est protégée par la Constitution. La délicate coexistence de populations culturellement aussi diverses que les Malais musulmans, les Chinois confucianistes (35 % de la population) et les Indiens en majorité hindouistes (9,5 %) repose en bonne partie sur la conviction quasi générale que toute mise en cause sérieuse du présent équilibre conduirait à une catastrophe sans précédent pour une nation dont le développement, par ailleurs remarquable, est impossible sans la coopération de tous.

Le souvenir des émeutes raciales qui avaient suivi les élections législatives de mai 1969 est encore vif. Il avait suffi de manifestations un peu trop arrogantes de la part de membres – surtout chinois – du Parti d'action démocratique (DAP), fêtant leur succès électoraux, pour déclencher des « pogroms » antichinois qui firent des dizaines de morts.

En réponse, les autorités avaient mis au point une nouvelle politique économique (NPE) favorisant les Malais, et destinée à leur donner une place plus importante dans la gestion du pays. En principe, la NPE vient à terme en 1990. Les Malais souhaiteraient la voir reconduite, sous une forme ou une autre. Les autres communautés, de plus en plus frustrées, estiment qu'il est temps de mettre un terme à l'expérience.

Intolérance

« Le climat racial est à nouveau tendu, admet un officiel proche du premier ministre. *Mais M. Mahathir a donné à tous les membres du cabinet des instructions très fermes pour que soient à tout prix évitées les déclarations susceptibles de jeter de l'huile sur le feu. Il n'est pas question d'en revenir à 1969. »* Les conditions générales sont différentes, estime un responsable de la sécurité interne avant d'expliquer : *« Avant les émeutes de 1969, l'atmosphère était pourrie, mais personne n'osait évoquer le problème. Aujourd'hui il existe un débat ouvert, au Parlement, dans la presse, parmi les citoyens. De plus, l'amélioration de notre situation économique devrait contribuer à la détente. »*

Après trois années de vaches maigres, la Malaisie, en effet, va mieux. Le prix de matières premières comme le caoutchouc, l'étain, l'huile de palme et même le pétrole est en légère hausse. Les exportations reprennent, surtout dans le domaine des « puces » (les microconducteurs) et du textile. Tous les experts prédisent pour 1987 une balance commerciale à nouveau bénéficiaire. Elle avait été négative en 1985 et 1986. Quant aux touristes, ils seront près de 3,5 millions à découvrir cette année l'un des pays les plus beaux de l'Asie du Sud-Est.

L'optimisme officiel doit cependant être tempéré. La plupart des éléments qui composent les « puces » sont importés. Le secteur de la construction tourne toujours au ralenti. L'automobile stagne, et, sur le plan politique, l'autorité du premier ministre a été sérieusement mise en question, en avril, lors de sa réélection, de justesse, à la présidence de son parti. Les autres partis de la coalition au pouvoir sont également secoués par le fractionnalisme.

M. Mahathir n'a cependant aucune intention de renoncer au pouvoir. C'est donc à lui de faire face aux questions communautaires, dont, chacun est d'accord, l'apaisement passe par la prospérité. *« L'harmonie entre les communautés, cruciale pour notre avenir, dépend en bonne partie de notre prospérité »*, nous a dit un ancien ministre, d'origine chinoise. Mais les plus lucides parmi les responsables politiques notent avec inquiétude les manifestations d'intolérance raciale de plus en plus fréquentes parmi les adolescents des divers groupes ethniques. Une intolérance à laquelle même le plein emploi ne constituerait pas une réponse suffisante.

JACQUES BEKAERT.

SRI-LANKA : les opérations contre les Tigres tamouls

Les forces indiennes poursuivent leur progression à Jaffna-ville

Les combats se sont poursuivis, jeudi 22 octobre, dans la ville de Jaffna, entre soldats indiens et séparatistes tamouls. Ces derniers demeurent sourds à une offre d'amnistie faite, mercredi, par New-Delhi. La force indienne n'a pas relâché sa pression et, si elle a rencontré une forte résistance de la part des Tigres du LTTE (Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul), elle s'est emparée de nouveaux secteurs dans la ville, selon des sources indiennes. Une colonne venue de l'ouest a ainsi pris jeudi le contrôle du marché et de l'hôpital, tandis qu'une autre venue de l'est a occupé la gare et le bâtiment qui abrite la représentation du gouvernement de Colombo. La jonction des deux colonnes était *« imminente »* jeudi en fin de journée.

Selon diverses sources à Colombo, certains dirigeants du LTTE n'ont pas perdu l'espoir de regrouper des forces ailleurs que dans Jaffna pour continuer la lutte, notamment dans la province de l'est. Le soin mis par les forces indiennes à boucler toutes les voies de sortie de Jaffna, par terre ou par mer, répond à ce risque.

Entre-temps, le gouvernement indien s'est efforcé de restaurer son image auprès de la population civile, durement éprouvée par les combats des dix derniers jours. Après avoir appelé les civils à se présenter aux postes de contrôle indiens pour évacuation, les militaires ont parachuté jeudi des vivres au-dessus du temple hindou de Nellur, à Jaffna. Un bateau est en route pour Jaffna avec à son bord des secours et du matériel médical. Selon la radio d'Etat indienne, les civils sont venus en grand nombre au devant des soldats indiens pour être emmenés vers des secteurs plus sûrs.

Amériques

PÉROU

Un général, ancien ministre, affirme qu'un coup d'Etat est inévitable

LIMA
de notre correspondante

« Général, y a-t-il ou non une possibilité de coup d'Etat ? »

A cette question posée par le journal *La Republica*, le général Luis Cisneros répond : *« A un moment donné, l'armée devra le faire. Je ne sais ni quand ni qui* (le fera)... *Mais si ce gouvernement continue dans cette ligne, je crois qu'avant la fin de sa période constitutionnelle l'armée devra réagir. »*

Le général Luis Cisneros, ancien ministre de l'intérieur (1975-1977) et de la guerre (1981-1982), est un des « durs » de l'armée. Il a la réputation de dire tout haut ce que certains de ses pairs pensent tout bas. Bien qu'il soit actuellement à la retraite, il a gardé une certaine influence sur des militaires conservateurs. Il déclare : *« Je parle avec des généraux, des commandants, des majors... Je sais que l'armée est préoccupée par un gouvernement très fort qui agit sous l'impulsion de passions plutôt que d'analyses... Je vois comment toutes les voies démocratiques sont en train de se fermer. La Constitution a permis que le parti qui gouverne, dirige aussi le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, si bien que l'autonomie des pouvoirs est un conte de fées. Ce n'est pas un système démocratique mais un système présidentiel qui favorise la dictature civile. »*

Ces déclarations coïncident avec un message télévisé de M. Luis Bedoya, leader du Parti conservateur populaire chrétien, qui dénonce *« l'accaparement progressif par l'exécutif de tous les pouvoirs politiques et des institutions autonomes. Nous marchons vers un Etat corporatiste et fasciste... et la décomposition politique va à un rythme alarmant »*.

D'après vous, le gouvernement a-t-il perdu sa légitimité, demande *La Republica* au général. *« Je crois que oui*, répond-il. *Je me demande si le pouvoir exécutif n'a pas usurpé les fonctions du pouvoir législatif... Est-ce que le gouvernement ne s'est pas usé prématurément ? N'a-t-il pas divisé le pays en deux ? La déception de l'opinion publique, ce n'est pas moi qui la fomente. On la lit, on la ressent, on en parle. Cette désertion est une des motivations du coup d'Etat. L'armée donne le coup de grâce. »*

Il ajoute : *« Un vide de pouvoir est en train de s'installer dans le pays, et si personne ne le comble, c'est l'anarchie qui le fera. C'est donc une responsabilité pour l'armée. Obligatoirement, à un moment donné, elle doit intervenir. »* Il suggère que, face à une nouvelle crise, le président pourrait nommer un cabinet militaire ou démissionner.

Le général Cisneros reconnaît, d'autre part, que Sentier lumineux a gagné du terrain en sept ans, et que son action couvre aujourd'hui une grande partie du pays, depuis Cajamarca au nord jusqu'à Puno au sud. Mais est-il possible de lutter contre Sentier lumineux en respectant les droits de l'homme ? *« J'ai déjà dit maintes fois qu'il n'y a pas de guerre propre*, réplique le militaire. *Toutes sont sales. »*

NICOLE BONNET.

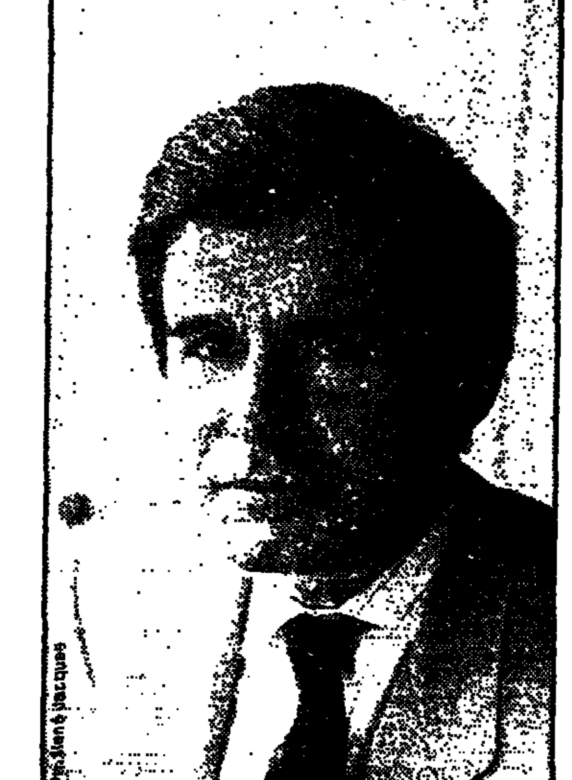
PRIX AUJOURD'HUI

Philippe Seguin : "Comment ne pas adhérer au choix d'Alain Minc qui place la lutte contre l'exclusion au premier rang de ses "dix commandements"? Comment ne pas dénoncer avec lui l'inégalité devant le chômage, principale source d'exclusion?"

Roger Fauroux : "Alain Minc n'y va pas de main morte".

Louis Pauwels : "C'est un livre très intelligent... Lisez-le".

Pierre Bergé : "Le livre d'Alain Minc provoque. En ce sens il est salutaire. Mais il propose des solutions et alors il devient nécessaire".



Alain MINC

La machine égalitaire

Grasset

Michel Delebarre : "Au risque de choquer certains de mes amis, je dois à la vérité de dire que j'adhère à certaines pistes contenues dans ce livre".

Yves Montand : "*La machine égalitaire* est le livre le plus lucide et le plus positif de ces dernières années".

Jorge Semprun : "... jubilation à voir fonctionner un esprit de finesse et de fulgurante capacité de synthèse".

Bernard Kouchner : "Le livre d'Alain Minc devrait servir de thème à la future campagne présidentielle. Le débat pourrait alors s'élever et les Français y gagneraient".

GRASSET

Afrique

BURKINA-FASO : huit jours après le coup d'Etat

La situation paraît se normaliser à Ouagadougou

Huit jours après le coup d'Etat qui a porté une nouvelle équipe au pouvoir, la normalisation se poursuit au Burkina-Faso. La multiplication des mesures de sécurité aux abords de la présidence et des bâtiments du Conseil de l'entente, là où le capitaine Sankara a trouvé la mort le 15 octobre, sont les seuls signes perceptibles du coup d'Etat.

De jour, Ouagadougou offre le spectacle d'une ville normale. Ballet incessant de motocyclistes, maquis (petits restaurants) bondés à l'heure des repas, mendiants à l'affût d'une piécette, comme si rien ne s'était passé. Il n'y a aucun signe perceptible des combats qui firent rage il y a une semaine, entraînant la mort d'une cinquantaine de personnes, selon des informations obtenues de bonne source dans la capitale burkinè.

Pas d'impacts de balles, de véhicules mitraillés. Il semble que les combats les plus violents se soient déroulés à l'intérieur des camps militaires de la capitale, notamment au camp Guillaume, zone militaire formellement interdite aux civils. Visiblement, tout le monde attend. Rien ne paraît encore totalement joué, et les nouveaux dirigeants ont encore tout à prouver, notamment leur volonté de *« rectification »*, véritable leitmotiv des discours officiels.

Le premier avion, qui a pu quitter le Burkina-Faso à destination de Paris depuis le putsch, est arrivé, jeudi soir 23 octobre, à Paris, avec quatre-vingts passagers. En majorité de nationalité française, les passagers ont affirmé qu'à aucun moment ils n'avaient été inquiétés. *« L'armée était partout. C'était un petit peu inquiétant de voir des blindés et des mitraillettes mais cela a été très bref. Il n'y a pas eu plus de vingt morts »*, a affirmé un enseignant qui dirigeait un stage à quelques mètres de l'immeuble du Conseil de l'entente où le capitaine Sankara a été tué. Aucun voyageur souhaitant quitter Ouagadougou, européen ou burkiné, n'en a été empêché, ont précisé les passagers.

La situation, en ce qui concerne les militaires, s'est clarifiée, jeudi 23 octobre, avec l'annonce, de source autorisée, du ralliement au Front populaire de la troisième région militaire, ainsi que de nombreuses autres garnisons. Figure importante de l'armée, le capitaine Boukari Kaboré, surnommé le *« lion de Bulkiembe »*, commandant de la 3e région militaire (zone centre-ouest du pays), s'était jusqu'à mercredi soir retranché avec quatre cents parachutistes dans la ville garnison de Koudougou, d'où il discutait avec les envoyés du Front populaire son éventuel ralliement.

La situation créée par ce flottement au sein de l'armée faisait dire à de nombreux Burkinés que si les militaires n'étaient pas capables de résoudre leurs problèmes autrement que par les armes, il valait mieux qu'ils rendent le pouvoir aux civils. – *(AFP.)*

ANGOLA

L'offensive gouvernementale contre l'UNITA aurait échoué

Les rebelles angolais de l'UNITA, soutenus par Pretoria, ont repoussé une importante offensive du gouvernement de Luanda commandée par des officiers soviétiques, indiquait-on jeudi 22 octobre à Johannesburg de source diplomatique (*le Monde* du 6 octobre).

La radio sud-africaine avait, auparavant, cité M. Jonas Savimbi, le chef des rebelles angolais, selon lequel l'armée gouvernementale avait commencé son retrait après les combats qui avaient eu lieu près de la rivière de Lomba, dans le sud-est du pays. De source diplomatique, on précise que les bombardements à longue portée de l'artillerie sud-africaine ont joué un rôle capital dans le succès de la riposte des rebelles, infligeant aux troupes gouvernementales de très lourdes pertes en vies humaines, tandis que les missiles sol-air Stinger fournis à l'UNITA par les Etats-Unis mettaient en fuite les chasseurs angolais Mig de fabrication soviétique, pilotés par des Cubains.

Selon M. Savimbi, qui affirme contrôler un tiers de l'Angola, le gouvernement de Luanda a mobilisé environ dix-huit mille soldats commandés par le général soviétique Constantin Chagnovitch pour son offensive lancée près de la frontière sud-africaine.

Le nombre important de victimes s'expliquerait par la rivalité et le manque de compréhension entre soldats angolais sur le terrain et officiers soviétiques commandant l'opération depuis la ville de Quito-Cuanavale. Pretoria a confirmé ce mois-ci que ses troupes avaient été envoyées en Angola, ne mentionnant qu'en passant les combats.

Pour sa part, l'Angola a accusé jeudi l'Afrique du Sud d'avoir profondément pénétré dans son territoire et bombardé ses troupes et la population civile pour soutenir l'UNITA.

Selon une dépêche de l'agence angolaise de presse Angop, reçue à Lisbonne, l'aviation sud-africaine a violé à quarante et une reprises le territoire angolais entre le 9 et le 20 octobre, effectuant au moins huit raids aériens. – *(Reuter.)*

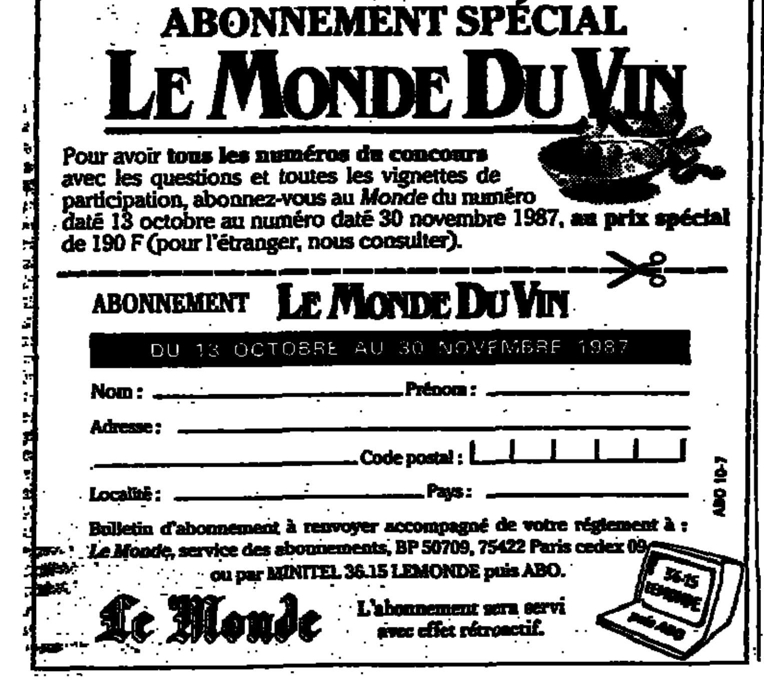
ZIMBABWE

Une mise au point de l'ambassade à Paris

Réagissant au bulletin de l'étranger consacré à la situation politique au Zimbabwe et publié dans nos éditions du 4 octobre, l'ambassade de ce pays à Paris nous adresse une lettre dont voici des extraits :

La fermeture des bureaux du Zapu a été décidée afin de permettre à la police de mener une enquête sur les activités des bandits et des dissidents du Matabeleland. Les premiers indices ont laissé apparaître qu'il y avait un lien étroit entre les dissidents et l'infrastructure du Zapu dans la région concernée. Toutefois, cette fermeture n'est que provisoire. Elle ne durera que le temps nécessaire à l'enquête. Votre article semble absoudre le Zapu de tout reproche (...). Le Zapu accepte (et l'a dit à plusieurs reprises) que le système du parti unique est le mieux adapté à notre pays. Leur différence de point de vue avec le parti au pouvoir réside seulement sur la façon de faire fonctionner ce parti unique. (...)

En ce qui concerne la suppression des vingt sièges réservés aux Blancs, et étant donné que ceux-ci étaient des sièges réservés, ils étaient discriminatoires, particulièrement d'un point de vue racial. Ils devaient donc être abolis.



Europe

POLOGNE : le référendum sur les réformes

Solidarité dans l'embarras...



(Suite de la première page.)

Sans même parler du fait que ce mouvement s'accompagnerait de la mise en place d'organes élus plus représentatifs, cette réforme politique vient ainsi accompagner le mouvement général de décentralisation des décisions que prévoit la réforme économique. Leurs effets conjugués auraient pour conséquence de redistribuer, au profit des entreprises et des communes, la propriété collective dont l'Etat central pourrait, à terme, n'être plus la principale incarnation.

Plus immédiatement spectaculaire, la libéralisation devrait, indiquait-on jeudi au bureau politique, assurer l'enregistrement de droit – par les tribunaux et non plus par l'administration – de toute organisation dont les statuts comporteraient le respect de la Constitution – c'est-à-dire de la nature du régime – et des lois en vigueur. Ce second point vise essentiellement à empêcher toute tentative de reconstitution de Solidarité dans la mesure où la législation actuelle, tout en reconnaissant le principe du pluralisme syndical, en *« suspend »* l'application pour une durée indéterminée.

L'ensemble de ce dispositif place d'ailleurs la direction du syndicat dissous dans une situation particulièrement difficile car il ne lui est pas plus possible d'appeler à voter « oui » que de faire campagne en faveur du « non » ou d'un boycottage. La première option reviendrait, en effet, à avaliser politiquement la dissolution de Solidarité et à accepter, dans le même temps, une réforme économique qui va se traduire par plusieurs années d'austérité et l'instauration de profondes différenciations sociales. Quant à un refus (sous une forme ou une autre) du référendum, il reviendrait à repousser, non seulement une réforme largement inspirée de celle qu'avait proposée le syndicat du temps de son existence légale, mais aussi la légalisation – et donc la multiplication – de *« club de discussions politiques »* envers lesquels les autorités font, d'ores et déjà, preuve d'une tolérance nouvelle.

Pris de cours par cette soudaine offensive du général Jaruzelski, les dirigeants syndicaux ont, pour l'instant, évité d'adopter une attitude tranchée et pensent de plus en plus s'abstenir de toute consigne de vote afin de marquer leurs critiques, sans pour autant passer pour ce qu'ils ne sont pas : des partisans du tout ou rien.

Quant à la grande masse de la population, fatiguée par les difficultés quotidiennes et n'attendant plus de miracle de Solidarité, elle ne semble pas du tout croire que cette consultation puisse réveiller l'espoir et changer son sort. La donne change, et peut-être bien pour de bon, mais rien n'est encore venu ébranler le scepticisme des Polonais pour lesquels *« ils »* (les dirigeants du parti) ne sont ni crédibles *ni* capables de faire un seul geste positif.

BERNARD GUETTA.

URSS

La « glasnost » dans le brouillard...

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Depuis dimanche dernier 18 octobre, Moscou baigne dans un épais brouillard qui ne se lève qu'à peine en milieu de journée. Hormis les quelques moments privilégiés, les voitures roulent phares allumés et une vague lumière crépusculaire baigne la ville et ses environs.

Au début, c'est à peine si l'on y fait attention. Ce genre de chose arrive en cette saison. Le temps passant, on commence à s'émouvoir et, au sixième jour, on ne parle plus que de cette chape de coton qui étouffe la ville et ses environs.

Phares ou pas, la circulation est devenue dangereuse. Mardi 21 octobre, un autobus est tombé d'un pont, après avoir heurté une voiture. Pour le moment, comme dit l'agence Tass, on a retrouvé onze corps.

La situation devient surtout difficile dans les aéroports, en particulier pour les lignes intérieures. On comptait jeudi deux cent soixante-sept vols en attente à Domodedova, une cinquantaine à Vnoukovo. Que faire de ces milliers de passagers – près de quarante mille au total – en panne dans la capitale ? Une partie ont pu prendre le train, mais les autres s'empilent dans les salles d'attente. La vie n'est pas toujours idéale dans les aéroports soviétiques. Là, elle tourne au cauchemar, même si des foyers d'accueil ont été ouverts.

La situation est légèrement moins dramatique pour les lignes extérieures, qui comptent moins de passagers. L'avion d'Air France, dérouté mardi vers Helsinki, a pu se poser le lendemain à Moscou. Mais on comptait tout de même près de trois mille personnes en attente jeudi à l'aéroport international de Cheremetievo. Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, qui avait un rendez-vous urgent avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze, a préféré pour sa part prendre un train spécial à Helsinki pour être à l'heure voulue, après quatorze heures de voyage, dans la capitale.

D'après les services météorologiques, il y a cent sept ans qu'un brouillard aussi épais n'avait enveloppé Moscou aussi longtemps. Les mêmes services se montrent prudents dans leurs pronostics. Les choses pourraient s'améliorer en fin de semaine, mais personne ne peut dire quand le trafic aérien retournera à la normale.

A. J.

AUTRICHE

M. Kurt Waldheim est « un mensonge vivant »

selon un ancien secrétaire général adjoint de l'ONU

Le président autrichien, M. Kurt Waldheim, a chargé ses collaborateurs de demander au département d'Etat à Washington une copie du rapport rédigé sur lui par les services de renseignement américains le 26 avril 1945. Ce dossier, dont l'existence avait été confirmée dans une lettre de la CIA au Congrès juif mondial (CJF), le 9 juin dernier, pourrait signifier, selon la presse des Etats-Unis, que les services secrets américains – à l'époque l'OSS, l'Office des services stratégiques – avaient pris contact avec M. Waldheim à la fin de la guerre et tenté éventuellement de le recruter.

A Vienne, M. Gerold Christian, porte-parole du président, a déclaré que ces assertions étaient *« fausses et inventées »*. Il a ajouté que, selon des informations recueillies par des diplomates autrichiens à Washington, la CIA ne disposerait pas d'un *« dossier Waldheim »* mais seulement d'un document où figure le nom de l'ancien secrétaire général de l'ONU.

Par ailleurs, un ancien diplomate britannique, sir Brian Urquhart, affirme dans ses Mémoires parues le 22 octobre à Londres, qu'*« il est maintenant clair que M. Waldheim a menti pendant près de quarante ans sur ses activités pendant la guerre, croyant sans doute que la vérité entraverait sa recherche acharnée d'une fonction politique élevée »*.

Sir Brian, qui entra à l'ONU en 1945 et fut secrétaire général adjoint de l'Organisation de 1974 à 1986, ajoute dans son livre intitulé *A Life in Peace and War*, que M. Waldheim apparaît *« comme un mensonge vivant »* et qu'il cause *« un tort immense, non seulement à son pays mais aussi aux Nations unies et à ceux qui ont consacré, voire sacrifié leur vie à cette institution »*.

Sir Brian Urquhart, qui est âgé de soixante-huit ans, reproche aussi aux grandes puissances d'avoir nommé une personnalité *« médiocre »* à la tête de l'ONU, tout en reconnaissant que M. Waldheim avait fait preuve à son poste de détermination et même de courage en certaines occasions. Mais, conclut-il, *« les qualités de hauteur de vue, d'intégrité et de leadership, dont l'Organisation avait désespérément besoin, lui faisaient défaut »*. – *(AFP-Reuter.)*

ODOUL AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas-75019 Paris

PUBLICATION JUDICIAIRE

DÉCLARATION D'ABSENCE

de M. Jacques CORNU, né le 15-12-1931 à JOIGNY, (Yonne), dernier domicile connu 132, Route de la Seine à Boulogne-Billancourt qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis plus de 20 ans. – Requête présentée au Tribunal de Grande Instance de CHATEAUROUX par André-Gabriel CORNU, 29, rue de Reblay à SAINTE-LIZAIGNE – 36260 REUILLY.
Publicité ordonnée par jugement avant dire droit du 21-7-87 – Pour extrait visé par le ministère public.
Signé : Yves DANIEL



Le grand rendez-vous de la fourrure.

FOURRURES GEORGE V
La plus importante collection de VISONS Black Diamond, Blackglama, Saga, Emba. ZIBELINE de Russie, CHINCHILLA, LYNX, CASTOR...
FOURRURES GROSVENOR (CANADA)
FOURRURES GEORGE V Diffusion

MANTEAUX

VISON dark	18 750F	MARMOTTE	21850F	LOUP	17450F
VISON pastel	28750F			OPOSSUM	11 850F

VESTES

VISON dark	15750F	RENARD shadow	14250F	LOUP	13650F

BOUTIQUES soldes-fourrures permanents

MANTEAUX

	VALEUR*	SOLDÉS		*VALEUR	SOLDÉS
CASTOR col Marmotte	~~11750F~~	6250F	ZORINOS pleine peau	~~7450F~~	3850F
RAGONDIN col Renard		6750F	VISON morceau		6850F

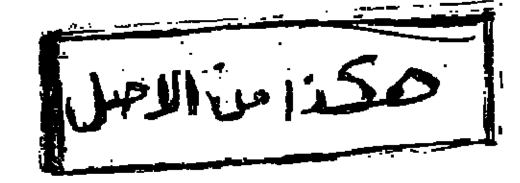
VESTES

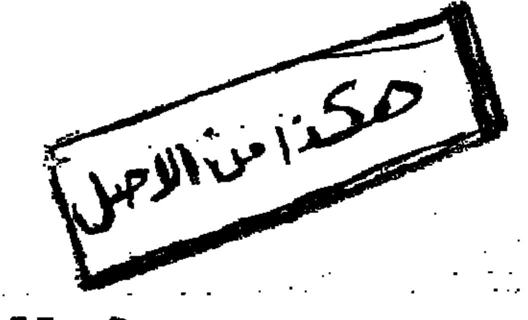
	*VALEUR	SOLDÉS		*VALEUR	SOLDÉS
ASTRAKAN	~~4900F~~	2650F	OPOSSUM	~~6950F~~	3150F
MOUTON reversible	~~3400F~~	1700F	RAT d'Amérique		7450F

PELISSE intérieur flanc de marmotte, col marmotte 2750F
*valeur de référence

40, Avenue George V. PARIS 8e

UNIVERSAL PUBLICITÉ





Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

COOPÉRATION : deux incidents

Les députés ont adopté, le jeudi 22 octobre, le budget de la coopération. Les élus de la majorité ont voté pour les crédits du ministère de M. Michel Aurillac ; ceux de la gauche se sont prononcés contre ; les députés du FN se sont abstenus. Les crédits pour 1988 s'élèvent à 6566,1 millions de francs, soit 0,55 % du budget général de la nation. Ils enregistrent une progression de 8,1 % par rapport à 1987.

Pour le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, l'augmentation *« exceptionnelle »* de son budget *« correspond à la vision généreuse et ouverte »* du gouvernement à l'égard des pays en voie de développement et, tout particulièrement, de ceux *« avec qui la France a des liens traditionnels (...). La politique de coopération est l'une des lignes-forces de notre politique étrangère »*, a-t-il ajouté.

Le ministre n'a pas manqué, d'autre part, d'évoquer incidemment l'affaire du Carrefour du développement, en citant des extraits du rapport de la Cour des comptes, qui évoquait les erreurs de gestion de son prédécesseur, M. Christian Nucci. *« Je suis fier d'avoir remis de l'ordre dans la gestion du ministère de la coopération »*, a lancé le ministre en direction des bancs socialistes. M. André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence) s'est alors étonné que la majorité n'ait pas accepté de joindre ce rapport à la proposition de résolution tendant à faire comparaître M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice, lors de son vote à l'Assemblée nationale.

Un autre incident devait également opposer le ministre de la coopération aux élus socialistes, cette fois-ci à propos du plan Guillaume en faveur des pays en voie de développement. M. Aurillac a reproché au précédent gouvernement socialiste d'avoir privilégié l'aide alimentaire plutôt que l'assistance au développement. *« Notre objectif est d'aider l'Afrique à parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Il n'est pas acceptable de maintenir le tiers-monde en situation d'assistance. »* *« C'est ce que fait le plan Guillaume »*, entend-on sur les bancs socialistes. *« Pas du tout. Les chefs d'Etat ont accueilli favorablement le plan du ministre de l'agriculture (...). Vous, vous voulez tuer les agricultures africaines »*, a accusé M. Aurillac.

« Ce budget ne répond ni à nos espérances ni aux nécessités du moment », a répliqué M. Alain Vivien (PS, Seine-et-Marne), en s'en prenant à ceux qui estiment aujourd'hui *« de bon ton de condamner les tiers-mondistes »*, en se fondant sur quelques excès. Le rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, M. Guy Vadepied (PS, Oise), lui a fait écho, en affirmant que la situation du tiers-monde se dégrade, notamment sous l'effet de l'accroissement de la désertification du Sahel et de la progression du SIDA.

Qualifiant ce budget de *« désenchantement »*, le rapporteur a regretté la suppression de certains programmes d'aide. M. Aurillac a admis *« la crise structurelle grave »* que traverse l'Afrique subsaharienne, en ajoutant que la France apportait *« une contribution essentielle à l'éveil du continent africain »*.

Le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Jacques Sourdille (RPR, Ardennes), a insisté sur le fait que les concours financiers et le fonds d'aide et de coopération constituaient les deux lignes-forces de ce budget. Il a, en outre, attiré l'attention du ministre sur l'indispensable amélioration de la coordination des aides bilatérales françaises et multilatérales internationales, grâce à une présence plus efficace dans les organisations internationales.

PIERRE SERVENT.

ANCIENS COMBATTANTS : un nouveau contentieux ?

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 22 octobre, le budget des anciens combattants. D'un montant total de 26921,7 millions de francs, ces crédits marquent un recul de 0,98 % et représentent 2,24 % du budget général de la nation. La majorité a voté pour, la gauche et le Front national contre.

Cette année, pour la première fois, l'hémicycle n'a pas résonné de l'évocation traditionnelle du fameux *« rattrapage du rapport Constant »*, revendication du monde des anciens combattants pour un alignement de sa retraite sur le traitement de certaines catégories de la fonction publique. Le « rapport Constant » a été totalement rattrapé l'année dernière.

Pour autant, sur les bancs de la gauche et de l'extrême droite, les critiques n'ont pas été comptées au secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Georges Fontès.

Son prédécesseur, M. Jean Laurain (PS, Moselle), s'est interrogé sur le point de savoir si *« le nouveau décrochage par rapport aux traitements de la fonction publique n'ouvrait pas la voie à un nouveau contentieux »*.

L'ancien secrétaire d'Etat socialiste a toutefois reconnu que ce budget contenait trois mesures positives, même si bien des choses n'allaient pas dans le bon sens : la proportionnalité effective des pensions de 10 % à 80 %, la levée des forclusions opposées jusqu'alors aux anciens harkis pour leurs demandes d'allocations viagères et la revalorisation des pensions des ressortissants africains et malgaches.

« Ce budget est mauvais ! », a tranché, pour sa part, M. Porteu de la Morandière (FN, Pas-de-Calais).

Ancien responsable d'une association d'anciens combattants, il a estimé que ce budget *« passe à côté des vrais problèmes »* et il a également reproché à M. Fontès d'avoir utilisé ses fonctions pour *« calomnier »* M. Le Pen après ses déclarations sur le *« détail »* des chambres à gaz.

« Fidélité et progrès » : M. Fontès a assuré s'inspirer de ce double principe en présentant son budget. Il a insisté sur les progrès multiples qu'il permettrait même s'il restait encore des choses à faire, notamment pour *« la troisième génération du feu »* (combattants d'Indochine et d'AFN) et pour les veuves et ascendants de combattants. *« Ce budget était ce que l'on pouvait faire de mieux dans la conjoncture actuelle »*, a affirmé le secrétaire d'Etat.

Les prisonniers du vietminh

Le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), a, de son côté, souligné tout particulièrement l'ampleur du programme de rénovation des nécropoles et cimetières militaires ainsi que celui concernant le rapatriement des corps des soldats français tombés au Vietnam.

Comme M. Guy Herlory (FN, Moselle), le général Bigeard (UDF, Moselle), a demandé que les droits des anciens prisonniers du Vietminh soient pris en compte dans l'avenir. *« Ils ont, en effet, souffert autant que dans des camps nazis, sur dix mille soldats prisonniers à Dien-Bien-Phu, huit mille sont morts des conditions de leur détention »*, a rappelé le député UDF.

P. S.

COMMERCE, ARTISANAT ET SERVICES : attention, libéralisme !

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 22 octobre, les crédits du ministère du commerce, de l'artisanat et des services. D'un montant de 617,1 millions de francs, ils sont en diminution de 4,01 % par rapport au budget de 1987 et représentent 0,05 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat.

Les députés du RPR et de l'UDF les ont approuvés, ceux du PS et du PC ont voté contre ; ceux du Front national se sont abstenus.

Attention, libéralisme ! De gauche à droite, c'est presque un même cri : le commerce, l'artisanat et les services peuvent pâtir de trop de liberté économique. Même M. Jean-Paul Charrié (RPR, Loiret), rapporteur de la commission de la production, l'a dit : *« Le libéralisme ne peut être la loi du plus fort écrasant les plus faibles. »* Il faut *« des nouvelles règles du jeu »*, car, sans cela, les grandes surfaces continueront à dominer le petit commerce. L'ordonnance du 1er décembre 1986, qui a rétabli la liberté des prix, a fixé des limites, mais elles apparaissent insuffisantes, même aux yeux des élus de la majorité, qui demandent tous qu'elles soient *« perfectionnées »*, pour lutter, comme le dit M. Alain Chastagnol (RPR, Lot), contre *« la revente à perte, les soldes excessifs, la publicité comparative, le para-commercialisme »* et pour *« réduire l'écart entre les prix pratiqués dans les grandes surfaces et ceux pratiqués dans les commerces de proximité »*.

Modifier les règles du jeu n'est même pas suffisant. Pourtant, tous les élus se plaignent de la désertification du milieu rural, en expliquant, comme M. Pierre Micaux (UDF, Aube) : *« Aménager le territoire, ce n'est pas seulement construire des routes ; cela implique de ne pas détruire la vie locale. »* Or, *« souvent âgés, les petits commerçants ruraux risquent de ne pas trouver de successeurs ; quant aux artisans, pourquoi demeureraient-ils à des endroits où la clientèle leur fait défaut ? »*

Pour enrayer *« cet exode »*, il faut des aides spécifiques. Mais avec quel argent ? M. Jean-Louis Dumont (PS, Meuse), rapporteur de la commission des finances, a fait remarquer que les crédits pour les *« zones sensibles »* diminuaient de 18 %, alors que le nouveau fonds d'aménagement des structures artisanales n'était pas aussi doté que l'avait annoncé le ministre du commerce. M. Jean-Pierre Destrade (PS, Pyrénées-Atlantiques) a même calculé que les crédits pour l'artisanat avaient diminué de 4,5 %, de 1986 à 1988, alors qu'ils avaient augmenté de 9,3 % de 1981 à 1986. Or, a-t-il affirmé, *« on ne fait pas de bonne politique, ni même de politique tout court, sans budget conséquent »*.

L'allégement des charges

Opinion que ne partage pas du tout M. Georges Chavannes, ministre délégué au commerce, à l'artisanat et aux services. D'abord parce que la baisse de ces crédits est due à une diminution des besoins en bonifications de prêts, alors que, *« si l'on considère la partie du budget consacrée aux actions, on peut constater une légère progression, de 1,5 % »*. Ensuite, parce que les entreprises ont, dit-il, surtout besoin de voir leurs charges allégées, ce qu'organise le projet de loi de finances : *« La suppression des aides est le corollaire de l'allégement des charges. »*

Ceux qui bénéficiaient de celles-ci vont-ils profiter de celles-là ? Non, répond M. Jean Reyssier (PC, Marne). *« Ces cadeaux que vous évoquez intéressent bien peu les commerçants indépendants et la grande majorité des artisans. »* Surtout, *« le recul de la réglementation, au profit de la concurrence »*, dont se félicite le ministre, est-il suffisant pour aider les petits commerçants et les artisans — cible électorale choyée par les uns et par les autres ? Non, peut-on penser, à entendre la plupart des orateurs, même si aucun n'a eu les accents révolutionnaires de M. Pierre Descaves (FN, Oise) : *« La résistance s'organise et, demain, c'est toute une classe sociale qui sera en révolte ouverte contre le pouvoir des fonctionnaires, dirigé par des énarques ignorant tout de la réalité (...). Quant à moi, si je ne pouvais plus me faire ici leur porte-parole, vous me retrouveriez à leur tête lorsqu'ils iront vous demander des comptes ! »*

L'extrême droite d'aujourd'hui n'a pas oublié ses antécédents poujadistes.

THIERRY BRÉHIER.

COMMENT ROULER EN RENAULT SUPERCINQ FIVE* POUR 551 F PAR MOIS ?

Mr. FINANCEMENT REPOND :
L.O.A. SUR 60 MOIS.

Moyennant un versement initial de 17 549 F
(dont 10 968 F de 1er loyer majoré et 6 581 F de dépôt
de garantie égal à l'option d'achat finale)
et 59 loyers de 551 F.
Coût total en cas d'acquisition 50 058 F.
Offre valable jusqu'au 31/12/87 sur toute la gamme VP
sous réserve d'acceptation du dossier par Renault Bail
S.A. au capital de F 150 000 000. 51-53, Champs-Elysées,
75008 Paris. RCS Paris B702002221.

*Renault Supercinq Five 3 portes.

Pour en savoir plus,
contactez Mr. FINANCEMENT
chez votre concessionnaire RENAULT
ou téléphonez gratuitement au

05.25.25.25

Modèle présenté Renault Supercinq GTX 3 portes
Prix clefs en mains au 17/09/87 : 67 200 F
Option jantes alu : 1 574,40 F.

Mr. FINANCEMENT, LE 1er SERVICE RENAULT.

Politique

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs adoptent le projet de loi d'amélioration de la décentralisation

Le Sénat a adopté en première lecture, dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 octobre, le projet de loi d'amélioration de la décentralisation pour lequel le gouvernement a déclaré l'urgence. Le texte modifié a été approuvé par 226 voix contre 79 (PS et PC), 11 sénateurs de la Gauche démocratique s'abstenant.

La réforme du contrôle financier exercé par les chambres régionales des comptes sur les collectivités locales constituait, aux yeux des sénateurs, l'aspect le plus important du projet de loi.

En effet, l'affaire avait été bien mal engagée : les représentants des chambres régionales des comptes que la commission des lois voulaient « auditionner » n'ont pas accepté ce qu'ils considéraient comme une entorse à la séparation des pouvoirs. En l'absence de ce dialogue-là, l'association des magistrats des chambres régionales des comptes a adressé une lettre datée du 14 octobre à *tous les sénateurs* pour faire part des inquiétudes que leur inspiraient et le projet et les amendements de la commission des lois. En retirant au juge financier *« la vérification des comptes des trente-deux mille communes de moins de deux mille habitants et de leurs établissements publics* [soit 90 % des comptes], *pour confier cette tâche, comme au temps de la tutelle financière, aux trésoriers-payeurs généraux, fonctionnaires dépendant hiérarchiquement du ministre des finances »*, les initiatives gouvernementales et *sénatoriales portent* atteinte, selon l'association, *« au principe selon lequel il n'y a pas de pouvoir sans contrôle et* [mettent] *en cause l'équilibre des institutions républicaines nées de la décentralisation »*.

Non seulement pour eux une telle réforme est *« prématurée »*, mais elle ne peut échapper au *« reproche d'improvisation »*. En tout état de cause, son adoption serait *« une perte pour la démocratie »*.

L'argumentaire des membres des chambres régionales des comptes n'a guère ébranlé les convictions de la plupart des sénateurs. A gauche, socialistes et communistes ont dénoncé ce pas en arrière, ce retour à une tutelle de l'administration. Dans la majorité, M. Jacques Oudin (RPR, Vendée), ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, s'est trouvé bien isolé dans la défense d'une institution qui, selon lui, n'avait besoin que de voir améliorer son fonctionnement.

M. Yves Galland, *ministre délégué des collectivités locales*, s'était défendu de présenter un projet *« fourre-tout »*. Cela lui avait permis de s'opposer à des demandes aussi diverses que variées des sénateurs. Toutefois, il a de lui-même dérogé à ses intentions en présentant un amendement qui, touchant à la fonction publique territoriale, relève de 0,75 % à 0,80 % le taux plafond des cotisations aux centres de gestion. Il a aussi proposé, avec succès, une refonte de la législation sur la taxe de séjour.

Le Sénat a connu au cours de la nuit un rare et court moment d'unanimité avec le vote d'un amende*ment cosigné par des sénateurs de* tous les groupes. Il s'agit de repousser du 1er janvier 1988 au 1er janvier 1990 le délai accordé dans la loi sur la pêche aux propriétaires de plans d'eau pour déclarer leurs droits, les autorisations et les concessions qui concernent ces plans d'eau.

A. Ch.

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS contre les élections régionales

Le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, a réaffirmé, le jeudi 22 octobre, à Paris, au cours d'une conférence de presse, la volonté du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie de boycotter les futures élections régionales dont l'organisation devrait en principe consacrer le nouveau statut du territoire préparé par le ministre des DOM-TOM.

« La stratégie de non-violence que nous avons suivie avant le référendum du 13 septembre n'a pas tout à fait été comprise par le peuple canaque qu'elle a un peu démobilisé, a-t-il déclaré. *Elle a été interprétée comme une faiblesse. Maintenant nous avons décidé de ne pas laisser se dérouler les nouvelles élections régionales annoncées par le gouvernement. Il ne s'agit pas de se lancer dans le même mouvement qu'en 1984 mais le jour du scrutin nous serons là pour empêcher ces élections. Dans la logique du gouvernement, il n'y aura pas d'autre solution que de nous mettre tous en prison. »*

● **Le nouveau « Trombinoscope » est arrivé.** — La septième édition du *Trombinoscope du Parlement et du gouvernement* vient d'être publiée. Ce volume de sept cents pages se compose de brèves notices biographiques des parlementaires des deux Assemblées, des membres du gouvernement et des collaborateurs des cabinets ministériels, accompagnées de leurs photographies. M. Félix Colin, rédacteur en chef, a l'intention de mettre prochainement le *Trombinoscope* sur minitel.

Le Trombinoscope, 286, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. 300 francs.

Les émules de M. Le Pen à Bruxelles

« Belgique, mon pays, pour combien de temps encore... ? »

BRUXELLES
de notre correspondant

« Divers. Créons parti sérieux pour lutter contre trop-plein d'étrangers. Si inter. contacter T. Hermann. » La petite annonce était insérée, le 23 décembre 1986, dans un journal entre la vente d'une maison *« avec grenier et jardin »* et la recherche d'une *« femelle Saint-Bernard pour un mâle avec pedigree »*. Pas de quoi réveiller cette calme petite ville du Hainaut, célèbre pour sa magnifique cathédrale, à quelques kilomètres de Lille. La récidive, à l'automne 1987, inquiéta quelques journalistes : *« Appel aux sympathisants de Jean-Marie Le Pen, Front national. Contact pour former le parti politique identique en Belgique, écrire ECR, Bur. journal réf. 38.793. »* Le 19 septembre, interrogé par la télévision locale, M. Hermann annonçait qu'il dirigerait une liste du FN aux élections communales d'octobre 1988. Entre-temps, cet homme, qui dit avoir reçu des dizaines de réponses à ses petites annonces, avait rencontré le président du Front national *créé en 1985 à l'échelle de la* Belgique par Daniel Ferret, un médecin de quarante-trois ans, qui jouit de la double nationalité française et belge.

« Colonisation » de Bruxelles

Employé à la caisse d'épargne de Tournai, M. Hermann, qui avait milité un temps au sein du Parti libéral belge, au pouvoir jusqu'à la crise récente avec les sociaux-chrétiens, avait déjà été interpellé à plusieurs reprises pour avoir apposé sur la fenêtre de son domicile des affiches incitant au racisme et à la xénophobie. S'il se déclare *« opposé à Pétain »*, il n'en a pas moins recouvert les murs de son appartement d'affiches à la gloire des volontaires belges sur le front de l'Est ou stigmatisant *« le général juif qui vous parle de Londres »*.

Espoir numéro un du docteur Ferret et de M. Hermann : voir enfin se produire en Belgique un *« effet Dreux »* qui permettrait à l'extrême droite belge de sortir de son anonymat électoral.

Les thèmes de ce Front national belge sont exactement les mêmes que ceux du grand frère français : immigration, sécurité, SIDA... *« Belgique, mon pays pour combien de temps encore ? »* devrait être le slogan-choc à la prochaine campagne électorale, qui *empruntera* malgré tout au folklore belge : le gentil Manneken-Pis sera, sur les affiches, affublé d'une ghandoura, d'une chéchia, pour montrer la *« colonisation »* de Bruxelles. S'ils sont intarissables sur les immigrés, les responsables du FN belge sont, en revanche, plus vagues en ce qui concerne la politique de leur pays. Royalistes — *« Nous n'avons eu que de bons rois »*. Unitaristes, ils considèrent que *« les problèmes linguistiques sont de faux problèmes créés de toutes pièces par les hommes politiques »*.

Le docteur Perret ne serait pas *« choqué »* par l'abolition des règles fédérales, qui pourrait, par exemple, conduire à la constitution d'un gouvernement entièrement composé de Flamands, compte tenu de la supériorité démographique du nord du pays. Pas suffisant malgré tout pour que le Front national voie son audience s'étendre en Flandre où il existe un fort courant d'extrême droite, mais fondé sur la défense de l'identité régionale. *« Quand je pense*, s'indigne le docteur Ferret, *que certains nationalistes flamands préfèrent une Europe néerlandophone à un Wallon qui parle français ! »* Ne craint-il pas que son parti n'apparaisse uniquement comme une simple succursale du Front national français ? *« Il faut se servir de la locomotive Le Pen*, répond-il. *Nous sommes tout à fait autonomes, mais Jean-Marie Le Pen passe bien plus souvent que moi à la télé, alors, il faut l'utiliser. »*

Las ! le docteur Ferret n'est pas le seul à tenir ce raisonnement. Voilà maintenant que de nombreux groupes belges d'extrême droite se battent pour se montrer les plus fidèles dépositaires de la pensée du maître. *« Je suis au regret de devoir constater que vous vous réclamez de Jean-Marie Le Pen avec des intentions purement électoralistes »*, écrivait ainsi un membre du Front national à un responsable du Parti des forces nouvelles. *« Je vous accuse de récupérer une flamme que vous ne méritez pas »*, et de poursuivre : *« Je ne vous autorise pas à traiter le Front national de particule prétendant avoir reçu la révélation lepéniste. »* Avant de porter l'estocade : *« Où étiez-vous le jour du défilé de Jeanne d'Arc, le 10 mai dernier ? Certainement pas comme nous, défilant devant Jean-Marie Le Pen, fiers de représenter la Belgique unie, nationale et européenne »*. Un militant se souvient d'une visite de M. Le Pen au siège de son groupe *« alors qu'il était totalement inconnu »* ; un autre évoque avec des larmes dans la voix le temps où le président du Front national était « gueule noire » dans les mines du Limbourg. Un troisième annonce qu'il « aura » M. Le Pen pour un dîner-débat à Bruxelles dans le courant de décembre.

« Détail : partie d'un tout »

En 1985 déjà, M. Roger Nols, le maire de Schaerbeek, une des communes de l'agglomération de Bruxelles, qui avait été le premier à ce niveau à prendre des positions violemment hostiles à l'immigration, avait invité M. Le Pen pour une grande manifestation. Devant le tollé soulevé par cette visite, il avait tenté de décommander le chef de file du Front national. *« Je viendrai*, avait répondu ce dernier, *ne serait-ce que pour les trente Belges qui ont encore des couilles au cul. »* Aujourd'hui, M. Nols a pris ses distances par rapport à M. Le Pen, notamment après les fameuses déclarations concernant les chambres à gaz et l'holocauste.

Le « détail » ne gêne pas, en revanche, M. Ferret, qui se sert du Littré : *« Détail : partie d'un tout. »* Et d'une règle à calcul pour « assumer » les propos de son maître à penser : six millions de juifs, cent soixante-dix millions de victimes du stalinisme, quatre millions de petits Français assassinés par la loi Veil. *« Pas un mot à changer à ce que Le Pen a dit*, déclare, pour sa part, M. Daniel Gibson, responsable du Parti des forces nouvelles. *La querelle d'historiens n'enlève rien aux souffrances des juifs et de tous les Européens morts pendant la guerre ; les livres de Faurisson apparaissent solides. »*

Quel score l'extrême droite peut-elle réaliser aux prochaines élections ? La plupart des extrémistes ne croient pas à une véritable émergence, du fait notamment de la force des familles politiques traditionnelles qui vont sonner le rappel de tous leurs adhérents pour empêcher des intrus de prendre une place sur un échiquier politique déjà fort encombré. Ainsi, les sociaux-chrétiens, tout-puissants en Flandre, occupent-ils une partie du terrain de l'extrême droite, en défendant, sur l'avortement par exemple, des thèses fortement conservatrices. De leur côté, les libéraux ne cessent de caresser dans le sens du poil un électorat volontiers poujadiste de petits commerçants, tandis que les socialistes ont bien l'intention d'aborder le thème de l'immigration au cours des prochaines campagnes électorales. La voie est donc étroite. D'autant plus étroite que la crise politique qui s'est ouverte en Belgique pourrait avancer la date des élections et empêcher le Front national de mieux s'organiser.

Le mot de la fin restera au docteur Ferret, s'insurgeant, apparemment sans rire : *« Comment, moi, national-socialiste ? Mais j'ai toujours détesté les socialistes. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Publicité)

INTERNATIONALE DE LA RÉSISTANCE

102, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS

APPEL

En signant l'accord du Guatemala, les sandinistes ont pris l'engagement de démocratiser le Nicaragua.

Malheureusement, l'histoire des relations entre le monde démocratique et les gouvernements communistes abonde en exemples : les gouvernements communistes n'ont jamais respecté leurs engagements.

Malgré cela, nous sommes toutefois prêts à considérer l'accord du Guatemala comme la dernière possibilité pour les sandinistes de conquérir le respect des partisans des libertés démocratiques dans le monde entier.

Pour cela, le gouvernement sandiniste doit remplir **intégralement** les engagements pris suivant l'accord du Guatemala. Il doit, **pour toujours,** renoncer à tromper l'opinion publique mondiale et en finir, une fois pour toutes, avec la politique de répression caractérisant sa conduite depuis le moment de sa prise de pouvoir *(révolution de 1979)*. Il doit également normaliser ses relations avec tous les pays démocratiques.

La communauté démocratique mondiale suit avec inquiétude et espoir, quoique faible, la situation au Nicaragua.

AUTRICHE
Andreas Khöl *(directeur de l'Académie Politique de OvP, membre du Parlement)* ; Simon Wiesenthal *(président du Centre de Documentation sur les Juifs persécutés par le régime nazi)*.

BELGIQUE
Général Robert Close *(sénateur)* ; Albert Guerisse *(président de l'Union de la Résistance et Déportation)* ; Dr. Joseph Luns *(ancien secrétaire général de l'O.T.A.N.)* ; Von Mach *(Résistant, ancien fonctionnaire européen)* ; Antony de Méeus *(rédacteur en chef des « Cahiers du Samizdat »)*.

ESPAGNE
Xavier Domingo *(journaliste, écrivain)* ; Fernando Sanchez-Drago *(journaliste, écrivain)* ; José Maria Gironella *(écrivain)* ; Alberto Miguez *(journaliste)* ; Pedro Paramo *(journaliste)* ; Armando Valladarès.

FRANCE
Tsenko Barev *(président du Mouvement de libération bulgare)* ; Léon Boutbien *(président de l'Union internationale de la Résistance et de la Déportation)* ; Jean-Marie Daillet *(vice-président du CDS)* ; Général Delaunay ; Dominique Desanti *(écrivain)* ; Jean-Toussaint Desanti *(professeur, philosophe)* ; Monique Garnier-Lançon *(vice-présidente de l'EJS)* ; Marek Halter *(écrivain)* ; Eugène Ionesco *(dramaturge, académicien)* ; Robert Jaulin *(ethnologue)* ; Edouard Kuznetsov ; Armand Maloumian ; Vladimir Maximov ; Jacques Miquel *(avocat)*.

GRANDE-BRETAGNE
Lord Nicolas Bethell *(membre du Parlement européen)* ; Vladimir Bukovski ; Robert Conquest *(historien)* ; Brian Croizier *(journaliste)* ; Melvin Lasky *(écrivain, journaliste, rédacteur en chef de « Encounter »)* ; Jeffrey Stuart Smith *(directeur de l'Institut des Investigations politiques)*.

ITALIE
Renato Mieli *(politologue, grand reporter politique)* ; Luciano Pellicani *(directeur de la revue socialiste « Mondo Operaio »)* ; Flamino Picoli *(président de l'Internationale des Chrétiens démocrates, président du Comité des Affaires étrangères du Parlement italien)* ; Gioacchino Santanche *(Institut international de sociologie)* ; Domenico Settembrini *(professeur à l'Université de Pise, écrivain)* ; Antonio Stango *(Parti radical)*.

LUXEMBOURG
Marcelle Lentz-Cornette *(député au Parlement européen)*.

NORVÈGE
Frank Bjerkholt *(journaliste, chef de service pour les affaires étrangères au « Morgenbladet »)* ; Tore Stubberud *(écrivain, journaliste, éditeur)*.

R.F.A.
Dr. Norbert Blüm *(ministre du travail)* ; Hainer Geissler *(secrétaire général au Parti démocrate-chrétien)* ; Prof. Dr. Bruno Heck *(président de la Fondation Konrad Adenauer)* ; Nikolaus Lobkowicz *(recteur de l'Université catholique d'Eichstätt)* ; Gerhard Loewenthal *(rédacteur au ZDF)* ; Erwin Scheuch *(professeur de sociologie à l'Université de Cologne)* ; Graf Ludwig Franz Stauffenberg *(membre du Parlement européen)*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Baudouin : Cinq cents ou plus ?

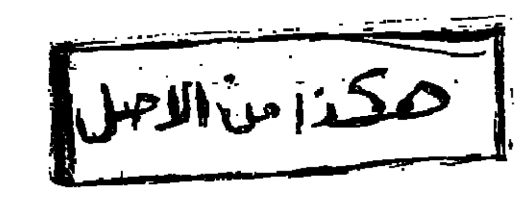
M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a déclaré jeudi 22 octobre : *« Contrairement à certains propos, aucune décision gouvernementale n'a été prise »* concernant l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi organique étendant aux membres des conseils régionaux et à ceux du Conseil supérieur des Français de l'étranger la possibilité de parrainer les candidats à l'élection présidentielle. Il a rappelé que cette proposition de loi avait été adoptée par le Sénat le 19 mai dernier par 302 voix et 15 abstentions (communistes), aucun sénateur ne votant contre. M. Baudouin a ajouté : *« Si le collège des parrains est accru, il faudra sans doute hausser la barre des cinq cents signatures aujourd'hui exigées. Le gouvernement étudie le problème sous ses aspects techniques et politiques. »*

M. Le Pen : satisfait

M. Jean-Marie Le Pen a accueilli avec *« satisfaction »* l'éventualité d'un accroissement du collège des parrains des candidats à l'élection présidentielle. Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré, le jeudi 22 octobre : *« Je crois que les tests électoraux hebdomadaires que constituent les élections partielles ont convaincu le gouvernement qu'il était sur une mauvaise voie. Le gouvernement s'est aperçu que la persécution systématique du Front national l'acculait à une situation absurde et sévèrement jugée par le corps électoral. »*

M. Léotard : attention !

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a déclaré, vendredi 23 octobre, au micro de RTL, qu'il convenait de *« faire attention »* en matière d'extension du nombre des parrains à l'élection présidentielle. Evoquant un *« vrai risque »*, le secrétaire général du Parti républicain a ajouté : *« Le Pen, lui, passera, je l'espère en tout cas. Mais, on a vu dans le passé des candidats fantaisistes qui voulaient utiliser ce moment où tous les médias se tendent vers vous pour s'exprimer alors qu'ils ne sont pas très crédibles parce qu'ils n'ont pas soutien de l'opinion. »*





Politique

M. Mitterrand au Forum de « l'Expansion »

Défense et illustration du rôle de l'Etat

Le président de la République était, le jeudi 22 octobre, l'invité du Forum de *l'Expansion*, qui fêtait les vingt ans du magazine *(lire également page 27)*.

Conteur fidèle de sa propre légende, M. François Mitterrand s'est, modestement présenté comme celui qui est d'abord à l'Elysée pour *« essayer de donner quelques conseils, avec prudence, avec sagesse, en excluant le système »*. *« Le sentiment de l'absolu,* a-t-il ajouté en souriant, *appliqué à la métaphysique, ce n'est déjà pas facile. Alors appliqué au reste ! »*

En fait de conseils, le chef de l'Etat a saisi l'occasion pour se livrer, à mots à peine couverts, à une sévère critique du libéralisme économique, critique complétée par une défense appuyée du rôle de l'Etat.

Bien qu'il n'ait, à aucun moment, mis en cause le gouvernement et sa politique (il a même rendu un discret hommage à M. Pierre Méhaignerie), les oreilles de bien des ministres ont dû siffler, quand M. Mitterrand a entamé ce morceau de bravoure, dans un propos conclusif intitulé tout simplement *« Vous et l'Etat »*.

Le président a affirmé à ses auditeurs, cadres et chefs d'entreprise, qu'il aurait aimé les entendre, eux, lui donner leur point de vue là-dessus. A défaut, il a donné le sien, sous forme d'un pilonnage intense des positions adverses, sans jamais se départir de son ton débonnaire. On peut même se demander s'il ne s'est pas franchement payé la tête de M. Edouard Balladur — qui vient de publier un livre sous le titre *Je crois plus en l'homme qu'en l'Etat* — lorsqu'il a lancé : *« Je sais bien que l'Etat s'occupait trop. Mais on pourrait faire attention à ce que l'Etat dise un jour :* « Vous ne m'intéressez plus ». *Vous savez bien que dans les grandes bourrasques, récentes, l'intervention de la puissance publique peut se révéler bien utile. »*

M. Mitterrand a poursuivi : *« Nous venons de vivre une grande difficulté ; j'espère qu'elle s'apaisera ; mon premier réflexe a été (...) de penser avec inquiétude aux actionnaires. Il ne faut pas d'abord songer à tirer avantage des opinions qu'on exprime ; il faut d'abord penser que les petits actionnaires sont des gens qui souvent vivent difficilement, qui n'ont pas tellement d'argent à disperser ici ou là, qui ont vécu un grand moment d'angoisse et qui n'en sont pas tout à fait tirés. Il faut les aider, les comprendre (...). Si, demain, la puissance publique, les puissances publiques au sein du système international, se désintéressent des entrepreneurs et disent :* « C'est votre affaire, débrouillez-vous... pour les bons cela marchera, pour les mauvais cela cassera et, après tout, cela ne me regarde pas... » *Cela nous regarde, à condition de ne pas succomber à la tentation de toujours vouloir enfermer dans un système réglementé ce qui relève de l'imagination, de la création et de l'initiative. Et que personne ne jette la pierre ; les sociétés traditionnelles d'avant 1981 étaient essentiellement dirigistes (...).*

« Evitons qu'à l'avenir l'incompréhension s'empare des acteurs de la pièce que je commente ; les entrepreneurs sont indispensables à la France ; les entreprises doivent être considérées comme un tout ; les travailleurs de ces entreprises ont droit au partage dans tous les domaines de leurs compétences et dans tous les domaines du profit acquis par le travail commun (...). Que l'on s'entraide ; que les moyens détenus par la puissance publique permettent de traverser les mauvaises passes. »

Bien entendu, comme l'a dit M. Mitterrand, il ne s'agissait pas — tout le monde l'aura compris — d'une *« diatribe politique »*.. Au demeurant, le président savait *« très bien à qui* [il] *s'adresse »* et n'était pas sûr *« que la nuit suffirait »* pour convaincre son auditoire de chefs d'entreprise auxquels il avait demandé, auparavant, une politique *« hardiment sociale »*. Beaux joueurs, en tout cas, les invités de *l'Expansion*, qui avaient accueilli le président debout pour la plupart, et avec des applaudissements un peu plus que polis, ont pris congé en applaudissant, cette fois, presque chaleureusement.

J.-L. A.

« Le Cœur à l'ouvrage », de Michel Rocard

Voyage en classe politique

« L'identité est une trajectoire » : cette phrase du philosophe Michel Foucault ouvre le livre de Michel Rocard. *Le Cœur à l'ouvrage* est d'abord destiné à rappeler quelle trajectoire fonde l'identité du candidat Rocard, tout entier tourné vers l'échéance présidentielle *(« cette ambition m'habite »)*.

Ce livre permet aussi au citoyen Rocard *(« elle ne me dévore pas »)* de bien vérifier que cette identité se suffit désormais à elle-même, quelle que puisse être, au fond, la fin de la trajectoire.

En fait il y a trois livres en un :

— *« la trace »* est consacrée à l'histoire intellectuelle de sa famille, la *« deuxième gauche »* ou, pour ses adversaires, la *« petite gauche »* selon le vocabulaire chevènementesque ;

— *« les règles du jeu »* sont une réflexion surl'action politique, coincée dans le *« triangle infernal » (« simplification », « globalisation », « dramatisation »)* et tendue vers le *« tripode efficace » (« le droit à reconnaître l'erreur », « la collégialité de l'intelligence », « la définition d'un corps de valeurs »)*. Michel Rocard s'attache à recenser les contraintes que le système médiatique impose à la vie politique et les conséquences qu'elles entraînent dans l'action politique ; il s'efforce de tracer les contours d'un *« nouveau métier »*, celui de l'*« homme politique au temps de la communication généralisée »*.

— *« signes »* est un lexique qui recence les grandes questions du moment (cohabitation, emploi, solidarité) et les autres (intelligence, patrie, idéologies). Ce lexique permet, sous une forme très pratique et astucieuse, de connaître les positions du candidat Rocard et de mesurer sa fidélité à son propre corps de doctrine.

Le résultat de ces quelque trois cent quarante pages denses, écrites d'un style qui n'est guère littéraire même s'il est clair (Michèle Rocard, sa femme, s'était beaucoup mieux défendue sur ce terrain avec *Au four et au moulin*), est une œuvre sincère, intéressante et paradoxale. Une évidente volonté de sincérité autobiographique marque ce livre et rend son auteur d'autant plus sympathique qu'il surmonte une vraie pudeur.

La question centrale

L'adepte du *« parler vrai »* ne fait pas mentir sa réputation et n'hésite pas à reconnaître son échec lorsqu'il raconte, par exemple, son ralliement au PS *« la rénovation de la gauche se faisait au PS, et non à partir du PSU, comme je l'avais longtemps espéré : François Mitterrand avait gagné son pari »*. Le même jugement, naturellement, s'applique à 1981. Cette autobiographie est toutefois trop dominée par le souci de se démarquer du gauchisme de ses jeunes années : qu'il se rassure, il y a belle lurette que Michel Rocard paraît plus *« centriste »* que *« gauchiste » !*

L'intérêt vient de la question centrale qu'il soulève : *« Les conditions de fonctionnement de nos démocraties sont en voie de dégradation lente, au point que leur problème essentiel, dont dépend le traitement des autres, est sans doute aujourd'hui de restaurer la qualité de l'autorité politique, et sa capacité de décision »*, écrit-il. La manière de traiter ce problème est rigoureuse, exigeante, détaillée; mais aussi universitaire et parfois naïve. Elle aboutit à un paradoxe.

Il est parfaitement possible de renverser l'analyse de Michel Rocard et de « l'interpeller » à son tour : tout ce qu'il explique sur le poids des médias, et la perversion qu'ils introduisent dans le système politique, renvoie à sa propre incapacité, aujourd'hui, à bien communiquer. Après tout, c'est aussi le métier de Michel Rocard de trouver le bon moyen de faire passer son message. Plus crûment encore, pourquoi Michel Rocard était si « bon » il y a quelques années, pourquoi l'est-il beaucoup moins?

Il donne peut-être lui-même, involontairement, la clef de ce problème : *« Ce que je crois est porteur de futur »*, écrit-il.

Certes, longtemps Michel Rocard a été en avance, sinon sur son temps, du moins sur les socialistes. Mais la réalité, sous le choc du pouvoir, a rattrapé tout le monde. Et le discours rocardien s'en trouve défraîchi, même s'il reste pertinent. Michel Rocard, du coup, ambitionne d'être en avance sur la *« pratique »* et l'action gouvernementale. Il cherche, tout au long de son livre, à apparaître comme un homme de pouvoir. Mais c'est bien sa relation au pouvoir qui est en question.

Si nul ne peut nier que, à gauche, Michel Rocard a le premier intégré les contraintes économiques, l'auteur a toujours autant de mal à intégrer les contraintes politiques. Si bien qu'il offre un voyage en classe politique, celui de l'intellectuel confronté à cet *« univers impitoyable »* de la politique. Pour réussir dans le métier, il faut à la fois être acteur et juge de sa propre action. A l'évidence, Michel Rocard excelle dans la seconde fonction. Il lui reste à prouver qu'il peut assumer la première.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ Michel Rocard, *le Cœur à l'ouvrage*, éditions Odile Jacob, 544 pages, 99 F.

Vu par Robert Schneider

Un militant-né

Lorsque Jacques Chirac, Michel Rocard, Jean-Marie Le Pen et quelques autres se côtoyaient ou se bagarraient au Quartier latin, à la fin des années 40, François Mitterrand était déjà ministre. Le monde est petit, il bouge lentement, et la vie politique ne renouvelle pas souvent son *casting*.

Après celui de M. Chirac, établi par Franz-Olivier Giesbert (*le Monde* du 1er octobre), Robert Schneider, lui aussi du *Nouvel Observateur*, dont il est rédacteur en chef, livre les résultats de son enquête sur M. Rocard. Le sujet n'est pas neuf. L'histoire de l'ancien ministre de l'agriculture et, surtout, celle de son courant politique ont fourni le sujet de plusieurs fresques à succès, dans lesquelles se sont illustrés, entre autres, les Erckmann-Chatrian de nos années 60, Hervé Hamon et Patrick Rotman.

Schneider a procédé, lui, à une investigation familiale et à une enquête de voisinage serrées. C'est le nouveau genre de la biographie politique et, s'agissant de M. Rocard, c'était le gisement d'anecdotes le plus riche, l'intéressé ayant toujours répugné — et encore dans son dernier livre, malgré l'insistance de l'éditrice — à s'étendre sur sa vie personnelle et privée.

La simultanéité de parution des deux livres incite, avec la contemporanéité des deux héros, à des rapprochements entre MM. Chirac et Rocard : tous deux issus de traditions familiales enseignantes et rigoristes, d'une aisance sociale modérée et récente ; tous deux grandis dans une atmosphère marquée par la mésentente sourde des parents ; tous deux proches de leur mère plus que de leur père, contre lequel l'un et l'autre ont choisi leur vie. Le hasard veut qu'ils aient, en outre, tous deux, fait une cour remarquablement discrète à la même jeune fille, qui en a épousé, comme il se doit, un troisième.

Un animateur

Pour M. Claude Quin, ancien animateur de la section économique du PCF, ancien président de la RATP, qui a connu MM. Chirac et Rocard à Sciences po dans ces années-là, *« on devinait chez eux la même ambition politique effrénée »*. Ils ont choisi dès le début, pour la satisfaire, des itinéraires radicalement différents. Si M. Rocard a failli faire adhérer M. Chirac aux étudiants socialistes, il n'y avait néanmoins rien de commun entre le militant-né qu'était le chef scout de la rue d'Assas et le militaire dans l'âme que son condisciple s'est révélé être, quelques années plus tard, en Algérie.

Loin du commandement dont il affirme avoir appris le caractère solitaire, M. Rocard est un animateur. Il aime la première place, non pour y donner des ordres, mais pour y être approuvé. S'est-il « mitterrandisé », comme l'affirme son biographe ? Seul M. Mitterrand pourrait l'attester. Il n'est pas sûr que cette heure soit arrivée.

PATRICK JARREAU.

★ *Michel Rocard*, par Robert Schneider. Editions Stock, 309 pages, 98 F.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Crapoteux

Crapoteux, ce manège des réconciliations et des embrassades publiques auquel se livrent des hommes qui sont fatalement rivaux, et souvent se détestent quand ils ne se méprisent pas.

IL existe dans la langue française de tous les jours un mot qui n'a malheureusement pas droit de cité dans les dictionnaires, mais auquel les événements du moment devraient valoir meilleur sort, ce mot, c'est « crapoteux ».

Sa sonorité est si riche, si évocatrice de ce qu'il décrit, qu'il exige à peine la définition. Mais elle est à inventer puisque les linguistes sont aux champs. Crapoteux (1), c'est l'état de ce qui n'est pas encore crapuleux mais déjà boueux, l'état d'une situation où l'on patauge, comme dans une saumure ou sur des sables mouvants ; où l'on dépasse le répréhensible mais sans atteindre au punissable, et qui n'amène qu'un réflexe : la neusée.

Crapoteux, le discours, fût-il à des degrés divers, du Front national qui, sous couvert de la vouloir plus belle, dessine une France laide, égoïste, méchante, sectaire et n'ayant d'avenir que dans l'exclusion : celle des étrangers (et l'on sait d'abord lesquels), celle des malades du SIDA (avant de s'interroger sur le danger social que représenteraient d'autres maux), et finalement de tout ce qui peut servir de piédestal à une pensée politique qui n'est pas une pensée et ne mérite pas d'être politique.

Crapoteux aussi le prône sur l'absentéisme parlementaire (que ne pratiquent pas moins les élus de ce mouvement, à commencer par leur chef) et l'engagement de « rendre le pouvoir au peuple », alors que les tenants de ce genre de promesse ne rêvent que de le lui confisquer, l'histoire ancienne et contemporaine en témoignant suffisamment.

∴

CRAPOTEUX même, le maelström boursier qui a jeté dans l'angoisse des petits porteurs abusés par des marchands de mirages, pronostiquant ou suggérant pour demain des prospérités évidemment hors de portée.

C'est vrai que le bref (?) cataclysme qui s'est abattu sur la Bourse n'est pas propre à la France et que ce pays, avec d'autres, s'est trouvé pris, victime semi-consentante, dans un jeu dont il ne maîtrisait rien et surtout pas les règles. On est libéral ou on ne l'est pas. Nous le sommes.

C'est bien en revanche une décision du gouvernement français que d'avoir précipité aux frontières de l'agiotage des gens qui n'y avaient pas songé, se bornant jusque-là à se donner des émotions en épiant le cours alors sage des SICAV ; qui se sont trouvés attraits sur un terrain dont ils ne connaissaient rien, qu'ils n'étaient pas préparés à arpenter, sinon par des publicités déferlantes qui vantaient Suez ou Paribas sur le ton de la convoitise, à mi-chemin entre le Loto sportif et la barre de chocolat, à mi-chemin aussi entre le solennel et le bêtifiant, l'injonction et la flatterie. On n'oubliera pas de sitôt la componction avec laquelle Mme Catherine Deneuve enjoignait aux Français de « réfléchir » pour les pousser à acheter du Suez.

Crapoteuse, la multiplication des jeux de hasard sur un terrain qui montre l'Etat rivalisant avec les entrepreneurs privés pour vendre de l'illusion. A moins qu'il ne s'agisse pour l'Etat, dans sa rage à ressembler à n'importe quoi, de singer des menées commerciales qu'il était jusque-là chargé de surveiller.

La Loterie nationale, créée pendant l'entre-deux-guerres, affiche désormais une descendance prolifique, dont la paternité, d'ailleurs, est imputable à la gauche autant qu'à la droite : le Loto, le Loto sportif, le Tac-o-Tac, et maintenant le quotidien Tapis vert, qui, sans faire de l'ombre au tiercé et au quarté, sont là pour faire perdre de vue aux Français (et aux étrangers qui n'y recourent pas moins) l'incertitude du lendemain et la dureté des temps.

Le procédé n'est pas nouveau. Il n'en est pas devenu honorable pour autant. Une télévision sur la voie du gâtisme pour occuper les soirées et la tombola généralisée pour se distraire le reste du jour, il n'y a pas de quoi être fier pour le peuple le plus spirituel, le plus cultivé et le plus civilisé de la terre. On est prié de ne pas ricaner.

Il n'est pas bon de penser, avec un geste de la main pour marquer l'indifférence, que c'est sans importance. Ça ne l'est pas. Il n'est pas bon que les Français se donnent d'eux-mêmes l'image d'un peuple joueur et stupide. A franchement parler, tout cela, chapeauté par le plus gourmé des ministres, qui a la tutelle des loteries publiques, sonne assez vulgaire.

∴

ON entend dire que les scandales jettent le discrédit sur la classe politique. N'est-il pas plus grand, le risque du discrédit, quand chaque jour qui passe désavoue les affirmations de la veille et contrarie à loisir l'idée que la constance devrait être une vertu politique ; quand celui-là crible de lazzi un gouvernement pour lequel il ne cesse de faire voter ; quand cet autre se fait des dîners de boudoir avec un compère qu'il avait cru jeter par-dessus bord peu de mois auparavant ?

Crapoteux, bien sûr, ce dossier Chaumet sur lequel s'est greffée une affaire Chalandon, qui à son tour est en train de faire des petits avec l'aide du courageux Me Lafont.

Avec des demi-aveux, des quarts de confession et des moitiés de démenti, le garde des sceaux rendrait soupçonnable l'opinion qu'il a des philosophes grecs, s'il lui en était demandée une. M. Chalandon peut dire très fort qu'il ne se démettra pas. Il est en train de nuire à la carrière de ses collaborateurs et de ruiner celle de son directeur de cabinet. Car qui doute que ces hommes passent désormais le plus clair de leur temps à sauver la mise de leur ministre et que ses faux pas sont les leurs ? A plus forte raison quand M. Chalandon se vante d'être assisté dans sa défense de « tous les spécialistes de la chancellerie » ?

A croire que l'expérience est, en politique, un vain mot. M. Chalandon reproduit trait pour trait, en s'expliquant sur lui-même, les hésitations et les repentirs (si l'on ose dire) qui ont tant nui à M. Giscard d'Estaing dans des circonstances pas moins « lithiques ».

A partir des premières informations publiées sur ce point et sur lui, pas une de ses explications qui ne lui ait été arrachée, non sans qu'elle ait été précédée de dénégations dont l'intéressé devait reconnaître presque aussitôt le mal-fondé.

On sait d'où vient cette désastreuse tactique. Tous autant qu'ils sont, aujourd'hui comme hier, les hommes publics jouent sur le temps et ce qu'ils nomment « la lassitude du public », pour mieux appeler celui-ci à la rescousse.

C'est d'abord imprudemment présumer cette lassitude. Elle n'est pas si attestée que cela, et surtout pas dans ce public particulier qu'est la magistrature, qui en a sérieusement assez de voir son ministre patauger comme il le fait. Non sans raison, le corps se sent atteint par ce qui atteint son ministre. Et il est plus d'un ministre à qui la solidarité gouvernementale doit être pesante.

∴

JOUER sur la lassitude du public pour inciter les journalistes à laisser tomber une affaire qui n'est pas entièrement élucidée, c'est oublier que la presse dispose, même à l'égard des lecteurs qui la font vivre, de son autonomie. La presse, même s'il peut parfois lui en coûter, n'a pas pour premier devoir d'être à la remorque de son public. Ce ne serait pas être fidèle à sa mission d'intérêt public que d'abandonner un dossier en plein milieu, au motif supposé que le public ne s'y intéresserait plus. Ce qui reste à démontrer.

Il n'y a pas lieu davantage de voir dans les mésaventures présentes l'effet de cet « acharnement de la presse » qu'on lui impute si généreusement dès que, faisant son métier, elle publie des informations qui gênent ou déplaisent.

C'est un fait établi que, lorsque une bonne âme parle de la dégradation du climat public, les yeux se tournent du côté des journalistes. Parce que la réalité du moment n'est pas glorieuse, celui qui la décrit devient coupable de ce qu'il dépeint. Si les journaux n'écrivaient pas que la Bourse a été exécrable, elle serait restée turgescente ; si les journaux taisaient le Carrefour du développement (en fait lancé par le gouvernement), Greenpeace, Chaumet, Chalandon, la vie publique serait empreinte de vertu et le peuple révérerait ses maîtres.

C'est mettre la charrue devant les bœufs. Les désolations feintes qui se font entendre sur ce thème à droite et à gauche sont insignifiantes. S'il n'y avait rien à dire, la presse ne dirait rien. Si les propos étaient sincères, elle n'aurait pas à les rectifier.

Déjà qu'elle n'est ni très bavarde ni très offensive, point n'est besoin de la souhaiter encore plus sage qu'elle ne doit.

∴

SPECIAL-COPAINS. Samedi 24 octobre, à partir de 17 heures, la Librairie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple, Paris IVe, organise une rencontre avec Henri Rousso à l'occasion de la sortie de son livre *le Syndrome de Vichy*, que publient les Editions du Seuil.

(1) Ce n'est en tout cas certainement pas un dérivé de « Crapote », personnage à clé (Mme Georges Bidault) de *la Fin des ambassades* de Roger Peyrefitte.

Présidentielles :

Pour qui allez-vous voter ?

Pour faire le bon choix, ne laissez plus les discours politiques vous influencer. Sachez reconnaître le faux du vrai. Découvrez les "trucs" employés par F. Mitterrand, J. Chirac, R. Barre, A. Lajoinie, J.M. Le Pen, M. Rocard, etc.

Un numéro spécial de "Communicateurs Efficaces" vient de paraître sur le sujet. Cette Lettre Confidentielle, habituellement réservée à 1000 décideurs privilégiés, souhaite éclairer tout citoyen sur les moyens et les techniques mises en œuvre pour le convaincre.

Leur étonnant rapport sera envoyé gratuitement et confidentiellement à tous ceux qui en feront la demande (tirage limité).

Vous découvrirez, au sommaire de ce numéro gratuit :

- Les 7 moyens classiques - et leur utilisation habile par la plupart des candidats.
- Les mots qui font la différence (attendez-vous à des surprises !).
- Comment construire son discours pour convaincre. - Une technique qui s'emploie aussi pour les rapports et les exposés.
- Comment répondre aux attaques et reprendre le dessus (c'est beaucoup plus facile que vous ne le pensez).

Vous vous rendrez d'ailleurs compte que vous employez vous-même 2 de ces "trucs" dans vos discussions. Mais les 7 autres sont encore plus puissants ! Apprenez à les reconnaître - et à vous en servir si besoin est pour lutter à armes égales dans un débat.

Ecrivez dès aujourd'hui de notre part : à Communicateurs Efficaces - 45, av. du Gal-Leclerc, BP 94, 60505 Chantilly Cedex.

S. Barrat et C. Godefroy

BON POUR UN NUMERO SPECIAL "Décryptage et révélations sur l'art subtil du discours politique" gratuit

à retourner aux Editions Godefroy, Communicateurs Efficaces, 45, av. du Gal-Leclerc, BP 94, 60505 Chantilly Cedex.

☐ D'accord, envoyez-moi sans engagement et sous pli confidentiel votre rapport spécial. Ceci ne m'engage à rien, ni maintenant, ni plus tard.

Nom ____
Prénom ____
Adresse ____
____ Code ____
Ville ____

Aux assises de Seine-et-Marne

Paul Varasse a-t-il voulu tuer le commissaire Bernard Jutge ?

Au procès de Paul Varasse, accusé de l'assassinat du commissaire Bertrand Jutge, qui accompagnait un huissier chargé de la saisie des meubles de l'accusé (*le Monde* du 23 octobre), les débats devant la cour d'assises de Seine-et-Marne ont, au cours de la deuxième journée d'audience jeudi 22 octobre, porté sur deux questions principales : Paul Varasse avait-il l'intention le 15 janvier 1985 de tuer le commissaire ? Y a-t-il eu préméditation ?

L'accusé a réaffirmé qu'il n'avait pas voulu blesser ni tuer qui que ce soit. « *Je négociais un sursis* » a-t-il répété. Une négociation qui continue, insiste Paul Varasse, après le premier coup de fusil tiré à travers la boîte aux lettres. Et qui continuera encore, selon lui, après le second coup de feu, mortel celui-là, pour le commissaire Jutge. « *On m'a dit alors qu'il n'était que légèrement blessé* », déclare Paul Varasse. Telle est la version de l'accusé dont l'avocat, Mᵉ Paul Lombard, tentera de tirer argument : « *Croyez-vous vraiment que quelqu'un qui sait qu'il vient de tuer un commissaire de police n'a pas autre chose à faire que de solliciter un moratoire ?* »

Mais cette remarque de l'avocat perdra de sa portée avec la déposition de Mᵉ Claude Michaud, l'huissier qui accompagnait le commissaire Jutge. A la présidente, Mᵐᵉ Marguerite Fouret, soucieuse de savoir si Paul Varasse a continué à parlementer après le deuxième coup de feu, Mᵉ Michaud a répondu : « *Absolument pas.* » Auparavant l'huissier avait indiqué qu'il avait entendu Paul Varasse dire : « *J'ai mes deux enfants et je garde une balle pour moi...* ».

Ensuite, tout s'est passé très vite et, après la mort de Bertrand Jutge, c'est le commissaire Claude Cancès, à l'époque chef de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) qui a obtenu la reddition de Paul Varasse en glissant sous la porte un document dégageant l'intéressé de toutes dettes.

Cette deuxième journée s'est achevée sur les plaidoiries des avocats des parties civiles : la famille du commissaire Jutge, l'Etat français, le Syndicat des commissaires de la police nationale et la Chambre syndicale des huissiers de justice.

L'arrêt devait être rendu dans la soirée du vendredi 23 octobre.

D. R.

Une tirelire inviolable dans les taxis parisiens

Tirelire inviolable, règlement par cartes de crédit, standard téléphonique de sécurité : ces trois moyens de protection des chauffeurs de taxi ont été présentés, le jeudi 22 octobre, par M. Jacques Chirac, après le meurtre de Mᵐᵉ Jacqueline Bulher, artisan taxi récemment assassinée. Le maire de Paris avait fait étudier les mesures propres à prémunir les membres de cette profession contre les agressions.

Le ministère du commerce et de l'artisanat, la préfecture de police et la Ville de Paris, vont donc inciter les quatorze mille trois cents taxis de la capitale à s'équiper progressivement de petits coffres-forts fixés par une chaîne ou par une ventouse bloquée au véhicule. Le chauffeur n'aura pas sur lui la clé de cette boule métallique de 20 centimètres de diamètre qui lui coûtera 200 F. Plus de dix mille exemplaires de cet appareil sont déjà utilisés dans le commerce. Le constructeur dispose d'un stock de mille à mille cinq cents exemplaires.

M. Chirac espère que ce dispositif « *peu coûteux et discret* » connaîtra plus de succès que la glace de séparation. Celle-ci, dont le coût est de 5 000 F à 6 000 F sur lequel l'Etat prend 1 000 F à sa charge et la Ville de Paris 500 F, n'équipe qu'une centaine de taxis.

Le paiement par carte à mémoire n'est pas encore tout à fait au point. Le petit terminal d'ordinateur de bord existe. *Construit par Dassault, il peut* enregistrer jusqu'à deux cents transactions par jour. Il éviterait aux chauffeurs de recueillir de l'argent liquide. *Mais il* n'est pas commercialisable dans l'immédiat.

En revanche, un standard téléphonique intégrant un dispositif de sécurité sera installé dans le nouveau siège social de la Fédération nationale des artisans du taxi, pour lequel la Ville cherche une implantation. En appuyant sur un bouton, le chauffeur menacé se signalera au standard qui préviendra aussitôt la police et les autres artisans taxi. Le ministère du commerce et de l'artisanat participera « *très largement* » au financement de ce standard.

C. V.

EN BREF

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** — Interpellé, le mercredi 21 octobre à Sare (Pyrénées-Atlantiques), un Basque espagnol, M. David Blanco Corbal, trente-quatre ans, membre présumé de l'ETA-militaire, a été reconduit le soir même à la frontière et remis aux autorités espagnoles. David Blanco Corbal avait été arrêté par la police de l'air et des frontières agissant sur commission rogatoire de M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris.

● **Un ancien policier de Bordeaux inculpé d'escroquerie.** — Joël Mercier, trente-huit ans, un ancien policier qui dirigea jusqu'en 1983 la section financière du SRPJ de Bordeaux, a été inculpé d'escroquerie et écroué à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde) à la fin de la semaine dernière. Joël Mercier avait été muté du SRPJ de Bordeaux à celui de Versailles avant d'obtenir une mise en disponibilité. Après avoir quitté la police, il était revenu à Bordeaux. Il y avait, en 1986, d'abord repris une société, la SOVECO, peu avant sa mise en liquidation, puis créé en son nom personnel une entreprise d'import-export de surgelés et de textiles. Il avait déposé le bilan en 1987. L'inculpation et l'incarcération de l'ancien policier ont été décidées à la suite d'une plainte déposée par l'un de ses bailleurs de fonds. — (*Corresp.*)

● **Citation à l'ordre de la Nation pour les victimes de la fusillade de Viry.** — Les obsèques du gendarme Christian Joly, trente-deux ans, et du douanier Robert Bouvier, quarante-trois ans, tués, probablement par des malfaiteurs, lors d'un contrôle à Viry (Haute-Savoie), ont été célébrées jeudi 22 octobre. La levée des corps a donné lieu à une cérémonie officielle de remise de la médaille militaire à titre posthume, jeudi matin, à Annemasse, en présence de MM. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre des finances, Jacques Boyon, secrétaire d'Etat à la défense, Bernard Bosson, ministre délégué chargé des affaires européennes, ainsi que des directeurs de la gendarmerie et des douanes. Parallèlement, les deux victimes ont fait l'objet d'une citation à l'ordre de la Nation, publiée au *Journal officiel* jeudi.

● **Naturalisation de deux beurs.** — M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a décidé d'accorder la nationalité française à deux jeunes gens nés en France de parents tunisiens — Leila et Radhouane Belghitt — qui, pour l'obtenir, avaient fait une grève de la faim du 14 au 16 septembre dernier. Ces deux beurs affirment que leur famille leur avait fait signer un acte de répudiation de nationalité, « *sous contrainte* », avant leur majorité.

● **Un colloque de l'ACJF.** — Le Centre Sèvres organise, le vendredi 20 et le samedi 21 novembre, un colloque public consacré à l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF). Vendredi : naissance et développement de l'ACJF ; samedi : l'impact dans l'Eglise et la société ; quelle originalité hier et aujourd'hui. Principaux intervenants : Pierre-Henri Madelin, Jean-Marie Mayeur, René Rémond, P. Vallin, A. Vial, J. Duquesne, Alfred Grosser, J. Boissonnet...

● **Renseignements : Centre Sèvres, 35 rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 45-44-58-91.**

● **Les causes de la catastrophe de l'ATR 42 italien.** — Après la chute du bimoteur ATR 42 de la compagnie italienne ATI, qui a provoqué la mort de trente-sept personnes, le 15 octobre, ses constructeurs français (*Aérospatiale*) et italien (Aeritalia) rejettent sur l'équipage la responsabilité de la catastrophe. Dans un communiqué publié après le décodage des « boîtes noires » de l'appareil, ils estiment que les pilotes n'ont pas respecté la vitesse imposée en cas de givrage et qu'ils n'ont pas su stopper le décrochage de l'avion, alourdi par la glace, par les manœuvres prévues dans le manuel de vol. *Cette réaction des constructeurs* vise à mettre hors de cause le système de dégivrage de l'ATR 42, dont le fonctionnement avait été critiqué après l'accident. L'association des pilotes de ligne italiens s'est insurgée contre cette prise de position, alors que « *rien d'officiel ne vient confirmer une telle responsabilité* » des pilotes. Les ATR 42 des compagnies italiennes restent interdits de vol. — (*AFP, Reuter.*)

Relaxé pour atteinte à la défense

Le colonel Arnaubec est condamné pour injures

L'auteur du livre *Dossier secret : Opération Manta. Tchad 1983-1984*, le colonel Gérard Arnaubec a été relaxé, jeudi 22 octobre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, des poursuites engagées par le ministère des armées pour « *divulgation d'informations militaires de nature à nuire à la défense nationale* » (*le Monde* daté 27-28 septembre 1987).

L'ouvrage publié sous le pseudonyme *Spartacus* dénonçait les carences dont auraient fait preuve les autorités militaires et civiles lors de la mise en place des troupes françaises au Tchad. Il s'agissait, selon le colonel Arnaubec, de « *dire la vérité* » afin que les errements, qu'il affirmait avoir constatés alors qu'il était adjoint au chef de la division organisation logistique de l'état-major des armées, ne puissent pas se renouveler.

Le ministère des armées considérait que le colonel avait divulgué des renseignements hautement confidentiels. Mais le tribunal présidé par Mᵐᵉ Marie-Claude Duvernier déclare, dans son jugement : « *Ce livre, publié en juin 1985, décrivait alors une opération militaire terminé, et ne pouvait renseigner l'adversaire sur l'état stratégique, technique et moral de l'armée française dans des conditions pouvant compromettre l'action de celle-ci dans l'avenir (...). Si certains aspects de cette opération étaient, selon l'auteur, négatifs, tel l'acheminement du carburant, rien n'indique, dans l'hypothèse d'une opération ultérieure et de même nature, que ces problèmes, en raison même de l'expérience subie, ne seraient pas alors résolus.* »

En revanche, les magistrats ont condamné le colonel Arnaubec à 4 000 F d'amende pour « *injures publiques envers l'armée et envers une fonction publique* ». Le jugement analyse trois extraits en considérant qu'ils « *se caractérisent par des propos outrageants à l'égard de l'armée puisqu'ils stigmatisent respectivement la bêtise, le conservatisme, l'irresponsabilité, la servilité, le caractère « frileux », c'est-à-dire timoré ou pusillanime dont celle-ci serait atteinte* ».

MAURICE PEYROT.

Le Monde sur minitel

VVF : PARTIR DEMAIN

136 destinations pour vos loisirs

36.15 TAPEZ LEMONDE puis VVF

Une grenade dans un volume des « Misérables »

Attentat contre un employé de l'agence de presse marocaine MAP

Un opérateur de l'agence de presse marocaine Maghreb Arabe Presse (MAP) a été gravement blessé, le jeudi 22 octobre, par l'explosion d'un colis piégé qui lui avait été adressé à son domicile, 4, rue Wilfrid-Laurier, à Paris-XIVᵉ. M. Mohamed Houmanna, trente-cinq ans, a eu la main gauche arrachée par l'explosion et a été également gravement atteint au thorax et au visage. Transporté à l'hôpital du Val-de-Grâce, M. Houmanna devait être opéré dans la nuit.

Selon les premières constatations, le ou les auteurs de l'attentat commis contre le télexiste de la MAP, auraient usé d'un colis piégé peu banal : une grenade dissimulée dans un volume des *Misérables* évidé. Le paquet qui avait été remis à la victime par le gardien de son immeuble quelques instants auparavant, portait son nom et son adresse calligraphiée de façon très soigneuse. Par chance pour ses proches, M. Houmanna a ouvert le colis au moment où son épouse était partie chercher leurs deux enfants à l'école.

Le directeur du bureau parisien de l'agence de presse MAP, M. Chekib Laroussi, qui s'est aussitôt rendu sur place, a précisé que M. Houmanna travaille depuis une dizaine d'années au siège de l'agence, 4, place de la Concorde (Paris-8ᵉ). Selon M. Laroussi, « *M. Houmanna est apolitique* » et à sa connaissance, n'aurait jamais été l'objet de menaces. *Pour le directeur du* bureau parisien de l'agence qui ne s'explique pas cet attentat, il semble « *n'y avoir aucun lien entre les fonctions d'opérateur télexiste de M. Houmanna à l'agence et cette agression.* »

La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie de l'affaire en liaison avec les enquêteurs de la brigade criminelle.

« Extradez-moi ! »

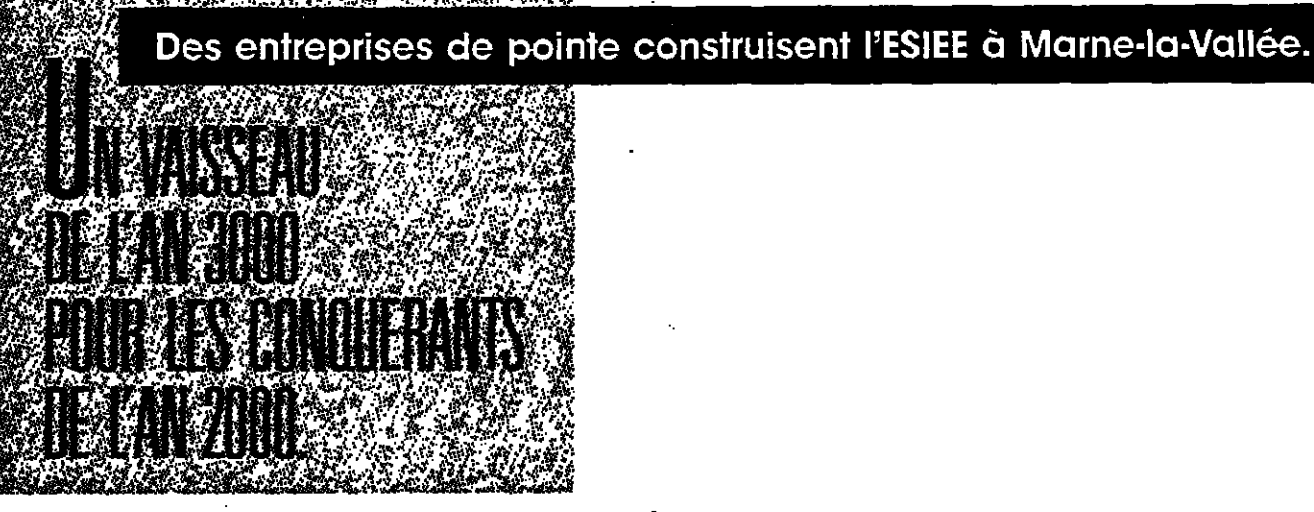
Menacé d'extradition vers l'Italie, son pays d'origine, Maurizio Locusta avait, le 14 octobre, plaidé l'illégitimité de la mesure devant la chambre d'accusation qui discutait de son cas. Il s'est depuis ravisé et accepte maintenant le retour au pays.

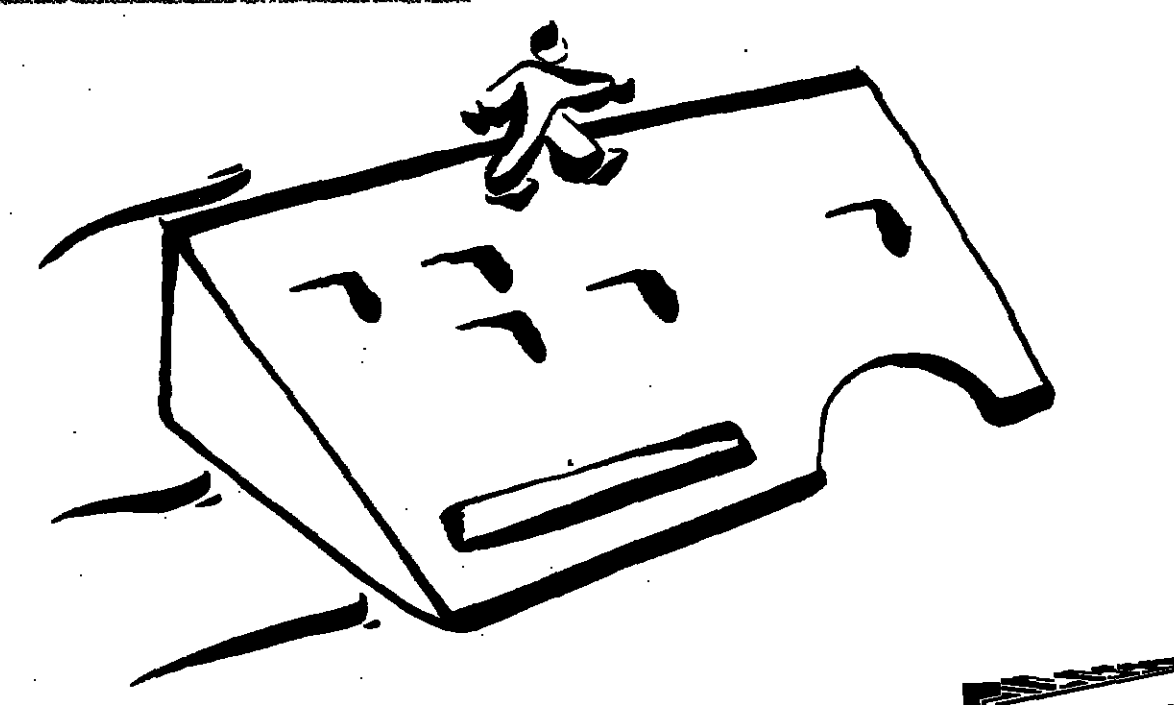
Arrêté à Paris, le 15 juin dernier, Maurizio Locusta est considéré comme l'un des chefs de l'Union des communistes combattants (UCC), organisation terroriste italienne issue des Brigades rouges. Il était recherché par la justice transalpine pour sa participation éventuelle à l'assassinat du général Licio Giorgieri, spécialiste italien de l'initiative de défense stratégique (IDS).

Dans une lettre rendue publique, Maurizio Locusta écrit que, « *en qualité de militant communiste appartenant à l'UCC, j'ai décidé (...) d'accepter l'extradition vers l'Italie* ». Refusant aux autorités judiciaires françaises et italiennes le droit de juger « *ses activités politiques* », Locusta précise : « *J'ai décidé de continuer la lutte à l'intérieur de mon pays.* »

La chambre d'accusation dira le 4 novembre si elle accède à la demande du prisonnier.

● **Nomination de magistrat. Rectificatif.** — M. Jacques Blanc-Jouvan, avocat général à la cour d'appel de Besançon, a été nommé procureur général près la cour d'appel d'Amiens et non celle de Besançon comme il a été imprimé dans *le Monde* du 22 octobre.



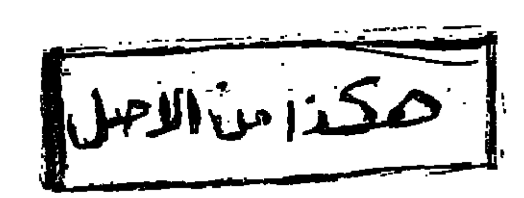


Venu tout droit du futur, un prisme géant se pose au cœur de la Cité Descartes, Technopole de Marne-la-Vallée. Conçu par Dominique Perrault, jeune architecte de 34 ans, ce gigantesque clavier d'ordinateur en acier et en verre collé, en aluminium et en alucobond, en polyester et en Lexan, en bois lamellé collé habillé de toile PVC, préfigure une révolution dans l'art de construire. En route pour demain, ce vaisseau long de 300 m emmène les futurs ingénieurs de l'ESIEE — le Centre d'Enseignement Scientifique Supérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris — vers la plus belle aventure qui soit : la conquête technologique des années 2000.

GROUPE ESIEE

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS EN ÉLECTROTECHNIQUE ET ÉLECTRONIQUE ● ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TECHNOLOGIE ÉLECTRIQUE ● FORMATION CONTINUE ● RECHERCHE

Cette publicité est offerte par 6 leaders du bâtiment qui ont appliqué le meilleur de leur savoir-faire dans ce projet. BARBOT pour l'ossature acier et la toiture. CHAMEBEL pour la réalisation de l'ensemble des façades en Vitrage Extérieur Collé et en ALUCOBOND, produit ALUSUISSE fourni par CAIB-Chalet. GENERAL ELECTRIC PLASTICS pour le polycarbonate Lexan. WEISROCK pour la structure en bois lamellé collé et la couverture du gymnase. REMAG pour les équipements de cuisine.



Vivre et travailler après la tempête

Les veillées des chaumières bretonnes

Le conseil des ministres qui se tient, exceptionnellement, vendredi 23 octobre, devait déclarer victimes de catastrophe naturelle les six départements de Bretagne et de Normandie qui ont été éprouvés par la violente tempête du 14 au 15 octobre. Une semaine après l'ouragan, les dégâts causés au bateaux, aux habitations, aux exploitations agricoles et aux forêts sont encore en cours d'évaluation, mais, selon les premières estimations, ils dépasseront 5 milliards de francs. Plus de trente mille fermes et habitations étaient encore privées d'électricité et de téléphone.

QUIMPER
de notre envoyé spécial

Ce fut une soirée à la mode d'autrefois. Trois générations se serraient les coudes autour de la table, dans le halo jaune et vacillant d'une lampe à pétrole. Dans les reins, les convives sentaient la chaleur de l'âtre où, dans un chaudron noir de suie, tiédissait l'eau des bouillotes. Une veillée d'avant la télé, chez les Pennec, hier soir, dans leur moulin de Creach, à vingt kilomètres seulement de Quimper. La septième soirée à la chandelle depuis la nuit terrifiante, du 14 au 15 octobre, au cours de laquelle, pendant quelques heures, l'ouragan a secoué la Bretagne et la Normandie, jonchant le sol d'arbres centenaires, de lignes électriques, de toitures et de poteaux téléphoniques.

Une autre époque

Une semaine déjà, et le courant n'est toujours pas revenu dans les deux maisons qu'habitent les Pennec, les grands-parents d'un côté, la fille, le gendre et les trois enfants de l'autre. Du galetas, ils ont descendu les vieilles lampes en laiton qui font plus d'usage que les modernes lampes à gaz. Chez le quincaillier du bourg, ravi d'épuiser son stock poussiéreux, ils ont fait provision de mèches et de pétrole. Pour la nourriture, ils ont dû renoncer aux facilités du congélateur, bourré des conserves préparées pour l'hiver ; le meuble a été transporté d'urgence chez un parent dont la ligne n'a pas été coupée. Dans certaines communes, les congélateurs ont été regroupés dans la salle des fêtes de la mairie. Pour la première fois depuis la guerre, les Pennec, ainsi que bien d'autres, sont allés faire la queue à trente kilomètres de chez eux dans l'une des rares boulangeries ayant encore du courant.

Au moulin de Creach, dont l'une des maisons avait adopté voici dix ans le « tout électrique », il a fallu se replier, pour confectionner les repas, dans la cuisine de grand-mère. Comme il n'y a plus de télévision pour sonner l'heure du souper, on dîne plus tôt, tous ensemble. A leurs petits-enfants, les anciens racontent leur vie d'avant-guerre, mais cette fois les gosses écoutent, comprennent et, bien sûr, apprécient. Car ce sont eux, à présent, qui font la corvée de bois. Il faut bien alimenter le feu qui, la journée durant, rougeoie dans la cheminée. Les repas du soir sont une aubaine : *« Jamais nous ne nous étions autant parlé »*, reconnaît Marie-Hélène Pennec, la mère de famille.

Comme sur les gravures d'antan, les écoliers font leurs devoirs sous la lampe, la maman frotte son linge au lavoir et, pour la toilette, on verse l'eau du chaudron dans la baignoire. On a même ressorti du placard les bouillottes en grès. *« La télé ? Elle ne nous manque guère*, dit Marie-Hélène. *Nous n'avons pas su le krach de la Bourse. Pour téléphoner, je vais chez les voisins à travers champs et, ma foi, c'est une occasion de causer. J'ai l'impression de vivre à une autre époque. »*

Mais cette escapade dans le passé se paie tout de même de fatigues supplémentaires : *« Une semaine, ça commence à bien faire »*, maugrée le père, qui se prend à tripoter machinalement des commutateurs sous l'œil narquois des anciens. Bref, il attend avec impatience le retour au tout électrique, et il n'est pas le seul.

« La Bretagne, ce n'est pas la veillée des chaumières. Il faudrait que le reste de la France se rende compte enfin », fulmine un exploitant. Pour les agriculteurs, la coupure des lignes électriques est catastrophique. En quelques décennies, les départements bretons, et notamment le Finistère, sont devenus le premier pôle agro-alimentaire de France. Le bocage est farci d'élevages géants, d'usines d'aliments pour le bétail, de serres, d'abattoirs et de coopératives. De là partent chaque nuit des nories de camions bourrés de légumes, de fleurs, de viande, d'œufs et de produits laitiers. Cet immense complexe de production et de transformation dévore les mégawatts.

Le voisin des Pennec, par exemple, Gérard Guéguen, trente-quatre ans, doit nourrir chaque jour cent cinquante bovins. Comme il est seul sur son exploitation, il s'est équipé d'un système de distribution d'aliments liquides sophistiqué. A l'heure de la soupe, il lui suffit ordinairement de décrocher un tuyau et de jouer les pompistes. Mais, depuis la nuit du 14 octobre, sa belle machinerie est inerte. *« Heureusement*, dit-il avec un calme étonnant, *j'ai des voisins et des amis. Plusieurs d'entre eux sont venus spontanément me tirer d'affaire. En faisant tout à la main et en travaillant la journée entière, on arrive tout juste à donner aux bêtes une ration d'entretien. Mais c'est mes bénéfices qui foutent le camp. »*

L'électricité c'est la vie

Même angoisse chez François Friche, qui, avec son épouse Marcelle et un seul ouvrier, s'échine à nourrir ses neuf cent cinquante porcs. Les quarante moteurs électriques qui faisaient tourner son usine à viande presse-bouton sont arrêtés. Aucun générateur n'est assez puissant pour les faire redémarrer. L'eau municipale elle-même n'arrive plus, et l'éleveur est contraint d'aller chercher dix mille litres par jour à la source du voisin, citerne par citerne. Après une semaine de ce travail de forçat, il est au bout du rouleau.

Pourtant, partout en Bretagne la solidarité a joué. Dans la commune finistérienne de Coray, par exemple, Jean Ollu, un charpentier de trente-sept ans, a lâché ses chantiers pour se mettre à la disposition des paysans, avec un groupe électrogène qu'il traîne derrière sa camionnette. Depuis une semaine, il va de ferme en ferme proposer ses services de 6 heures le matin à la nuit tombée ; il n'accepte pas la moindre indemnisation pour cette tâche de samaritain.

Autant dire que, lorsque les équipes d'EDF rétablissent une ligne, c'est comme si la vie revenait dans les fermes. *« Quand les ampoules se sont allumées dans le hameau*, raconte un jeune éleveur, *nous nous sommes tous retrouvés sur la route, criant et riant comme des fous. »*

Chacun, déjà, tire les leçons de cette semaine noire. Chez les Pennec, on a décidé de déboucher une cheminée, d'acheter une cuisinière à gaz et même d'équiper la chute du moulin d'une turbine, de microcentrales : l'indépendance énergétique maximale. Partout on sort des tiroirs les contrats d'assurances pour les examiner de plus près.

Exprimant tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, le maire de Concarneau s'étonne de la lenteur avec laquelle l'électricité est rétablie. Les capacités de réaction d'EDF, estiment les agriculteurs, ne sont plus en rapport avec des équipements électriques installés partout. Et c'est peut-être Jean Blouet, un des plus gros éleveurs du Finistère et le leader de leur syndicat, qui exprime le mieux le sentiment général. Il a perdu dans la tempête quatre hangars et plusieurs véhicules écrasés par la chute d'un toit : *« En cas de malheur, les agriculteurs isolés ne peuvent plus s'en sortir. Il faut qu'ils se regroupent pour s'entraider. Là est la vraie priorité. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

ÉDUCATION

En modifiant les épreuves d'entrée

Sciences-Po Paris souhaite encourager le recrutement après le baccalauréat

Première étape de la réflexion globale qu'elle a engagée sur l'avenir de l'Institut d'études politiques de Paris, la direction de Sciences-Po vient de décider de modifier sensiblement les conditions d'accès à l'Institut.

Les changements les plus importants portent sur la procédure d'admission en première année (ou année préparatoire). L'objectif est d'attirer à Sciences-Po, après la baccalauréat les meilleurs élèves de l'enseignement secondaire. De manière symbolique, les bacheliers avec mention très bien, seront dispensés de tout examen d'entrée. D'autre part, les candidats à l'entrée, en première année ne pourront se présenter que deux fois à l'examen : la première se situant l'année même du baccalauréat et la seconde un an plus tard au maximum.

Apparemment anodine, cette décision va modifier sensiblement le profil des élèves de première année : l'an dernier par exemple 29 % d'entre eux avaient passé leur bac au moins deux ans avant ; à l'avenir, ils ne pourraient donc plus se présenter. Pour Alain Lancelot, cette ouverture accrue aux bacheliers frais émoulus est délibérée : *« Mieux vaut faire Sciences-Po et se spécialiser après »*, dit-il.

La seconde innovatioin porte sur la nature des épreuves de l'examen d'entrée en première année. Pour les bacheliers de l'année, elles seront le plus proche possible du programme des classes terminales, notamment en histoire et géographie. Les bacheliers de l'année antérieure, par contre, devront passer – outre l'épreuve de culture générale et d'histoire du vingtième siècle – une troisième épreuve à option géographie ou histoire du dix-neuvième siècle ou droit constitutionnel et institutions politique, ou économie.

Il s'agit clairement de valoriser une première année passée dans l'enseignement supérieur, soit à l'université (en droit, sciences économiques ou histoire), soit en hypokhâgne. Et de contester du même coup le rôle grandissant des instituts privés de préparation à sciences pô, par lesquels transitent désormais de 40 % à 50 % des élèves de première année. La direction de l'IEP estime en effet que ces préparations, exclusivement centrées sur l'examen d'entrée, peuvent être préjudiciables à l'ouverture intellectuelle des étudiants de la rue Saint-Guillaume. Elle observe par contre avec intérêt le développement des classes d'hypokhâgne, qui offrent, en option, quelques heures hebdomadaires de préparation à sciences pô : de six classes il y a quatre ans, on est passé cette année à trente-trois classes proposant cette formule souple.

L'accent sur les langues

Enfin, tous les examens d'admission en première année comportent désormais une épreuve de langues vikvantes plus rigoureuse, dotée du même coefficient que les autres et éliminatoire pour les candidats qui n'obtiendraient pas 6 sur 20.

Pour l'entrée directe en seconde année, ouverte aux diplômés de l'enseignement supérieur de niveau licence minimum, qui a attiré l'an dernier deux mille candidats pour quelques six cents places, les règles du jeu vont également être modifiées et la sélection plus rigoureuse. Deux procédures de sélection sont mises en place, pour mieux tenir compte de l'origine intellectuelle des candidats. La procédure générale destinée aux diplômés en sciences humaines, sciences sociales, droit ou économie comportera désormais une admissibilité prenant en compte une épreuve de culture générale et une épreuve de langues éliminatoire ; l'admission définitive reste acquise au terme d'un entretien avec une commission de trois membres.

Une procédure spécifique est organisée pour les diplômés de sciences exactes, médecine, architecture ou d'écoles d'ingénieurs : outre une épreuve écrite de synthèse portant sur des textes d'actualité et une épreuve de langues, ils devront passer un entretien d'admission approfondi, destiné à évaluer précisément leurs motivations, leur projet et leur orientation.

Le remodelage des règles d'admission à Sciences-Po en première comme en seconde année renforce donc l'exigence de sélection et maintient délibérément l'optique grande école. Une optique que l'on devrait retrouver dans les réformes en profondeur prévues pour le printemps prochain.

GÉRARD COURTOIS.

SCIENCES

Un comité interministériel

La France soutient résolument les projets spatiaux européens

L'Europe, comme avant elle les Etats-Unis et l'Union soviétique, doit s'engager *« résolument dans la voie des vols spatiaux habités »*. C'est ce qui ressort de la réunion, jeudi 22 octobre à Paris, du comité interministériel présidé par M. Jacques Chirac, et consacré à l'espace. Ainsi, après les propos de M. François Mitterrand à Cologne invitant l'Allemagne à ne pas hésiter à se lancer dans la conquête spatiale des dix prochaines années (*le Monde* du 23 octobre), le gouvernement français a lui aussi marqué sa volonté de défendre, les 9 et 10 novembre, à la conférence des ministres européens de La Haye le lanceur lourd Ariane-5, l'avion spatial Hermès et les modules habitables du programme Colombus.

Interrogé sur ces décisions, M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales, s'est déclaré *« très satisfait »*. Les Français doivent à présent convaincre leurs partenaires européens de se lancer dans cette coûteuse aventure : 82 milliards de francs pour les trois programmes.

Outre ces décisions qui engagent l'avenir spatial de l'Europe pour une longue période, le comité interministériel s'est également prononcé en faveur de la construction d'un troisième satellite français d'observation de la Terre. Cette commande d'environ 400 millions de francs était attendue avec impatience par l'industrie aérospatiale française. Cela devrait permettre d'assurer la continuité des services offerts par les satellites Spot et faciliter une meilleure commercialisation des images produites au sein d'une société Spot-image restructurée et renforcée.

Mort du mathématicien Andreï Kolmogorov

Le mathématicien soviétique spécialiste de la théorie des probabilités Andreï Kolmogorov est décédé, le mardi 20 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. L'agence Tass a publié, jeudi, une notice nécrologique signée par le secrétaire général du Parti communiste, M. Mikhaïl Gorbatchev.

C'est un des plus grands mathématiciens du siècle qui disparaît avec Andreï Kolmogorov. Il est l'auteur de contributions majeures à de nombreuses branches des mathématiques, mais c'est en théorie des probabilités qu'il s'est rendu célèbre en démontrant la célèbre loi des grands nombres.

Cette loi établit que lorsqu'on répète un grand nombre de fois une expérience, les résultats observés s'approchent progressivement de valeurs précises, qui sont les probabilités. Ainsi, si l'on tire mille fois à pile ou face, on obtiendra à peu près cinq cents fois pile. L'important est de définir cet « à peu près ».

Il existe deux formulations de la loi des grands nombres. La première, dite loi faible, a été démontrée au dix-huitième siècle par le mathématicien suisse Jacques Bernouilli. Il a fallu deux siècles pour l'améliorer. C'est à la fin des années 20 que Kolmogorov a démontré la loi forte des grands nombres, qui précise le résultat de Bernouilli et définit de manière plus contraignante ce qu'on entend par *« à peu près »*.

M. A.

● **Le calendrier des vols de navettes américaines.** – La NASA vient d'annoncer qu'elle effectuerait dix-neuf vols de navettes spatiales d'ici à octobre 1990. Bien qu'une bonne partie de ces missions – sept sur dix-neuf – soient réservées au Pentagone, la NASA s'est inquiétée du retard accumulé par la communauté scientifique américaine et a décidé de lui affecter quatre vols de navette pour 1989. D'autre part, l'agence américaine a fait savoir qu'elle procéderait, d'ici à 1995, au tir de quarante-neuf lanceurs conventionnels dont une trentaine emporteront des charges utiles initialement prévues sur la navette. *(AFP).*

MÉDECINE

Un nouveau médicament pour prévenir la grippe

Comme beaucoup d'autres affections virales, la grippe – sauf complications – ne se soigne pas. Elle se prévient. Jusqu'à présent, le vaccin était la meilleure arme préventive pour lutter contre cette affection. Pourtant, bien que particulièrement recommandé pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et les sujets fragilisés (atteints par exemple de maladies respiratoires ou cardiaques), le vaccin antigrippal est relativement peu utilisé en France. En outre, il est contre-indiqué chez les grands allergiques.

Le 2 novembre, une nouvelle arme préventive va être mise sur le marché français : un médicament antiviral, la Rimantadine, mise au point par les laboratoires pharmaceutiques Roche. Délivrée sur ordonnance – la Rimantadine est inscrite au tableau A – et, comme la plupart des produits à visée préventive, non remboursée par la Sécurité sociale, ce médicament est spécifique du virus grippal de type A. Selon son fabricant, il serait efficace dans environ 80 % des cas. Principale indication : le fait d'avoir été en contact avec des personnes grippées et être soi-même non vacciné. Dans ces conditions, estime le docteur François Bricaire (hôpital Claude-Bernard), on peut s'en faire prescrire à raison de deux comprimés par jour pendant dix jours.

La Rimantadine provoque un certain nombre d'effets secondaires : digestifs (dans 16 % des cas environ) et neuropsychiques en particulier. Elle comporte, elle aussi, des contre-indications qui expliquent le fait que sa délivrance ne puisse se faire que sur ordonnance.

Les kinésithérapeutes adresseront des contre-propositions à Mme Barzach

Le rapport sur les kinésithérapeutes remis à Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, par MM. Albert et Heuleu (*le Monde* du 10 octobre) provoque la colère des organisations syndicales et associatives de la profession. Réunies à Paris le 21 octobre, elles jugent les propositions de revalorisation démagogiques, le malaise des kinésithérapeutes ne pouvant, selon elles, *« être ramené au seul problème de la rémunération »*. Elles regrettent également que les rapporteurs ne jugent pas utile d'ajouter une quatrième année d'études dans les écoles. Si les conclusions du rapport étaient suivies, ajoutent-elles, cela *« aboutirait à la dégradation de la qualité des soins dispensés aux patients et à une mort inéluctable de la profession »*.

Les organisations, qui voient dans ce rapport une véritable *« agression »*, ont décidé de se réunir dans les semaines à venir afin de préparer une série de contre-propositions.

● **SIDA : les toxicomanes new-yorkais sont les plus touchés.** – A New-York, première ville américaine touchée par le SIDA, les homosexuels masculins ne constituent plus le premier groupe à risques, a annoncé, le mercredi 21 octobre, M. Stephen Joseph, responsable des services de santé de la ville. Depuis 1981, les toxicomanes par voie intraveineuse, dont le nombre avait été largement sous-estimé, représentent 53 % des victimes new-yorkaises du SIDA. M. Joseph estime que ces statistiques, qui contredisent les chiffres précédents, vont amener les responsables des services de santé à revoir leur politique de prévention.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur a faussé le sens d'un paragraphe de l'article sur les donneurs de sang de l'Indre (*le Monde* du 22 octobre). Il fallait lire : *« Cette fois-ci, ils sont à nouveau mobilisés : reconduction de la grève des dons collectifs, réponse (et pas non-réponse) aux convocations en cas d'urgence. »*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Les jurys de CAPES et d'agrégation au centre de polémiques

Concours et grandes manœuvres

Limogeage ? Simple mesure administrative ? Deux universitaires qui avaient présidé des jurys de CAPES et d'agrégation en 1987 ont eu la surprise de se voir refuser cette fonction, pour 1988. Cette décision du ministère de l'éducation nationale, qui contredit la coutume selon laquelle les présidents sont nommés annuellement et reconduits trois années, provoque l'indignation de nombreux universitaires. Trois membres du jury de l'agrégation d'histoire ont démissionné et la société des professeurs d'histoire ancienne de l'université a vigoureusement protesté dans une lettre à M. René Monory. Pour certains, ce double départ a des raisons politiques.

M. Paul Larivaille, professeur à Paris-X-Nanterre et président du jury du CAPES d'italien en 1986 et 1987, apprend par hasard, en juillet dernier, que son poste a été proposé à l'un de ses collègues. Surpris, il demande des explications au ministère de l'éducation nationale. Début septembre, il reçoit enfin une lettre de M. Paul Muller, directeur des personnels enseignants au ministère de l'éducation nationale, lui apprenant que sa candidature n'a pas été retenue pour 1988. Motif : *« Il a été décidé de faire appel à de nouvelles personnalités »*. Cette cessation de fonctions ne doit pas être considérée, lui explique-t-on, comme un désaveu du travail réalisé.

L'étonnement de M. Barrot

Le même argument est invoqué par le ministère dans le cas de M. Pierre Cabanes, enseignant à l'université de lettres de Clermont-Ferrand et président du jury d'agrégation d'histoire en 1987. Alors qu'il avait l'assurance de pouvoir rester en fonctions quatre ans durant, cet enseignant est informé, le 6 octobre, qu'il sera remplacé pour la session 1988 par M. François Caron, professeur à Paris-IV (*le Monde* du 17 octobre).

Au ministère de l'éducation nationale, M. Muller rappelle que les nominations ont un caractère annuel et que ses services doivent procéder à de délicats arbitrages. *« Un président choisit son jury et en oriente la composition*, explique-t-il. *Il serait donc fâcheux de le laisser trop longtemps en place. »*

Si le règlement n'est pas contestable, en pratique, il n'est pas toujours appliqué. Certains enseignants président des jurys quatre ans ou plus (le président du jury d'agrégation du génie mécanique a été nommé en 1983 et n'abandonnera ses fonctions qu'après la session 1988).

Dans ces conditions, les deux universitaires en cause se demandent pourquoi la mesure ministérielle les vise personnellement.

M. Jacques Barrot (CDS), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée nationale, n'a pas caché à M. Cabanes qu'il comprenait sa *« surprise »* et son *« mécontentement de voir les services du premier ministre imposer au ministre de l'éducation nationale un choix pour le moins contestable »*. M. Barrot a ajouté que M. Monory lui a confirmé *« qu'il n'y avait plus rien à faire et que les instructions de Matignon avaient été très claires »*.

M. Cabanes met en cause certains membres de l'entourage de M. Jacques Chirac : *« L'université est de plus en plus manipulée par une petite faction de gens issus de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) et de la partie la plus extrémiste du syndicat autonome »*, souligne-t-il en faisant allusion à l'appartenance de M. Caron à ce dernier syndicat. *« J'ai constitué mon nouveau jury sans me soucier des opinions politiques de ses membres »*, proteste M. Caron. Cette affirmation n'empêche pas des universitaires, proches ou non de la majorité, de soupçonner l'UNI d'*« entrisme »* à l'approche des élections. Pour l'un d'eux, très proche de M. Raymond Barre, cette tactique serait significative du désir de la *« droite chiraquienne »* regroupée au sein de l'UNI, de réagir au glissement d'une partie des milieux universitaires vers le Front national. Les grandes manœuvres préélectorales gagneraient-elles l'Université ?

RAPHAELLE RÉROLLE.

Société

CAMPUS



Les fortes femmes du technique

LES filles vont peu dans l'enseignement technique industriel. Mais les nouvelles technologies – plus « clean » que les métiers traditionnels – ne pourraient-elles pas être plus accueillantes ? Apparemment non, *selon une enquête réalisée par des chercheurs du* Laboratoire d'économie et de sociologie du travail d'Aix-en-Provence. La proportion de jeunes filles n'atteint pas 5 % dans les BTS d'informatique industrielle, d'électronique ou de mécanique-automatismes *ou* dans les IUT *de génie mécanique* ou génie électrique (8 %). Et cela malgré une politique d'accueil qui leur est souvent favorable dans ces établissements où on considère que leur présence a un effet bénéfique sur le climat des classes. Les nouvelles technologies n'ont pas modifié l'image « virile » des métiers d'usine – y compris pour l'encadrement.

Aussi n'est-on pas surpris d'apprendre que ces courageuses pionnières ont des personnalités et des histoires très particulières. Ayant souvent une position de soutien ou de leader dans la famille, très poussées par des parents qui « en ont bavé », ou qui ont le sentiment – *surtout pour les mères* – de n'avoir pas eu la vie ou la carrière qu'ils souhaitaient, elles ont la conviction que, pour s'en sortir, il faut faire « comme les hommes ». D'où leur refus des métiers techniques traditionnellement féminins (secrétariat, santé...), trop passifs et routiniers à leurs yeux.

Les élèves du technique industriel sont de fortes femmes. Il est vraiment dommage qu'il n'y en ait pas davantage...

F. G.

(*Les filles dans les formations industrielles de techniciens supérieurs liées aux nouvelles technologies. Les cas de BTS et de DUT d'Aix-Marseille*, par Anne-Marie Daune-Richard, Catherine Flament, Madeleine Lemaire, Catherine Marry. LEST, 35 avenue Jules-Ferry 13328, Aix-en-Provence CEDEX. Tél. : 42-26-59-60).

Etrange Sorbonne

D'ou vient que le nom de la Sorbonne garde un tel prestige, alors *que ce célèbre bâtiment* n'est qu'une coquille vide et que l'institution n'existe plus. Se posant la question dans la revue *Commentaire* Bruno Neveu, architecte paléographe, retrace les huit cents ans d'histoire agitée de cet étrange palais.

(*Commentaire* N° 39, Automne 1987).

Guide de la sociologie

L'Institut de *sociologie* de l'université des sciences et techniques de Lille publie un guide de toutes les filières de formation en sociologie et en ethnologie dans toutes les universités françaises, depuis le DEUG jusqu'aux DEA et DESS ? Avec, en annexe, une liste des magistères et un tableau des personnels *enseignants* dans tous les établissements.

(*L'enseignement de la sociologie et de l'ethnologie dans les universités françaises*. Institut de sociologie, bâtiment 6, 2e étage, 59655 Villeneuve-d'Ascq CEDEX).

Vous préférez traverser la Manche, en roulant ou en roulant ?

• En voiture pour la Grande-Bretagne pour 480 F.
• En train pour Londres pour 390 F.

Eh bien oui ! Il n'y a pas 36.000 façons d'aller en Grande-Bretagne en roulant, c'est en voiture ou en train ! Et la manière de traverser la Manche en ne vidant pas ses poches, c'est avec Sealink.
Du 23 octobre au 31 mars, pour seulement 480 F, Sealink vous offre l'aller-retour pour votre voiture qu'elle soit miniature ou géante, et jusqu'à 4 passagers, pour une journée en Angleterre.
Au même moment, pour ceux qui préfèrent le ronronnement du train, Sealink, la SNCF et British Rail vous proposent pour 390 F *par personne*, un billet aller-retour Paris-Londres (billet valable pour 5 jours de Paris à Paris).
Alors ? c'est en roulant ou en roulant ?

En vente chez votre agent de voyages. Renseignements Sealink : (1) 47.42.86.87.

SEALINK FERRIES SNCF Embarquement immédiat dans votre agence de voyages.

Langues & Affaires
EUROPE 1992 - PRENEZ DE L'AVANCE
Faites fructifier vos connaissances en langues
PRÉPARATIONS COMPLÈTES AUX DIPLOMES
• Chambres de commerce *étrangères*
• Université de Cambridge
• BTS + langues : Commerce international, Action commerciale, Bureautique-secrétariat
Enseignements à distance, chez vous, selon vos occupations et votre rythme de progression
Documentation gratuite sur les diplômes et les cours à : LANGUES ET AFFAIRES, service 4656, 35, rue Collange 92303 Paris-Levallois - Tél. (1) 42-70-81-88 - 42-70-73-63

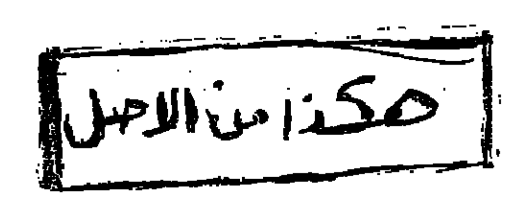
Le Monde sur minitel
IMMOBILIER
30 000 affaires Paris-province. Garantie
36.15 TAPEZ LEMONDE

L'Expansion a 20 ans. L'avenir a 20 ans.



1967 - 1987 :
les événements, les entreprises, les produits, les patrons, les hommes politiques qui ont marqué les 20 dernières années. Un sondage lecteur exclusif.
1987 - 2007 :
les jeunes de demain, l'entreprise de l'avenir, les secrets de la réussite. Un numéro exceptionnel. 400 pages.
L'Expansion nouvelle formule :
les expériences, les faits, les idées pour agir.

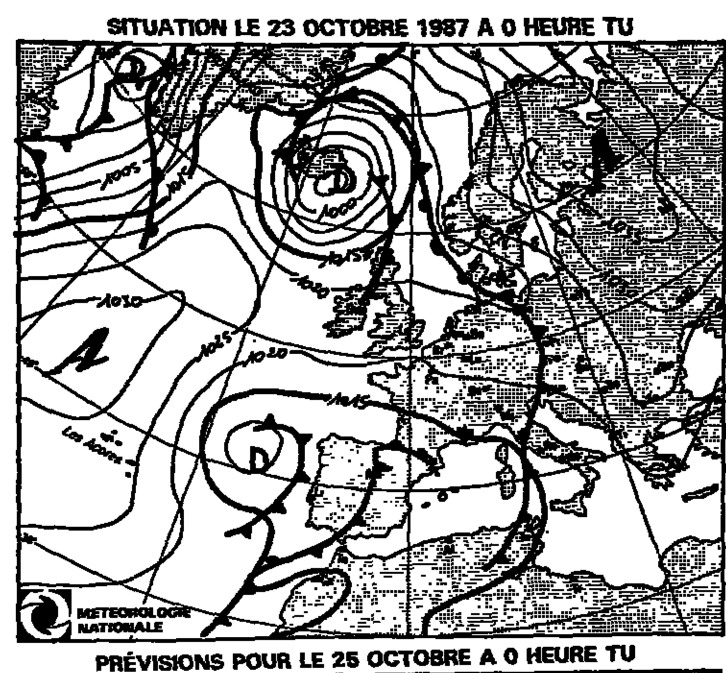
L'EXPANSION. POUR ACTION.



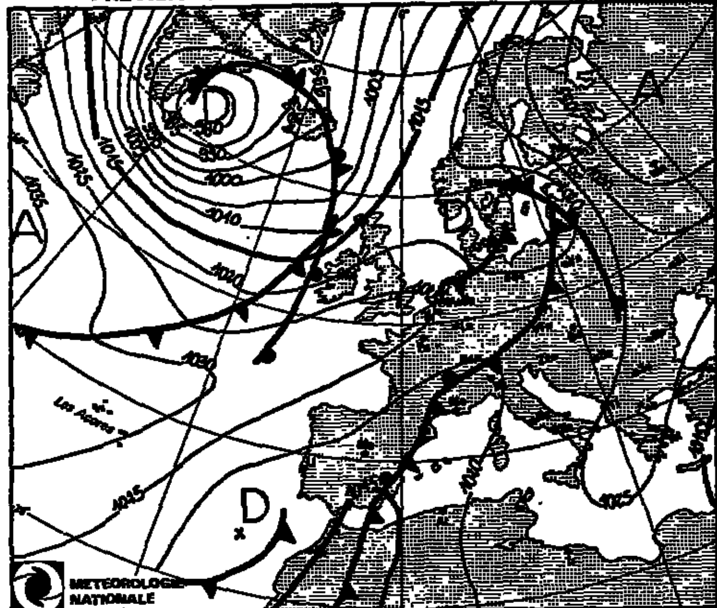
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 octobre à 0 h TU et le dimanche 25 octobre à 24 h TU.

Des ondes pluvieuses circulant à l'avant d'un thalweg-atlantique se succèderont sur le pays. Elles seront plus actives sur les régions du sud-est. Il restra peu de place pour des éclaircies.

Samedi, le ciel sera très nuageux à couvert de la Méditerranée au Massif Central et aux Alpes avec des pluies, localement orageuses et abondantes. Sur les côtes de Méditerranée, le vent soufflera modérément d'est. Du Jura aux Vosges et à l'Alsace, les nuages donneront quelques ondées seulement. Couvrant le matin, ils seront un peu moins abondants ensuite. Ailleurs, nuages et éclaircies se partageront le ciel le matin, les nuages plus nombreux de la Bretagne au Calvados et à la Vendée seront accompagnés de quelques averses. Puis ces averses se décaleront vers l'Est. En soirée, elles se produiront ainsi du Bassin parisien à la Haute-Normandie au Nord et aux Ardennes, tandis que les éclaircies deviendront belles sur Bretagne et Cotentin.

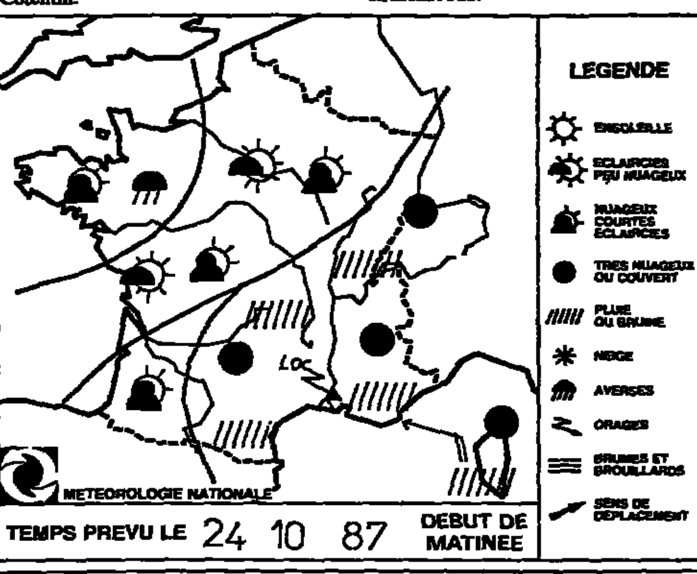
Les températures minimum seront de 6 à 9 degrés en moitié nord, 10 à 12 degrés au sud avec 14 à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen. Dans l'après-midi, on atteindra des maxima de 19 à 20 degrés près de la Méditerranée et sur les autres régions, 11 à 16 degrés de la Manche au Sud-Ouest.

Dimanche, le ciel sera très nuageux à couvert sur tout le pays. Le matin, les pluies tombant sur une moitié sud seront modérées.

De la Bretagne au Pas-de-Calais, on trouvera encore des éclaircies. Mais quelques averses se produiront sur le Nord-Picardie.

En cours de journée, les pluies se généraliseront à toutes les régions. Elles seront abondantes du golfe du Lion à Midi-pyrénées et au sud du Massif Central. En Aquitaine, elles seront modérées mais de type continu. Ailleurs, elles seront éparses. A l'est du Rhône, on retrouvera quelques éclaircies.

Les températures minimales seront sensiblement les mêmes que le samedi. Les maxima se situeront de 12 à 15 degrés en moitié nord, 14 à 20 degrés en moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-10 à 6 heures TU et le 23-10-1987 à 6 heures TU — le 23-10-1987

FRANCE			
AJACCIO	24	15	N
BIARRITZ	15	10	P
BORDEAUX	15	9	P
BOURGES	14	8	P
BREST	15	6	D
CAEN	15	4	B
CHERBOURG	13	7	H
CLERMONT-FERR.	13	7	P
DIJON	13	8	C
GRENOBLE St-M-H	16	11	P
LILLE	15	3	D
LIMOGES	13	7	P
LYON	14	10	P
MARSEILLE-MAR.	19	15	C
NANCY	15	4	C
NANTES	17	9	C
NICE	22	17	C
PARIS-MONTS.	14	6	C
PAU	15	9	P
PERPIGNAN	19	14	N
RENNES	16	8	C
ST-ÉTIENNE	12	8	P
STRASBOURG	15	6	C
TOURS	15	6	C
TOULOUSE	15	10	N
POINTE-A-P.	33	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	25	15	N
AMSTERDAM	15	2	B
ATHÈNES	21	14	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	19	13	N
BELGRADE	20	11	N
BERLIN	11	9	C
BRUXELLES	15	3	N
LE CAIRE	26	18	D
COPENHAGUE	12	9	P
DAKAR	31	26	D
DELHI	31	17	D
DJERBA	34	21	N
GENÈVE	14	9	P
HONGKONG	27	21	D
ISTANBUL	17	11	N
JÉRUSALEM	16	12	P
LISBONNE	14	9	D
LONDRES	14	3	D
LOS ANGELES	25	18	P
LUXEMBOURG	13	4	B
MADRID	11	8	B
MARRAKECH	28	17	N
MEXICO	25	13	D
MILAN	16	14	P
MONTRÉAL	11	0	N
MOSCOU	2	-3	B
NAIROBI	30	16	N
NEW-YORK	16	6	D
OSLO	9	7	C
PALMA-DE-MAL.	24	17	P
PÉKIN	18	3	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	P
ROME	21	17	N
SINGAPOUR	34	25	C
STOCKHOLM	11	6	C
SYDNEY	19	16	A
TOKYO	16	14	N
TUNIS	33	22	N
VARSOVIE	12	6	P
VENISE	17	13	P
VIENNE	11	10	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Pierrette Lambert, miniaturiste

Pierrette Lambert décrit le long chemin qui aboutit à la miniature sur ivoire, une œuvre peinte sur une surface d'une dimension proche de celle d'une carte postale, découpée dans une défense d'éléphant. L'artiste ponce cette fine plaque, afin de la débarrasser de toute aspérité, et utilise, pour peindre, une aquarelle spécialement préparée, déposée à l'aide de pinceaux minuscules. Gare aux taches de doigts qui macuIeraient la surface ! Et pas de crayonné préalable !

Après un mois de travail patient, minutieux, démesuré, naît une œuvre à laquelle l'ivoire donne un éclat inimitable, principalement sur les carnations des chairs.

Pierrette Lambert expose pour la première fois en 1957 à la galerie Ror-Volmar à Paris. Elle y rencontre le directeur de la Banque de France qui est séduit par son art. Elle dessinera des billets de banque pour la France et certains pays d'Afrique.

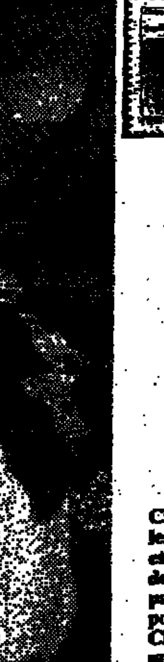
De la miniature et des billets aux timbres-poste, il n'y a qu'un pas que Pierrette Lambert franchit en 1961 lorsque paraissent ses premiers timbres, dessinés pour le Congo et la Côte-d'Ivoire. Son premier timbre pour la France, le *Château d'Amboise*, est émis en 1963. Depuis, ce sont près de mille deux cents timbres qui portent sa signature pour l'Afrique, les DOM-TOM, Andorre, Monaco et la France, dont sa série *Champignons* parue en septembre dernier.

Ses sujets de prédilection ? Les portraits, les illustrations de contes, la poésie, la musique et la nature. Mais, avoue-t-elle, « *quel que soit le sujet, j'ai besoin de m'imprégner complètement de la personnalité de l'être et de son œuvre. Alors, je choisirai un portrait, un document, qui, à mon avis, donne la meilleure définition de ce qu'il représente pour moi. Il y a des personnages que vous ressentez plus ou moins bien. Mais, à partir du moment où vous connaissez quelqu'un, vous finissez par l'aimer* ».

PIERRE JULLIEN.

[Pierrette Lambert est née à Orches (Vienne) le 10 juin 1928. Son adolescence est marquée tragiquement par la disparition en déportation de son père et de son frère lors de la dernière guerre. Elle a suivi les cours de dessin aux Beaux-Arts de Poitiers, puis à Paris et apprend les techniques de la gravure à l'école Estienne. De nombreuses distinctions philatéliques et décorations émaillent sa carrière. Elle vient d'être nommée chevalier dans l'ordre national du Mérite.]





Ci-dessus les premier et dernier timbres dessinés par Pierrette Lambert pour la France. Ci-contre, une de ses miniatures (95 × 140 mm).

Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au : *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Téléphone : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Albert Decaris et la « Commedia dell'Arte ».** — Jusqu'au 13 novembre, Albert Decaris, que les philatélistes connaissent bien, expose à la galerie du Cercle, 23, rue de la Pépinière, Paris 8e. Il y présente peintures et gravures sur le thème de la « Commedia dell'Arte ».

● **Record de vente.** — Quatre timbres français représentant les célèbres *Amoureux de Peynet* ont été vendus récemment à un collectionneur américain pour 800 000 dollars (environ 4 800 000 F.). La rareté de ces timbres, émis en 1985, provient de l'absence de la valeur faciale 2,10 F : une planche entière de vingt-cinq timbres a, en effet, échappé à l'impression bleue de la valeur. Il reste donc dans la nature théoriquement vingt et un timbres à la recherche desquels les candidats à la fortune peuvent se lancer...

● **Nouveaux cachets à Paris.** — La direction de la Poste de Paris lance une vaste opération de baptême des bureaux de poste de la capitale. L'opération se déroulera du 26 octobre 1987 au 29 avril 1988 et touchera cent soixante-trois bureaux. L'Union des philatélistes des PTT édite à cette occasion un ouvrage qui présentera sur timbres et pour chacun des cent soixante-trois bureaux, l'empreinte du dernier jour du cachet actuel et celle du premier jour de l'utilisation de la nouvelle couronne. Date limite de souscription le 25 octobre. Prix : 700 F (M. le receveur du bureau de Paris-108, 7, boulevard Haussmann, 75436 Paris Cedex 09, paiement à la commande).

Communication

Les polémiques sur la bande FM

La CNCL porte plainte contre « Libération » et suspend son chargé de mission

Les membres de la Commission nationale de la communication et des libertés craignent aujourd'hui que le dossier complexe des radios locales parisiennes se referme sur eux comme un piège. Trois mois après avoir tenté de « pacifier » la bande FM, voilà la CNCL acculée à une position défensive.

Au cœur de l'été, le renouvellement des autorisations passait pour une victoire rapide des treize « sages » sur le chaos des ondes. L'automne venu, il prend l'allure d'une « *affaire* » aux conséquences imprévisibles. La plainte de Radio Larsen contre Radio Courtoisie pour « *corruption* » éclabousse, à tort ou à raison, l'image de la CNCL déjà fort malmenée. La longue enquête du juge Claude Grellier entretient le doute sur les méthodes des « *sages* » et la cohérence de leur choix.

Du coup, un vent de fronde agite à nouveau la bande FM. Les radios associatives, peu favorisées dans l'attribution des fréquences parisiennes, contestent les « privilèges » accordées aux stations commerciales ou aux radios bénéficiant de soutien politique. Le réseau Liberté, qui regroupe des stations non autorisées, remet en question le plan de fréquence. D'autres s'indignent du silence des nouveaux venus sur la FM qui, trois mois après leur autorisation, n'émettent toujours pas de programmes dignes de ce nom.

Radio AYP, Tiwizi, Courtoisie n'étaient-ils donc que des « *projets de papier* » ? Certains « mariages » célébrés rapidement pour regrouper des projets sur la même fréquence commencent déjà à battre de l'aile.

Le risque est grand pour la CNCL de voir rapidement revenir l'anarchie des ondes avec ses stations pirates, ses dépassements de fréquences, ses brouillages, ses ventes secrètes de fréquences. La Commission a donc décidé de contre-attaquer en mettant en branle la mécanique judiciaire à sa disposition. D'abord, couper les ailes à la polémique en menaçant la presse de plaintes en diffamation dont notre confrère *Libération* risque d'être la première victime. Ensuite, colmater les brèches en suspendant provisoirement de ses fonctions M. Pascal Vallery-Radot. Ce chargé de mission de la CNCL, qui fut collaborateur du Conseil national de la communication audiovisuelle, est suspecté d'avoir entretenu des relations ambiguës avec certains projets de radio.

Mais ces deux initiatives ne suffiront pas à rétablir l'autorité contestée des « sages » si la CNCL ne fait pas preuve de la même détermination sur la bande FM. Les radios qui ne diffusent pas de programmes vont-elles à nouveau bénéficier d'un délai de grâce ? Que devient l'enquête sur le rachat du réseau FUN par Chic FM au mépris de la réglementation anti-concentration (*le Monde* du 8 octobre) ?

Une prise de position rapide de la CNCL serait d'autant plus nécessaire que d'autres rachats se négocient actuellement entre radios. Le groupe Bouygues songe à se désengager d'Electric FM. Des négociations seraient en cours avec le réseau Mandarine et les responsables du projet Bourse Affaires Entreprises. Malgré les démentis de son propriétaire UGC, HIT FM serait en négociation avec Europe 2 qui, n'ayant pas obtenu de fréquence, occupe provisoirement la fréquence de Ouie FM. Autant d'opérations qui, si elles se concrétisaient, perturberaient le paysage radiophonique dessiné en juillet par la CNCL.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

ÉDITION

M. Roger Fauroux président des éditions du Cerf

M. Roger Fauroux, directeur de l'Ecole nationale d'administration et président de la Société Le Monde Entreprises, vient de prendre la présidence des éditions du Cerf, spécialisées dans le livre religieux. Il succède à M. Michel Houssin, qui occupait ces fonctions depuis 1974. Ancien PDG de la compagnie Saint-Gobain, M. Roger Fauroux est un passionné de théologie ; il est, en outre, membre du conseil financier du diocèse de Paris.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

La polémique sur le télé-achat

M. Arthuis saisit le Conseil national de la consommation

M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, de la concurrence et de la participation, a saisi le Conseil national de la consommation, le jeudi 22 octobre, à propos du « Magazine de l'objet », première émission de télé-achat, diffusée sur TF 1 (*le Monde* du 7 octobre). « *Le magazine se transforme en magasin*, a déclaré M. Arthuis. *Ce n'est pas la vocation d'une chaîne généraliste que de se transformer en commissionnaire (...), il y a détournement du cahier des charges.* »

En évoquant le flou juridique qui entoure le télé-achat en France, et qui a permis à TF 1, et bientôt à Canal Plus, de faire du commerce à l'écran, le secrétaire d'Etat, interrogé par *les Echos*, parle de « *concurrence déloyale* », puisque l'interdiction de citer des marques constitue un manquement à l'information du consommateur.



JEU GAGNANT N° 46 — LOTO SPORTIF

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 25 octobre

Nouveau Drouot

Tableaux modernes, archéologie, vins, bijoux, fourrures, Extrême-Orient, cartes postales, marionnettes, tapis, art colonial, poupées, automates.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 24 octobre

Mantes-la-Jolie, 10 heures : mobilier, bibelots, tableaux.

Dimanche 25 octobre

Versailles Chevau-Légers, 14 heures : orfèvrerie, bijoux; 14 h15 : archéologie ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **l'Isle-Adam**, 15 heures : ateliers de peintres ; **Vernon**, 14 h 30 : voitures miniatures ; **Chartres**, 14 heures : bibelots, objets d'art, mobilier ; **Chatou**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Compiègne**, 14 heures : archéologie, argenterie, bijoux, mobilier, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 24 octobre

Dunkerque, 14 h 30 : grands vins; **Nogent-le-Rotrou**, 14 h : arts populaires; **Bernay**, 14 h : grands vins ; **Sens**, 20 h 30 : mobilier, étains, faïences ; **Reims**, 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Amiens**, 14 heures : art nouveau, art déco, tableaux, mobilier ; **Orléans**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Cahors**, 14 heures : affiches ; **Carcassonne**, 14 h 30 : livres ; **Marseille (Castellane)**, 10 h 30 : argenterie, tableaux, mobilier, bonsaï ; 14 h 30 : Orient, Extrême-Orient ; **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, mobilier ; **Lyon (9e)**, 10 heures : voitures miniatures ; 14 h 30 : jouets.

Dimanche 25 octobre

Rouen (Me Fournier), 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Châteaudun**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : objets d'art, orfèvrerie, mobilier ; **Le Mans**, 14 heures : mobilier, armes, tableaux ; **Reims**, 14 heures : tableaux, objets d'art, argenterie, mobilier ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, tableaux, argenterie, mobilier, fourrures ; 14 h 30 : objets d'art, argenterie, mobilier, tableaux ; **Montreuil-sur-Mer**, 15 heures : atelier Madeleine Rouart ; **Bayeux**, 14 heures : tableaux, céramiques, mobilier ; **Cognac**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : dentelles, jouets ; **Eu**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Parthenay**, 14 h 15 : mobilier, tableaux ; **Dreux**, 10 heures : tapis ; 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Castres**, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Arles**, 14 heures : tableaux modernes ; **Limoges**, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux, mobilier ; **Laigles**, mobilier rustique ; **Joigny**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Autun**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Dijon**, 14 heures : mobilier d'un manoir ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : haute époque, mobilier, objets d'art, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Angers, Marseille, Guingamp, Paris (boulevard Blanqui) ; **Paris** (Porte de Champerret (Convention de la bande dessinée) ; **Jouy-en-Josas**, **Pouthèvy**, **Pontoise** (Salon de la carte postale) : dimanche seulement.

Le Monde
SANS VISA

Alea vacances est...


GUY LE QUERREC/MAGNUM

On brasse des catalogues. On s'interroge, on réfléchit et puis on achète. Le sort en est jeté.

par Marc Ambroise-Rendu

LES Français n'aiment guère s'expatrier... même pour leurs vacances. Parmi les nationaux européens qui choisissent de passer leurs congés à l'étranger, ils ne viennent qu'en huitième rang, loin derrière les Néerlandais, les Allemands et les Britanniques par exemple. Ils sont pourtant 5 millions environ, soit 15 % des Français partant en vacances, ceux qui optent pour une destination outre-frontières. La plupart s'adressent à une agence de voyage, ne serait-ce que pour acheter leur billet d'avion.

Mais les marchands de rêve sont parfois des marchands d'illusions. Le syndicat national des agents de voyage a traité environ 450 dossiers de réclamations l'an passé. La préfecture de l'Ile-de-France reçoit un millier de plaintes par an, dont le tiers sous forme de lettres. La direction départementale de la consommation enregistre annuellement 150 affaires pour la seule ville de Paris. *« En réalité, nous n'apercevons que la partie émergée de l'iceberg*, estime un fonctionnaire. *Les vacanciers répugnent à avouer leurs désillusions. Beaucoup s'arrangent directement avec leur agence. La plupart ignorent qu'en cas d'insuccès ils ont des voies de recours. »*

Maladies de jeunesse

Le plus grand nombre des réclamations connues concernent des promesses non tenues. Ainsi, ce groupe de Nemrods arrivant au Kenya avec armes et bagages et découvrant que la chasse est fermée. Cet été, des dizaines d'amateurs de soleil sont partis pour une île grecque sur la foi d'un tour opérateur leur promettant un hôtel-club de bord de mer avec buffet somptueux et animations sportives. Ils se sont retrouvés, sans moyens de transport, dans un établissement vétuste, isolé à 5 kilomètres en pleine terre. D'autres, séduits par un circuit de « découverte de la Tunisie » ont été victimes du *surbooking*, la plaie de cette destination. Le même voyage avait été déjà vendu à un groupe et à la même période. Les voyageurs ont dû se contenter d'hôtels de seconde zone et d'un périple écourté.

RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Bien qu'il soit plus que cinquantenaire et solidement encadré par une législation précise, le commerce des vacances connaît encore ce qu'on appelle pudiquement des maladies de jeunesse. Les margoulins et les associations fantaisistes qui ouvrent une boutique pour disparaître ensuite n'y sont pas rares. Le syndicat des agents de voyage a épinglé en dix ans un millier d'irréguliers de ce type qui ont laissé derrière eux pas mal de victimes.

Lorsque les pouvoirs publics découvrent des agences illégales, il faut parfois plus d'un an avant que leurs responsables soient *traînés devant* les tribunaux. Les condamnations – 20 000 F d'amende au maximum – sont hors de proportion avec les bénéfices qui ont pu être engrangés entre temps. Quand une agence fait faillite avant que ses clients aient effectué leur voyage, ceux-ci *se retrouvent souvent* Gros-Jean comme devant. Le fisc, la Sécurité sociale et le personnel sont servis en priorité sur la caution *que le professionnel a déposée en* banque comme l'y oblige la loi.

En effet, pour prévenir les bavures, le législateur a corseté la profession dans une série de lois et d'arrêtés qui fixent son mode de fonctionnement de manière minutieuse. Toute agence doit obtenir de la préfecture de son département une licence dont le numéro est affiché sur la porte. Le directeur doit avoir fait la preuve de sa qualification, déposer une caution bancaire substantielle et souscrire une assurance en responsabilité civile. Les voyages qu'il vend font l'objet d'un contrat détaillé, signé par lui et par le client. Enfin, il est tenu pour responsable de tout défaut d'exécution.

« Inventeurs » de circuits

Telles sont les règles qui devraient garantir des vacances sans histoires, ou tout au moins sans *désillusions*. La réalité est hélas plus « nuancée ». D'abord le professionnalisme des 20 000 employés de tourisme n'est *pas toujours, loin s'en faut*, ce qu'il devrait être. Il suffit d'un brevet de technicien supérieur et de trois ans d'expérience pour *avoir pignon sur rue. Quant aux* agents de comptoir, ils sont souvent formés sur le « tas ».

Pourtant les voyages à l'étranger *sont par essence* des produits compliqués. On compte en France environ 170 tours opérateurs qui « inventent » les circuits et les séjours. Ce sont des fabricants de voyage. Pour faire connaître leur marchandise, ils éditent des catalogues à des millions d'exemplaires. Ces documents largement illustrés sont expédiés aux clients et surtout aux agents de vente – les distributeurs de la profession – qui sont au nombre d'un bon millier. Avec les succursales et les bureaux détachés, on dénombre au total plus de 3 000 points de vente de voyages.

Les agences elles-mêmes font appel à de nombreux *intermédiaires*. Aux compagnies aériennes, bien sûr, mais aussi à des agences étrangères – les *réceptifs » – qui, sur place*, retiennent à leur tour hôtels, restaurants, cars, guides et animateurs divers. Bref, la chaîne du *voyage est longue, délicate et difficile* à contrôler de loin. La plupart des vendeurs n'en testent jamais à l'avance la solidité. *Pourtant, chacun des maillons peut* flancher un jour ou l'autre. C'est le client qui sert de cobaye.

Enfin, la vente de voyages est une *véritable curiosité* commerciale. Le client choisit une série de services, dont certains ont un caractère très subjectif. Ils se fondent sur un simple prospectus, sans avoir la moindre possibilité de vérification. Il n'y a même pas, comme dans la construction, d'appartement témoin. Et il règle à l'avance la totalité de la facture contrairement à la vente sur catalogue où l'*on ne paye* qu'à réception de la marchandise. Il est fréquent que les vendeurs « oublient » même de faire signer les contrats détaillant les prestations.

Bref, le futur voyageur gamberge sur un dépliant en couleurs *et tout l'encourage à imaginer* qu'il va se payer des vacances de nabab pour une somme modique. Que de risques accumulés ! Dans ces *conditions, il n'est pas surprenant* que la réalité se révèle beaucoup plus prosaïque, voire franchement décevante.

Les voyageurs mécontents ne sont pourtant pas sans recours. Dès leur retour, ils doivent adresser à leur agence une lettre recommandée exposant *leurs* désillusions et réclamant un dédommagement. Bien entendu, il leur appartient d'apporter la preuve – factures, documents, et témoignages à l'appui – du bien-fondé de leur réclamation. Les agences sérieuses n'hésitent pas à faire droit à ces *requêtes. Les* indemnisations se font, semble-t-il, à la tête du client. Pour une croisière sur le Nil vendue 12 000 F par plusieurs agences *différentes, mais dont le bateau* n'a jamais quitté Alexandrie, les sommes versées aux victimes se sont échelonnées, par exemple, entre *2 000 F et 6 000 F*.

Si un vendeur refuse tout dédommagement, atermoie ou conteste, le client peut alors expédier un double de son dossier à des organismes comme l'Union fédérale des consommateurs ou l'Institut national de la consommation qui leur donnent d'utiles conseils. Mais il y a plus officiel encore. Plusieurs institutions *jouent les conciliateurs. Ainsi*, le Syndicat national et l'Association professionnelle de solidarité des agents de voyage ont créé en commun *un service « consommateurs »* qui parvient à faire régler à l'amiable plus de la moitié des cas qui lui sont soumis. A condition toutefois que l'agence *incriminée* fasse partie de leurs adhérents. Ces deux organismes regroupent 60 % de la profession.

(Lire la suite page 14.)

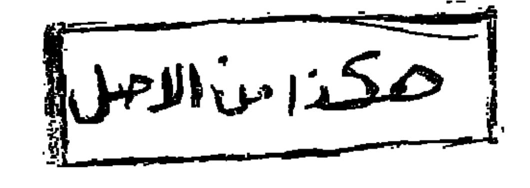
EXPLORATOR
EXPEDITIONS

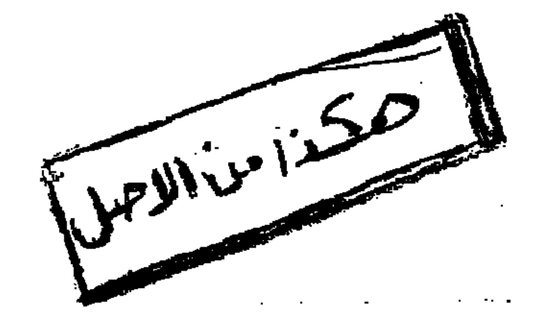


FAITES CONNAISSANCE

L'expédition c'est la rencontre d'une autre culture. Un dépaysement total. Des paysages inouïs, des regards inoubliables. Autant de pays, autant de découvertes. Botswana, Bouthan, Ethiopie, Galapagos, Guatemala, Ladakh, Mongolie, Patagonie, Penjab, Rwanda, Sahara, Tibet, U.S.A., Yémen...

Brochure sur simple demande à :
EXPLORATOR
16, place de la Madeleine
75008 Paris
Tél. (1) 42.66.66.24





ENQUETE

Voyage en troupe

« **S**I vous ne nous emmenez pas au belvédère de Glacier Point, nous refusons de monter dans le car. » Parmi les quinze touristes français plantés sur ce parking du parc national du Yosemite, au fin fond de la Californie, souffle un vent de mutinerie. Wendy, la guide américaine, au français chancelant, est débordée. Elle consulte fébrilement le programme du circuit mais n'y trouve que quatre lignes de description emphatiques sur les beautés du lieu. Seule indication précise : le déjeuner doit être pris dans l'un des fast-foods du parc, au creux de la vallée. *« Le car ne peut pas monter au belvédère,* balbutie-t-elle. *De toute manière, c'est trop loin et nous n'avons plus le temps... »*

Far West, aventure et routine

Mais les Français sont excédés. Ils n'en démordront plus. A un tour opérateur parisien de bonne réputation, ils ont acheté pour 25 000 F un voyage de trois semaines dans l'Ouest américain joliment intitulé « Chefs-d'œuvre de la nature ». Ils font partie de la vague des vacanciers français qui a déferlé cet été sur les Etats-Unis. Trois cent mille personnes, estiment les professionnels. Du jamais vu. Le dollar à 6 F et la vogue du libéralisme reaganien ont remis l'Amérique à la mode. Notamment les Etats de l'Ouest et leurs paysages sauvages.

Pour les vendeurs de voyages du continent, les Etats-Unis sont une destination apparemment sans problème. Le tourisme intérieur, intensif et déjà ancien, offre toutes les facilités : un maillage serré de grands hôtels et de motels plus modestes, des compagnies de cars au long cours, un réseau de lignes aériennes domestiques très commode, des parcs nationaux dont le souci numéro un est l'accueil des visiteurs et, en prime, la légendaire amabilité américaine. Pour les détails du circuit, il suffit de dénicher une bonne agence locale – un « réceptif » en jargon de métier – et le tour est joué, si l'on peut dire. L'exportation du Far West n'est plus une aventure, mais un produit de routine.

Justement, c'est là où le bât blesse. Les groupes de voyageurs étrangers doivent se couler dans le vaste fleuve des circuits organisés, emprunter ses points


RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

de passage obligés. Bref, adopter l'*american way of life* du tourisme local. Pour ces marginaux qui ne représentent que 10 % des visiteurs de la Californie, par exemple, ni prévenance particulière comme dans les contrées du tiers monde, ni sur mesure, mais la confection la plus banale. Et puis le cinéma est passé par là. On ne peut plus se contenter de contempler des paysages archiconnus. On veut au moins y vivre un instant.

D'où les surprises et les désillusions. Voici la première. Les cars Greyhound, avec lesquels notre groupe va parcourir 6 000 kilomètres, sont de grosses machines solides avec siège inclinable, climatisation et w.-c. chimique, mais qui datent d'il y a vingt ans. Ils font un peu figure de transport du pauvre à côté des vaisseaux panoramiques de luxe que les autocaristes européens ont lancés sur les routes du continent. A 70 kilomètres-heure de moyenne – puisque la vitesse sur autoroute est strictement limitée, – la cavalcade commence.

Comme il faut bien que les clients en aient pour leurs dollars, le programme est un gigantesque méli-mélo d'attractions « incontournables » et de sites naturels.

Un frisson rétrospectif dans l'ancien pénitencier d'Alcatraz à San-Francisco, une bouffée de Hollywood dans les anciens studios de cinéma transformés en musée, une plongée dans le royaume magique de Disneyland, une soirée dans un village western en carton pâte, quelques heures devant les machines à sous de Las Vegas, un cabaret mexicain bourré de Japonais, voilà pour les distractions urbaines.

Côté campagne, une dizaine de parcs nationaux, de réserves d'Indiens et de sites grandioses sont au menu. Un saut en voltige pour tâter les dunes de la vallée de la Mort, une heure de pique-nique (repas compris) pour baguenauder sous les séquoias géants : c'est une course effrénée ponctuée d'arrêts-photo et de pauses-pipi.

En trois semaines, les voyageurs n'ont droit qu'à une heure de promenade dans les gorges fantastiques de Bryce Canyon, et encore, à pas si redoublés que les plus âgés ne peuvent suivre. Les merveilles de l'Ouest défilent à un rythme infernal derrière les vitres du car. *« Ce sont les vacances de M. Hulot »*, lance un passager.

A cette course contre la montre viennent s'ajouter maintes bavures. A plusieurs reprises, le car arrive au rendez-vous matinal avec une heure de retard. Il faut écourter les visites dans les parcs, déjà réduites à si peu de chose. Les chauffeurs changent sans cesse. Pour les arrêts-repas de la mi-journée, les voyageurs reçoivent un viatique de 5 dollars à ne pas dépasser. Or ils apprendront bientôt que, pour couvrir ces dépenses, le tour opérateur français a alloué 15 dollars à son « réceptif » américain. Où passe la différence ? On ne le saura jamais.

Mais, surtout, la guide se révèle de jour en jour plus malhabile. Elle fait systématiquement mystère du programme quotidien en prétextant que les surprises font partie des plaisirs du voyage. Or ces surprises sont rarement heureuses. Elle semble tout ignorer des régions traversées et finit par emprunter son Guide Bleu à un passager pour en lire des passages au micro. Au Yosemite, le quatorzième jour du périple, elle craque devant la mutinerie des passagers et téléphone à son patron pour se faire remplacer. *« Impossible,* lui répond-on au bout du fil. *Débrouillez-vous. »*

L'avant-dernier jour à Salt Lake City

Alors les Français appellent leur agence parisienne pour signifier qu'en voilà assez. La guide ne sera relevée que l'avant-dernier jour, à Salt Lake City, la cité des Mormons. Sans doute sermonné par le tour opérateur français, le « réceptif » fait distribuer à chacun des voyageurs une enveloppe contenant 40 dollars avec une phrase d'excuse embarrassée. Quelques-uns acceptent, la plupart refusent. Mais, dans l'avion du retour, les mécontents – huit personnes sur quatorze – rédigent une lettre à leur agence.

« Nos vacances ont été gâchées par la mauvaise organisation du voyage et l'incompétence de la guide. Nous comptons être dédommagés de l'ensemble de ces préjudices. » Trois semaines plus tard arrive la réponse. Une longue lettre se terminant ainsi : *« Je ne comprends pas ce qui a pu se passer. Voici un chèque de 1 100 F en réparation du préjudice. »* Pour ces huit Français, les chefs-d'œuvre de la nature américaine garderont le goût un peu amer d'une médiocre et coûteuse mésaventure de vacances.

M. A.-R.

Alea vacances est...

(Suite de la page 13.)

Les services préfectoraux qui délivrent les licences aux agences de voyage sont habilités à recevoir les plaintes. A Paris, on y annonce plus de 50 % d'affaires solutionnées « en douceur ». Ces fonctionnaires disposent d'un pouvoir de persuasion d'autant plus efficace qu'ils réunissent chaque année des commissions disciplinaires examinant le cas des agences « à problèmes ». En cas de manquements répétés et graves, les sanctions peuvent aller jusqu'au retrait de la licence. En Ile-de-France, par exemple, une quarantaine de responsables d'entreprise sont convoqués chaque année pour « explication ».

Enfin, dans chaque département, fonctionne une direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes dont l'intervention peut rendre une agence plus accommodante. S'il y a publicité mensongère ou non-respect flagrant du catalogue, les fonctionnaires des finances constatent l'infraction et transmettent le dossier au procureur de la République qui décide ou non de poursuivre.

Même si l'administration ne le fait pas elle-même, un client mécontent a toujours la possibilité de déposer son dossier au tribunal d'instance de son domicile. Si le litige porte sur une somme inférieure à 20 000 F, il est dispensé de prendre un avocat. Bien peu de vacanciers déçus persévèrent jusque-là. Selon Me Luc Bihl, avocat parisien spécialisé dans ce type de contentieux, sur 500 plaintes reçues annuellement par les associations de consommateurs, cinquante seulement vont jusqu'au procès. Les complications et les frais de justice font peur. Pourtant, la majorité des affaires sont examinées en moins de six mois et les magistrats donnent souvent raison aux touristes.

« Spécial jeunes » et retraités

A ce couple, privé *in extremis* de son voyage en Inde par un défaut d'organisation, tel tour-opérateur avait proposé « en remplacement » un séjour aux Baléares. Le tribunal de Paris et la cour d'appel ont estimé le préjudice moral pour *« privation de vacances »* à 10000 F.

Un groupe de garçons et filles qui avaient acheté un voyage « spécial jeunes » dans le désert marocain s'est retrouvé mêlé à des retraités qui, eux, avaient opté dans le catalogue pour les palais musulmans. Le séjour fut un mauvais cocktail des deux thèmes qui mécontenta tout le monde. En correctionnelle, l'agence s'est vu infliger 10 000 F d'amende pour publicité mensongère et les plaignants ont reçu 3 000 F chacun.

Des goûts et des couleurs...

Le cas le plus banal est celui des prestations insuffisantes. Quelques photos et une poignée de factures suffisent. A un groupe de touristes qui avaient trouvé aux Canaries la piscine de leur hôtel à sec, la plage transformée en parking, le restaurant panoramique encore en chantier et pas d'eau potable au robinet, les juges ont accordé récemment un dédommagement représentant 30 % du prix payé.

Mais il y a tant d'éléments subjectifs dans un périple à l'étranger que les tribunaux sont parfois dans l'incapacité de leur attribuer une valeur marchande. Quel dédommagement offrir à un voyageur qui se plaint de multiples retards, de médiocres repas et d'un guide incapable alors que tel autre estime ces détails de peu d'importance ? Pourtant, ces désagréments ajoutés les uns aux autres peuvent avoir gâché les vacances du premier. Devant semblable situation, les juges renvoient les plaideurs dos à dos. Le voyage reste un art. Or des goûts et des couleurs...

MARC AMBROISE-RENDU.

En cas de litige

● **Syndicat national des agents de voyage, service** consommateurs, 6, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris. Tél. : 45-67-35-57.

● **Institut national de la** consommation, service juridique, 80, rue Lecourbe, 75005 Paris. Tél. : 45-67-35-57.

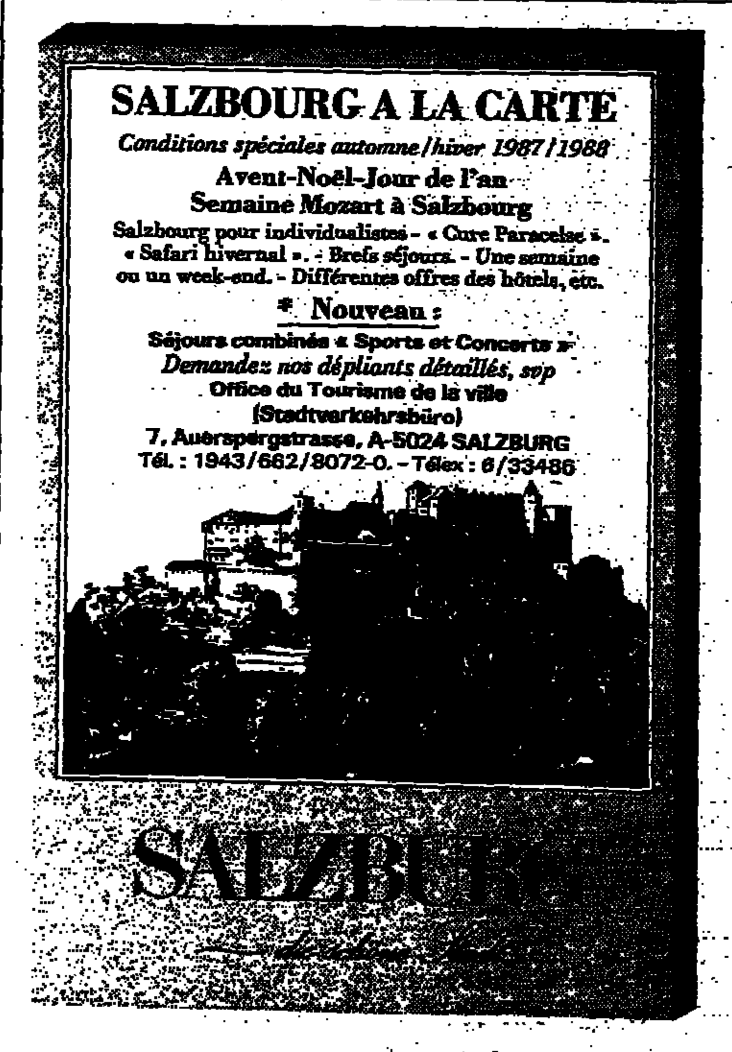
● **Union fédérale des** consommateurs, service juridique, 11, rue Guénot, 75011 Paris. Tél. : 43-48-55-48.

POUR PARIS ET L'ILE-DE-FRANCE :

● **Préfecture de l'Ile-de-**France, direction des affaires financières, 21, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 45-67-55-03.

● **Direction départementale** de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, 8, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : 42-71-23-10.

CHYPRE
PARFUM DE SOLEIL, D'HISTOIRE ET D'AMITIÉ
Réservations chez votre agence de voyage
RENSEIGNEMENTS : OFFICE DU TOURISME DE CHYPRE
Cet hiver, découvrez Chypre et, sous son fidèle soleil, les merveilleux trésors du passé : ruines et mosaïques gréco-romaines, fresques byzantines, églises gothiques et citadelles imprenables de l'époque des Lusignan... Un voyage fascinant à travers le temps.
Le confort des hôtels, le raffinement de la gastronomie et la gentillesse légendaire du peuple chypriote, contribueront aussi à rendre votre séjour inoubliable.
CHYPRE
LE PARADIS A 4 HEURES DE PARIS
VOYAGEZ AVEC LES AIRBUS DE CYPRUS AIRWAYS
BON DE DOCUMENTATION GRATUITE
NOM
PRÉNOM
ADRESSE
M



Le piéton de Gand

Itinéraires incertains dans la cité flamande avec Jean Ray pour guide.


DENIS BERTHIER

LE 8 juillet 1987, Jean Ray aurait eu cent ans. Sa bonne ville de Gand a, à peu près, 1377 ans. Raymond, Jean-Marie De Kremer (1887-1964), alias Jean Ray, alias John Flanders, alias Kapitain Bill, alias Sailor, auteur de l'insolite, prit, selon les spécialistes, environ une centaine de pseudonymes. Il ressemble à Gand qui l'a engendré. Il est bien juste, inversement, que Jean Ray, vie et œuvre confondues, puisse servir de guide à Gand, espace et temps mélangés. Tout ce qu'il a écrit vise à cette rencontre des lieux et des climats avec des créatures plus ou moins humaines. Pour les voyageurs tous risques acceptant cette règle, voici deux hypothèses de circuits.

Commençons par le point de vue de Sirius ou celui du géographe, ce qui revient à peu près au même. Quatre horizons crucifient Gand, en biais évidemment. Au sud-est de la ville, on trouve les bas-fonds et les hautes eaux selon les goûts : derrière le petit quartier tranquille de la Vanderdoncktdoorgang, que les Gantois appellent pudiquement la rue en verre (Glazenstratje), où les filles vous sourient si gentiment dans leurs vitrines, succède presque immédiatement le Petit Béguinage et ses hauts murs. Les béguines ne sourient pas et doivent rentrer avant l'angélus. D'ailleurs, celles qui restent se sont réfugiées dans le Grand Béguinage, plus loin à l'est.

Aujourd'hui, leurs maisons, leur préau, leur chapelle restent hantés par les terreurs du Moyen Age. Jean Ray s'en est abondamment nourri. A l'autre bout de l'axe, au nord-ouest, on trouve le symétrique : derrière le château des Comtes (le Gravensteen) qui conserve en son cœur une chambre des tortures, avec matériel en parfait état de marche, demeure le béguinage de Sainte-Elizabeth. Il est désaffecté et les murs de brique peinte, rougé sang ou blanc immaculé, ne dissimulent plus que d'heureux propriétaires et une petite guinguette. Pourtant, on chuchote que c'est son allée principale, la Provenierster-straat, qui inspira *la Ruelle ténébreuse* de Jean Ray, dont chaque maison ne serait que le masque cachant une horrible face, peut-être *l'immense vieille femme aux yeux de poulpe.*

Issues en trompe-l'œil

L'autre axe propose au nord-est le port de Handelsdok, et au sud-ouest la gare de Sint-Pieter, comme deux issues de secours. Il pourrait arriver que ce soit des issues en trompe-l'œil. En effet, les deux axes se croisent au château très noir de Gérard le Diable. Il date aussi des temps de l'hérésie, 1216. Après avoir été la demeure des châtelains de la ville, il abrita successivement les condamnés à mort, les fous, puis les archives, en un exemplaire itinéraire d'immobilisation.

A présent, personne n'y entre plus, du moins pour des visites de courte durée, et qui en sort ? Les poissons rouges du canal longeant le Reep semblent un peu trop gavés pour être honnêtes. Jean Ray l'a toujours proclamé : les carrefours sont maudits et fort dangereux. Les Flamands le disent aussi : à minuit, vin au carrefour devient eau, pain sable, bonté malice...

On peut aussi suivre Jean Ray à la trace, ce qui est le plus sûr moyen de se perdre. Sa biographie, imaginaire ou réelle, se confond délibérément avec son œuvre, dont aucune bibliographie exhaustive n'a encore été dressée. Il est né sur le Ham, un boulevard aujourd'hui rénové, tout près du port. Enfant, il nageait dans ses eaux noires, « comme un rat ».

C'est peut-être de là qu'il partit pour de grands voyages, vers l'Indonésie, ou la Route du rhum. Nul ne sait trop bien ce qu'il fit exactement l'année 1904, et à d'autres époques. C'est là sûrement qu'il apprit, dans les tavernes, combien en Flandre les eaux sont riches et les terres désolées, et pourquoi son pays appartient aux marins et aux moines, donc aux diables, avant d'être aux drapiers. C'est évidemment là qu'il apprit à naviguer.

Jean Ray eut ensuite bien d'autres résidences dans la ville, dont la vieille prison de la Nieuwe Wandeling, à présent détruite. Car, pour pouvoir circuler entre les mondes parallèles, interdits ou illégaux, il faut bien parfois payer des droits d'octroi... Mais la liste de ses adresses est moins féconde que celle de ses rendez-vous. Aujourd'hui, il faut chercher ses traces à l'Athénée Royal, où il apprit tout ce qu'il n'avait pas appris dans les tavernes. Dans Ottogracht, de l'ancienne abbaye cistercienne, il reste la chapelle gothique. Il faut le chercher aussi dans la boucle de la Lys, au Cirque des Trois Clefs, où il rencontra sa femme, Nini Balta, une actrice.

Chez les marchands de couleurs

Le cirque est devenu un garage, mais de l'autre côté du pont, on aperçoit encore son toit. Il faut le chercher au Théâtre Minard, juste à côté, où il présenta ses pièces, dans ses librairies favorites, dont la minuscule officine de G. Mestdagh qui existe toujours, identique à elle-même, nichée dans un mur de l'église Saint-Nicolas, dans les rédactions des journaux auxquels il collabora. Les fantômes et leurs sortilèges ne flottent pas seulement dans les endroits solitaires, mais aussi derrière les livres des bibliothèques, à travers les lucarnes des tableaux anciens, dans les magasins d'antiquités comme chez les marchands de couleurs.

Et puis, il y a la contagion. Comme si Jean Ray avait contaminé sa ville. Gand devient alors cité légendaire. Dans la Koriandersstraat, les anciens bureaux Schulz, lépreux comme des ruines expressionnistes, sont dévorés par une mousse louche de cimetière. Dans la Twijndersstraat, la complète absence de fenêtres fait soupçonner des réseaux de communication secrets entre les maisons où rôde quelque golem. Au 4, Beverhoutplein, une petite boutique poussiéreuse rassemble en vrac de vieux livres introuvables, une jambe de mannequin, des vitres brisées, et des arrière-mondes obscurs.

Quand Gand se mêle d'être *moderne*, ce n'est pas plus confortable. A côté des chocolats Daskalidès, une maison de la Kortekruisstraat adapte résolument le style nouille aux briques et aux pignons traditionnels. Ou bien, derrière la cathédrale Saint-Bavon, les frères Van Eyck sont adorés par un peuple dénudé, avec enfants et guirlandes, monument noir fêtant la vraie fin du siècle. Les deux datent de 1913, évoquent les mollesses troublées chères aux symbolistes, la belle époque de Jean Ray, aspirant bourgeois de vingt-six ans, dont la fille Lulu venait de naître.

Il y aurait bien d'autres manières de visiter Gand. La méthode Alain Resnais par exemple, sur les traces de Harry Dickson : filatures et rendez-vous clandestins. La méthode Magritte : fausse nuit et vrais éclairages. La méthode Ensor : masques et lumières du Nord. La méthode Cendrars : trois petits tours sur la Lys et la Lièvre, puis fuite par l'Escaut... Mais comment diable trouver Malpertuis ?

Un univers de pluie, de canaux et de marécages

Il y aurait bien d'autres manières, toutes des hommages à Jean Ray, et ce serait justice. Car il ne faut pas croire que ce centenaire soit pour l'instant une grande affaire. Tout se passe comme si Jean Ray était (un peu) maudit, jamais tout à fait à l'heure, ni tout à fait à sa place dans cet univers liquide de pluie, de canaux, de marécages. Il ne trouva une notoriété éphémère que juste avant sa mort. Et il n'est pas sûr qu'il trouve de véritable épiphanie posthume.

Anton Stevens, de la chaîne de télévision flamande (BRT), réalisateur d'un superbe film anniversaire (145 minutes en deux parties diffusées en mai 1987), remarque avec ironie que ce sont les Flamands qui l'ont produit, en néerlandais. Alors que Jean Ray a écrit la plus grande partie de son œuvre en français...

Sur la traduction en images de cet univers tellement visuel, il y a aussi comme une malédiction. A peine deux ou trois films, un de Jean-Pierre Mocky (à partir de *la Cité de l'indicible peur)*, un de Harry Kümel avec Orson Welles (à partir de *Malpertuis) ;* Alain Resnais, lui, n'a jamais tourné son *Harry Dickson...*

Pourtant, où trouver plus belle provocation à images que cette ville, entre ruines et restauration, et cet auteur, jouant la destruction au poker menteur et rusant avec le destin ? Une ville, un écrivain.

ANNE LAURENT.

Repères

SUR JEAN RAY

● *Cahiers de l'Herne Jean Ray,* dirigés par François Truchaud et Jacques Van Herp, 1980.

● *Jean Ray, l'archange fantastique,* par Jean-Baptiste Barinian et Françoise Levie, Librairie des Champs-Elysées, 1981.

● Réédition des romans de Jean Ray aux Nouvelles Editions Oswald.

● Alain Resnais-Jorge Semprun, *Repérages,* éditions du Chêne, 1974.

AUTOUR DE JEAN RAY

● Les Amis de Jean Ray, 63, rue Charles-Leprelle, 1040 Bruxelles.

● Le Cercle des élèves d'Harry Dickson, c/o Gérard Dôle, 10, rue de Buci, 75006 Paris. Edition d'un disque des poèmes de Jean Ray lus par Gérard Dôle. : *Paris-Barbarie.*

● *Sailor's Memories,* Edition du Noyé, 227, rue du Noyer, 1040 Bruxelles.

QUELQUES ADRESSES

● Hôtel Gravensteen, Jan Breydelstraat 35, 091-25-11-50.

● Armand, Bennesteeg 8-10, 091-23-49-32, restaurant.

● Theatercafe De Grote Avond, Huidevetterskaai 40, 091-24-31-21 (de 19 h à 3 h du matin).



Allez au Portugal

Tout un week-end pour les amoureux de Lisbonne

1.990*

Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou
Contactez: la TAP Air Portugal - tél : (1) 42.96.16.09
ou le Centro de Turismo de Portugal em França, 7 Rue Scribe - 75009 Paris

* Un week-end à Lisbonne (3 jours / 2 nuits). Prix par personne incluant le transport par la TAP Air Portugal Paris/Lisbonne/Paris et l'hébergement dans un hôtel 3*** (chambre double / petit déjeuner).



1500 villas de vacances à louer en Toscane, Ombrie...

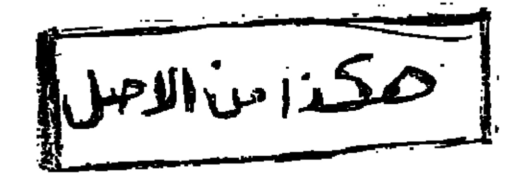


Amoureux de la Toscane, Ombrie, Vénétie, Sicile, Cuendet vous propose un choix de plus de 1500 fermes, villas et résidences de caractère, tout équipées et merveilleusement situées en Italie.

Demandez dès maintenant le nouveau catalogue Cuendet 1988 (40 F). Toutes les villas y sont présentées en couleur et décrites en détail !

Pour obtenir le catalogue Cuendet, envoyez un chèque de 40 F à l'ordre de Cuendet à :

Destination CUENDET - M3
10, rue de Vauvilliers -
75001 PARIS - Tél. 42.33.38.16



مكنز من الاصل

LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Le Florence à Paris

Un très bon chef, Patrick Tranchant (lorsque les cuisiniers français se piquent d'italianisme gourmand, ils réussissent décidément bien, comme Michel Ranvier au *Conti*, Pascal Fayet au *Sormani !*), et un nouveau patron, Claude Etienne, homme de métier, assisté de sa charmante compagne, que demander de plus ? Dans ce quartier tout de calme patricien, *le Florence* est une oasis de bonheur gourmand, aux nombreuses entrées (dont l'assiette florentine à 86 F, comportant parme, carpaccio, pizza – excellente – salade, œuf, melon aux figues), poissons (tagliatelle au saumon, scampi grillés ou « fritti », etc.), viandes (piccata de veau ou de parme à la mozzarelle), pâtes multiples, évidemment, cuites *al dente* mais sans excès. Aux déjeuners, un menu « affaires-suggestions » est à 210 F. A la carte, comptez 250 F-300 F, avec des vins italiens ou de chez nous.

● *Le Florence,*
22, rue du Champ-de-Mars,
75007 Paris.
Tél. : 45-51-52-69.
Fermé dimanche et lundi.
Parking : Ecole militaire.
CB - AE.
Salon « Picasso » : 10 couverts.

Au pic du Midi à Vanves

Inattendu dans cette banlieue : un beau petit hôtel tout confort avec un restaurant élégant et de bonne cuisine sage. Mais nous sommes à quelques mètres du périphérique, à cinq minutes (à pied) du Parc des expositions, et ce peut être pour les déjeuners d'affaires une échappée belle. La cuisine de Mme Muguette Delorme, dame d'Arc, est classique, de ses foies gras (froids ou poêlés) aux magrets et confits, avec aussi la sole meunière, la côte de bœuf grillée et l'entrecôte marchand de vin, des plats du jour (tourin de lotte, tresse de poissons aux choux sauce curry, moules poulette ou grenadin de veau aux girolles), en saison tous les gibiers, et des desserts de maman-gâteau. Cave bien fournie : M. Delorme est amateur avisé et propose chaque semaine une « bouteille » sélectionnée dont il vend aussi le vin au verre (ce jour-là un margaux château Montbrun 1973 ; le verre : 29 F). Bon service sous la direction d'Ange-Marie Minniconi, qui fit ses classes avec « papa » Laporte à Biarritz. A la carte, comptez 300 F-350 F.

● *Au pic du Midi,*
9, avenue Pasteur, 92170 Vanves.
Tél. : 46-42-19-93.
Fermé dimanche soir.
Salon : 40 couverts.
AE-DC-CB-EC.

Le Camélia à Bougival

Une étoile supprimée par le Michelin, un contrôle fiscal, ç'aurait pu être le drame au *Camélia*. C'était sans compter avec ce diable de Jean Delaveyne, personnage tout en science de gueule et en gueule tout court, amoureux de la qualité des produits, de la rigueur des appellations, de la solidité des plats.

Apprêter un saumon frais comme avant de le fumer, mais sans le fumer, le cuire sur glace et le servir ainsi, majestueusement de lui-même paré, n'était-ce pas une découverte que les plus grands peuvent lui envier ? Mais s'il apprête un rognon, c'est à la classique manière du « jamais mieux » d'autrefois, et sa tête de veau est copiée sur celle de Fournaise, l'homme des canotiers de Manet, l'hôte de Maupassant et de ses amis. Alors, on saute des filets grillés de petites anguilles à l'anchoïade au homard « Café de Paris », du canard comme à la Grenouillère (toujours les peintres et les canotiers !) au blanc de turbot à la Champeaux (un restaurant ancêtre de la place de la Bourse où vont les personnages de Zola).

Fromages ? Ils viennent de Normandie, sont au lait entier et affinés sur place. Desserts ? Ils sont venus tout droit du palais de Dame Tartine. La cave ? Elle correspond aux mets et complète les plaisirs de la table. Pour ces plaisirs d'épicurien, il faut compter 500 F. Mais notez, jouxtant son *Camélia*, un restaurant-boutique-traiteur annexe : *l'Huître et la Tarte*. De quoi faire un marché d'Apicius.

● *Le Camélia,*
7, quai Georges-Clemenceau,
78380 Bougival.
Tél. : 39-69-03-02.
Fermé le dimanche soir et lundi.

LA REYNIÈRE.

LIRE

Voyage en Chine

Baba cool revenu de l'aventure hippie, le Japonais Hiroji Kubota clame en images son amour et sa fascination de la Chine. Sublimement imprimé, alliant l'enchantement des couleurs à la magie des paysages, en des teintes dorées, le souvenir d'un immense pays s'insinue dans son présent. Il y a du vertige dans cet art de détailler ces foules, palais, rizières et forêts embrumées qu'alimentent à contretemps les gestes et les situations les plus simples. Du Tibet (de loin le plus inattendu) à cette saisissante vue des terres jaunes et des quartiers de viande entassés tel du bois, une superbe épopée contée par un regard aussi avide qu'attentionné.

● *Chine, de Hiroji Kubota, introduction de Georges Walter. 205 p., 180 photos. Ed. Hologramme, 750 F.*

Tristes touristes

Auteurs de best-sellers, Roland et Sabrina Michaud enfournent la Turquie dans leur besace de globe-trotters. Humanistes dans l'âme, mêlant métier, recettes et savoir-faire, se réclamant un peu innocemment des maîtres hollandais et flamands, de la Corne d'or à Istanbul, ils empilent les chromos pittoresques, bien léchés, pas dérangeants, cadrés pour plaire. Cet exotisme bon marché nourrit également le regard que pose Hans Silvester sur les Incas. Arc-en-ciel, vestiges inévitables, scènes de pacotille forment le consternant panorama de clichés sans surprise. Martin Chambi, le naïf, Irving Penn, le génie, conféraient à Cuczo une tout autre dimension.

● *La Turquie, de Roland et Sabrina Michaud, introduction de Daniel Farson. 82 photographies. Ed. du Chêne, 295 F.*

● *La Route des Incas, photographies de Hans Silvester, préface de Jacques Soustelle. Ed. du Chêne, 115 F.*

PATRICK ROEGIERS.

ENSEIGNE

Le jasnières perdu et retrouvé

TOUS les vins de France – on le sait bien – ne sont pas logés à la même enseigne. Il y a quelques jours, Bourgueil et Saint-Nicolas-de-Bourgueil célébraient chez eux, dans une douce bonhomie, le cinquantenaire de leur appellation à l'endroit même où, dit-on, il y a près d'un millénaire, les ânes de Saint-Martin inventaient la taille de la vigne. Au même instant ou presque, la Bourgogne, depuis peu soucieuse de communication, montait à Paris et traitait avec faste, en l'hôtel de Lamoignon, une foule de clients en puissance. A trop se montrer, à trop se promouvoir, sans même parler de sa mécanisation, le vin pourrait demain perdre ce qui faisait, hier, son âme.

Tout le monde n'en est pourtant pas encore là. La France qui, agro-alimentaire et phylloxéra aidant, a perdu une bonne partie de ses vignobles historiques, recèle de nombreuses appellations d'origine contrôlée dont l'existence actuelle ne tient qu'à l'acharnement de quelques hommes ou, si l'on veut, qu'à un miracle. Ainsi, jasnières, vin blanc trop mal connu de la vallée du Loir, dans le sud de la Sarthe, aux confins de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Jasnières récolté sur deux minuscules communes, et dont Curnonsky – jamais avare de compliments sur les vins blancs il est vrai – disait qu'il était *« trois fois par siècle le meilleur vin du monde »*.

La mort lente du jasnières a commencé dans les années 20 avec la raréfaction de la main-d'œuvre, l'évolution des goûts et le recours aux plants hybrides utilisés à la place du chenin, cépage traditionnel de la vallée de la Loire, depuis Vouvray jusqu'aux coteaux du Layon. Avec l'exode rural et le vieillissement des hommes et de leur vigne, le permis d'inhumer faillit être signé dans le milieu des années 70, quand l'Institut national des appellations d'origine constata que sur les 140 hectares théoriques de l'appellation seuls quelques lopins de vigne continuaient à produire officiellement ce vin.

La tendance, fort heureusement, s'est depuis peu inversée, et l'on observe, aujourd'hui, quelques signes de renouveau. On peut ainsi commencer à redécouvrir cette expression tout à fait unique du chenin récolté en zone septentrionale et qui, contrairement à ce que la géographie laisserait croire, rapproche plus ce vin de ceux de Savennières que de ceux de Vouvray. Ce sont en effet des vins secs et amples, des sortes de graves ligériens aux capacités de vieillissement souvent exceptionnelles. Des vins aussi pour lesquels les prix de vente (entre 20 et 30 francs) ne constituent pas un obstacle à la commercialisation.

Jasnières vivra-t-il ? Rien n'est acquis. Ils ne sont en effet que quatre ou cinq à défendre haut et fort leur avenir, en même temps que celui de leur vin. *« Il n'y a encore aujourd'hui que 40 hectares déclarés*, regrette M. Joël Gigou à La Chartre-sur-le-Loir, l'un des vignerons les plus jeunes et les plus dynamiques de cette appellation. *Notre vignoble manque tragiquement de trésorerie. »*

Ce n'est pas demain, donc, que ces vins en péril feront l'objet d'une quelconque opération de promotion. Une raison supplémentaire, s'il en fallait une, pour courir à leur rencontre.

JEAN-YVES NAU.

● **Les neuf crus du Beaujolais seront bientôt dix.** – Avec l'arrivée prochaine du regnié dans le club du morgon et du chiroubles. Réclamée depuis longtemps par les vignerons de l'endroit, la chose sera officielle avec le millésime 1989. Le regnié sera produit sur les 450 hectares de gamay de la commune de Regnié-Durette.

MIETTES

● **Lecteurs satisfaits...** Bonnes notes pour le restaurant du *Central Hôtel (Vaudois*, 4, rue des Capucins, 88130 Charmes, tél. 29-38-02-40). Pour *La Chaumière* (80, rue Saint-Jean, 62520 Le Touquet, tél. 21-05-12-11). Coup de cœur d'une fidèle lectrice. Pour le *Grand Hôtel de la gare* (48130 Aumont-Aubrac, tél. 66-42-80-07), où Guy Prouhèze, en effet, mêle habilement les plats lozériens typiques et des trouvailles personnelles qui lui valent une étoile au Michelin et au Bottin gourmand. Pour le restaurant *Noël* (rue de l'Hôtel-de-Ville, 81120 Réalmont, tél. 65-30-01-97), deux étoiles au Bottin gourmand, *Le Lion d'or* (71, rue Saint-Jean, 14400 Bayeux, tél. 31-92-06-90), *La Gare* (35350 La Gouesnière, tél. 99-89-10-46), *Les Cygnes* (route de Villeneuve, 47190 Aiguillon, tél. 53-79-60-02), où M. Benito sert fort bien le folklore gourmand lotois. Pour enfin *Les Claires* (17560 Bourcefranc, tél. 46-85-08-01), pour ses menus 140 F/160 F. Fromage ET dessert. Et aussi pour un petit nouveau des Saintes-Maries-de-la-Mer, *Le Mas du Tadorne*, où vient s'installer Bruno Fava, j'en reparlerai.

● **... Et lecteurs moins heureux.** – Tel ce correspondant fidèle qui, ravi de l'excellente cuisine de *L'Hostellerie du Levezou* à Salles Curan (Aveyron), a trouvé bizarre qu'alors que le Bottin gourmand annonce son acceptation de la Carte bleue il se soit vu opposer un refus pour une note se chiffrant à plus de 3 000 F, avec cette réponse : *« Vous comprenez, avec tous ces voyous ! »* Ou encore ce client de *La Taverne alsacienne*, à Nancy, où la carte propose une « pizza Ladière » (!?) qui se révèle de reste une pissaladière.

● **Minuit, l'heure des primeurs.** – Le 18 novembre prochain à partir de 21 heures, rendez-vous des amateurs au *Pavillon des vins* (85, rue de l'Hérault, 94220 Charenton, tél. 43-68-72-30). Et à minuit, autour d'un buffet campagnard, dégustation-comparaison des vins de primeur touraine, côtes-du-rhône et beaujolais 1987.

● **Pour les fumeurs... de saumon.** – Les exportateurs écossais les reçoivent chez *Lucas-Carton*. Alain Senderens leur a préparé un menu que j'ai eu le privilège de « tester » en avant-première. Une merveille que le saumon fumé grillé, sauce raifort, suivi du saumon parnassienne. Pour les sorties de théâtre et les petites faims d'avant sommeil, Senderens propose aux amateurs des toasts de saumon fumé accompagnés de pure malt (Islay malt de douze ans d'âge) et... un cigare (havane, bien évidemment).

● **Plat du jour.** – A la carte de *La Maison de Franche-Comté*, le plat du jour, l'autre semaine, était un thon à la vénitienne ! On se demande à quoi sert l'enseigne ! Est-ce cela la promotion gourmande de cette belle province ?

● **Claude Verger.** – Toujours itinérant, il ouvre à Cannes *La Villa Dionysos* (7, rue Marceau, tél. 93-38-79-73). Très beau menu (deux plats, fromages ET dessert) à 170 F. Des vins à moins de 70 F, et la carte.

● **Le gastronome.** – C'était une bonne idée ce petit carnet où l'on peut inscrire ses bonnes tables, les bons vins rencontrés, etc. Mais le texte qui précède ces pages à remplir, petit abécédaire des vins, parle de vins « chambrés », de blanc de blanc (sans « s ») et confond les pure malt whiskies avec les single malt.

● **Curiosité.** – Un médecin gourmand a découvert à La Rochelle *Les Mourelles* (16 *bis*, rue de la Ferté, tél. 46-50-52-93), qui ne figurent sur aucun guide. Si vous passez par là avant moi...

L. R.

DESERTEZ !
des glaces du pôle aux dunes du Sahara
de 12 voyages à suivre à la trace... à pied, en 4x4 et sous les étoiles
Yemen, Spitsberg, Sahara... etc.
Doc. gratuite :
50 av. des Ternes 75017 PARIS 43.42.45.45
NOMADE AVENTURE

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06160 CAP-D'ANTIBES
MOTEL ROI SOLEIL
153, bd Kennedy. A 500 m de la mer. STUDIOS tt cft. Park., piscine. 2 pers. 1 100 F la sem. 1 715 F 2 sem. 3 000 F 4 sem. t.c. (sauf juin, juil., août, sept.). Tél. 93-61-68-30.

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Mapotel Best Western ***NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.

HOTEL VICTORIA ***
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville. Calme.
Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, Tél. direct, minibar.

Provence

AVIGNON
HOTEL DE GARLANDE **
Maison ancienne, au cœur d'Avignon. Accueil personnalisé - services plus 180/250 F. Prix spéciaux longs séjours. 20, rue Galante, 84000 AVIGNON. Tél. 90-85-08-85.

ROUSSILLON - 84220 GORDES
MAS DE GARRIGON ***
LE PETIT HOTEL DE CHARME DU LUBÉRON
Étape gourmande. Passez-y un séjour ou un week-end cet automne.
Tél. 90-75-63-22.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN (Alpes Vaudoises)
1400 m, 4 h 30 de Paris par TGV
HOTEL SYLVANA ***
Pour vos vac. d'hiver. Situat. except. à 50 m des pistes de ski. Chambres tout conf. Prix en demi-pension selon période 59 à 72 FS (env. 230 à 280 FF) tt compr. Fam. BONELLI.
Tél. 19-41/25/34-11-36, CH-1854 LEYSIN.

ZERMATT
PARKHOTEL BEAU SITE
Première classe. Tout confort et piscine. Prix raisonnable.
Tél. 19-41-28-67-12-71.
CH-3920 ZERMATT. Télex 472116.

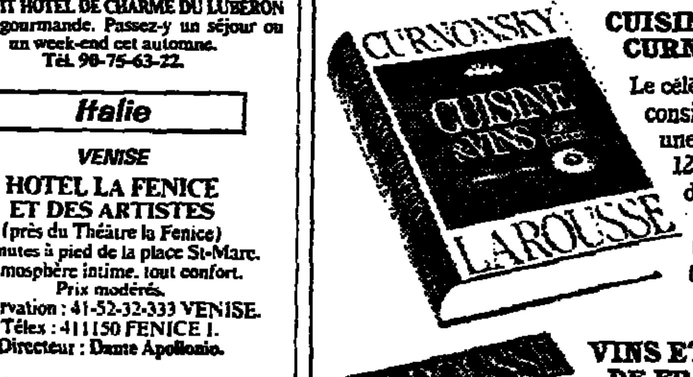
Aux quatre coins de France
Vins et alcools

MERCUREY A.O.C. Vente directe propriété
Tarif sur demande. Tél. 85-47-13-94. Domaine de Chamerose, L. Modrin. 71580 MERCUREY.

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS VENTEUIL 51200 ÉPERNAY. T. 26-58-48-37
Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande.
Cuvée 1982 du « Rédempteur ». Médaille d'argent, concours sélection mondiale, MONTRÉAL 1986.

MONTLOUIS A.O.C.
Pour connaisseurs
Vin blanc sec. 1/2 sec.
Moelleux et méthode champenoise.
Tarifs sur demande.
A. CHAPEAU, vigneron,
15, rue des Aitres, Husseau
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE.

L'ART DE LA GASTRONOMIE



CUISINE ET VINS DE FRANCE
CURNONSKY
Le célèbre ouvrage de Curnonsky, considérablement remodelé avec une nouvelle mise en pages, 128 pages de photos en couleurs, de multiples recettes et les vins qui les accompagnent.
Un volume relié sous jaquette (19,5 × 26 cm). 704 pages.

VINS ET VIGNOBLES DE FRANCE
Toutes les grandes régions et sous-régions vinicoles et viticoles de France, répertoriées par ordre alphabétique, tout le savoir des spécialistes sur le monde prestigieux et foisonnant des vins et vignobles.
Un volume relié sous jaquette (19,5 × 26 cm). 640 pages.

C'EST ÇA LE SOUFFLE LAROUSSE
Larousse

B P&F

Depuis 1731
BOUCHARD PÈRE & FILS
250 ans de grands vins
"Domaines du Château de Beaune"
"92 hectares dont 71 hectares de premiers crus et grands crus"
Côte de Beaune Villages
Savigny-lès-Beaune "Les Lavières"
Beaune Clos de la Mousse
(seuls Propriétaires)
Beaune Teurons
Beaune Marconnets
Beaune Grèves
"Vignes de l'Enfant Jésus"
Volnay Frémiets
"Clos de la Rougeotte"
(seuls Propriétaires)
Volnay Chanlin
Volnay Taillepieds
(seuls Propriétaires)
Volnay Caillerets
"Ancienne Cuvée Carnot"
Pommard 1er cru.
Le Corton
Chambolle-Musigny
Chambertin
Beaune Clos Saint-Landry
Meursault Genevrières
Corton Charlemagne
Chevalier Montrachet
Montrachet
Documentation LM sur demande à Maison Bouchard Père et Fils au Château B.P. 70 21202 Beaune Cedex Tél. 80.22.14.41 Télex Bouchar 350830 F
Distributeur exclusif de "La Romanée" et du Vosne-Romanée "Aux Reignots" de la Société Civile du Château de Vosne-Romanée

KOH-I-TOUR







LE MONDE DU VIN



Les clones, ou la vigne du deuxième type

par Christian Flacelière

DÈS que l'on parle de vin, les Français ont une remarquable tendance à considérer que *« c'était mieux avant »*. Les progrès techniques ou technologiques sont immédiatement soupçonnés de trahir une nature que le citadin imagine toujours bonne et généreuse. Ainsi, depuis quelques années, le recours aux clones fait l'objet de vives discussions tant chez les vignerons que chez les amateurs de grands vins.

Les clones ? Il faut, pour comprendre, savoir que l'on ne peut pas multiplier la vigne en semant des graines comme on le fait par exemple pour les radis. On la multiplie donc grâce à une forme de bouturage, c'est-à-dire qu'à la fin de l'hiver on prélève des sarments, bois qui ont porté des fruits l'été précédent. Placés dans des conditions idoines de température et d'humidité, ces bois forment des racines, et il ne reste plus qu'à les planter.

Prélever « dans la masse »

Il y a peu encore, on croyait que le cépage (variété de vigne de l'espèce *vitis vinifera*) était l'ultime individualité. On connaissait le pinot noir et le chardonnay en Bourgogne, le cabernet franc et le chenin dans la vallée de la Loire, l'auxerrois à Cahors, etc. La notion de cépage n'avait en réalité rien de véritablement homogène. Car on a, depuis, découvert que les choses étaient beaucoup plus complexes et que, dans la plupart des cas, ces cépages étaient constitués de sous-populations aux caractéristiques variables.

A l'intérieur d'une variété bien identifiée, on a ainsi pu isoler des populations différentes tant par la morphologie, la précocité, que la sensibilité aux maladies, la grosseur ou la teneur en sucre des fruits. Il était tentant dès lors de sélectionner et de chercher à multiplier, grâce aux techniques du clonage, ce que l'on estime les meilleures individualités dans un cépage donné. On parle ainsi aujourd'hui en viticulture de plus en plus souvent de clones et de « sélection clonale ».

Avant l'arrivée de ces clones, on faisait une sélection d'un autre type, dite « sélection massale ». Dans sa vigne, le vigneron marquait à la peinture les pieds qui lui paraissaient les plus vigoureux, les plus réguliers et les plus sains. Il marquait aussi d'une autre couleur les pieds à tendance pathologique, sujets aux maladies, de production irrégulière, et qu'il ne lui semblait pas utile de faire se reproduire.

Après quatre ou cinq années d'un tel marquage, les meilleurs pieds étaient repérés, ceux sur lesquels on pouvait prélever « dans la masse » des solutions pour les faire se multiplier. Depuis quelques années, le vignoble français vit ainsi une véritable révolution, la sélection clonale remplaçant progressivement un peu partout la sélection massale. Tout cela n'est pas sans soulever de nouvelles questions.

« Notre région a été l'une des premières, il y a sept ou huit ans, à planter sur de grandes surfaces des sélections de clones, explique M. Jacques Bahuaud, directeur d'une maison de négoce dans le muscadet. *Notre cépage, le melon, est très sensible aux viroses, maladies virales de système végétatif. Planter des vignes parfaitement saines est très importants. Aujourd'hui, en vous promenant dans les vignes, vous ne verrez que très peu de pieds manquants. Au siècle dernier, on considérait qu'il pouvait manquer jusqu'à un pied sur dix dans une vieille vigne. Maintenant cette proportion n'est plus que d'un sur deux cents ou trois cents. Ce n'est toutefois qu'une manifestation visible, la plus spectaculaire, de l'apport des sélections clonales. Pour ce qui est du vin lui-même, les changements sont difficiles à apprécier.*

» Que nous fassions aujourd'hui du vin globalement meilleur qu'il y a cinquante ou cent ans, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais comment faire pour établir la différence entre l'amélioration de la qualité due aux meilleures techniques de vinification et celle due à la plante elle-même ? Ce qui est certain, c'est que la vigne d'aujourd'hui se porte mieux : belles feuilles, beaux bois. Pourquoi voulez-vous que tout cela donne de mauvais raisins ? Certains pourtant, à l'inverse, font valoir que les clones sont beaucoup plus productifs que les anciennes variétés de vignes et qu'ils ne sont pas sans avoir une influence négative sur la qualité des vins, les très forts rendements étant le plus souvent incompatibles avec la qualité des vins d'appellation d'origine contrôlée. »


DESCLOZEAUX

En réalité, les vignerons semblent assez désarmés aujourd'hui devant la sélection clonale et ses progrès. *« On ne peut être spécialiste en tout »*, résume M. Bruno Sainson, qui restructure aujourd'hui le vignoble de Château Laroque, un grand cru de Saint-Emilion, où il a recours aux clones de Merlot. *« J'ai choisi mes clones en fonction de leur comportement végétatif. J'espère qu'ils me donneront des grappes aérées, en nombre pas trop important, et bien réparties sur la plante. Il faut attendre. »*

Le vigneron fait confiance aux pépiniéristes à qui il achète ses clones. Le pépiniériste fait confiance à un centre agréé à qui il achète des clones de multiplication. Ce centre fait lui-même confiance à l'ANTAV, qui produit les pieds mères reproducteurs. Situé au Grau-du-Roi, près de Nîmes, l'ANTAV est un grand domaine contrôlé par l'Etat. On y accumule depuis plusieurs années un nombre considérable d'informations et on y sélectionne des entités variétales indemnes de toute virose. Ces plantes sont ensuite multipliées par des centres agréés. Le financement du mécanisme est simple. Sur chaque pied acheté par un viticulteur, 4 centimes vont à l'ANTAV.

Contrairement aux illusions nourries il y a quelques années, les clones ne sont à l'origine d'aucun miracle. Selon le milieu dans lequel ils sont plantés, ces pieds hyper-sélectionnés ne donnent en effet pas tous le même résultat.

Trente ans pour juger

« Le milieu a une influence considérable, presque toujours déterminante », indique M. Jacques Forget, directeur général d'un groupement de trente-sept coopératives du Sud-Ouest, qui ont été le témoin de plusieurs siècles d'expérience. *« Même si les sélections clonales et les analyses de sol sont en général bien faites, cela ne veut pas dire que l'on sait prévoir aujourd'hui ce qui se passera après la plantation des clones. Il faut au moins trente ans pour juger. La vigne est très particulière. C'est l'une des rares plantes sur lesquelles on coupe tous les ans les bois qui ont porté les fruits. Ne pas planter des clones serait aujourd'hui prendre un risque à cause des maladies et de la dégénérescence de la plante, mais ne planter qu'un seul et unique clone serait également prendre un énorme risque. Imaginez que survienne une maladie inconnue et que le clone y soit sensible. C'est une vigne entière, voire une région, qu'il faudrait alors arracher. C'est pour toutes ces raisons que les vignerons restent circonspects. »*

Dans le Bordelais, un homme s'est intéressé aux sélections clonales avant tout le monde, M. Jean-Bernard Delmas, qui dirige le célèbre Château Haut-Brion. En 1974, il plante ses premiers clones. En 1978, il crée une véritable collection, qui compte maintenant environ trois cents identités différentes. Aujourd'hui, les 40 hectares du Château Haut-Brion sont plantés, à 20 %, de clones. M. Delmas cache aujourd'hui son enthousiasme derrière une grande prudence. *« Il y a beaucoup de facteurs non contrôlés, et je n'oserai pas affirmer de façon péremptoire la supériorité de la sélection clonale. Nous continuons progressivement, doucement, à planter des clones certifiés en éliminant les plus productifs. Les progrès sont constants et permanents ; dans dix ou quinze ans, d'autres progrès permettront probablement d'aller plus vite. Il me semble que les vins issus de vignes plantées de clones sont très puissants, taniques, riches, mais qu'ils peuvent en revanche manquer de complexité. Ceux issus de sélections de greffons de la propriété sont en revanche plus complexes, plus fins et moins puissants. Il apparaît pratiquement certain que les meilleurs résultats pour ce qui est du vin viennent d'un ensemble de clones et non de clones isolés. »*

Plusieurs millénaires après sa « domestication » par l'homme et un siècle après l'épidémie de phylloxera qui faillit lui être fatale, la vigne vit aujourd'hui avec la technique du clonage une nouvelle étape de sa longue histoire : une étape peut-être déterminante et dont personne ne semble encore être en mesure de dire en quoi elle modifiera les vins que boiront les hommes du troisième millénaire.

600 PRIX 2.000.000 F A GAGNER

GRAND CONCOURS

LE MONDE DU VIN





QUESTION N° 13

Les « caudalies » : de quoi s'agit-il ?

- *d'un étalon sensoriel exprimé en secondes, correspondant à la durée de persistance en bouche après avoir avalé le vin ?*
- *d'une expression bourguignonne désignant le vin restant dans une barrique après la mise en bouteilles ?*
- *d'un terme languedocien pour désigner les derniers rangs de vigne, souvent plus courts que les autres ?*

QUESTION N° 14

« Chaptaliser », c'est ajouter du sucre dans un moût en cours de fermentation.

Quel poids faut-il en ajouter, théoriquement, pour augmenter d'un degré un litre de moût ?

- *6 g.*
- *17 g.*
- *22 g.*
- *28 g.*

POUR VOUS AIDER : L'INDICE RTL

Écoutez RTL chaque jour du lundi au samedi : à 10 heures Jean-Pierre Imbach vous dévoile l'indice RTL. Ou tapez sur votre Minitel 36.15 code LEMONDE ou RTL pour retrouver ces indices.

POUR PARTICIPER

Découpez la vignette ci-contre et conservez-là précieusement. Vous devrez la coller sur le bulletin-réponse diffusé dans *le Monde* à l'issue des 48 questions. Vous y noterez également chacune de vos réponses.

TOUS LES JOURS DANS

Le Monde

avec RTL

VIGNETTE N° 7

avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA

« L'AMOUR DU VIN »

vous connaissez ?

Non, c'est pourtant l'endroit le plus intéressant de Paris pour les amateurs et passionnés de vin. Une boutique luxueuse et climatisée ouverte depuis peu par PATRICK DUSSERT-GERBER dans le plus beau quartier de Paris* pour y vendre à des *prix propriété* (aucune marge n'est prise par la boutique !) *les 100 meilleurs vins de l'année de 9 à 300 F.*

Notre homme, à qui l'on doit l'estimable et redouté (par les vignerons) GUIDE DES VINS DE FRANCE paru chez Albin Michel, consacré meilleur guide des vins cette année en recevant le prix Gutenberg, propose également dans sa boutique des dégustations entièrement gratuites « sérieuses mais conviviales » et les conseils de son sommelier Olivier SEUZARET qui officia auparavant au Pré Catelan.

Une raison de plus pour foncer dans ce véritable temple du vin, unique en France et accessible à tous.

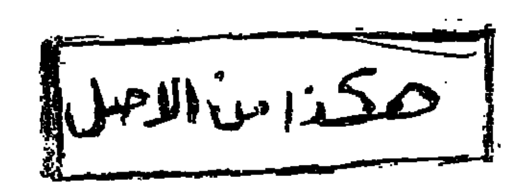
A noter qu'un cadeau attend tous les clients venant de la part du *« Monde »*.

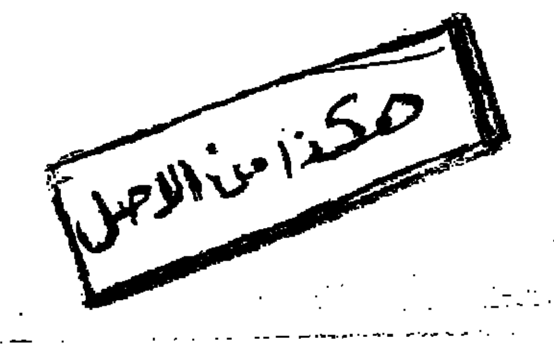


* « L'AMOUR DU VIN » — 94, rue St-Dominique, 75007 PARIS

TÉL. : 45-56-12-94

OUVERT TOUS LES JOURS de 9 h à 20 h, sauf dimanche après-midi et lundi





JEUX

échecs

Nº 1251

KASPAROV DANS UN GUET-APENS

(Deuxième partie du match de championnat du monde, Séville, octobre 1987)

Blancs : G. KASPAROV

Noirs : A. KARPOV

Partie anglaise.

1. ç4 (a)	Cf6	17. ç4 (s)	d×ç4! (t)
2. Cç3	é5 (b)	18. F×f6	g×f6
3. Cf3	Cç6 (c)	19. Cé4	Rg7 (u)
4. g3 (d)	Fb4 (é)	20. d×ç4 (v)	Ta-d8! (w)
5. Fg2 (f)	0-0	21. Tb3 (x)	Cd4!
6. 0-0	é4 (g)	22. T×é3	D×ç4
7. Cg5 (h)	F×ç3	23. Rh1 (y)	Cf5! (z)
8. b×ç3 (i)	Té8	24. Tf3 (aa)	F×é2 (ab)
9. f3 (j)	é3! (k)	25. T×d8	T×d8
10. d3 (l)	d5	26. Té1 (ac)	Té8!
11. Db3 (m)	Ca5	27. Df5 (ad)	b5! (ae)
12. Da3 (n)	ç6	28. Cd2	Dd3
13. ç×d5	ç×d5	29. Cb3	Ff3!
14. f4	Cç6 (o)	30. F×f3 (af)	D×f3+
15. Tb1 (p)	Dç7	31. Rg1	T×é1+
16. Fb2 (q)	Fg4! (r)	32. D×é1	Cé3! (ag)

NOTES

a) Le choix de la partie anglaise est une nouveauté dans ces rencontres pour le titre suprême entre Kasparov et Karpov ; on peut y voir chez le champion du monde aussi bien un *élargissement* de son répertoire d'ouvertures qu'un hommage à M. Botwinnik, son maître, qui conserva si longtemps sa couronne.

b) Cette réponse asymétrique témoigne de la part des Noirs, selon D. Bronstein, d'une claire volonté de jouer pour *le* gain.

c) La variante « des quatre Cavaliers », qui rappelle la défense sicilienne, les couleurs étant inversées et les Blancs ayant un temps de plus.

d) Entre 1977 et 1980, Kasparov, qui ouvrait assez souvent du début anglais, poursuivait soit par 4. g3, soit par 4. é3. D'autres possibilités sont 4. d4 et 4. é4.

e) La suite moderne. D'autres réponses demeurent : 4..., d5 ; 4..., Fç5 et 4..., Fé7. Le fianchetto – R est ici à déconseiller : si 4..., g6 ; 5. d4, é×d4 ; 6. C×d4, Fg7 ; 7. Fg2, 0-0 ; 8. 0-0, Té8 ; 9. C×ç6, b×ç6 ; 10. Da4, et les Noirs ont des difficultés à développer leur aile – D (Uhlmann-Rajkovic, Hastings, 1973).

f) Ou 5. Cd5, Fç5 ; 6. Fg2, 0-0 ; 7. 0-0, d6 ; 8. é3 ou encore 5. Cd5, é4 ; 6. Ch4, Fç5 ; 7. Fg2, d6 ; 8. 0-0, Fé6.

g) D'autres directions sont également jouables : 6..., F×ç3 ; 7. b×ç3, d6 ; 8. d3, é4 ! ou 6..., Té8 ; 7. Cd5, C×d5 ; 8. ç×d5, Cd4. Le coup du texte est probablement le plus énergique.

h) Une autre idée consiste en 7. Cé1 – Cç2 – Cé3. Par exemple, 7. Cé1, F×ç3 ; 8. d×ç3, h6 ; 9. Cç2, b6 ; 10. Cé3, Fb7 ; 11. Cd5, Cé5 ; 12. b3, Té8 ; 13. f4, é×f3. (Uhlmann-Makaritchev, Sarajevo, 1982.)

i) 8. d×ç3 ne donne rien : 8..., Té8 ; 9. Ch3, h6 ; 10. Cf4, d6 ; 11. Cd5, Ff5 avec des chances égales (Knezevic-Krnavek, 1975).

j) Une idée de Smyslov qui passe pour supérieure à la suite 9. d3. Il est clair que les Blancs doivent éliminer le pion noir pour retrouver leur liberté de mouvement. Tout ce début, fort connu, n'a demandé au champion du monde que quatre minutes.

k) Et voici une formidable innovation théorique. Le grand expert, Marc Taimanov, dans ses ouvrages sur la partie anglaise, ne mentionne que la suite 9..., é×f3 ; 10. C×f3, d5 ; 11. ç×d5, D×d5 ; 12. Cd4, Dh5 ; 13. C×ç6, b×ç6 ; 14. é3, Fg4 ; 15. Da4, Té6, une position à double tranchant, selon lui. Apparemment aucun théoricien n'a aperçu ce neuvième coup – sauf John Watson (Batsford) en 1979, qui ajoute un point d'interrogation en raison de la réfutation 10. d3 ! – alors que de nombreuses variantes sont examinées jusqu'au trentième coup. On saura peut-être un jour depuis combien d'années Karpov tenait en réserve ce sacrifice de pion, qui ne lui demanda sur l'échiquier que deux minutes de réflexion.

l) Il semble bien que le champion du monde, malgré son choix de l'ouverture, n'était pas préparé à cette réponse ; elle le surprit tellement qu'il plongea dans un abîme de pensées durant quatre-vingt-quatre minutes (battant ainsi son dernier record de réflexion d'une heure huit minutes contre Beliavsky en 1981). L'acceptation du sacrifice donne aux Noirs de belles compensations après 10. d×é3, d5 ; 11. ç×d5, C×d5 ; si 12. ç4, C×é3 ; 13. D×d8, C×d8 ; si 12. é4, C×ç3 ; 13. Dç2, Cd4 ; si 12. Cé4, f5 ; 13. ç4, Cb6. Il en est de même si les Blancs avancent le pion d en d4 : 10. d4, d5 !

m) Si 11. ç×d5, C×d5 ; 12. ç4, Cç3 ; 13. Db3, Cd4 ! ou bien 12. Cé4, f5 ; 13. Db3, Rh8. A noter que la D blanche ne se rend pas en a4 à cause de la menace 11..., Fd7 !

n) Le poste de la D en a3 semble un peu artificiel mais, en fait, la D surveille mieux la situation de cette case qu'en a4, où elle serait exposée à l'attaque du F-D ennemi.

o) Le C-D n'a plus rien à faire en a5 et doit contrôler le centre.

p) S'emparant à juste titre de la colonne ouverte.

q) Les deux F blancs sont admirablement postés sur les grandes diagonales ; l'avance ç3-ç4, ouvrant la diagonale a1-h8, et menaçant de disloquer le roque par F×f6 semble inquiétante pour les Noirs. On a l'impression, soudain, que les Blancs ont commencé à prendre l'avantage positionnel, malgré l'avancée du pion noir en é3.

r) Cependant, Karpov ouvre le premier les hostilités en attaquant le pion é2.

s) La contre-attaque des Blancs est immédiate. 17. Ff3, F×f3 ; 18. C×f3 (si 18. T×f3, h6 ; 19. Ch3, Cg4), Ta-d8 laisse les Noirs avec un bon jeu.

t) Après 17..., F×é2 ; 18. Tf-é1, Fg4 ; 19. ç×d5, Cd8 ; 20. d6, Dd7 ; 21. F×f6, g×f6 ; 22. Cé4, les Noirs sont perdus.

u) Il fallait du courage et une longue vue pour accepter cette position du roque.

v) Se rendant compte qu'il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'attaque du roque (si 20. Dç3, Dd8 ! et les Noirs tiennent la case d4), le champion du monde entre, bon gré mal gré, dans le jeu de son adversaire.

w) Et non 20..., F×é2 ; 21. Tf-é1, Cd4 ; 22. D×é3. Après l'arrivée de la T-D sur la colonne d, les Noirs ont une bonne partie.

x) Sur 21. D×é3, la réponse 21..., Cd4 est désagréable. D'autre part, si 21. Db2, Cd4 ; 22. D×b7, D×b7 ; 23. T×b7, C×é2+, et le pion é3 devient dangereux. En crise de temps, les Blancs éprouvent des difficultés à parer la menace F×é2 ainsi que Ff5. 21. Cç5 est vain à cause de 21..., b6 ; 22. Ca6, Dç8, et le pion é3 reste planté comme une épine dans la chair des Blancs tandis que demeure la faiblesse du pion é2. D'où ce coup de T en b3 qui semble cependant suspect.

y) Si 23. Cf2, F×é2 ; 24. Tç3, Dé6 avec le gain de la qualité.

z) Très fort, ce saut du C qui fait jouer la T-D.

aa) Si 24. Tç3, D×é2 ; si 24. Cd2, Dç2 ; 25. T×é8, T×é8 suivi de T×é2.

ab) Le pion é2 tombe enfin, avec gain de temps.

ac) Un pion de moins, des pièces en grave déséquilibre et une terrible crise de temps, telle est la situation de Kasparov, qui, en outre, oublie d'appuyer sur sa pendule après 26. Té1 et ne s'en aperçoit qu'au bout de quatre minutes.

ad) Si 27. Dç3 ?, T×é4 ; 28. D×ç4, T×ç4 ; 29. T×é2, Tç1+. Si 27. Cf2, Ff3 ! ; si 27. Cd2, Dd4 ; 28. Cb3, Df2 ; 29. Dç1, Ff3.

ae) Si 27..., T×é4 ; 28. D×f5.

af) Si 30. T×é8 ?, Df1 mat.

ag) Ici Kaspavov perd au temps mais, de toute façon, le mat est imparable.

Solution de l'étude nº 1250.
D. Gurgenidze (1981).

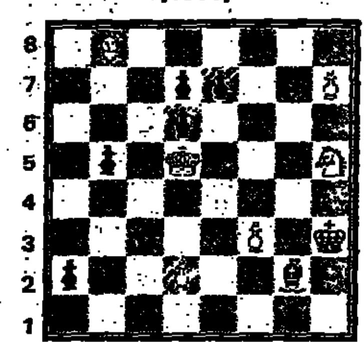
(Blancs : Ra2, Tç7, Pg6. Noirs : Rg1, Th8.)

L'avance du R blanc n'aboutit qu'à la nulle : 1. Rb3?, Th5 ; 2. g7, Tg5 ; 3. Rç4, Rg2 ; 4. Rd4, Rg3 ; 5. Ré4, Rg4 ; 6. Tf7, Rg3 ; 7. Ta7, Rg4 ; 8. Ta1, Rh3 ; 9. Th1+, Rg2 ; 10. Th7, Rg3 ; 11. Th1, Rg2. La manœuvre gagnante est belle : 1. g7, Tb8 ; 2. Tb7! (et non 2. Tf7, Tg8 ; 3. Rb3, Rg2 ; 4. Rç4, Rg3 ; 5. Rd5, Rg4 ; 6. Ré6, Rg5 nulle), Tç8 ; 3. Rb3, Rg2 ; 4. Tç7!, Té8 ; 5. Rç4, Rg3 ; 6. Td7!, Té8 ; 7. Rd5, Rg4 ; 8. Té7!, Tg8 ; 9. Ré6, Rg5 ; 10. Rf7 et les Blancs gagnent. Curieuse démarche où le sacrifice de la T précède le pas du R.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
Nº 1251

E.N. SOMOV-NASIMOVITCH (1935)



BLANCS (6) : Rd5, Fb8, Ch5, Pd2, f3, h7.
NOIRS (7) : Rh3, Fg2, Pa2, b5, d6, d7, é7.
Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

Nº 1249

QUAND LA CHINE S'ÉVEILLE

Cette manche a été gagnée par le champion chinois de Shanghai Ji Zou Tang dans la demi-finale contre l'équipe de Taipeh au cours d'un festival international à Tokyo en août de l'année dernière. La donne a reçu le prix du « Coup le mieux joué » du tournoi. Mais à l'analyse on s'est aperçu qu'il y avait *deux* façons de faire dix levées !

♠ D 9 6 3 2
♡ V
♢ A R 3
♣ A D 4 3

♠ R V 10
♡ R 9 7 6 3 2
♢ D 9 2
♣ R

♠ 7 4
♡ A 10 5
♢ 10 6 5 4
♣ 10 9 8 7

♠ A 8 5
♡ D 8 4
♢ V 8 7
♣ V 6 5 2

Ann. : O. Don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♡	contre	2 ♡	passe
passe	contre	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠

Ouest a entamé le 3 de Cœur pour le Valet du mort et l'As d'Est qui a contre-attaqué le 7 de Pique. Sud a mis le 5, et Ouest, après avoir fait le Roi de Pique, a continué avec le Valet de Pique puis par la Dame sur laquelle Est a fourni le 4. Le déclarant est revenu dans sa main avec l'As de Pique pour jouer le 2 de Trèfle sur lequel Ouest a mis le Roi pris par l'As. Tang a ensuite tiré la Dame de Trèfle sur laquelle Ouest a jeté un Cœur. *Comment Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense.

Réponse :

Est, qui avait répondu « en faiblesse » 2 Cœurs sur le contre d'appel, avait montré l'As de Cœur, et il ne pouvait donc plus avoir la Dame de Carreau (et cela d'autant plus que Ouest n'aurait pas eu d'ouverture sans cette Dame), mais comment éviter de perdre le quatrième Trèfle et la Dame de Carreau qui ne pouvait pas être deuxième puisque Ouest ne pouvait avoir plus de six Cœurs (Est ayant soutenu cette couleur). Tang trouva la solution : au lieu de donner un Trèfle et un Carreau, *il a donné un Cœur !*

Regardez comment fonctionne ce *squeeze placement* dont la principale difficulté est de ne pas se tromper sur la distribution : après avoir joué la Dame de Trèfle et avoir constaté la mauvaise répartition de cette couleur, Tang tira les deux derniers Piques sur lesquels il jeta un Trèfle et un Cœur, puis il joua l'As de Carreau et le Valet de Trèfle :

♢ R 3 ♣ 4 3

♡ R 9 ♢ D 9

♡ D ♢ V 8 ♣ V

Ouest défaussa le 9 de Cœur, et Sud joua au tour suivant la Dame de Cœur *pour l'obliger à contre-attaquer Carreau* et à livrer deux Carreaux...

Un art difficile

Tous les experts compétents sont d'accord pour admettre que le plus difficile dans le jeu de la carte est la défense. Malgré un puissant arsenal d'armes défensives, les joueurs de flanc sont parfois... désarmés, et ils doivent alors faire preuve d'imagination pour faire chuter le contrat.

La donne suivante est un *exemple* typique :

♠ R V 5
♡ A R D V 4
♢ A 8 7
♣ 5 4

♠ D 3
♡ 6 5 2
♢ V 9
♣ A R V 10 9 6

♠ A 9
♡ 10 9 8 7 3
♢ 10 6 5 4
♣ D 3

♠ 10 8 7 6 4 2
♡ –
♢ R D 3 2
♣ 8 7 2

Ann. : O. donn. N.-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♣	contre	1 ♡	1 ♠
2 ♣	3 ♣	contre	4 ♠

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *quelle est la défense mortelle* qui a fait chuter QUATRE PIQUE ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 Trèfle » d'Ouest (Nicole Gallet) est valable car, avec les points de distribution et la plus-value des honneurs à Trèfle, on se rapproche de quatorze points même en dévaluant les honneurs seconds à Cœur et à Carreau.

On remarquera le cue bid à « 3 Trèfles » de Nord (Lefébure) pour indiquer que le contre d'appel était très puissant. Sud (Lamielle) a du reste sauté à « 4 Piques », à cause de sa bonne distribution. Quant au contre d'Est (Le Dentu) à 3 Trèfles, il avait pour but d'indiquer une force à Trèfle (en principe un gros honneur)...

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 313

COMBINAISON EN DIX TEMPS

Match France-Pays-Bas, juillet 1986 (Parthenay)

Blancs : Demoussy (France).
Noirs : A. Mathijsen (Pays-Bas).
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	16-21	20. 34-30	25×34
2. 31-26 (a)	18-22	21. 39×30	5-10! (i)
3. 37-32 (b)	11-16	22. 38-25	10-14!
4. 41-37	7-11 (c)	23. 33-29 (j)	24×33! (k)
5. 34-29	1-7	24. 28×39	8-12! (l)
6. 37-31	21-27	25. 39-34	23-28!! (m)
7. 32×21	16×27	26. 32×23	18×40
8. 46-41	20×24! (d)	27. 50-45* (n)	19-24!! (o)
9. 29-20	15-24		
10. 40-34	11-16	28. 45×34	24-30!
11. 42×37 (e)	7-11	29. 35×24	22-28
12. 48-42	10-15	30. 31×33	14-19
13. 37-32	16-21! (f)	31. 24×13	15-20 (p)
14. 41-37	13-18	32. 25×14	12-18 (q)
15. 34-30	18-23! (g)	33. 13×22	17×48! (r)
16. 45-40	14-20	34. 26×17	48×9! (s)
17. 30-25	12-18	35. 17-12	9-25 (t)
18. 25×14	9×20	36. 37-31	25-34 (u)
19. 40-34	20-25! (h)	37. 12-8	2×13
		38. Abandon	

NOTES

a) Retient toujours l'attention des experts le début 2. 37-32 (20-25) ; 3. 34-30 (25×34) ; 4. 39×30 (15-20) ; 5. 44-39 (11-16) ; 6. 30-25 (6-11) ; 7. 40-34 (20-24) ; 8. 34-30 (18-23) ; 9. 31-27 (12-18) ; 10. 41-37 (7-12) ; 11. 39-34 (21-26) ; 12. 34-29 (23×34) ; 13. 30×39 (17-21) ; 14. 27-22 (18×27) ; 15. 28-23 (19×28) ; 16. 33×31, etc.

Meless-Van der Wal, championnat du monde par équipe, 1986, Valkenburg.

a) Au championnat d'URSS, féminin, 1986, J. Tsjitsaikina, contre la championne du monde E. Altsjoel, joua 2. 33-29 et donna vite un tour aigu au début du combat 2. ... (21-26) ; 3. 28-22 (17×28) ; 4. 29-23 (18×29) ; 5. 34×32 (13-18) ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 38-33 (25×34) ; 8. 40×29 (8-13) ; 9. 42-38 (4-9) ; 10. 47-42 (11-17) ; 11. 39-34 (14-20) ; 12. 44-39 (10-14) ; 13. 31-27 (20-25) ; 14. 27-21 (6-11) ; 15. 45-40 (5-10) ; 16. 50-45 (17-22) ; 17. 21-26 (22-27) ; 18. 32×21 (26×17) ; 19. 37-31 (1-6) ; 20. 37-32 (19-23) ; 21. 41-37 (14-19) ; 22. 46-41, etc., E. Altsjoel l'emporta cependant au soixantième temps.

b) Comme dans sa partie contre I. Mendelson, au cours de ce championnat d'URSS, J. Martjanowa, contre E. Altsjoel, joua 3. 38-32, et le début fut explosif. 3. ... (11-16) ; 4. 43-38 (13-18) ; 5. 49-43 (7-11) ; 6. 37-31 (21-27) ; 7. 32×21 (16×27) ; 8. 42-37 (19-23) ; 9. 28×19 (14×23) ; 10. 47-42 (9-13) ; 11. 33-29 (11-16) ; 12. 37-32 (16-21) ; 13. 41-37 (1-7) ; 14. 46-41 (7-11) ; 15. 29-24!! (20×29) ; 16. 32-28 (23×32) ; 17. 34×23 (18×29) ; 18. 37×28 (22×33) ; 19. 31×22 (17×28) ; 20. 26×17 (11×22) ; 21. 39-34! (10-14, ou ... ?) ; 22. 34×32 (14-19) ; 23. 38×29 !! ; B + 1 sur ce mouvement tactique en 9 temps, profondeur qui, à notre connaissance, situe Martjanowa au sommet de l'art combinatoire chez les expertes. Ce gain du pion fut bien exploité, et Martjanowa battit la championne du monde au cinquante-troisième temps.

c) L'ex-champion du monde Van der Wal retient de préférence 4. ... (6-11), comme contre le GMI soviétique A. Baljakin lors du championnat du monde par équipes, 1986. Le début fut ardu, supposant de très larges connaissances théoriques : 5. 37-31 (1-6) ; 6. 31-27 (22×31) ; 7. 26×37 (12-18) ; 8. 34-29 (7-12) ; 9. 29-23 (18×29) ; 10. 33×24 (20×29) ; 11. 28-22 (17×28) ; 12. 32×34 (15-20) ; 13. 39-33 (13-18) ; 14. 44-39 (9-13) ; 15. 50-44 (4-9) ; 16. 46-41 (11-17) ; 17. 36-31 (2-7) ; 18. 38-32 (7-11) ; 19. 43-38 (10-15) ; 20. 49-43 (5-10), etc., la nulle fut convenue au cinquante-deuxième temps.

d) Valorise la formation d'enchaînement dont la pièce maîtresse est le pion à 22 et exerce une pression sur l'aile droite des Blancs.

e) Et non 11. 41-37 (27-32) ; 12. 38×18 (12×41) ; 13. 42-37 (41×32) ; 14. 33-29 (24×33) ; 15. 39×37, mais N + 1.

f) Ferme le jeu en bon connaisseur de la théorie préconisée par plusieurs G. M. I.

g) Un atout maître cette occupation du centre, qui, en complément des pions à 27, 22, 21 et 17, forme une serre redoutable qui étouffe l'aile gauche des Blancs et leur centre.

h) Le travail d'enveloppement sur toute la ligne du front.

i) Anticipant sur la montée d'un Blanc à la case 25.

j) Nouveau coup défensif qui n'aplanira pas les difficultés des Blancs.

k) En toute logique.

l) Autre coup juste qui interdit 25. 39-33 en raison de 25. ... 23-28, etc.

m) Cette appréciation ne se limite pas au simple un pour deux ; elle se justifie par la conception, à partir de ce un pour deux, d'une combinaison qui, toutes composantes réunies, ne comptera pas moins de dix temps.

n) Les Blancs croient alors avoir connu le pire et pensent rétablir l'égalité numérique.

o) Un temps de repos précédant l'explosion du damier.

p) Un sacrifice des plus excitants.

q) Les deux temps qui suivent exalteront les amoureux des combinaisons à grand spectacle.

r) Dame.

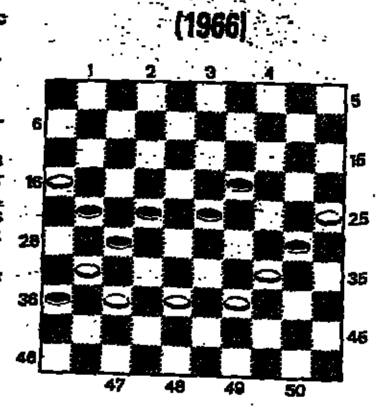
s) La dame rafle deux pions précieux.

t) Et non 35. ... (2-8) ; 36. 37-31 (8×17) ; 37. 31-27 (9×31) ; 38. 36×27, les Blancs prennent la dame et, avec un pion de plus, doivent jouer pour le gain.

u) Attaque à distance.

PROBLÈME

AVENEL (1966)



Les Blancs jouent et gagnent en 6 temps.

● SOLUTION : (difficulté très moyenne) : 39-33 ! (30×28) 38-33 (28×39) 37-32 (27×38) 16×29 (36×27) 29-24 (19×30) 25×21 !, rafle tout, +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

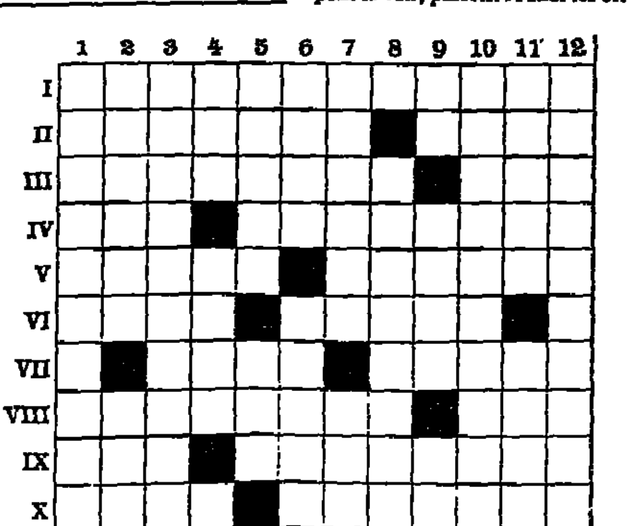
Nº 480

Horizontalement

I. Abolie par la gauche. – II. Abuse. On la met au panier. – III. Ornement. Souligne le ridicule. – IV. Rejoint le Danube. Joint l'utile à l'agréable. – V. Font leur pelote, parfois. Il leur suffit d'être là, tout le monde est à leurs pieds. – VI. Totalement dévoué aux précédentes. A bout. – VII. Peut fournir un toit. Un fleuve y a pris naissance. – VIII. Remuer, pour le moins. Ici, le lecteur. – IX. Surréaliste. L'usage veut qu'il soit reçu. – X. On peut le voir, parfois. A subi les effets du premier du VIII. – XI. Entre le torchon et la serviette.

Verticalement

1. On a bonne mine, la dedans ! – 2. Envoyée au diable. Des bras cassés. – 3. Freud en a vu partout. – 4. A pris son temps. Ce n'est pas une happy end. Trompé. – 5. Ce ne sont certes pas des Poilus. Très bas, vu d'en bas. – 6. Proche d'Hendaye. Répète. – 7. A pris un peu de hauteur. Une sève désordonnée. – 8. A su bien l'élever. – 9. Possessif. Certains les ont en tête. Se mange, ou après qu'on ait mangé, en un sens. – 10. Il ne se contente pas de suggérer. – 11. Glucide. Emue à l'excès. – 12. Il en faut absolument.



SOLUTION DU Nº 479

Horizontalement

I. Restaurations. – II. Exeat. Asmodée. – III. Vulcanisé. EFD. – IV. Ob. Ive. Oserai. – V. Lentisques. St. – VI. Urées. Ur. Tati. – VII. Tai. Muids. Bée. – VIII. Ingres. Iode. – IX. Otée. Ecrieras. – X. Nestorianisme.

Verticalement

1. Révolution. – 2. Exubérante. – 3. Sel. Neiges. – 4. Tacite. Ret. – 5. Atavisme. – 6. Nés. User. – 7. Rai. Qui. Ci. – 8. Assourdira. – 9. Tmèse. Soin. – 10. Io. Est. Dei. – 11. Oder. Abers. – 12. Néfaste. Am. – 13. Séditieuses.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

Nº 480

Horizontalement

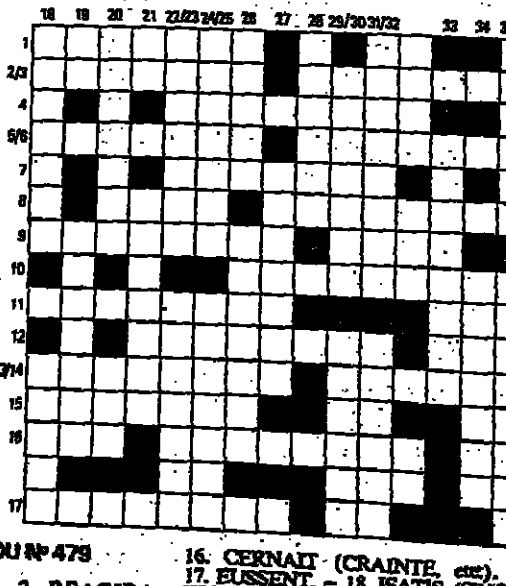
1. CFFINOU. – 2. EEEINRT (+ 1). – 3. EFIORSS (+ 1). – 4. ADEILOTT. – 5. CELLNOT. – 6. AENOPRT (+ 1). – 7. EEIRSSU (+ 1). – 8. AEEMRSST (+ 6). – 9. ACEEGLLS. – 10. ACEIIMRST (+ 1). – 11. AEHILOSU. – 12. ACENNOTV. – 13. EEEEGLRT. – 14. EGIORS (+ 1). – 15. AAEGNRT (+ 6). – 16. AEFIIRTT. – 17. AAEEMNRS (+ 2).

Verticalement

18. CCEELRS. – 19. CEEGHOR. – 20. EIILSTU. – 21. ACEELMU (+ 1). – 22. ADEEFLR (+ 1). – 23. AEHIORR. – 24. AIINORS. – 25. EEEENTV. – 26. AEEGLTT. – 27. EEINRTU. – 28. EEGLOS (+ 4). – 29. AEIIPRR (+ 3). – 30. CNOOST (+ 1). – 31. EEHOSSST. – 32. AEIRTT (+ 3). – 33. AAIILLMR (+ 1). – 34. CEENNOU. – 35. AEOSST (+ 1). – 36. EEEINSST.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 479

1. FOUETTA. – 2. REAGIRA (AGRAIRE GARERAI RAGERAI RAGREAI). – 3. VAISYA, membre de la troisième caste indienne. – 4. LUISITES (UTILISES). – 5. MURETINS (TERMINUS). – 6. ANIMATES (AMANITES, etc.). – 7. SAVANTE (ENVASAT EVASANT). – 8. IVETTES (VETTIES). – 9. ETESIEN. – 10. ESSENIEN (INSENSEE). – 11. EXIGUITE. – 12. DEISTE (DETTES TIEDES DIETES EDITES). – 13. HELODEE, plante aquatique. – 14. DIURNAL. – 15. TRAITEE (ARIETTE ATTIREE TETERAI). – 16. CERNAIT (CRAINTE, etc.). – 17. EUSSENT. – 18. ISATIS (SAISIT TISSAI). – 19. FELLATIO. – 20. EHONTEE. – 21. NEVRAXES. – 22. UNICITES. – 23. GODAIS. – 24. TRIMAIT. – 25. EUDISTE (ETUDIES SEDUITE). – 26. ESSIEU (ESSUIE). – 27. AVEREES. – 28. STERLET (LETTRES). – 29. ESTIMAT (MASTITE MATITES METTAIS MITATES). – 30. IDYLLES. – 31. NIVELEES (ENSEVELI). – 32. GAUSSAS. – 33. NIERONT. – 34. REXISTE (EXISTER). – 35. ETALAIS (ALESAIT). – 36. ASINIEN. – 37. SEYANT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Nous avons mis au point un traitement contre l'insomnie et les fins de mois difficiles.



DINGJA
Structure de lit,
bois massif laqué noir,
pour lit 120 x 200 cm
1280 F
Sans sommier ni literie.

IKEA est fier d'annoncer une mesure pour aider le gouvernement à combler le déficit de la Sécurité Sociale: 1,20 m x 2 m.
Comme on peut le constater, nous n'avons pas hésité à traiter le problème dans les grandes largeurs.
L'enjeu est en effet non seulement l'insomnie d'une partie de la population mais aussi tous les dos tordus, les vertèbres de travers et les reins en compote de l'autre.
Pour soigner tout ça, désormais quelques minutes suffisent.
Vous commencez par un petit tour chez IKEA.
Voir un aussi grand choix à des prix aussi petits, c'est bon pour le moral.

Vous repérez un lit qui vous plaît (ce n'est pas ce qui manque), vous le mettez dans ou sur votre voiture (avec nos cartons plats, c'est facile), vous vous livrez vous-même (ça, c'est bon pour les sous).

Une fois chez vous, vous suivez exactement le mode d'emploi illustré sur cette page. Simple, simple.
Et n'oubliez surtout pas la position en bas, indispensable pour apprécier combien notre traitement est efficace et pas cher avec ça.
On vous l'a dit, on vous le redit : quand on monte un meuble, ça descend son prix. En plus, ce ne sont ni le matelas, ni les draps ou la couette que vous avez pris chez IKEA qui rendront votre fin de mois difficile. Au prix où c'est, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles.

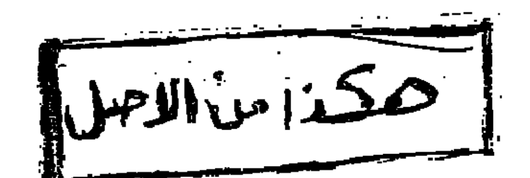
Nous espérons ainsi contribuer modestement à redresser à la fois votre budget et celui de l'Etat.
Après tout, un lit ça peut intéresser la chambre des députés...

PEYRAT & ASSOCIÉS

Ils sont fous ces Suédois



MINITEL 36 15 IKEA
IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 - RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TEL. 78.79.23.26



Culture

THÉATRE

« Dom Juan » de Molière mis en scène par Huster

Lorsqu'on fumait dans les églises

Dans Dom Juan, *Sganarelle est le personnage le plus attachant. Molière l'a conçu pour lui-même. Aujourd'hui, Francis Huster lui donne sa passion, sa jeunesse, sa maîtrise.*

De nos jours les « accrochés » du tabac fument un peu partout, dans les trains, dans les cafés, mais quand même pas dans les églises. Une femme, un homme, agenouillés, qui suivent la messe à Notre-Dame, une cigarette aux lèvres, ce n'est pas pensable.

Et bien, en 1664, quand Molière écrivait *Dom Juan*, cela se voyait, tant le tabac faisait fureur.

A deux reprises, le pape avait interdit aux fidèles de fumer dans les églises, en Espagne. Et la Compagnie du Saint-Sacrement, qui, en 1664, venait d'obtenir l'interdiction de *Tartuffe*, se battait elle aussi contre les fumeurs de tabac.

Or, le 15 février 1665, dans la salle du Palais-Royal, le rideau se lève sur la nouvelle pièce de Molière, *Dom Juan*. C'est Molière lui-même qui est en scène, il joue Sganarelle. Et les premiers mots qu'il prononce sont pour faire l'éloge du tabac, qui, selon lui, non seulement « *purge les cerveaux* », mais « *instruit les âmes à la vertu* ».

Et Molière, qui de toute évidence provoque là ses ennemis du Saint-Sacrement, insiste : « *Le tabac inspire des sentiments de vertu à tous ceux qui en prennent.* » De vertu !

Un témoin du fond de l'âme

Ce Sganarelle, auquel Molière fait tenir ces propos « tabagistes » de pure provocation, Molière nous le présente comme « valet de Dom Juan ».

Un valet très particulier. A tu et à toi avec Dom Juan : ils forment un couple inséparable, ils partagent tous les « coups ». Lorsque Dom Juan est pris de court, il demande à Sganarelle d'agir, de répondre, à sa place.

Sganarelle nous dit, une fois, qu'il n'a pas toute l'éducation, toute la culture, de Dom Juan. Mais nous ne savons pas s'il ment. Son langage est très étudié, et lorsque Molière veut faire parler un inculte, il sait s'y prendre.

L'un des commentateurs les plus sûrs de Molière, Eugène Despois, nous dit que, du temps de Molière, un homme, « *après quelques études, était trop heureux, comme Sganarelle, de trouver au moins son pain assuré en entrant au service d'un homme de cour* ». Et Despois cite aussi l'exemple, plus tard, de « *ce valet de chambre qui explique à une compagnie élégante, en s'aidant de l'étymologie latine, le sens d'un dicton. Ce valet s'appelait Jean-Jacques Rousseau* ».



Jacques Weber Francis Huster et Fanny Ardant dans « Dom Juan »

BRIGITTE ENGUERAND

Dom Juan, « grand seigneur », nous précise lui-même, dans un de ses rares instants d'abandon sincère, ce que Sganarelle est pour lui. Pas du tout un domestique : « *Je suis bien aise d'avoir un témoin du fond de mon âme et des véritables motifs qui m'obligent à faire les choses.* »

La figure la plus vivante, la plus pénétrante, la plus mystérieuse, la plus attachante, de la pièce de Molière *Dom Juan*, ce n'est pas Dom Juan, c'est Sganarelle. C'est d'ailleurs contre la conduite et les propos de Sganarelle que les « hypocrites » se déchaînèrent, lorsque la pièce fut créée. Et c'est pourquoi Molière prit sur lui de jouer ce rôle. Et, de notre temps, les plus fortes présentations de *Dom Juan* ont été celles où le rôle de Sganarelle était tenu par un vrai grand acteur : Fernand Ledoux, Marcel Maréchal, Jacques Charon.

Si ce chef-d'œuvre de Molière rencontre aujourd'hui, au théâtre Renaud-Barrault, un triomphe public égal, sinon supérieur, à celui du *Cid* de Corneille, dans le même théâtre, il y a deux ans, ce n'est pas tant parce que les deux œuvres ont été mises en scène par le même Francis Huster, c'est plutôt parce que Huster interprète Sganarelle.

L'art d'acteur de Francis Huster ne se prête pas à l'analyse, ni même à la description. Il semble jouer à l'aveuglette, emporté par son esprit, par sa passion. Comme l'on dit (vulgairement) ces temps-ci, « il a la pêche ». Il a une présence, un charme, une jeunesse, qui étonnent et saisissent le cœur. Il provoque, chez le spectateur, un « décrochement d'âme », sensible, c'est un petit peu comme l'air de la mer, qui nous saisit toujours, à l'approche des côtes. Le jeu de Francis Huster, une fois de plus, semble aller de soi, mais il donne à Sganarelle toute l'intensité de ses sens, et cela implique une maîtrise.

Comment ne pas songer à ce que nous dit Marcel Proust du jeu d'un acteur, tout bêtement Sarah Bernhardt ? Dans l'une de ces « esquisses » inédites que vient de nous révéler l'édition de « la Pléiade », Proust écrit : « *Les autres mettent à chaque syllabe de belles intentions, de beaux gestes, elle n'a pas encore eu une intention, les vers s'écoulent rapidement de ses lèvres, tous pareils, et tout en brûlant d'en entendre encore plus, je ne peux comprendre ce qu'il y a de beau là-dedans, j'entends bien les vers, mais sur eux rien d'ajouté, aucune intention curieuse, mais à ce moment la salle qui elle aussi n'écoute qu'elle et à laquelle elle a l'air sans jamais la regarder de parler directement comme s'il n'y avait pas entre elle et la salle l'intermédiaire de son jeu, de son rôle, éclate en applaudissements... Je dis c'est sublime, mais je suis bien embarrassé de dire pourquoi.... quelle force, quelle vie, elle y va de toute son âme.* » On dirait Huster.

Un superman sans repentir

Le jeu de Jacques Weber dans le rôle de Dom Juan est presque l'antithèse de celui de Francis Huster. Weber, réfléchi, appliqué, prend son temps afin d'exprimer sans cesse, par des airs mesurés, des arrière-pensées de doute, de distance prise, de désabusement. Il semble se laisser haler, lentement, à contre-cœur, par l'enchaînement des choses. C'est là une exécution personnelle, qui peut exister, pourquoi pas, mais qui va à l'encontre du Dom Juan d'origine.

Car ce Dom Juan, lorsque Molière s'y consacre, à la demande des acteurs et du public, galvanise les salles, tant il rayonne d'audace, de liberté, de défi. En 1664, quand Molière le porte sur les planches juste après plusieurs autres auteurs, italiens, français, Dom Juan est déjà un mythe, un phénomène fabuleux, en Europe, alors que ce mythe est tout jeune : il a paru trente-quatre ans plus tôt, en Espagne. C'est un moine qui a inventé Tirso de Molina. En comparaison, pour nous en 1987, il est à peine plus vieux que James Bond.

Ce Dom Juan est un « superman », un fonceur, un provocateur. Il séduit les femmes, mais ce n'est pas tant cela qui enflamme : c'est qu'il ne respecte rien. « *Il ne sera pas dit, quoi qu'il arrive, que je sois capable de me repentir* », lui fait dire Molière.

C'est ce qui déterminera sa perte, parce qu'il va trop loin, malgré les mises en garde de Sganarelle, son inséparable et son alter ego, qui d'ailleurs est encore plus cynique et agnostique et libre que Dom Juan (les contemporains de Molière l'ont bien vu). Sganarelle est moins courageux, mais plus intelligent. De là à figurer un Dom Juan plutôt à la traîne, comme le propose Weber, il y a un monde.

Le rôle de Dom Louis, le père de Dom Juan, est en revanche tenu avec beaucoup de tension, d'élévation, par Lucien Pascal. Très étrange création de Molière que ce père qui, durant des années, n'a pas pu avoir d'enfant, et qui, à force de supplier le « *Ciel* » par des « *ardeurs non pareilles* » et des « *transports incroyables* » (c'est à se demander quoi, des cilices, des auto-flagellations ?), a enfin vu sa femme donner naissance à un fils. Père qui, après cela, s'accuse d'avoir forcé la main au Ciel, et d'en être puni : son fils se révèle un monstre, qui commet crime sur crime, à tel point que le pauvre père doit aller sans cesse supplier le Roi de lui éviter le châtiment.

C'est là le rôle capital de la pièce, après ceux de Sganarelle et de Dom Juan, et l'acteur Lucien Pascal sait lui donner toute sa mesure.

Isabelle Nanty donne netteté et fraîcheur au personnage de Charlotte, la « paysanne » que tente de circonvenir Dom Juan. Fanny Ardant donne assez bien la douleur d'Elvire, la femme qu'abandonne Dom Juan. Belle musique de scène de Dominique Probst.

Il y a encore, dans ces premiers jours de rodage de la pièce, pas mal de flottement dans l'interprétation de tous les autres rôles, de même qu'il y a quelque chose d'incertain, d'anormal, ou d'arbitraire, dans la mise en scène, les décors, les costumes. En particulier, les difficultés posées par la représentation des spectres, des apparitions et de la mort « fantastique » de Dom Juan ont été contournées, pas affrontées vraiment.

Mais cette pièce, *Dom Juan*, c'est, avant tout, Sganarelle. Il est là présent vingt-sept scènes sur vingt-huit, c'est lui qui commence et qui termine l'action. Il est joué par Francis Huster. Cela mérite d'être vu.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Renaud-Barrault, 20 h 30.

« La Locandiera » de Carlo Goldoni

Les jeux du mensonge et du théâtre

A Aubervilliers, entre chant du coq et draps blancs, Alfredo Arias met en scène la Locandiera *de Carlo Goldoni.*

Une soubrette tenancière d'auberge, Mirandola, quatre hommes, dont trois amoureux d'elle. Le dernier se laissera prendre au piège de sa feinte simplicité. L'action de *la Locandiera* est forte et simple. Dans ses *Mémoires*, Goldoni affirme un souci moralisateur – faire prendre en horreur Mirandola « *sirène enchanteresse* » et donner avec le chevalier séduit « *un exemple très vivant de la présomption punie* ». Souci tempéré par un autre aveu : il écrivit en fait avec *la Locandiera* un rôle en or pour l'actrice dévolue dans la troupe aux rôles de soubrette. Et une comédie rondement menée où Mirandola triomphe du cœur des hommes, et avec elle le théâtre sur le monde. Double jeu entre réalisme et illusion qui a séduit Alfredo Arias et son scénographe Roberto Plate.

Tout commence par un petit déjeuner au chant du coq, tout finit dans la blancheur apaisante d'un drap finement rapiécé.

Le théâtre, c'est la santé, si l'on en croit la Mirandola d'Alfredo Arias : Adriana Asti, comédienne italienne à l'accent chantant. Piquante, l'œil noir et vif, séductrice à ravir, malicieuse bien plus que terrible ou perverse. Elle a de l'abattage, comme on dit, une coquetterie de femme modeste à mille lieues des afféteries des comédiennes de passage dans son auberge (Liliane Rovère et Christine Citti) incapables de tenir leur rôle de femmes du monde bien longtemps.

Mirandola les démasque au premier coup d'œil et un très long fou rire communicatif réunit les trois femmes : scène clef de la mise en scène d'Arias. Le chevalier de Ripaffrata, misogyne impénitent, s'y trompera : « *Je sais que vous jouez sur scène et hors de scène* », dit-il aux comédiennes dans une belle scène, violente, un peu sadique. Mais il ne verra pas le double jeu de Mirandola et se laissera piéger. Arrogant et sombre, puis amoureux transi et désarmé, Jean-Marc Bory joue la palette changeante du chevalier. A ses côtés, dans cette cour d'auberge transformée par Goldoni en cour des miracles de la société italienne au dix-huitième siècle, Bernard Waver est un comte d'Albafiorita parvenu, cynique, léger et jouisseur. Didier Guedj un Fabrice, beau paysan bourru qui attend son jour. Il y a, surtout, Michel Duchaussoy, marquis, grand enfant pique-assiette et fauché, enfermé dans ses rêves d'un bonheur qui n'est plus, s'obstinant à répéter, comme s'il avait tout dit : « *Je suis qui je suis.* » Magicien dérisoire de l'esbrouffe, au jeu léger et aérien. On aimerait que tout le spectacle ait sa grâce.

ODILE QUIROT.

★ *La Locandiera* à Aubervilliers. Jusqu'au 15 novembre ; tél. : 48-33-16-16.

MUSIQUES

Semaine de musique de chambre à Favart

Flamboiements d'un quatuor improvisé

La jeune association Proquartet a une belle ambition : faire de Paris un centre de formation et d'information pour la pratique du quatuor à cordes.

L'association Proquartet, dirigée par Georges Zeisel, présente cette année à la salle Favart une semaine de musique de chambre où de très grands artistes alternent avec cinq quatuors frais émoulus des concours internationaux, les premiers faisant bénéficier les seconds de « classes magistrales », l'après-midi, au conservatoire de la rue de Madrid.

Cette semaine a débuté par un coup de théâtre : le merveilleux Quatuor Hagen de Salzbourg ayant dû se décommander au dernier moment pour une raison grave, quatre de leurs aînés ont accepté d'unir leurs talents pour sauver la soirée. Et, contre toutes les règles du genre, ce fut un superbe concert.

Le style et l'intelligence visionnaire de Valery Afanassiev au piano, le son puissant, la force sensible de Régis Pasquier (violon), la finesse et le lyrisme d'Hatto Beyerle (l'altiste fondateur du Quatuor Alban Berg), les coups de sonde arrachés aux profondeurs métaphysiques par Mischa Maisky (violoncelle), décuplés par la tension d'une telle épreuve, donnaient un flamboiement extraordinaire aux œuvres choisies, assez rarement jouées, qu'ils avaient répétées en vingt-quatre heures !

Mais Mahler n'avait-il pas lui aussi composé en une nuit ce vaste mouvement de quatuor en la mineur, alors qu'il était au conservatoire, en 1876 ? A défaut d'annoncer l'avenir, cette page est déjà d'une effusion intense à la manière brahmsienne, où le « toucher » hypersensible et l'ardeur de nos musiciens se faisaient jour. Ils n'étaient pas moins à l'aise dans le *2e Quatuor en mi bémol* K. 493 de Mozart, si intime, avec de larges zones de mélancolie, presque un concerto, où la grâce, l'élégance de phrasé, l'humour parfois, d'Afanassiev se détachaient sur l'écrin velouté des cordes.

Mais je vous laisse à penser l'énergie farouche qu'ils déployèrent dans le *3e Quatuor en ut mineur* op. 60 de Brahms, ouragan de passion né de son amour impossible pour Clara Schumann, dont il disait à un ami : « *Imagine un homme qui va se brûler la cervelle parce qu'il n'y a pour lui aucune autre solution !* » Il fallait voir Maisky tirant son archet comme un sabre d'abordage, Afanassiev plongeant dans les profondeurs nostalgiques de son piano ou éveillant des sonorités bronzées comme les cloches du Kremlin, Pasquier et Beyerle vibrant à rompre leurs cordes, électrisés par ce courant d'une violence presque unique chez Brahms.

Trop peu de gens ont assisté à ce concert exceptionnel ; gageons qu'ils seront nombreux vendredi pour l'hommage au Quatuor Amadeus rendu par le Quatuor Alban Berg (1).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *3e et 10e Quatuors* de Beethoven et *2e Sextuor* de Brahms, avec les trois survivants du Quatuor Amadeus, le 23 octobre, salle Favart, à 20 heures.

★ Proquartet, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris. Tél. : 48-04-54-13 (sous le patronage des Fondations Vuitton, Société générale, Total et Boehringer Ingelheim).

THEATRE DU SOLEIL
L'INDIADE
OU L'INDE DE LEURS REVES
D'HELENE CIXOUS
Cartoucherie 43.74.24.08 - 18 h 30

TMP CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
Dernière le 29 octobre
KABUKI
Ichikawa Ennosuke III
SOIRÉE 20 h sauf lundi
MATINÉES SAMEDI ET DIMANCHE 14 h 30
EUROPE 1
Location ouverte TMP/châtelet
Téléphone : 42.61.19.83

QUELLE QUE SOIT VOTRE RÉGION, QUEL QUE SOIT VOTRE MÉTIER...

CONNAISSANCE HELLENIQUE
Faculté des Lettres
13621 Aix-en-Provence Cedex 1
vous propose
★★★ Une revue de culture grecque ancienne et moderne
★★★ Une initiation au grec ancien par correspondance : on s'inscrit quand on veut.
La langue de Platon enfin offerte à tous !


ATHENEE
13 OCTOBRE
29 NOVEMBRE
MARIVAUX
PHILIPPE ADRIEN
LES ACTEURS DE BONNE FOI
LA MEPRISE
47 42 67 27
LOC. AGENCES • FNAC • THEATRE

Théâtre de la Bastille
43 57 42 14
SUZUKI COMPANY OF TOGA
APRES "LES TROYENNES"...

L'immense Kayoko Shiraishi dans
CLYTEMNESTRE
D'après Eschyle et Euripide
Adaptation et mise en scène de Tadashi Suzuki
Dans le cadre de
PLEINS FEUX SUR LE JAPON
PARIS 1987
DERNIERE LE 25 OCTOBRE

Culture

CINÉMA

La mort de Lino Ventura

Le roc

L'acteur Lino Ventura est mort le 22 octobre à son domicile de Saint-Cloud d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-huit ans.

Angelo Borrini naît le 14 juillet 1919, à Parme, dans une famille d'exportateurs qui, en 1927, quitte l'Italie pour s'installer à Paris. Les études ne l'intéressent, pas et il les abandonnera vite pour divers métiers. Il devient lutteur professionnel. En 1950, il gagne le titre de champion d'Europe de lutte, mais un accident l'oblige à abandonner le ring. Il est organisateur de combats lorsque Jacques Becker le remarque à la salle Wagram et le fait débuter, au cinéma, sous son vrai nom, dans *Touchez pas au grisbi* (1954), où il est un chef de gang opposé à Jean Gabin. Son physique carré, sa force tranquille, son allure décidée, le font distinguer rapidement, et sa carrière sous le nom de Lino Ventura est, en somme, toute tracée. On prendra – à tort, car il a sa personnalité – l'habitude de voir en lui un « nouveau Jean Gabin » : dans *Razzia sur la schnouf*, d'Henri Decoin (1955) ; *la Loi des rues*, de Ralph Habib (1956) ; *le Feu aux poudres*, d'Henri Decoin (1957), *Action immédiate*, de Maurice Labro (1957), *Le rouge est mis* et *Trois jours à vivre*, de Gilles Grangier (1957). *Ascenseur pour l'échafaud*, de Louis Malle (1958), et *Montparnasse 19*, de Jacques Becker (1958), changent quelque peu son image, mais le succès commercial du *Gorille vous salue bien*, de Bernard Borderie (1958), va le confiner, un certain temps, dans les rôles d'agent des services spéciaux ou de baroudeur aux larges épaules.

C'est en 1960, avec *Classe tous risques*, de Claude Sautet, que le personnage qu'il incarne à l'écran prend une psychologie beaucoup plus complexe. La comparaison avec Gabin n'est plus de saison, et, truand, policier ou aventurier, Lino Ventura apporte désormais à ses personnages une caractérisation dépassant les genres. Il évolue entre la série noire parodique de Georges Lautner : *les Tontons flingueurs* (1963) ou *les Barbouzes (1964)*, le réalisme poétique : *l'Opéra de quat'sous*, nouvelle version de Wolfgang Staudte (1963), le film d'action moderne : *l'Arme à gauche*, de Claude Sautet (1965), *les Grandes Gueules*, de Robert Enrico (1965), *Avec la peau des autres*, de Jacques Deray (1966), et entre dans l'univers de Jean-Pierre Melville (*le Deuxième Souffle*, 1967).

Baroudeur, truand mûri et désabusé, flic encore, ou Français moyen, Lino Ventura impose un type d'homme vulnérable, friable, sous sa force tranquille et sa solidité physique : *Dernier domicile connu*, de José Giovanni (1970), *Boulevard du rhum*, de Robert Enrico (1971), *L'aventure, c'est l'aventure*, de Claude Lelouch (1971), *le Silencieux*, de Claude Pinoteau (1973), *la Bonne Année*, de Claude Lelouch (1973), *l'Emmerdeur*, comédie burlesque d'Edouard Molinaro, avec Jacques Brel (1973) ; *la Gifle*, de Claude Pinoteau (1974), *Adieu poulet*, de Pierre Granier-Deferre (1975).



COLLECTION CHRISTOPHE L.

A l'approche de la soixantaine, Lino Ventura, qui ne paraît pas son âge, ne sera jamais aussi remarquable que dans l'enquêteur angoissé de *Cadavres exquis* (Francesco Rosi, 1976) ou l'homme pris dans une machination kafkaïenne d'*Un papillon sur l'épaule* (Jacques Deray, 1978). *L'Homme en colère* (Claude Pinoteau, 1979), *Garde à vue* (Claude Miller, 1981, *Espion lève-toi* (Yves Boisset, 1982), *les Misérables* (Robert Hossein, 1982), *Cent jours à Palerme* (Giuseppe Ferrara, 1983), *la Septième Cible* (Claude Pinoteau, 1984), ne feront que confirmer le talent de composition, les dons pour la complexité psychologique de cette grande figure du cinéma français. Comédien au métier confirmé, acteur d'une forte présence et d'une grande modestie, Lino Ventura, à la suite d'un drame privé, fonda un centre pour les enfants handicapés.

JACQUES SICLIER.

Perce-Neige

L'œuvre de sa vie

Avec sa femme Odette, Lino Ventura avait fondé en 1963 Perce-Neige, une association d'aide aux enfants handicapés. Inlassablement, sans autre bruit que celui de sa propre notoriété, il collectait des fonds, organisait des galas et faisait construire des centres d'accueil. *« C'était, disait-il, l'œuvre de sa vie »*, une vie marquée par la naissance d'un enfant « différent ».

En 1979, il lui avait fallu se battre pour obtenir l'autorisation de construire à Sèvres (Hauts-de-Seine) un centre pour handicapés profonds. De nombreux habitants du quartier ne voulaient pas accueillir ces *« gens-là »* (*le Monde* du 27 octobre 1979). En vain. Le centre ne fut inauguré qu'en 1982. La générosité avait fini par l'emporter.

« La Folle Histoire de l'espace » de Mel Brooks

On a dit parfois que Shakespeare n'a pas écrit les pièces de Shakespeare et qu'elles étaient dues à un de ses contemporains, nommé Shakespeare. La même mésaventure est arrivée à Mel Brooks. Le satiriste sauvage des *Producteurs*, du *Shérif est en prison*, de *Frankenstein Jr.* a un sosie nommé Mel Brooks, qui vient de commettre un misérable pastiche de *la Guerre des étoiles*, *Spaceballs*, pudiquement traduit par *la Folle Histoire de l'espace*.

Le vrai Mel Brooks n'aurait pas parodié un film entièrement fait déjà de citations ironiques. Il n'aurait pas eu cette naïveté. Il n'aurait pas accumulé les plaisanteries de caf' conc' les plus sinistres, il les aurait au moins entrecoupées de quelques gags percutants.

Le vrai Mel Brooks fait surface à une ou deux reprises, dans la scène reprise d'*Alien*, par exemple. Mais c'est rare, bien trop rare. Alors, on attend son retour et on lui fait confiance. Il va se débarrasser de son insupportable sosie.

C. G.

« Fucking Fernand » de Gérard Mordillat

Au moment de l'Exode, en 1940, Fernand le Batard (Thierry Lhermitte), fils de bourgeois, aveugle, vierge et obsédé sexuel, sort d'une maison religieuse où sa famille l'avait mis en « pension » et part sur les routes avec André Binet (Jean Yanne), assassin évadé. Les deux hommes vont traverser la guerre et l'Occupation en échappant à divers dangers et en faisant de la résistance dans un bordel.

Fucking Fernand fut, d'abord, un roman de Walter Lewino, publié aux éditions Balland en 1976 (et réédité aujourd'hui), récit picaresque, à l'esprit anarchiste, au style dru, vert, mais pas vulgaire. Jean Aurenche a participé au scénario. On reconnaît, ici et là, sa patte, son ironie mordante. Mais la mise en scène de Gérard Mordillat appuie tous les traits, tous les effets, transforme le mélange de grotesque et de tragique en grosse farce où, malheureusement, passé un premier quart d'heure époustouflant, la vulgarité s'installe. Alors que les acteurs s'agitent, que les poursuites succèdent aux poursuites, le film manque de rythme, le temps semble s'être fixé une fois pour toutes dans les premiers jours de l'Occupation, et la partie purement sentimentale où intervient Charlotte Valandrey paraît incongrue. On misait gagnant au départ. Et puis, crac!

J. S.

Médée, de Pier Paolo Pasolini

Le mythe retrouvé

La voix de Callas s'était altérée ; la diva voulait être star. Elle a rencontré Pasolini. Leur film a subi les effets d'un malentendu. Il faut le voir avec la distance du temps.

Au cours de l'année 1965, la voix de Maria Callas s'altéra considérablement. Des représentations de *Norma* à l'Opéra de Paris furent houleuses. Maria Callas décida de se reposer quelque temps. Elle ne devait revenir en scène que pour des récitals, mais, à ce moment-là, personne ne le savait.

Le temps passe. On dit que Maria Callas veut débuter au cinéma. C'est vrai. Elle refuse quelques propositions, dont le scénario de *Boom*, que tournera Joseph Losey. Et puis, fin mars 1969, elle annonce qu'elle a signé un contrat pour *Médée*, de Pier Paolo Pasolini. Le film est tourné pendant l'été, en Turquie, en Syrie, en Italie. Un événement s'annonce. Interprète géniale de *Médée*, de Cherubini, la Callas a tellement marqé le rôle d'opéra que le personnage mythique lui revient de droit, en quelque sorte. Mais pas question de chanter quoi que ce soit à l'écran. Elle sera actrice, tragédienne. Une nouvelle Callas. Le nom de Pasolini l'avait fait hésiter. Elle avait aimé *l'Evangile selon saint Matthieu* et *Œdipe roi*. Par contre, *Théorème* l'avait choquée, à cause des *« gros plans de braguettes »* (*l'Express* du 28 juillet 1969). Mais elle avait fini par comprendre les conceptions de Pasolini.

La première du film au palais Garnier le 28 janvier 1970 n'est pas un triomphe. Mais fallait-il compter sur le parisianisme ? Plus grave est la carrière publique de *Médée*. Un échec. Le plus cuisant, peut-être, qu'ait connu Pasolini. D'une façon générale, les critiques reconnaissent les beautés plastiques de l'œuvre et le talent, la noblesse, la sensibilité de Maria Callas (on admire aussi ses costumes). Mais on attendait un spectacle baroque pour une diva descendue sur la Terre. Or, Pasolini, suivant la voie de son *Œdipe roi* (1967), a donné, avec Callas, une analyse du mythe antique dont le spectacle n'est qu'une structure parmi d'autres. Le malentendu est total. A l'époque, il ne pouvait en être autrement, Maria Callas ayant elle-même, à la ville comme à la scène, une fonction, une nature mythique, qu'elle devait garder jusqu'à sa mort prématurée en 1977.

Cette mort, on vient d'en célébrer le dixième anniversaire, et par les expositions, par le disque, le culte renaît pour une autre génération. Mais on peut revoir *Médée* avec d'autres yeux, une autre tournure d'esprit, puisqu'on en sait, maintenant, davantage sur Pasolini. Il y a une erreur à dissiper d'emblée : la magicienne de Colchide, obligée de fuir son pays avec Jason, pour qui elle a volé la Toison d'or, la femme exilée, déplacée dans le monde grec, ne saurait être assimilée à Callas elle-même et à son destin. La diva ne projette pas son ombre sur *Médée*, même si, par l'opéra de Cherubini, elle l'avait – déjà – rejointe.

Si Pasolini s'était inspiré d'Euripide, il avait relu Mircea Eliade et Jung. Son analyse du mythe, et d'un conflit entre deux terres, deux religions, deux civilisations, annoncée par le magnifique personnage du double Centaure qu'interprète Laurent Terzieff, relève du structuralisme, et propose, à travers des images admirablement composées (le monde barbare de Médée, la Grèce de Jason et sa beauté décadente), la réévaluation moderne des éléments mythiques.

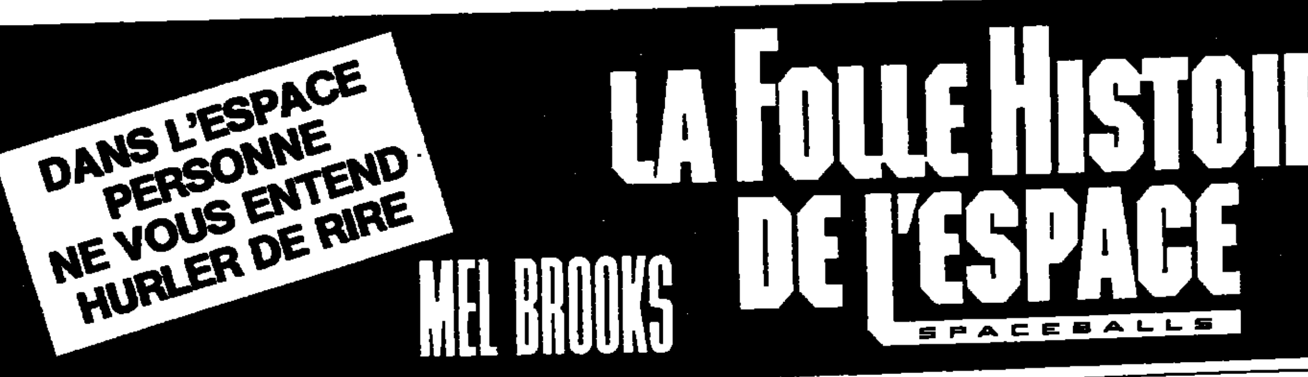
Une grande partie du film, à partir des apparitions de Callas-Médée entourée de personnages, ne comporte pas de dialogues. Les sons, la musique d'accompagnement, s'accordent aux visions des décors réels et des intérieurs. Et, puisque *Médée* est aussi une histoire d'amour, où la femme possédée par la passion, va être progressivement privée de son identité première, Pasolini a filmé des scènes d'une extraordinaire sensualité entre Callas (de ce point de vue transfigurée) et Giuseppe Gentile. Quand vient le temps de l'abandon et de la vengeance, Médée retrouve ses archétypes originels, parle avec les forces invisibles, et Callas, royale, imprécatoire, se fait l'instrument de la tragédie. Le meurtre des enfants, seulement suggéré – avec quelle force poétique ! – est un sacrifice qu'elle s'impose dès lors qu'il n'y a plus d'amour possible avec Jason.

La fin, grandiose, est à la mesure de Callas. Ni diva ni star, mais extraordinaire présence cinématographique.

J. S.

● **RECTIFICATIF.** – L'exposition « Autour de David, le classicisme belge » a bien lieu au Pavillon des arts *de Paris*, non loin du Forum des Halles, et non pas à celui de Bruxelles comme il a été indiqué par erreur.

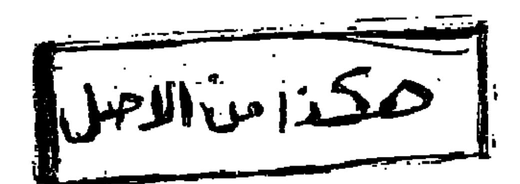
70 mm V.O. Dolby Stéréo : MARIGNANE PATHÉ – GEORGE V
35 mm V.O. Dolby Stéréo : GAUMONT OPÉRA – GAUMONT HALLES – GAUMONT PARNASSE – GAUMONT ALÉSIA
HAUTEFEUILLE PATHE – SAINT-MICHEL – 14 JUILLET BEAUGRENELLE
35 mm V.T. Dolby Stéréo : GAUMONT CONVENTION – GAUMONT ALÉSIA – MONTPARNOS – FRANÇAIS PATHÉ – GAMBETTA
WEPLER PATHÉ – FAUVETTE – GAUMONT EVRY – GAUMONT OUEST BOULOGNE – TRICYCLE ASNIÈRES – PATHÉ CHAMPIGNY
BELLE ÉPINE PATHÉ THIAIS – CYRANO VERSAILLES – REX POISSY – C2L ST-GERMAIN – 4 TEMPS LA DÉFENSE – ARGENTEUIL
CLUB COLOMBES – LES ULIS ORSAY – VILLAGE NEUILLY – FRANÇAIS ENGHIEN – ARIEL MARNE – CARREFOUR PANTIN
PARINOR AULNAY – VELIZY – CONTI L'ISLE ADAM



CANAL + DE RECUL



"SAMEDI 1 HEURE" AVEC ANDRÉ FONTAINE
Magazine proposé par Jean-Louis BURGAT, Erik GILBERT et Frédéric L. BOULAY. A 13 h, le samedi 24 octobre, André FONTAINE, Directeur du Monde, commentera et analysera les grands événements de la semaine : politique, société, sport, cinéma...
Pour poser vos questions à notre invité, tapez 3615, code CPLUS.
CANAL+ LA TÉLÉ PAS COMME LES AUTRES





Culture

Joseph Brodsky couronné par l'Académie suédoise

Joseph Brodsky, qui a été couronné, le jeudi 22 octobre, par l'Académie suédoise, est le cinquième Soviétique (ou ancien Soviétique) à recevoir le prix Nobel de littérature. Né en 1940 à Leningrad dans une famille juive, Joseph Brodsky est aussi l'un des plus jeunes lauréats de ce prix littéraire. Condamné en 1964 en URSS pour « parasitisme social » à cinq ans de travail forcé, le poète a émigré en 1972 en Occident et a été naturalisé américain. Dans ses attendus, l'Académie suédoise a insisté sur l'envergure « dans le temps et l'espace qui caractérise la production littéraire de Joseph Brodsky ». *Cette distinction n'a pas été officiellement annoncée à Moscou.*

Un poème inédit

« A Lycomède. Ile de Skyros »

Je quitte la ville, comme Thésée
son labyrinthe, laissant Minotaure
puer et Ariane roucouler
dans les bras de Bacchus.
Belle victoire !
Apothéose pour le champion. Dieu
toujours manigance le rendez-vous
quand le haut fait est accompli, et nous
traînons déjà la proie aux alentours,
nous retirant à jamais de tels lieux
où ne nous est plus donné le retour.

Un meurtre est un meurtre, il faut bien le dire.
Mortel, tu dois lutter contre les monstres
mais qui donc les prétendait immortels ?
et pour que nous ne nous figurions pas
avoir sur les vaincus la préséance
Dieu nous ravit chaque récompense,
nous tient à l'écart des foules en joie
et nous contraint au secret. Nous partons.

C'est pour de bon maintenant, pour jamais.

Car si l'homme peut encor retourner
au lieu de son crime, il ne saurait
revenir là où il fut humilié.
Vraiment sur ce point le dessein divin
et notre propre sentiment de honte
ont si absolument coïncidé
qu'il n'y a plus derrière nous : que nuit.
Bête puante, foules excitées,
maisons et feux. Et dans l'espace sombre
Ariane et Bacchus se mignotant.
Un jour sans doute, il faudra revenir...
chez soi. A la maison. Dans nos foyers.
Ma route alors croisera cette ville.
Fasse Dieu que je n'aie pas avec moi
le glaive aux deux tranchants ! Car si la ville,
pour ceux qui l'habitent, commence au centre,
au château, – pour nous errants et maudits
elle commence au premier taudis.

Leningrad, 1967

(Traduction de Georges Nivat.)

Le poète de Leningrad

(Suite de la première page.)

Défendu par certains des plus grands créateurs soviétiques (Akhmatova, Chostakovitch), le jeune poète ne purgea qu'une partie de sa peine, mais, libéré après un an et demi, il ne trouva pas le compromis qui lui aurait permis d'être édité en URSS. Son premier recueil, *Poésies*, parut donc, en 1965, à l'étranger, suivi par *Une halte dans le désert* en 1970. En 1972, le KGB l'invita à émigrer, et la première visite du poète russe, exporté en tant que juif, fut pour son maître Auden. Bientôt Brodsky s'installa aux Etats-Unis, procédant à ce vaste troc d'empires et d'espaces qu'il décrit dans sa *Ballade de Cape Cod*.

Admis et admiré par l'establishment, traduit en polonais par Czeslaw Milosz et Baranczak, en lituanien par Venclova, en anglais par Alan Myers, en italien par Buttafava, Brodsky s'est imposé partout, sauf en France, où son art de la strophe et de la rime, sa sécheresse de dessin, sa trivialité lexicale, alliés à sa perfection strophique, n'ont pas encore su se frayer un chemin digne de lui (1).

« La science de la séparation »

En Amérique, il s'est souverainement imposé. D'abord, en 1977, avec la version anglaise d'*Une partie de discours*, où Brodsky a été son propre traducteur, puis, en 1986, avec un recueil de prose, *Less than one* (« Moins qu'un »), autobiographie intellectuelle (2), suite de portraits de poètes – Akhmatova, Cavafy, Auden et autres, – portraits de villes comme Saint-Pétersbourg et Byzance, où Brodsky, comme Mandelstam, « *apprit la science de la séparation* ». Depuis peu, il a commencé d'écrire en anglais, non seulement de la prose, mais de la poésie : son *Histoire du XXe siècle*, conçue comme un spectacle de bateleur, où l'histoire se présente en saynètes drolatiques, fut directement rédigée en anglais et publiée par *Partisan Review* en 1986.

En russe, *Une halte dans le désert* (1970), *Une partie de discours* (1977), *Fin d'une époque merveilleuse* (1977), *Nouvelles stances à Augusta* (1983) et *Urania* (1987) jalonnent l'itinéraire du poète. Lyrique, la poésie de Brodsky ne l'est pas au sens ordinaire. Jusque dans ses pièces érotiques, on voit non seulement s'affirmer un laconisme étonnant, mais des formes « objectales » se substituer aux mouvements de l'intériorité. Dans *J'étreignis cette épaule et jetai un regard* (la pièce qui ouvre les *Nouvelles stances à Augusta*), le miroir renvoie la chambre derrière l'enlacement amoureux, un « intérieur » se construit comme un espace figé où seul un papillon de nuit vient forcer le regard à bouger et le fantôme d'Eros à abandonner la maison. Cette immobilisation du monde, cette saisie qui va aux limites s'achève sur un constat d'abandon. Constat récurrent, où exil et départ sont toujours les marques de l'histoire.

Une orfèvrerie superbe

C'est dans l'histoire que Brodsky puise ses épîtres grecques ou romaines, ses lettres chinoises de la dynastie Ming, ou encore le message qu'il envoie à Lycomède : *l'Ile de Skyros*. Parce que c'est Lycomède, roi de Skyros, qui allait mettre à mort Thésée, réfugié auprès de lui aprè avoir été chassé d'Athènes. « *Il a quitté les lieux sans un regard* », dit l'épigraphe que Brodsky emprunte à Akhmatova pour son poème *Décembre à Florence*. L'ampleur du regard de Brodsky vient des poètes métaphysiques anglais du dix-septième siècle, et particulièrement de John Donne, à qui il consacra, très jeune, sa *Grande Elégie*. Chez ces poètes, il apprit à dénombrer et désigner tout le réel, depuis les chats de midi sur les bancs de Florence jusqu'aux étals d'un drugstore au bord de la Tamise, à Chelsea. Brodsky dialogue avec l'espace, il aime « *les longues choses de la vie, les rues et les rivières* », il retient les lumières, non les souffrances.

De son séjour forcé à l'hôpital psychiatrique, il rapporta un long poème, *Gorbounov et Gortcharkov*, où deux fous qui dialoguent semblent devenir les deux moitiés d'un même moi en qui le logos se divise, s'insurge, diverge. Sa pièce de théâtre récente, *Marbre*, qui se situe dans un prolongement imaginaire de l'Empire romain nous fait retrouver ce couple, sous les noms de Tullius et Tublius.

L'agencement strophique atteint chez Brodsky une virtuosité inégalée : il fait penser à la rotation de l'Astrolabe comme si s'établissait une harmonie entre ce long poème strophique et la machine du ciel. Dans cette orfèvrerie superbe, les trivialités, les citations cachées, les figures de rhétorique les plus recherchées, les rimes les plus virtuoses, concourent également à la bonne marche de l'univers brodskyen.

Un tombeau poétique élevé aux parents

« *Obtenir un petit grade, faire marcher une fraiseuse, être battu lors d'un interrogatoire ou donner un cours sur Callimaque sont essentiellement la même chose* », écrit Brodsky, en résumant du même coup son existence terrestre. Mais Brodsky n'est ni neutre ni retiré dans un quelconque esthétisme. Ses jugements sur le monde ont beau être laconiques, ils sont d'une précision vengeresse. Disciple de T.S. Eliot et de Auden, il ne conçoit pas de « *retenir passé et présent* », sans y inclure le jugement moral. Son essai *De la tyrannie* est coupant comme un sabre. « *La maladie et la mort sont peut-être les seules choses qu'un tyran ait en commun avec ses sujets.* »

Brodsky regrette que la langue russe se transmette si mal car, pense-t-il, elle est en possession d'un regard sur le mal que les autres n'ont pas. Le dernier essai de *Less than one* est un « *tombeau* » poétique que le poète élève à ses parents. Le père était officier de marine ; le fils reprend les jumelles des mains de son père et regarde, par ces jumelles du souvenir, son père et sa mère qui ont déjà la pâleur d'outre-tombe. « *J'écris ceci en anglais, parce que je veux faire don d'une marge de liberté* », écrit le fils. Ce sont donc des verbes anglais qui redonnent mouvement au père officier de marine, contraint de démissionner en 1950, parce qu'il était juif ainsi qu'à l'étroit espace (« *une chambre et demie* ») où vécut la famille à Leningrad. Saint-Pétersbourg était à portée de main, la cathédrale du Sauveur était quasiment dans la cour...

Trois exploits sont, selon Brodsky, au crédit de la Russie : sa littérature, sa flotte et l'architecture de Saint-Pétersbourg. En fils de Pouchkine, Brodsky affectionne une Russie européenne, volontaire, créatrice. Son « *goût pour une cité rebaptisée* » nous ramène au miraculeux berceau de volonté pure qu'est la ville de Pierre le Grand. Un berceau que ce fils de Pétersbourg a dû quitter comme Dante, Florence.

« *Ici, la foule parle en assaillant*
[le tramway
La langue d'un homme qui d'ici
[s'enfuit... »

GEORGES NIVAT.

(1) Le Seuil avait publié un recueil de Brodsky, en 1966 : *Collines et autres poèmes*.

(2) Farran, Straus et Giroux, New-York. A paraître chez Fayard.

Le prix Aujourd'hui à Alain Minc

Le vingt-sixième prix Aujourd'hui a été attribué, le jeudi 22 octobre, à M. Alain Minc, trente-huit ans, pour son essai *la Machine égalitaire* (Grasset). Le prix Aujourd'hui, dont le jury est composé de journalistes parmi lesquels MM. Jacques Fauvet, Jean Boissonnat, Alain Duhamel, Raymond Castans et Philippe Tesson, récompense un ouvrage politique ou historique portant sur la période contemporaine, ce qui est le cas de *la Machine égalitaire*, dont Roger Fauroux écrivait dans *le Monde* du 23 septembre : « *Comment agir pour que la France redevienne le pays de l'égalité ? Voilà (...) le vrai sujet du livre et l'objet de la révolte d'Alain Minc : pour le lecteur, qui ira au bout d'un lourd appareil argumentaire et passera sur quelques raccourcis d'analyse et d'inutiles coquetteries d'écriture, il apparaîtra pour ce qu'il est : un libellé superbement subversif.* »

M. Alain Minc, énarque, sociologue, économiste, est aujourd'hui directeur administrateur général de la CERUS (groupe Carlo De Benedetti). M. Minc est également président de la Société des lecteurs du *Monde*. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *l'Avenir en face* (Seuil, 1984).

films en vidéo : ATTENTION !

UNE TVA A 33 % PEUT ETRE MORTELLE

BAISSONS LA MAINTENANT

"De toutes les formes d'expression culturelle – presse, livre, cinéma et disque – seule la vidéo, qui propose au public les films édités sur cassettes, est toujours traitée et maltraitée comme un produit de luxe par une TVA à 33 %.

Pour que la diffusion de la culture audiovisuelle s'élargisse...
Pour que les moyens de la création française soient renforcés...
Pour que la vidéo, forme d'expression culturelle, survive :

CETTE TVA DOIT BAISSER !"

Chambre Syndicale de l'Edition Audiovisuelle

J.-D. NASIO

Les yeux de Laure

LE CONCEPT D'OBJET a DANS LA THÉORIE DE J. LACAN

Aubier

Spectacles

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

KOMACHI FUDEN, Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.
TRIPTYQUE, Centre Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30.
MA CHERE ROSE, Poche (45-48-92-97), 21 h (21).
GUITRY, Blancs-Manteaux (48-87-15-84), 21 h 30.
LE PRINCE ET LE MARCHAND, Atalante (46-06-11-90), 20 h 30.
LA DESCENTE D'ORPHEE, Dejazet (42-74-20-50), 21 h.

Les salles subventionnées

OPERA (42-42-57-50) : 19 h 30 : Magnificat.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin : 20 h : Dialogues des carmélites ; salle Richelieu, à 20 h 30 : Monsieur chasse ! ; au Théâtre Montparnasse, Grande Salle : 21 h : Autres horizons ; Petit-Montparnasse, 21 h : C'était hier.
CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer 20 h 30 : *Ruggero dell'aquila bianca* (spectacle de marionnettes italiennes) ; Théâtre Gémier, à 20 h 30 : Le Chat botté.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Entre passions et prairie.
BEAUBOURG (42-77-12-33), à 19 h, Voix des pères ; 21 h, Vie des saints ; Cinéma-vidéo : Vidéo-information à 13 h, Computer club, réal. BBC ; 16 h, Long Bow, de C. Hinton, R. Gordon. 19 h, Malouines, histoire de trahison, de J. Denti ; Vidéo-musique : 13 h, La France des années 30, de R. Manthoulis ; 16 h, la Fanciulla del West, de Puccini ; 19 h, Manon, de Massenet ; Cinéma du musée 15 h, Happenings, de C. Oldenburg ; 18 h, Michel Nedjar, cinéaste ; Concerts-spectacles : 20 h 30 : Triptyque, de D. Likoudys (musique de I. Xenakis ; dir. Sylvio Gualda) ; Cinéma : Cycle de cinéma brésilien : se reporter à la rubrique cinéma cinémathèque.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h : Kabuki : 4 siècles de tradition populaire au Japon (traduction simultanée).
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) à 20 h 45 : Dans la jungle des villes.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Iphigénie.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à la Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France (75007 Paris) : Marionnettes sur eau du Vietnam ; 101, boulevard Raspail (45-44-72-30) : à 20 h 30 ; Théâtre contemporain : Komachi Fuden, de Shogo Ohta, par le théâtre Tenkei Gekijo.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 ; Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.
CHEZ GEORGES (43-26-79-16), 23 h : Zaza.
CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Festival de poésie insolite d'A. Allais à A. Frédérique.
LE GRENIER (43-80-68-02), 21 h 30 : J'assure à tes risques.
MAG'AIRS (43-25-19-92), 20 h 30 : Spectacles en chansons.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, en sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 et 24 h : Nos désirs font désordre ; 20 h : P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le Détournement d'avion le plus fou de l'année ; 15 h : la Timbale.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Spécial Talk Funk ; 20 h : Submarine.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : P. Sellin, B. Vasseur Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 21 h 30 : Latina Salsa.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Eja Kungali.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 19 h : Washington Dead Cats, The Membranes, les Satellites.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h, Gaida de Palma and le Ban.
KISS (48-87-89-64), 24 h : Pela.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 23 h : Attila Zoller.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : Clora Bryant Quintet.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : R. Urtreger Trio.
NEW MORNING (45-23-51-41), Pharoah Sanders Quartet.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h Outline.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30 : Watergate, O. Franc Quintet.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Jaki Byard Trio.
LA PINTE (43-26-26-15), Quartet Scott Taylor.
SENTIER DES HALLES (45-08-96-91), 22 h : Bernardo Sandoval.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Caroff Dixieland Jazz Band.
SUNSET (42-61-46-60), Allie Delfau Trio.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h et 24 h : Osvaldo Piro Quintet.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Et vote la galère.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée... moi.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : Dark Light, Eventides (L. Leong).
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Confidanse.
CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), Forum de la danse.
18 THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : L'année dernière à Mangueriac ; 22 h : Cie R. Léger (Allô Maman).
KIRON (43-73-50-25), 20 h : Caméléon.

Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, J. Mercier (dir.) (Beethoven, Berlioz).
Gaveau, 20 h 30 : Y. Flory (violon), Ensemble Arpeggione (Ravel, Fauré, de Falla).
18 h 15 : Orchestre de Caen, R. Milosi (dir.) (Roussel, Lekeu, Mendelssohn, Schubert, Grieg) ;
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : la Flûte enchantée.
Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : J. Schmidt (piano) (Haydn, Schumann, Chopin, Tchaïkovski, Prokofiev).
Centre culturel suisse, 20 h 30 : I. Schweizer (piano), P. Favre (percussions).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : voir le 21.
Bibliothèque espagnole, 20 h 45 : M-T Ghirardi (guitare) (Brenet, Villa-Lobos).
Point d'Orgue-Pleyel, 18 h : Concert de musique enregistrée G. Gould (Bach).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(42-96-12-27)

ATELIER, *21 h : le Récit de la servante Zerline.*
CENTRE POMPIDOU, 20 h 30 : Triptyque.
CHAILLOT, 20 h 30 : Il Gatto ; 20 h 30 : Ruggero dell'Aquila bianca.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : Platonov.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune, 20 h 30 : la Locandiera.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
VENDREDI 23 OCTOBRE

16 h, Croisières sidérales, de A. Zwoboda ; hommage à Cecil B. De Mille : 19 h, The Warrens of Virginia ; 21 h, The Unafraid.

***BEAUBOURG* (42-78-35-57)**
VENDREDI 23 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, Allez coucher ailleurs ; 17 h, la Captive aux yeux clairs (v.o.) ; 19 h 15, le Plus Vieux Métier du monde, de *J.-L.* Godard.

BEAUBOURG (salle Garance)
(42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien
***VENDREDI* 23 OCTOBRE**

14 h 30, Bonitinha Mas Ordinaria, de J.-P. de Carvalho ; 17 h 30, Brasilianas n° 2 ; Argila, d'Humberto Mauro ; 20 h 30, Aruanda, de Linduarte Noronha ; Rio Zona Norte, de Nelson Pereira dos Santos.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; *Colisée*, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; *v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp.
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *14-Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BOIRE ET DEBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CHARLIE DINGO (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36).
COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français, 9e (57-70-33-88).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).
LES DEUX CROCRODILES (Fr.) : *Forum Orient-Express, 1er* (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ENVOUTÉS (*) (A., *v.o.*) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
ET LA FEMME CREA L'HOMME... PARFAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 12e (43-42-16-80) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-50).
EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
FLAG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, *12e (43-43-01-59)* ; *UGC* Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; *Gaumont-Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e *(45-62-41-46)* ; *Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).
MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-*56-86)* ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MAN ON FIRE (A., v.o.), George V, 8e (45-62-41-46).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MON CAS (Fr.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA MORT D'EMPEDOCLE (Fr.-All.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit. v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : *Triomphe, 8e (45-62-45-76).*
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.F. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Latina, 4e (42-78-47-86).
PLATOON (*) (A., *v.o.) : George V, 8e* (45-62-41-46).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
QUATRE AVENTURES DE RAI*NETTE ET MIRABELLE* (Fr.), *Trois* Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Chine, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LES SORCIERES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; *14-Juillet-Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46). V.F. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-*56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé-Clichy, 18e* (45-22-46-01).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME (Fr.) : Studio 43, 9e *(47-70-63-40).*
WHAT A FLASH (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) h. spéc.
LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94)* ; *Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (48-28-42-27).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 23 octobre

LES FILMS NOUVEAUX

FUCKING FERNAND. Film français de G. Mordillat. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse *Pathé, 14e (43-20-12-06)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
FULL METAL JACKET. Film américain de S. Kubrick. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
LES INCORRUPTIBLES. Film américain de B. de Palma. V.o. : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, *9e (45-74-95-40)* ; *Bastille, 11e* (43-42-16-80) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *St-Lazare Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (42-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
REPENTIR. Film soviétique de T. Abouladze. V.o. : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40)* ; *v.f. : Impérial, 2e* (47-42-72-52) ; Galaxie, 13e, (45-80-18-03).
LA RIVIÈRE SAUVAGE. Film chinois de W. Tianming. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 OCTOBRE

« Le baron Haussmann au château de Longchamp », goûter au jardin de Bagatelle, 14 heures, place de la Concorde, côté Tuileries (carte d'identité). Sur inscription : 45-26-26-77.

« Une église-musée : Saint-Roch », 15 heures, devant le portail, 296, rue Saint-Honoré.

« L'hôtel de Sully : un hôtel particulier au cœur du Marais », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

« L'Académie française et l'Institut : histoire des académies, de *Platon à nos* jours évoquée sous la Coupole », 15 heures, ancienne chapelle du collège des Quatre-Nations construit par Le Vau, 23, quai Conti.

« Visite du Paris de la Belle Epoque au musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

« Les années folles de Montparnasse à la Coupole », 15 h30, 102, boulevard du Montparnasse.

« Le vieux Mouffetard », 14 h30, métro Censier-Daubenton.

« Monsieur de Balzac en sa jolie maison récemment rénovée. Vie tumultueuse de l'écrivain », 15 heures, rue Raynouard.

« Hôtels et jardins autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu.

« L'étrange *quartier Saint-Sulpice* », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie.

« Le vieux quartier Saint-Séverin. L'église Saint-Julien-le-Pauvre. Hôtels, ruelles et vieux logis, de la place Maubert à la rue du Chat-qui-Pêche. Saint-Julien-le-Pauvre, chapelle des maîtres et des écoliers au treizième et au quatorzième siècle. Saint-Séverin et son cloître », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie.

« De Jules Vallès aux deux murs des Fédérés : souvenirs de la Commune de Paris », 10 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant.

« La peinture moderne, de Monet à Picasso », 14 h 15, entrée du musée de l'Orangerie.

« Deux heures dans le Marais, voie *aristocratique, de la place des Vosges à* l'hôtel de Soubise », 15 heures, métro Saint-Paul, sortie.

« Fragonard au Grand Palais », 16 h 15, devant l'entrée.

« Cézanne, Gaugin, Van Gogh : le post-impressionnisme au musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse (sous l'éléphant).

« Passages *et* hôtels *pittoresques* du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine.

« Les demeures célèbres du Marais sud : de l'hôtel du chancelier Séguier à l'hôtel des Archevêques de Sens », 15 heures, métro Saint-Paul-Le Marais.

« Visite de l'exposition : vie, pouvoir et mort dans l'ancien Pérou », 14 h 30, musée de l'Homme, place du Trocadéro.

« Le ministère de la marine et ses nouveaux salons », 14 h 30, 2, rue Royale (se munir d'une pièce d'identité).

« *Les tombes célèbres du cimetière* du Père-Lachaise », 15 heures, devant l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M. Ragueneau).

DIMANCHE 25 OCTOBRE

« Les salons du ministère de la marine et la place Louis-XV », 10 h 30, 2, rue Royale (se munir d'une carte d'identité).

« Montparnasse : de Gauguin à Picasso », 15 heures, angle de la rue Notre-Dame-des-Champs et de l'avenue de l'Observatoire.

« Florence », 14 h 30 ; « les Capétiens ont mille ans, de Louis XIV à 1987), 16 h 30 ; « l'Espagne musulmane et l'art musulman », 18 h 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg (Rencontre des peuples).

« Le musée de l'Assistance publique », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle.

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, portail central de la basilique.

« La peinture moderne, de Picasso à Mathieu », *10 h 30, Musée d'art* moderne de la Ville de Paris.

« L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 15 heures, métro Pont-Marie.

« Le Marais des hôtels Lamoignon, Sully et Carnavalet en passant par la place des Vosges », 15 heure, métro Saint-Paul.

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles-Garnier », 14 h 30, hall d'entrée.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h 30 et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant.

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, côté église.

« La place des Victoires et son vieux quartier », *15 heures*, métro *Louvre, sortie.*

« Magnifique hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches.

« Un splendide ensemble dix-*huitième siècle* », *15 h 30, musée* Camondo, 63, rue de Monceau.

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille du musée Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois.

« Une prestigieuse abbaye parisienne : Sainte-Geneviève », 10 h 30 (aujourd'hui lycée Henri-IV), 23, rue Clovis (prévoir un droit supplémentaire de 5 francs).

« L'hôtel Lamoignon dans le Marais » (aujourd'hui siège de la bibliothèque historique de la Ville de Paris), 15 heures, 24, rue Pavée.

« L'hôtel particulier de la marquise de Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées.

« Le ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (se munir d'une pièce d'identité).

« Le musée de l'Assistance publique », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle.

« Le dix-huitième siècle à l'hôtel de Soubise, visite des appartements *du* prince et de la princesse », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Le jardin et le cimetière de Picpus, un important monument de la Révolution », 15 heures, 35, rue de Picpus.

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale.

CONFÉRENCES

SAMEDI 24 OCTOBRE

Jardin des Plantes, 57, rue Cuvier, 75005 Paris, 14 h 50 : « La pierre et l'homme ».

Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette, 75016 Paris, 10 h 30 : « Bronze, fonte au sable ».

Auditorium du Musée d'Orsay, 11 heures : « Le gratte-ciel », conférence de Claude Massu.

musée d'Orsay, 11 heures : « La sculpture, de Carpeaux à Rodin », sortie RER côté quai d'Orsay.

*Maison des Mines, 270, rue Saint-*Jacques, 14 heures : « D'Aménophis IV à Horemheb, l'extraordinaire aventure amarnienne » (conférence du cycle Merveilles de l'Egypte pharaonique), *présenté par Marc Desti* ; 16 heures : « Nature, romantisme et symbolisme (Constable, Turner, Blake) » (conférence du cycle Art et société dans l'Angleterre des George), présenté par Christian Monjou.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les sociétés secrètes mènent-elles le monde ? », par M. *Bernard Czarny, et* pèlerinages des environs de Paris par Natya.

16, rue Antoine-Bourdelle, 15 heures : « Evocation d'Antoine Bourdelle et de ses œuvres dans son atelier ».

Centre culturel Le Colombier, MJC, place de l'Eglise, 92 Ville-d'Avray, 10 heures à 16 h 30 : « Hommage à Jean *Rostand* ».

Louvre, 36, quai du Louvre, 11 heures : « La peinture française du dix-huitième siècle ».

Maison des *Mines*, 270, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, 14 h 30 : « URSS, les merveilles de la sainte Russie » (conférence du cycle Hauts Lieux de l'art et de l'histoire).

Le Monde sur minitel
CINEMA
PARIS-PROVINCE
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
3615 TAPEZ LEMONDE

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 23 octobre

TF 1

20.30 Hommage à Lino Ventura. Emission spéciale présentée par Yves Mourousi avec de nombreux invités.

EMISSION SPECIALE
LE GROUPE CIC
ARRIVE EN FORCE
SUR FR3.
SAMEDI 24 OCTOBRE
A 11 H 00
GROUPE CIC

metteurs en scène et partenaires de Lino Ventura. Avec David Hallyday, Jane Manson, Pierre Bachelet, Michel Fugain, Spania, Michel Boujenah, Bonnie Tyler et John Michael Field. ▶ **22.35 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après la tétralogie de Paul Scott. Le quatuor indien. Avec Ralph Arliss, Geoffrey Beevers, James Bree (premier épisode). **0.35 Journal et Bourse. 0.53 Magazine : Rapido.** Boy George commentera l'émission et répondra aux questions d'Antoine de Caunes.

A 2

20.30 Feuilleton : Qui c'est ce garçon ? De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert et Ugo Tognazzi. Dernier épisode : Le torchon brûle. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Michel Rocard et les livres », sont invités : Michel Rocard (*le Cœur à l'ouvrage*), Georges Conchon (*Colette Stern*), Pierre Nora (*les Lieux de mémoire*). **22.55 Journal. 23.05 Ciné-club : Education de prince** ■ Film français d'Alexandre Esway (1938). Avec Elvire Popesco, Josette Day, Mireille Perrey, Louis Jouvet. *Un groupe financier parisien veut rétablir la monarchie dans un Etat, instable, d'Europe centrale. Le prince héritier vit en exil, à Paris, avec sa mère. Un fêtard est chargé de faire son éducation mondaine et protocolaire. Adaptation d'une pièce satirique – modernisée – de Maurice Donnay. Tout est dans les dialogues et l'interprétation.*

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. De Paul Stanley. Avec Will Lyman.



Parole d'actionnaires
FR3
samedi 24 octobre
9 h 45

7e épisode : Le couvent. **20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 8e épisode : Les ducs de Zharinghen. **21.30 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. Les vacances de M. Li : Reportage de Lise Blanchet et Frédéric Laffont sur la Chine populaire d'aujourd'hui. **22.20 Journal. 22.40 Série : Histoire et passion.** De Georgette Elgey et Jean-Michel Barjol. 2. Autour de mon clocher : Le Père Alexandre. **23.45 Musiques, musique.** Bagatelles, opus 126, de Beethoven, par Pascal Rogé, piano.

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : la Banquière ■■ Film français de Francis Girod (1980). Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Claude Brasseur. **23.20 Flash d'informations. 23.25 Cinéma : Du sang sur la Tamise** ■ Film américain de John Mackenzie (1979). Avec Bob Hoskins, Helen Mirren, Eddie Constantine. **1.20 Boxe.** Championnat du monde des poids moyens : Sumbu Kalambay (Italie)-Iran The Blade Barkley (E.-U.). **2.45 Cinéma : Je hais les acteurs** ■■ Film français de Gérard Krawczyk (1986). Avec Jean Poiret, Michel Blanc, Bernard Blier, Michel Galabru, Pauline Lafont, Dominique Lavanant. **4.10 Cinéma : le Maître du jeu** □ Film américain de Rosemarie Turko (1984). Avec Joe Buechler, David Allen, Stephen Ford. **5.20 Téléfilm : L'impossible retour.**

LA 5

20.30 Variétés : Il était une fois... Michel Sardou. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Blues Trottoir, Elisabeth Anaïs, vidéos de Claude François et Thierry Le Luron. **22.10 Loto sportif : Foot vos jeux.** Présenté par Michel Hidalgo. **22.25 Série : L'inspecteur Derrick.** Du sang dans les veines. **23.35 Magazine : Bains de minuit.** Emission de Thierry Ardisson. **1.15 Série : Max la menace. 1.40 Les cinq dernières minutes.** Napoléon est mort à Saint-Mandé (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Les amateurs d'art. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 8e épisode : Le voleur. **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.30 Hommage à Lino Ventura. Cinéma : les Aventuriers,** film de Robert Enrico (1968), avec Lino Ventura, Alain Delon, Serge Reggiani. **0.30 Les privés ne meurent jamais. 1.40 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **2.10 Musique : Boulevard des clips. 3.20 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Sélection Prix Italia 1981 : La lampe donne sur ses yeux, d'Yves-Fabrice Lebeau. **21.30 Musique : Black and Blue.** Jazz et littérature. **22.40 Nuits magnétiques.** Les scènes de ménage. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (concert donné le 17 septembre à Suttgart). Symphonie n° 41, en ut majeur, K 551, de Mozart ; Le chant de la terre, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti. **22.30 Premières loges.** Lucienne Jourfier, soprano lyrique interprète des airs de Gounod (La reine de Saba, acte I) ; Massenet (Manon, acte II) ; Bizet (Les pêcheurs de perles, acte II) ; Donizetti (Lucia di Lammermoor, acte III) ; Offenbach (La grande duchesse de Gerolstein). **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Cycle Mitropoulos. Troisième concerto pour piano et orchestre, de Krenek ; Trois danses symphoniques, op. 45 ; Etude-tableau op. 39, n° 2 ; Daisies, op. 30, n° 3 ; Esquisse orientale op. 2, n° 2, de Rachmaninov.

Samedi 24 octobre

TF 1

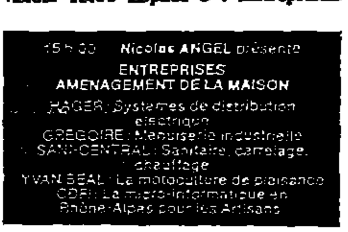
▶ **13.15 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. La Chine : l'avenir en rose. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Auteuil. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.00 Trente millions d'amis.** L'autre cour du comte de Paris : Les chiens de catastrophes. **18.30 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Théâtre : J'y suis... J'y reste.** Comédie de Raymond Vinci et Jean Valmy ; mise en scène : Robert Manuel. Avec Jacques Morel, Claude Gensac, Jean-Noël Sissia, Patricia Lesieur, Jacques Ardouin, Marion Game, Annick Roux, Henri Lambert. **23.05 Journal. 23.15 Variétés : La gare des étoiles.** En direct de la gare de Lyon. Avec Jacques Dutronc, Pierre Desproges, Catherine Deneuve, Jean-Paul Goude, Paolo Conte, Richard Gotainer, Roman Polanski, Jacques Higelin, Charlélie Couture, Rita Mitsouko : clips de String et Prince : concert de locomotives.

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **15.00 Série : Galactica.** Les tombes de Kobol. **15.00 Sports.** Gymnastique : championnat du monde, en direct de Rotterdam. **16.30 Magazine : Les nouveaux carnets de l'aventure.** Les Angel's falls au Venezuela. **17.15 Jeu sportif. 17.30 Magazine : Sport passion.** Gymnastique : entraînement de l'école de danse de l'Opéra ; histoire de sport : le club des dirigeants ; sport clip ; la semaine de Cazalou. **18.30 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : L'animal-star, 600 kilomètres pour retrouver ses maîtres ; Championnat de coqs chanteurs ; La basse-cour d'Yves Lecoq ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne, par Laurent Cabrol ; Les queleas, oiseaux d'Afrique ; Le toutou de la semaine. **19.10 INC.** Les mini-chauffe-eau. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Emission de Michel Drucker. Avec Sacha Distel, Michèle Torr, Colette Renard, Bill Baxter et Tipa Irié, Shirley Mc Laine, Charles Aznavour, Arthur Conte, le ballet Doris Girls, les Nicolodis, Marc Metral, Roland Léonard. **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Le borgne. **23.05 Les enfants du rock.** Spécial Christophe Lambert. Quelques jours avant la sortie de son nouveau film, Le Sicilien, Christophe Lambert se confie aux Enfants du rock. **0.35 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits



de la réussite. 14.30 Espace 3 : Samedi-vision. 15.00 Espace 3 : Entreprises.

15 h 00 Nicolas ANGEL présente
ENTREPRISES
AMENAGEMENT DE LA MAISON
HAGER : Systèmes de distribution électrique
GREGOIRE : Menuiserie industrielle
SANI-CENTRAL : Sanitaire, carrelage, chauffage
YVAN BEAL : La motoculture de plaisance
CDFI : La micro-informatique en Rhône-Alpes pour les Artisans

15.30 Espace 3 : Conseil général de la Seine-Saint-Denis. 15.45 Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.15 Espace 3 : Voyage autour de la table. 16.30 Espace 3 : Performances. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Musicales. Cycle Tchaïkovski. Roméo et Juliette, concerto pour violon, par le Philadelphia Orchestra, dir. Eugène Ormandy et Itzhak Perlmann, violon. Concerto n° 1 pour piano, par le soliste Alexis Weissenberg, dir. Herbert von Karajan, orchestre de Berlin. **18.00 Portrait.** Maurice Rheims, commissaire-priseur. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le cœur. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Disney Channel.** Dessins animés : Donald et le gorille ; Figaro et Cléo ; L'ours attrapé ; à 21.00, un épisode de Texas John Slaughter. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. Invitée : Arletty. **22.50 Magazine : Sports 3. 23.55 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert, Frédéric Boulay. Invité : André Fontaine. **14.00 Magazine : Le monde du sport.** Présenté par Stéphane Devergies. **14.55 Série : Superman. 15.20 Série : Les épées de feu.** (3e épisode). **15.45 Série : Batman. 16.10 Documentaire : Les roussettes.** Des chauves-souris d'une envergure de 1,50 m, qui vivent sous les tropiques. **16.35 Cabou cadin.** Rambo ; Punky Brewster ; Alvin et les Chipmunks ; Dame Boucleline. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Marc Lavoine. **20.30 Téléfilm : Perdus dans la ville.** De Michael Pressman, avec Richard Thomas, Mary Crosby, Joey Sagal. **21.55 Documentaire : Les secrets du *Titanic*.** Le film de l'expédition de 1986 tourné par le National Geographic. **22.45 Flash d'informations. 22.50 Les superstars du catch. 23.45 Documentaire : Thérion stratagème.** Les Galapagos : les otaries et leurs voisins sur les îles Plazas, Espagnola et Fernandina. **0.00 Cinéma : Carrie** ■■ Film américain de Brian De Palma (1976). Avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving, William Katt, John Travolta, Nancy Allen. Une adolescente au physique ingrat, traumatisée par une mère bigote et humiliée par ses camarades de classe, se découvre le pouvoir de déplacer les objets à distance. Elle s'en sert pour se venger. D'après un roman de Stephen King, un film de terreur dans la grande lignée des contes noirs d'Edgar Poe et des suspenses hitchcockiens. **1.30 Cinéma : l'Affaire Savolta** ■. Film espagnol d'Antonio Drove (1978). Avec Charles Denner, Virginie Billetdoux, Pablo, Stefania Sandrelli, Ettore Manni. **3.10 Cinéma : le Maître du jeu** □ Film américain de Rosemarie Turko (1984). Avec Joe Buechler, David Allen, Stephen Ford. **4.15 Série : Rawhide. 5.05 Téléfilm : Maman sur ordinateur.**

LA 5

13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 15.15 Série : La cinquième dimension. 15.40 Série : Cosmos 1999. 16.30 Série : Drôle de vie. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Charlotte. 17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Riptide. Mirage. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 Série : Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine du 5, rue du Théâtre. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Avec Philippe Lavil. **22.15 Sport : Télé-matches.** Emission présentée par Pierre Cangioni. **23.15 Evénement sportif.** Emission présentée par Michel Hidalgo. Circuit (rediff.). ... **Série : La cinquième dimension.** Le conteur (rediff.). ... **Les cinq dernières minutes.** Un poing final (rediff.).

M 6

13.15 Série : Addams Family. Wednesday à la maison. **13.45 25 images seconde.** Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **14.30 Hit, hit, hit, hourra ! 14.40 Série : Le Saint.** Les amateurs d'art (rediff.). **15.30 Série : Aventures dans les îles.** Un oncle sur mesure. **16.20 Magazine : Danarama.** Invitée : Zabou. **17.05 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 8e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Le téléphone. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Les joies du plein air. **19.30 Série : Daktari.** Le voleur d'éléphants. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** Une ancienne histoire d'amour (2e partie). **21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Magazine : Charmes.** Sommaire : Feuille blanche à... ou A la recherche d'une image érotique ; Sexy 8 ; Rencontre ; La drague ; Touche... à tout ; Casting. **22.55 Série : Clair de lune.** Mariage secret. **23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.05 25 images seconde. 1.40 Clip des clips.** Souria.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo portrait. Christian Bourgois, éditeur. **20.45 Nouveau répertoire dramatique.** Entretiens avec Lucien Attoun ; Cartes postales, suivies de Paris-Quimper. **22.35 Musique Opus.** Autour de l'Orestia, de Jannis Xenakis au festival Muscia 87 de Strasbourg. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Guillaume Tell, opéra en quatre actes de Rossini, par l'Orchestre symphonique de la radio de Bâle et le Chœur de Radio-France, dir. Nello Santi ; chef de chœur : Jacques Jouineau. **23.05 Transcriptions en paraphrases. 0.00 Musique de chambre.** Autour de Goethe, Mendelssohn, Zelter, Reichardt, Neefe, Kreutzer, Arnim, Schubert.

Audience TV du 22 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.2	Santa Barbara 24.4	Actual. région. 6.1	Actual. région. 5.6	Nulle part 2.0	Porte magique 7.1	Oncle Bill 3.0
19 h 45	51.8	Roue fortune 27.4	Bon mot A2 2.5	Actual. région. 7.6	Nulle part 3.6	5, rue Théâtre 8.1	Daktari 2.5
20 h 16	67.0	Journal 25.4	Journal 20.3	La classe 11.7	Nulle part 3.0	Journal 3.0	Daktari 3.6
20 h 55	66.0	Football 22.8	Comm. patron? 20.8	Que leur maître 12.7	Double mess. 1.5	Flérimaure 3.0	Têtes brûlées 4.1
22 h 08	66.0	Football 26.4	Comm. patron? 17.3	Que leur maître 14.7	Le Neptune 5.5	Flérimaure 6.1	M6 Magazine 1.0
22 h 44	22.0	Lut. Sanders 7.1	Edit.spéciale 6.1	Journal 4.5	Le Neptune 5.5	Cap. Funlio 6.1	Doux vierges 5.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 25 octobre

TF 1

8.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **9.00 Dorothée dimanche.** Dessins animés, sketches. **10.00 Série : Tarzan.** Algie B comme bravo. **10.30 Dorothée dimanche** (suite). Pas de pitié pour les croissants. **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Où sont passés les dinosaures ? **11.30 Magazine : Auto-moto.** Portrait de Yannick Delmas ; Le rallye des pharaons ; Analyse du Grand Prix de F 1 du Mexique. **12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Le tigre d'Ornaka. **14.15 Plus dimanche que jamais.** Un après-midi proposé par Dominique Cantien. Ushuaia, le magazine de l'extrême ; à 15.00, T'es pas cap ! jeu de Gérard Louvin, animé par Eric Galliano ; à 15.45, Tiercé à Longchamp ; à 16.00, A la folie..., émission de Patrick Poivre d'Arvor avec Jeanne Rhode et Roberto Benzi, Benchou, Dépêche Mode, Pedro Ibanez, Stéphanie Powers, Marina Vlady. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Cœur en pointe. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle. Avec Marthe Villalonga, Jean-Pierre Darras, Franck Fernandel, Paul Préboist. **19.00 Magazine : Sept sur sept.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Michel Giraud. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.27 Tapis vert. 20.30 Cinéma : Ouragan sur le *Caine*** ■ Film américain d'Edward Dmytryk (1954). Avec Humphrey Bogart, José Ferrer, Van Johnson, Fred Mac Murray, Robert Francis. **22.45 Sport dimanche soir.** Voile, gymnastique, tennis, athlétisme, football, rugby, hippisme. **23.20 Journal. 23.35 Documentaire : L'art et les hommes.** Emission de Jean-Marie Drot. Hommage à Kahnweiler. 1. Souvenir, que me veux-tu ?

A 2

8.55 Flash d'informations. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte : Le cantique des cantiques ; La source de vie : Sept bergers et huit princes. **10.00 Présence protestante.** Culte célébré sous la présidence du pasteur Marc Chambron. **10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe à la paroisse Saint-Pierre de Chaillot à Paris (16e). 11.55 Votre vérité. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 La lorgnette.** De Jacques Martin. **14.00 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Mireille Mathieu, Gérard Lenorman, Umberto Tozzi, Raf Raft, Partners in crime, Jane Berbie, l'Orchestre de chambre de Toulouse. **15.20 Série : L'homme qui tombe à pic.** Un témoin très occupé. **16.15 L'école des fans.** Invitée : Mireille Mathieu. **16.55 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier, Pascale Lichan. **17.30 Série : Les brigades du Tigre.** L'ère de la calomnie. **18.30 Stade 2.** Rugby, football, cyclisme, triathlon, gymnastique, basket. **19.30 Série : Maguy.** Sauve qui pneu. **20.00 Journal. 20.30 Série : Les cinq dernières minutes.** Mécomptes d'auteurs. **22.00 Magazine : cinéma, cinémas.** De Claude Ventura, Michel Boujut, Anne Andrieu. Au sommaire : Burt Reynolds ; Le dernier empereur, film de B. Bertolucci ; Jean Marais. **23.00 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.15 Informations : 24 h sur l'A 2. 23.50 Série : L'homme qui tombe à pic.** Un témoin très occupé (rediff.).

FR 3

8.15 Espace 3 : Century 21. 8.30 Amuse 3. Winnie l'ourson ; Zorro ; Croqu'soleil ; Inspecteur Gadget ; La famille Duloch. **10.00 Magazine : Ensemble en France.** Une émission de l'ADRI. **11.30 RFO : Latitudes.** Les Français de Terre-Neuve. **12.00 Dialectales et sports. 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole. L'agriculture en Chine, de Jacques Grall. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Henri Krazucki. **14.30 Expression directe.** FNSEA ; CFTC. **14.50 Magazine : Sports-loisirs.** Formule 3 : finale du championnat du monde ; Les ferrets de la reine ; Course à pied : Marseille-Cassis ; golf : challenge Jean Garaïalde. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3.** Boumbo ; Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. ▶ **19.00 Feuilleton : Strindberg.** Adapté par Per Olov Enquist. Avec Thommy Berggren. 1er épisode : Premier amour. **19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : Embarquement immédiat.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Yves Duteil, Charles Aznavour, Niagara, Daniel Lavoie, Maurane, Alain Chamfort, Etienne Auberger, Alain Souchon, Nana Mouskouri, Rose Laurens. **22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : l'Etrange passion de Molly Louvain** ■■ Film américain de Michael Curtiz (1932). Avec Ann Dvorak, Leslie Fenton, Richard Cromwell, Lee Tracy. **23.40 Musiques, musique.** Une semaine dans les jardins d'Esther Lamandier.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 8.00 Cabou cadin. Dame Boucleline ; Les Chipmunks ; Punky Brewster. **9.10 Cinéma : Double messieurs** ■■ Film français de Jean-François Stevenin (1985). Avec Carole Bouquet, Yves Afonso, Jean-François Stevenin, Jean-Pierre Kohut-Svelko. **10.40 Cinéma : S.O.S. fantômes** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1984). Avec Bill Murray, Dan Aykroyd, Sigourney Weaver, Harold Ramis, Rick Moranis. **12.30 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom.** Le présentateur du troisième type. **13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Football américain.** Un match du championnat professionnel américain. **15.00 Téléfilm : La vengeance de Tony Cimo.** De Marc Daniels, avec Brad Davis, Roxanne Hart, William Conrad. **16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Treize, impair et manque : les coulisses de l'entraînement de l'équipe de Villeneuve de jeu à treize. **17.10 Série : Le retour de Mike Hammer.** Harlem nocturne. **18.00 Cinéma : les Trois caballeros** ■■ Film américain de Walt Disney (1944). Avec Panchito, José Carioca, Donald le canard, A. Miranda, C. Molina, D. Luz. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon.** Dessins animés présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : la Femme de ma vie** ■■ Film français de Régis Warnier (1986). Avec Jane Birkin, Christophe Malavoy, Jean-Louis Trintignant, Béatrice Agenin, Andrzej Seweryn, Didier Sandre. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Coupe du monde de billard** (en différé). **0.15 Cinéma : la Vallée de la mort** □ Film américain de Dick Richards (1981). Avec Paul Le Mat, Catherine Hicks, Stephen McHattie, Wilford Brimley, Peter Billingsley, Edward Herrmann. **1.35 Téléfilm : Deux amies.** De Lou Antonio, avec Elizabeth Taylor, Carol Burnett, Barbara Bush.

LA 5

7.05 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 8.20 Dessin animé : Robotech. La croix du Sud. **8.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 10.00 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** Les pouvoirs magiques de Dorothée (rediff.). **10.30 Série : Shérif, fais-moi peur.** Le journal de Rosco (rediff.). **11.20 Série : Wonder Woman.** Jeux mortels. **12.10 Série : Superminds.** Le météore (rediff.). Un après-midi animé par Guillaume Durand. **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Joyeux anniversaire. **14.20 Variétés : Childéric.** Avec le groupe Off, Senso, Terence Trent d'Arby, Perle noire, Black. **15.15 Face à France.** Emission animée par Guillaume Durand. Invitée : Rika Zaraï. **16.45 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** Emission animée par Guillaume Durand. **18.45 Magazine : Travelling.** De Patrick Sabatier. Invité : Christophe Lambert pour son dernier film, *le Sicilien*, de Michael Cimino. **19.10 Série : Kojak.** Prières inutiles. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Les Charlots font l'Espagne** □ Film français de Jean Girault (1972). Avec les Charlots, Jacques Legras, Béatrice Chatelier. **22.15 Corrida.** La relève des héros. La féria des vendanges à Nîmes, qui s'est déroulée le dernier week-end de septembre. Un reportage de Jean-Paul Joud. **23.45 Série : Kojak.** Prières inutiles (rediff.). **0.35 Série : Les évasions célèbres.** L'enquête de l'inspecteur Lamb. **1.35 Série : Arsène Lupin.** Le mystère de Gesvres.

M 6

9.00 Clip des clips. Souria. **9.05 Magazine : Rock autour du monde** (rediff.). **9.30 Série : Daktari.** Le voleur d'éléphants (rediff.). **10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez.** Invité : André Lwoff (Prix Nobel de médecine). **11.45 Magazine : Au calme citoyens.** Magazine politique présenté par Marc Ullmann. Thème : L'Iran, la politique étrangère française dans le Golfe. Avec Roland Dumas, Jean-Bernard Raimond. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Henri Guillemin raconte... Victor Hugo...** (1re partie). **13.15 Série : Addams Family. 13.45 Jeu : Fan de... 14.50 Hit, hit, hit, hourra ! 15.00 Série : Clair de lune.** Mariage secret (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles. 16.40 Les privés ne meurent jamais** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari.** Contrebande de diamants. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : le Temps du massacre** □ Film italien de Lucio Fulci (1966). Avec Franco Nero, George Hilton, Nino Castelnuovo. **22.00 Série : Drôles de dames. 22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Henri Guillemin raconte... Victor Hugo...** (2e partie). **23.35 Carrefour des musiques.** Count Basie. **0.30 Magazine : Starter** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Documenta 1987. **22.35 Concert.** Intégrales des quatuors de Brian Ferneyhough par le Quatuor Arditti. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Symphonie n° 103, en mi bémol majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 61, de Beethoven ; Symphonie n° 8, en si mineur, D759, de Schubert, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Nikolaus Harnoncourt. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **1.00 Poissons d'or.** Mantler, Wyschnegradsky.

L'EDUCATION
Le Monde de
LES BATTANTS
DES LYCÉES
TECHNIQUES
NUMÉRO D'OCTOBRE 1987
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

SPORTS

GYMNASTIQUE : championnats du monde

La figure Liukine

hégémonie soviétique n'a pas été contestée lors des premières épreuves masculines des championnats du monde qui ont lieu à Rotterdam jusqu'à dimanche. Vainqueurs du concours par équipes il y a deux ans à Montréal, les gymnastes de l'URSS ont récidivé dès le mardi 20 octobre en s'adjugeant les trois meilleures places au classement individuel des figures imposées. Un trio d'athlètes aux médailles étincelantes, qui se jouent des autres concurrents, qu'ils soient de l'Allemagne de l'Est ou de la Chine.

YOURI Korolev, champion du monde en titre, tente de préserver sa médaille face à deux de ses compagnons : Dmitri Bilozertchev, l'ancien, et Valeri Liukine, le petit nouveau. Tsar de la gymnastique mondiale en 1983, Bilozertchev, âgé de seize ans avait décroché le titre après un combat au couteau avec d'ambitieux Chinois. L'homme aux nerfs d'acier et au talent éclatant avait enthousiasmé les spectateurs. Un grave accident de la route, qui lui avait valu des fractures multiples à la jambe gauche, l'avait écarté des championnats du monde en 1985.

L'enquête avait prouvé que Bilozertchev conduisait en état d'ivresse au moment de l'accident qu'il avait emprunté le véhicule de son entraîneur. Exclu de l'équipe soviétique, il n'a dû son salut et sa réintégration qu'à une intervention de Youri Titov, président de la Fédération soviétique de gymnastique. Profitant de cet éloignement, Korolev, vingt-quatre ans, avait occupé le devant de la scène jusqu'aux championnats d'Europe qui ont eu lieu à Moscou au mois de mai dernier.

Lors de ces épreuves, une nouvelle étoile est née. Un jeune concurrent de vingt ans a marqué l'histoire de la gymnastique en réalisant un triple salto arrière au cours des exercices au sol. Une acrobatie nouvelle entrait ainsi *dans les concours, elle portait* le nom de son créateur : Valeri Liukine. Léger et plein de force, le jeune homme réussissait une figure que de nombreux gymnastes essayaient à l'entraînement mais n'osaient présenter en compétition.

Cet enfant d'une petite ville de Kazakhstan a commencé la gymnastique à huit ans par admiration pour son frère aîné. Quatre ans plus tard, *il réussit à attirer* l'attention des entraîneurs nationaux lors des championnats de la république. Sa perfection aux agrès incite les sélectionneurs à l'intégrer au centre de perfectionnement d'Alma-Ata, la capitale. Malgré les réticences de ses parents, Liukine commence à douze ans à suivre les cours de la dure école de fabrique de gymnastes. A raison de trente à quarante heures d'entraînement par semaine, le jeune garçon apprend à mieux travailler avec ses bras et à vaincre la peur que procurent certaines figures.

« Liukine a dû se familiariser avec tous les mouvements, séparément, pour pouvoir les enchaîner par la suite, car la gymnastique est un jeu de construction qui nécessite de très bonnes bases pour progresser », explique Alain Vouriot, l'un des responsables de la Fédération française de gymnastique. Recherchant l'originalité, l'athlète, actuellement étudiant en deuxième année de professorat de culture physique, a rénové son programme à 70 % avant les championnats d'Europe, l'une de ses premières participations à des épreuves de haut niveau.

Là, concurrents et spécialistes de tous les pays ont admiré une première mondiale : l'exécution d'un triple saut au sol. Dans le camp français, les caméras ont tourné pour filmer cet exploit. Ensuite, les entraîneurs se sont précipités sur les écrans pour « *décortiquer* » cette réalisation. Un dessin a été réalisé d'après les images qui montrent la décomposition du mouvement (ci-dessous).

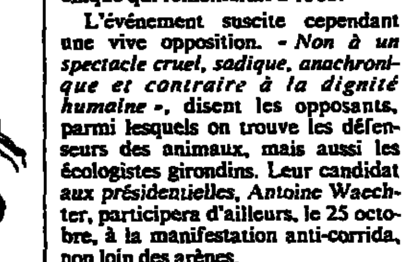
« Ce saut est unique, car il demande une grande préparation technique et beaucoup de courage. La course d'élan étant limitée à la diagonale du tapis (14 mètres), le gymnaste ne doit pas faire plus de trois pas », précise Leonid Arkaiev, le directeur du département de gymnastique au comité des sports de l'URSS.

Rester plus longtemps en l'air

« Grâce à des placements bien étudiés et à une recherche de la vitesse, Liukine réussit à sauter plus haut que ses compagnons », ajoute Alain Vouriot. Il détaille le mouvement en insistant sur le fait que la rondade (mouvement de la roue combiné avec un quart de *tour autour de l'axe) puis le flip*-flap (saut de main par renversement en arrière) sont des mouvements classiques. Ces deux figures, fréquentes en compétition, sont ici conçues comme mouvement d'impulsion pour la suite de la prestation. *Ce sont elles qui* permettent au jeune Soviétique de rester plus longtemps en l'air. Juste le temps d'exécuter un retournement supplémentaire, ce qui transforme un double salto en triple.

L'homme du triple saut périlleux maîtrise aussi parfaitement le cheval d'arçon et réalise des triples pirouettes. Un gymnaste complet, que les juges des championnats d'Europe avaient gratifié d'un 10, la note absolue. Un *acrobate agile que les entraîneurs* envient. *« Nous préparons les jeunes qui réaliseront le triple salto arrière dans trois ou quatre ans »*, reconnaît Alain Vouriot en assurant que le dessin du mouvement va beaucoup circuler dans les salles d'entraînement. Trois ans, la distance qui sépare les intouchables Soviétiques des petits Français.

S. B.



Le triple saut arrière de Valeri Liukine (document Fédération française de gymnastique).

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Rallye des pharaons. *Jusqu'au 28 octobre en Egypte.*

Athlétisme

Championnat de France des 100 kilomètres. Samedi 24 octobre à Perpignan.

Marathon de Chicago. Dimanche 25 octobre.

Marseille-Cassis. Dimanche 25 octobre (FR 3, à 14 h 50).

Triathlon

Championnat du monde. Dimanche 25 octobre à Nice.

Basket-ball

Championnat de France. Première division (8e tour aller). Samedi 24 octobre à 20 h 30

Billard

Coup du monde de trois-bandes Jusqu'à dimanche 25 ocbobre à Paris, stade Pierre-d-Coubertin (Canal Plus, dimanche à 22 h 10, différé).

Gymnastique

Championnat du monde. Jusqu'à dimanche 25 octobre à Rotterdam (A2, samedi 24 à partir de 15 heures).

Hockey sur glace

Championnat de France (tour aller). Samedi 24 octobre.

Rugby

Championnat de France (2e tour retour). Dimanche 25 octobre.

Challenge Du Manoir (5e journée). Dimanche 25 octobre.

Sports équestres

CSI de Strasbourg. Jusqu'à dimanche 25 octobre.

TAUROMACHIE

La SPA descend dans l'arène

BORDEAUX
de notre correspondante

« *JE veux sortir ma commune de l'anonymat des villes de banlieue* » : Jean Darriet, maire socialiste de Floirac, a pris le taureau par les cornes. La municipalité de cette cité de la banlieue bordelaise organise, *dimanche 25 octobre*, la première corrida qui a lieu en Gironde depuis 1961. A cette date, les dernières arènes du département au Bouscat ont fermé à la suite d'un effondrement de gradins.

Taureaux portugais, matadors espagnols et français : les aficionados du cru applaudissent l'initiative floiracaise, qui, estiment-ils, *renoue avec une tradition* tauromachique qui remonterait à 1565.

L'événement suscite cependant une vive opposition. *« Non à un spectacle cruel, sadique, anachronique et contraire à la dignité humaine »*, disent les opposants, parmi lesquels on trouve les défenseurs des animaux, mais aussi les écologistes girondins. Leur candidat *aux présidentielles*, Antoine Waechter, participera d'ailleurs, le 25 octobre, à la manifestation anti-corrida, non loin des arènes.

Douze associations, dont le Comité girondin d'action et d'information contre les corridas, la Confédération nationale des SPA et la Fondation Brigitte Bardot, n'ont pas obtenu en justice l'annulation du spectacle. Le tribunal de grande instance de Bordeaux, statuant en référé le mercredi 21 octobre, n'a pas tranché le problème juridique posé par les associations. Selon elles, Floirac ne dispose pas *« de tradition locale ininterrompue de corrida »*, qui autoriserait une exception à l'article 453 du code pénal, punissant sévices et cruauté envers les animaux.

Après avoir occupé la mairie de Floirac, le mardi 13 octobre, des opposants ont eu recours à des actions plus controversées : menaces téléphoniques aux commerçants assurant la location des places, graffiti hostiles sur la mairie et les domiciles du maire et de son adjoint à l'animation, vitres brisées chez un annonceur. De leur côté, les organisateurs de la corrida, qui ont investi plus de 500 000 F dans l'opération, se gardent de tout triomphalisme. Les arènes mobiles de sept mille places, louées en Espagne, sont surveillées nuit et jour. Avec l'appui du *préfet de police, qui a autorisé la* manifestation, un important dispositif policier est prévu dimanche autour des arènes.

GINETTE DE MATHA.

BILLARD : Coupe du monde

Les as du carambolage

Bénéficiant d'une forte couverture médiatique dans les pays anglo-saxons, le billard tente en France de sortir des académies pour conquérir les arènes sportives. Cheval de bataille de cette opération : l'étape parisienne de la Coupe du monde de jeu de trois-bandes, disputée au stade Coubertin, du 23 au 25 octobre.

LE rêve de tout organisateur est de pouvoir réunir le plateau idéal. La Fédération française de billard a réussi ce tour de force pour le deuxième Tournoi de Paris comptant pour la Coupe du monde de billard au jeu de trois-bandes : rien de moins que neuf champions du monde seront présents sur seize participants *du 23 au 25 octobre, au* stade Pierre-de-Coubertin.

Une telle concentration de talents est due aux commanditaires. Le tournoi est doté de 500 000 F dont 170 000 F au vainqueur. Et dix mille spectateurs, dont certains auront été séduits par les exhibitions préliminaires dans le métro, sont attendus porte de Saint-Cloud.

Jouées en trois sets gagnants *de 15 points, les parties* ont pour avantage, contrairement à la plupart des matches disputés en 50 points, d'entretenir le suspense. Tous les joueurs sont *capables sinon de terminer* en une reprise, du moins en deux ou trois. Du coup, sur cette « distance », la tactique doit être différente et oblige le joueur à pratiquer au maximum la « fermeture », c'est-à-dire à laisser à son adversaire une position la plus difficile possible pour réaliser le point.

En apparence, le jeu est simple : il s'agit de caramboler la troisième bille après avoir touché auparavant un minimum de trois bandes. Mais, au niveau de qualité qui sera celui de Coubertin, cela requiert une connaissance parfaite de la « marche » des billes, des quantités, des hauteurs, afin d'éviter les contres qui empêchent *la plupart du temps* de réaliser le point et qui peuvent laisser une position favorable à l'adversaire. Dans le jargon, on dit que pour cela le joueur doit « *grossir* », « *allonger* », « *développer* », « ralentir » sa bille. En fait, il doit la replacer le mieux possible pour réaliser le point suivant.

En la circonstance, l'art consiste *donc à faire le maximum* de points sur une position donnée, à « épuiser » cette série, à fermer le jeu.

Une fois encore, le Belge Raymond Ceulemans, vainqueur de la Coupe du monde 1986 après les tournois de Paris, de Bruxelles, de Berlin et de Valkenburg, reste l'homme à battre, ainsi que le *Japonais Nobuaki Kobayashi.*

G. C.

FOOTBALL : la Coupe des vainqueurs de coupe

L'OM en forme olympique

En match aller des huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, l'Olympique de Marseille a battu, jeudi 22 octobre, au stade-vélodrome, l'équipe yougoslave Hajduk Split par 4 à 0. Avant le match retour prévu le 5 novembre prochain, les Marseillais ont pris une sérieuse option sur la qualification grâce aux buts de Jean-Pierre Papin (30e), Abdoulaye Diallo (47e), Klaus Allofs (68e) et Alain Giresse (90e).

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Les préventions des plus sceptiques ont dû être balayées jeudi soir. L'OM est sur la voie de la guérison. *Quelques rebonds heureux du ballon* l'ont propulsé de l'agonie à l'euphorie, de l'état de crise à l'état de grâce. Lors du stage de préparation à Digne, les joueurs marseillais manifestaient une telle sérénité que Gérard Banide, leur entraîneur, avait dû *« programmer l'état d'urgence, la mobilisation »*. Qui aurait dit, lorsque l'OM était allé chasser ses idées noires dans *l'arrière-pays, qu'il lui faudrait*, trois semaines plus tard, se gendarmer contre un excès de confiance ?

Pourtant, le redressement de l'équipe, sensible au classement du championnat de France où elle a recollé au peloton de tête, est bien réel sur le terrain. Le déclic s'est produit contre Leipzig. L'équipe alignée ce jour-là a été reconduite depuis avec succès, ce qui incline Gérard Banide à croire qu'*« il y a dans ce dispositif une forme de vérité »*. Un joueur symbolise plus que les autres le renouveau phocéen : Klaus Allofs. C'est lui qui avait marqué le but de la qualification au précédent tour de la Coupe d'Europe. Sur sa lancée, il a trouvé cinq fois le chemin des filets adverses au cours des trois derniers matches de championnat.

Contre les Yougoslaves de Split, l'Allemand a ajouté un nouveau but à sa série, mais il serait injuste de résumer sa participation au succès marseillais à cet unique fait d'armes. Tout au long de la rencontre, *il a pesé sur la défense de Split*. Ses dribbles ont transformé son adversaire direct, Dusan Vlaisavsevic, en girouette déboussolée. Chacun de ses centres a semé la panique dans la surface de réparation yougoslave. Sa présence constante à la pointe du combat a beaucoup contribué à la nervosité croissante de l'équipe de Split. Avec un brin de réussite, il aurait pu être à l'origine d'une véritable déroute des Yougoslaves. Genghini, Diallo, Papin, ont *tour à tour gaspillé des services en or* du joueur allemand, Lui-même déclenchant la foudre de son pied gauche a plusieurs fois donné des sueurs froides au gardien Zoran Varvodic.

A l'applaudimètre, pourtant, Allofs ne fait pas un tabac lorsque son visage apparaît sur l'écran géant du stade. Curieusement, les Marseillais semblent avoir plus d'affection pour la générosité souvent gauche de Jean-Pierre Papin ou pour l'aura toute tricolore d'Alain Giresse. A force d'exploits, Allofs deviendra-t-il un jour une star sur le vieux port ? A trente et un ans, ce serait un bouleversement pour cet homme mesuré, prototype de l'anti-vedette. Avec son gabarit moyen, sa sage moustache taillée au poil près, c'est un type banal comme on peut en croiser des milliers sur la Canebière.

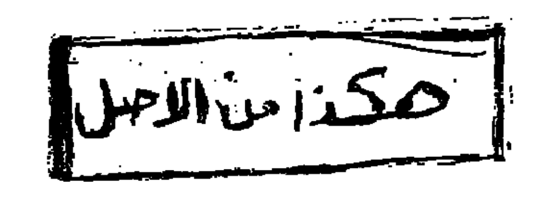
Il a traversé douze années de Bundesliga, à Düsseldorf puis à Cologne, et honoré une cinquantaine de sélections en équipe nationale sans défrayer d'autre chronique que celle des *exploits sportifs. Pour ce père* tranquille, l'exil à Marseille a été le comble de l'aventure.

Avec Jean-Pierre Papin, les mots sont devenus inutiles. L'entente entre *les deux joueurs est enfin* scellée sur le terrain. Les défenseurs yougoslaves en ont fait la cruelle et répétitive expérience tout au long du match, même si, ironie du sort, les buts *marseillais sont arrivés par* d'autres voies. C'est Förster qui a lancé Papin pour le premier, Le Roux-Diallo sur le deuxième, Genghini-Allofs pour le troisième, Giresse n'ayant eu besoin d'aucune aide pour clôturer la marque.

Allofs et Papin échangent les *compliments comme les « une-deux » « Jean-Pierre a un style très britannique »*, dit l'un. *« Klaus est l'avant-centre parfait »*, renvoie l'autre. L'harmonie règne à Marseille. Allofs a été le premier à y mettre du sien. Promu capitaine de la sélection nationale allemande après l'esclandre de Schumacher, son contrat avec l'OM prévoit sa libération automatique pour tous les matches de la RFA. Or, pour ne pas abandonner ses nouveaux équipiers en plein championnat, il vient de renoncer à partir en tournée avec l'équipe d'Allemagne de l'Ouest en *décembre prochain.*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Octobre !
le mois de la reprise
chez NEUBAUER
REPRISE DE VOTRE VOITURE
5555 f au moins
pour tout achat
d'une PEUGEOT neuve*
en livraison immédiate
NEUBAUER
* sauf séries limitées
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34



مكبر من الاصل

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Back Office titres
. **RESPONSABLE SERVICE DE SURVEILLANCE DES COMPTES** Réf. VM 37/2390 A

Secteur Bancaire Toulouse
. **GESTIONNAIRE PATRIMOINE** Réf. VM 20/1834 J

. **GESTIONNAIRE DES OPERATIONS DE TRESORERIE** Réf.k VM 20/1834 I

. **DIRECTEUR GENERAL** Réf. VM 34/2385 A

Composants électroniques professionnelles
. **INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX** Réf. VM 32/2391 A

EGOR FORMATION
. **CONSULTANT H/F** Réf. VM 28 EF/88

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Bern - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

ORGATEC
recherche un
CONSULTANT

Nous souhaitons :
diplôme études supérieures.
Expérience réussie dans vente, formation et/ou marketing.
Nous offrons :
Autonomie, clientèles variées et prestigieuses. Contacts à haut niveau, travail créatif (formation à la vente, audiovisuels, tableaux de bord, études pour accroître efficacité, mailing, phoning, etc.).
Formation initiale poussée et recyclage permanent.
Rémunération attractive.
Envoyez lettre manuscrite, c.v. et prétentions à
ORGATEC — MI
18, rue du Faubourg-du-Temple, PARIS-11e.

Ass. nature cherche vendeur qualifié. Salaire 6 000 F. Tél. : 43-36-79-95.

Cabinet d'Audit recherche expert du CADASTRE
Connaissance, évaluation des établissements industriels.
Rémunération motivante.
Discrétion assurée.
42-23-18-20.

Cabinet d'Audit recherche
FISCALISTES
ambitieux, compétence élevée dans un des dom. suivants :
— TVA ;
— Impôts locaux ;
— Contôle fiscal.
Poste évolutif.
Rémunération élevée.
42-23-18-20.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

Jeune INGÉNIEUR AGRO GÉNIE RURAL, 27 ans, gde exp. Afrique.
RECHERCHE poste de commercial basé à Paris, possibilité déplacements. BCO/CR I 088.

Homme d'affaires, quarantaine, formation bac + 2, science éco., anglais, espagnol, portugais, allemand, néerlandais courants, 28 ans d'exp. particulièrement automobile. Afrique, Moyen-Orient, USA.
RECHERCHE poste à responsabilités domaine import-export direction filiale tous secteurs d'activité France/étranger. Bon négociateur haut niveau. BCO/BD I 089.

35 ans CHERCHE à intégrer à mi-temps agence ou service de communication entreprise/association ou fondation pour assister le responsable du département « mécénat et/ou sponsoring culturel » Paris ou sa région. Exp. prof. : avocat Paris 1978-1985 : R.P. Sté conseil en management 1986. Stage marketing ADETEM 1987. BCO/JV I 090.

MÉDECIN DIRECTEUR, femme, exp. gestion relations humaines.
RECHERCHE poste direction maison de retraite de convalescence ou de maison d'enfants. BCO/JV I 091.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

travaux à facon

Atelier de photocomposition équipement moderne, travail soigné. Livraison rapide. recherche TRAVAUX. ESPACE VARIABLE 1, imp. de la Baleine, 75011 PARIS. T. 43-38-00-04. Télécop. 43-38-21-09.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

Particulier vend voiture Mercedes 500 SEL année 84 80 000 km, gris métallisé, toutes options, toit ouvrant, climatisation. Tél. : 45-01-90-50.

L'AGENDA

Calendriers

Publicitaires 1988, gd choix à partir de 50 exemplaires. (1) 43-85-84-85/43-85-64-11.

Cours

Prof. de trompette, dipl. d'Etat 1er prix de conservatoire donne cours part. 46-28-65-10.

Collect. exclus. pour fin d'année, à partir de 100 pces. (1) 43-85-84-85/43-85-64-11.

Cycles

UNE BELLE MACHINE
DES CONSEILS
UN VRAI PROFESSIONNEL
A VOTRE SERVICE

CYCLES LAURENT
9, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.
Tél. : 47-00-27-47.

Jeune fille au pair

J.F. 19 ans, sérieuse, non fum., avec exp., rech. fam. pr séjourner au pair, priorité Australie, Floride, Chine, langues angl., all., esp. Tél. : 96-39-87-66.

Spécialités régionales

MONTLOUIS A.O.C.
POUR CONNAISSEURS
Vin blanc sec, 1/2 sec, moelleux et méthode champenoise.
Tarifs sur demandes
A. CHAPEAU, vigneron,
15, rue des Aîtres,
HUSSEAU
37270 MONTLOUIS-S/LOIRE

Stages

PARLER AVEC ASSURANCE
confiance en soi
communication
Inst. franç. de tech. oratoire
formation continue.
Doc. sur dem. 43-33-97-25.

Vacances Tourisme Loisirs

Séjours enfants dans le JURA, alt. 900 m, 3 h de Paris TGV. Touss. 87, Noël 87, Pâques 88. Yves et Liliane 38 a., accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée située au milieu des pâturages et sapins. Nombre d'enfants limité à 14 pour offrir un accueil familial personnalisé. Activités selon saison et condit. météo, tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication maison du pain.
Tél. : 81-38-12-51.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

RUE MESLAY
Studio tt confort, caractère, poutres apparentes, mezzanine, 505 000 F. T. 42-52-01-82.

4e arrdt

Marais hôtel particulier XIVe pptaire vend appt gd standing Tél. : 42-77-15-82.

13e arrdt

DANS ALLÉE FLEURIE, séj. + 1 ch., 43 m², car., gd charme, 800 000. Sam. 14-17 h. 19, r. Croulebarbe 46-44-98-07.

14e arrdt

Mo ALÉSIA
bon imm., 3e ét., 3 p., entrée, cuis., s. d'eau, w.-c., à rénover, 54, RUE DES PLANTES Samedi, dimanche 14-17 h.

17, RUE DAGUERRE 2 P. 42 m², 2e ét., 730 000 F. Sam. 14-16 h., 43-26-73-14.

17e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo BROCHANT
2 p., entrée, cuis., bns, w.-c., 2e ét., calme, ch. cent. ind., 20, RUE SAUFFROY Sam., dimanche 14 h-17 h.

92 Hauts-de-Seine

A vendre 2 appts en 1 lot 190 m² dont 1 occupé. Sur place du 26 au 30-10, tous les jours de 15 à 17 h. 6, rue Windsor, 92000 Neuilly.

NEUILLY
Mo SABLONS imm. calme, séj. 1 chbre, gde entrée, cuis., bns, w.-c., véranda + jdin privatif 50 m², chauffage central ind. 90, AV. CH.-DE-GAULLE. Samedi, dim., lundi 14-17 h.

94 Val-de-Marne

Le Perreux (94) proche bords de Marne, commerces, écoles, bus, RER, A4. Imm. gd stdg 1983, 3e ét., calme, sur jardin, 70 m² + balcon 8 m², entrée, séjour 30 m², cuisine, w.-c., 2 ch. + s. de bains et s. d'eau marbre, chff. et eau chaude indiv., cave, box fermé, charges minimes, 900 000 F. Tél. 48-71-38-01 ap. 21 h et w.-e.

VINCENNES
Mo CHATEAU ou RER
bon imm., calme, 3 p., entrée, cuis., bns, w.-c., ch. cent. ind., soleil, 24, rue de L'ÉGLISE. Samedi, dimanche 14 h-17 h.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT 48-73-57-80.

IMMO MARCADET
rech. appts toutes surfaces même à rénover.
42-52-01-82/42-23-73-73.

locations non meublées demandes

Région parisienne

INTERNATIONAL SERVICE
Recherche pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 P. et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING. I.S.I. Tél. : 45-26-18-95.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

locaux commerciaux

Locations

Recherchons à louer ou acheter locaux à usage de bureaux, 400 à 600 m². Paris 1er ou 2e. Tél., H.B. 45-55-91-82, p. 41-46.

maisons individuelles

URGENT MUTATION
1 heure de Paris
4 km CHATEAU-THIERRY,
communications faciles
train (direct Paris)
particulier vend
MAISON RURALE
tout confort, chauffage fuel, séjour, cheminée, 3 chambres + grande cuisine, cabinet toilette + salle de bains, 2 w.-c., cellier, salle de jeux, charpente neuve, très bonne isolation, grand garage 2 voitures + dépendances. Jardin 800 m² entièrement clos, arbres fruitiers + terrain. Prix 520 000 F à débattre. Tél. à partir de 19 h 30 au 23-70-83-65.
Visible durant week-end.

pavillons

CHARTRES
(proche CENTRE VILLE)
Belle MAISON EN PIERRE : tt cft, 5 p., cave, gar., jardin. Prix 650 000 F.
Tél. : (16) 43-24-79-16 H.B. ou (16) 43-46-12-92 H. Rep.

propriétés

150 km SUD PARIS, PPTÉ en U séj., cuis., bains, w.-c., 4 ch., chff., gdes dépend., 3 800 m² terr., 460 000 CRÉDIT 100 % H.B. (16) 86-74-08-12, après 20 h (16) 38-31-48-74.

viagers

GERS entre TOULOUSE et AUCH vends cause retraite maison bourgeoise. Libre. Comptant ou viager une tête 77 ans. Ecrire no E 6 135 COMMUNICO 31002 TOULOUSE CEDEX.

Exceptionnel - libre - Nogent près mairie villa 8 p. tout confort, jdin, calme, femme 73 ans. Prix 680 000 F + 15 000 F/mois.
Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Dominique et Vincianne DUCHATEAU,
ainsi que
Gaëtan,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Loïc,
le 15 octobre 1987.
59, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

[Loïc est le petit-fils de notre ami et ancien secrétaire général du *Monde*, Paul Duchateau.]

— Jean-Louis GERGORIN, Catherine, née Béret,
Marine, Romaric et Vanina
sont heureux d'annoncer la naissance de
Mélanie,
le 16 octobre 1987.

— Françoise et Denis SCHRAMECK,
Juliette et Laurent,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Thomas,
le 9 octobre 1987.
42, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

— Philippe et Lilia COSTE,
Pauline et Aurélien,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Virgile.
Paris, le 4 octobre 1987.
8, rue de Levis,
75017 Paris.

Décès

— Mme Mansour Badie,
M. Bertrand Badie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Mansour BADIE,
commandeur de la *Légion* d'honneur,
survenu à Paris le 21 octobre 1987.

Les obsèques seront célébrées au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 26 octobre 1987, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Louis-Codet,
75007 Paris.
60, rue Emeriau,
75015 Paris.

— Lucienne Cayroche Louchet,
son épouse,
Hubert et Nicole Bouquet,
François et Odile Baratin,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Cyr CAYROCHE,
conservateur honoraire des hypothèques,
survenu le 13 octobre 1987.
26-28, place Jeanne-d'Arc,
75013 Paris.

— Angers. Avrillé.
M. et Mme Frank Colinet,
M. Jean-Christophe Colinet,
ont la tristesse de faire part du décès, le 20 octobre 1987, de
Robert COLINET,
leur père et beau-père.

Suivant les dispositions qu'avait prises le défunt, son corps a été remis à la faculté de médecine.

Un service religieux sera célébré en l'église conventuelle de La Haye-aux-Bonshommes, à Avrillé (Maine-et-Loire), le lundi 2 novembre, à 10 heures.

« On ne conserve éternellement que ce qu'on a perdu. »
Léon-Paul Fargue.

La Fontaine,
Granges-d'Ans,
24390 Hautefort.
7, rue du Mont-Thabor,
75001 Paris.

— Les Guides de France,
ont la très grande peine de faire part du décès de
Aline COUTROT,
vice-présidente
et commissaire international des Guides de France,
membre du Comité mondial de l'Association mondiale des guides et éclaireuses,
survenu le 20 octobre 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de
Georges DOUKING,
peintre, décorateur,
metteur en scène, acteur.

L'inhumation aura lieu le lundi 26 octobre 1987, à 11 heures, dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse, 14, boulevard Edgar-Quinet.

De la part de
Anna Douking,
son épouse,
Annie et Cyrille,
ses filles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

(Lire page 32.)

— M. et Mme Martin G. Cohn
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme R. COHN ENGELSTEIN,
survenu à Paris le 20 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

55, boulevard des Batignolles,
75008 Paris.

— M. René Grangaud,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Son beau-frère, sa belle-sœur,
Ses nièces et neveux,
Toute la famille
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme René GRANGAUD,
née Cécile Muot,
survenu à Rennes, dans sa soixante-dix-huitième année.

Le service religieux a été célébré au temple de l'Eglise réformée de Rennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« J'ai la ferme assurance que ni la vie, ni la mort, ni quoi que ce soit dans la création, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur. »
Romain VIII-39.

— Nadine, Dominique, Lise et Catherine,
ses filles,
Christian,
son gendre,
Germaine Blaise,
sa mère,
Mme Renée Helgorsky,
sa belle-mère,
Christian, Dominique, Daniel, Gérard, Geneviève, Bernadette, Elisabeth,
ses frères et sœurs,
Ainsi que toute sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de
Françoise HELGORSKY,
née Blaise,
survenu le 21 octobre 1987, à Pontoise, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 24 octobre 1987, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Helgorsky,
21, rue de la République,
95740 Frépillon.

— Serge et Christiane Hurtig,
Michel et Marie-Claude Hurtig,
leurs enfants,
Odile, Alain, Catherine et Marie-Hélène Hurtig,
leurs petits-enfants,
Agathe, Mathieu, Nadia et Raphaël,
leurs arrière-petits-enfants,
Coca Misrahi,
leur sœur
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Anna HURTIG,
survenu le 18 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-huitième année après soixante-cinq ans de bonheur et d'épreuves partagés,

et celui de
M. Alexandre HURTIG,
journaliste,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Etoile de Roumanie,
survenu le 20 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Fontainebleau, dans l'intimité.

— M. et Mme Pham-Quan-Hien,
Mlle Pham-Quan-Tuyet-Mai,
M. Pham-Quan-Minh,
Mlle Pham-Quan-Mai-Lan,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme PHAM-QUAN-HINH,
née Mai-Phung-Thoi,
survenu le 9 octobre 1987, dans sa soixante-dix-huitième année, à Evecquemont.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le lundi 12 octobre 1987, au cimetière du Pecq.

31, chemin des Sablons,
78160 Marly-le-Roi.

— Nous avons appris la mort de
Raymond PRIEUR,
inspecteur général,
recteur,
survenue le 16 octobre 1987.

[Raymond Prieur, né le 21 janvier 1921 à Lyon, était agrégé de géographie et docteur en sciences politiques. Il commence sa carrière comme instituteur de 1940 à 1953. Il est ensuite, de 1953 à 1963, inspecteur primaire successivement dans plusieurs départements, puis, en 1963, inspecteur d'académie à Aurillac (Cantal) et, en mars 1968, à Versailles. En juin 1969, il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale, M. Olivier Guichard.

Inspecteur général de l'instruction publique en octobre 1971, directeur des enseignements élémentaire et secondaire de Paris en janvier 1972, M. Raymond Prieur est recteur de l'académie d'Amiens entre juillet 1976 et décembre 1978.

Ancien membre du comité central du RPR, conseiller technique au cabinet de M. Jacques Chirac, maire de Paris, jusqu'en 1983, M. Raymond Prieur est élu conseiller de Paris (RPR) du dix-huitième arrondissement en mars 1983 et conseiller délégué auprès de M. Dominique Pado (adjoint au maire chargé de l'enseignement) et chargé des affaires scolaires et universitaires. Nommé recteur de Créteil en juillet 1986, il avait quitté ses fonctions en mars 1987.]

— Le colonel Jacques Roux,
Mme Christiane Roux-Cordeiro,
M. et Mme Paul-Jacques Truffa,
ses enfants,
Anne-Sandrine et Marie,
ses petites-filles,
ont la grande douleur de faire part du décès du
commissaire général Pierre ROUX,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,
survenu le 18 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le vendredi 23 octobre 1987, à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce à Paris, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Chamalières (Puy-de-Dôme).

10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
M. Jean BÉREAUX,
survenu le 19 octobre 1987,
on nous prie de préciser qu'il fallait lire :
De la part de
La famille de Laguarigue de Surilliers.

Remerciements

— Mme Jean-Louis Morcellet
et ses enfants,
Le médecin en chef (H) et Mme Jeffejeand
et leurs enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel le 12 octobre 1987, du
médecin général Jean-Louis MORCELLET (CR),
officier de la Légion d'honneur
officier du Mérite,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— Mme Ludmilla Tcherina-Roi,
profondément touchée par les marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de son époux
Raymond ROI,
vous exprime ses sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a quatre ans,
Firmin RESNIK.
Elle se souvient.

— Le 24 octobre 1985, la route cruelle et imbécile, nous a enlevé notre chère
Micky.
Ceux qui l'ont aimée auront une pensée.
Merci.
Mario et Edouard FABRE
Le Mesnil-Saint-Denis.

« Mon âme à Dieu, mon corps à la Patrie, l'honneur pour moi. »
H. de Bournazel.

24 octobre 1947.
Mytho (Cochinchine).
A la mémoire de
l'aspirant Christian PLANAUD,
en union avec ses compagnons de l'Ecole Inter-armes d'Extrême-Orient (Dalat 1946).
Dans le souvenir de sa fille
Marie-Christine
(22 novembre 1983)

— En mémoire de
Geneviève de la ROUSSERE,
née Passerin,
décédée le 16 octobre 1986.

« Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ; qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. »
Apoc. XIV 13.

H. de la Roussière.

Communications diverses

— Régime écossais rectifié. Franc-maçonnerie chrétienne. Session études et information approfondies, au meilleur niveau actuel. Deux journées en week-end. Admission sur candidature. Ecrire l'Equerre no 4. LNF BP 81, 75160 Paris Cedex 04.

— Cercle Bernard Lazare, élections du dimanche 25, rassemblement de la gauche sioniste. Liste no 4 « Paix démocratie pluralisme ».
CBL, tél. : 42-71-68-19.

Economie

SOMMAIRE

■ La baisse des taux d'intérêt décidée par plusieurs grandes banques américaines n'est pas parvenue à calmer les marchés financiers. ■ A New York, le Dow Jones est repassé sous la barre des 2 000. A Tokyo et à Londres, les cours ont connu une nouvelle chute. A Paris, les taux à long terme baissent également. ■ Après Wall Street, les grandes Bourses américaines raccourcissent de deux heures leurs séances de cotation afin de rattraper les retards pris par les ordinateurs pour traiter certaines opérations.

***

■ A l'exception du Parti communiste, la classe politique dans son ensemble accueille avec intérêt les propositions du groupe des « sages » sur le financement de la Sécurité sociale. (*Lire page 28.*) ■ Le gouvernement tient à montrer sa volonté de poursuivre son programme de privatisations en lançant un appel d'offres pour la mise sur le marché de l'UAP avec un noyau stable représentant 30 % du capital. (*Lire page 30.*)

L'instabilité sur les marchés financiers

M. Reagan n'exclut plus une augmentation des impôts

WASHINGTON
de notre correspondant

Il n'y a pas de raison de s'affoler mais il faut agir, s'attaquer sérieusement au déficit budgétaire et résister à la tentation du protectionnisme. Voilà ce que M. Reagan a voulu dire, jeudi soir 22 octobre, à des Américains secoués par quatre jours de tangage angoissé à Wall Street. Lui-même s'est déclaré prêt *à faire un pas en avant en cessant de* s'opposer par principe à toute augmentation d'impôts et de taxes. Mais il a conjuré le Congrès de faire, lui aussi, un effort en taillant dans les dépenses.

Dès avant la conférence de presse du président, tenue à 20 heures (h. loc.), la Maison Blanche avait publié un communiqué révélant l'essentiel : M. Reagan était prêt à *rencontrer* les leaders du Congrès pour négocier sur les moyens de réduire le déficit. Après deux jours de convalescence, la Bourse de New-York était dangereusement repartie à la baisse. Il fallait d'urgence faire quelque chose. Ce fut ce geste, aussitôt compris comme un espoir d'armistice dans la guérilla permanente que se livrent le président et le Congrès.

Au cours de la conférence de presse — la première tenue par M. Reagan aux Etats-Unis depuis mars dernier, — presque toutes les questions posées concernaient l'économie ou plus précisméent la disposition de M. Reagan à accepter une hausse des impôts. Les autres sujets d'inquiétude — le Golfe, le SIDA — n'occupèrent qu'une place secondaire. Quant aux négociations Est-Ouest et au sommet espéré entre MM. Reagan et Gorbatchev, ils faillirent être tout à fait oubliés. Une seule question, presque à la fin de la conférence, et une réponse toute simple : tout dépendra des conversations — alors en cours — du secrétaire d'Etat, M. Shultz, à Moscou.



NO NO NO NO NO NO NO NO!

NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO NO!

Dans *The Economist* du 24 octobre 1987

Le président avait d'ailleurs lui-même défini le sujet du jour par une brève déclaration liminaire, qui se voulait à la fois un diagnostic et un programme. D'abord, M. Reagan prend acte du sérieux de la situation à la Bourse, de ce qu'il appelle *« l'excessive relativité »* du marché. Il note que malgré tout *« le système fonctionne »* et qu'il faut réagir avec *« calme et raison »*.

M. Reagan annonce alors qu'il souhaite *« rencontrer aussi vite que possible les chefs de file des deux partis au Congrès pour fixer la procédure de discussion pour une réduction du déficit budgétaire »*. L'objectif est de trouver un compromis qui permette de *« maintenir les impôts et les dépenses au niveau le plus bas possible »*. *« Tout est sur la table de négociation, à l'exception de la Sécurité sociale et il n'y a pas de condition préalable. »* Mais la condition de la réussite est que *« chacune des deux parties y mette du sien »*.

Au passage M. Reagan annonce une bonne nouvelle : le déficit budgétaire pour l'année budgétaire 1987 (qui s'est achevée le 30 septembre) est un peu moins fort que prévu : 148 milliards de dollars, soit une réduction de 73 milliards par rapport à l'année précédente.

Ensuite, le président demande aux membres du Congrès de *« se joindre à lui pour indiquer clairement aux partenaires économiques* [des Etats-Unis] *que l'Amérique résistera à tout appel à une législation protectionniste »* (cette tentation est particulièrement forte chez les démocrates). Enfin, M. Reagan annonce qu'un groupe de personnalités compétentes sera chargé d'examiner les mécanismes de fonctionnement de la Bourse et de proposer d'éventuelles réformes : la baisse phénoménale de la Bourse de New-York lundi 19 octobre a été due, pour une part importante, à certains programmes de couverture et de vente mis en œuvre automatiquement par des ordinateurs.

Une déclaration à la fois ferme et conciliante attestant que le président avait compris le sérieux de la situation. C'était ce qu'on était en droit d'attendre de M. Reagan dans ces circonstances. Mais le reste de sa prestation fut moins convaincant. En dépit de multiples questions, M. Reagan refuse de dire de manière catégorique s'il était désormais résolu à accepter une augmentation des impôts. On n'abat pas ses cartes avant de négocier, expliqua-t-il pour justifier son refus. Il laissa tout de même entendre qu'il ferait un effort en donnant par exemple la préférence à des redevances et des droits sur services, plutôt qu'à l'impôt sur le revenu particulièrement dommageable, selon lui, pour l'économie.

Mais placé sur la défensive par les journalistes qui lui demandaient pourquoi il se résignait, apparemment, à accepter aujourd'hui sous la pression de l'événement ce qu'il refusait obstinément hier, il répondit par d'acerbes critiques contre le Congrès, présenté en substance comme dépensier et surtout irresponsable — un Congrès qui *« n'a jamais consenti à seulement regarder les budgets que je lui ai soumis »*. L'accusation n'est pas forcément injustifiée — sénateurs et représentants des deux partis étant connus pour leur propension à favoriser les groupes d'intérêts les plus divers et alourdir d'autant l'addition. Mais cette complainte bien connue sonnait un peu désagréablement après les accents conciliants du début.

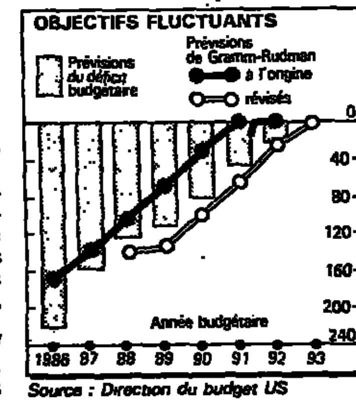
Le conflit qui oppose M. Reagan au Congrès dépasse en effet largement la querelle des impôts et du déficit budgétaire, *« c'est tout simplement un conflit pour le pouvoir »*. Certains élus — tout comme d'ailleurs certains commentateurs de télévision, — ne cachaient pas leur satisfaction de voir M. Reagan, en difficulté, contraint de composer. *« Il n'aime pas la musique mais il est bien forcé de danser »*, expliquait ainsi un représentant, aussitôt après que le président eut annoncé son désir de négocier. Et, sur un ton belliqueux, le chef de file démocrate à la Chambre, M. Wright, affichait encore plus clairement la couleur : *« Nous allons gouverner. »* Du côté républicain, le sénateur Robert Dole, qui avait fortement insisté pour que M. Reagan fasse un geste, a logiquement estimé que le président avait fait la preuve de *« son leadership »* et *« rassuré le peuple américain »*.

Aura-t-il aussi rassuré Wall Street et les partenaires économiques des Etats-Unis ? Certains commentateurs de la presse conservatrice estiment que la crise de confiance des investisseurs est précisément due au fait que le président n'est plus en mesure d'imposer sa volonté au Congrès. D'autres soulignent qu'une augmentation des impôts n'est pas la formule magique susceptible à elle seule de réduire le déficit et que, de toute manière, la réduction envisagée (23 milliards de dollars) est insuffisante. M. Reagan n'est pas au bout de ses peines. Quels que soient ses efforts pour compenser sans se renier, les quinze derniers mois de sa présidence s'annoncent difficiles. Mais il aura au moins montré ce soir qu'il est autre chose qu'un vieil homme entêté ou un optimiste béat.

JAN KRAUZE.

Le déficit du budget américain

Le déficit budgétaire des Etats-Unis s'était brusquement creusé en 1982, atteignant 128 milliards de dollars pour la période budgétaire allant du 1er octobre 1981 à fin septembre 1982, contre 79 milliards l'année précédente. Il est passé à 185 milliards de dollars en 1984, à 212 milliards en 1985, à 220 milliards en 1986. Le début d'application de la réforme fiscale et de bonnes rentrées d'impôt induites par la croissance ont ramené ce chiffre à 160 milliards dans le budget qui s'est terminé fin septembre



Source : Direction du budget US

Au Forum de *l'Expansion*

M. Mitterrand réaffirme la nécessité d'un nouvel ordre monétaire international

« C'est le désordre d'un non-système, il n'y a pas de système, il a été cassé. » M. Mitterrand a réaffirmé au Forum de *l'Expansion*, le jeudi 22 octobre, la nécessité d'un nouvel ordre monétaire international qu'il avait déjà proposé, a-t-il rappelé, dès 1982 au Sommet des pays industrialisés de Versailles. (*Lire également page 7.*)

Les événements boursiers actuels s'expliquent, selon le président de la République qui s'adressait aux chefs d'entreprise présents : le *« non-système »* monétaire *« aboutit (vous le savez, vous en souffrez) à la valse des taux de change et à la valse des taux d'intérêt »*. *« Et vous vous trouvez*, a-t-il poursuivi, *affrontés, vous, responsables d'entreprises françaises ou internationales, à un monde qui constamment glisse le tapis sous vos pas, le retire ou risque de vous faire trébucher. »*

« Taux de change, taux d'intérêt : la réponse vient d'elle-même ; il faut donc inventer un système économique international et particulièrement monétaire où les taux de change se trouveront contenus dans des fluctuations raisonnables et non plus excessives... autour de quoi ? Autour de monnaies reconnues et qui exercent un rôle de pôle dominant. Il faut qu'on en revienne à un ordre suffisamment souple, autour des zones de référence qui, elles-mêmes, seraient supportées par les trois monnaies (...) dites fortes. », le dollar, le yen et l'ECU.

« Il faut, a ajouté M. Mitterrand, *qu'entre ces monnaies soient déterminées les marges de fluctuations et que les banques puissent intervenir de façon cohérente ; tout cela correspond à de multiples démarches qui, malheureusement, ne se rencontrent pas. »*

Le président de la République a rappelé qu'il avait demandé avec M. Jacques Delors, alors ministre des finances, aux sept pays industrialisés en 1982 *« de bien vouloir s'entendre pour dessiner (...) un embryon de système »*. *« Ces idées-là ont fait quelques progrès. »* Les rencontres de Tokyo, Washington, les accords du Plaza et du Louvre ont conduit à des *« progrès réels »*. Mais *« on est quand même resté très loin du compte »*.

M. Mitterrand a élargi ensuite son propos à l'ordre commercial, c'est-à-dire aux négociations du GATT, en indiquant qu'il fallait *« d'abord décréter une trêve du protectionnisme »* mais que *« tout doit être sur la table »*.

Pour toutes ces discussions, *« la France peut parler haut, mais rien ne vaudra le relais de l'Europe »*. D'où ses propositions sur l'ECU : *« il faut aller vers une monnaie commune. Et cette monnaie européenne, il faut qu'elle dispose de tous les attributs des monnaies. Il faut qu'il y ait un organisme central »*, a indiqué M. Mitterrand.

Les ordinateurs sont débordés

NEW-YORK
de notre correspondant

Après avoir vaillamment résisté pendant trois jours, le président de la Bourse de New-York, M. John Phelan, a hissé, jeudi 22 octobre, le drapeau blanc : son puissant établissement fermera deux heures plus tôt à partir du vendredi 23 octobre et pour trois jours ouvrables, afin d'éponger les transactions non traitées. Certes, l'aveu est discret, *mais il met à mal la réputation* — un optimisme aussi *constant qu'exaspérant* — que M. Phelan voulait à tout prix maintenir, malgré les coups de boutoir que la corbeille recevait. Toutes les autres places du pays, y compris la Bourse de Chicago, ont immédiatement emboîté le pas.

En cinq séances consécutives (depuis le 16 octobre), le marché de New-York a reçu près de 2,5 milliards d'ordres. La Bourse étant conçue comme une association d'agents de change, ses ordinateurs gèrent les comptes *de tous ses membres. Elle leur* ouvre également l'accès à l'information immédiate sur l'ensemble de l'activité boursière. Les comptes sont apurés pendant le week-end et les agents reçoivent, le lundi, en même temps que le relevé de leurs opérations, la liste de toutes les anomalies éventuelles. La décision de raccourcir les journées est manifestement destinée à rattraper le retard pris depuis le début de la *semaine par les ordinateurs* centraux, retard qui rend plus dangereuses encore ces anomalies, notamment les *« questionnable trades »* (transactions douteuses). Il s'agit notamment de commandes que certains clients refusent de régler en raison des changements intervenus dans la situation du marché. Une fois présentées à la corbeille, les commandes des agents de change doivent être honorées et réglées. Or certaines maisons de courtage se trouvent à court de liquidités en raison de la défaillance de certains de leurs clients et de la baisse du montant de la garantie constituée en valeurs boursières.

Des spécialistes affirment que les anomalies de la semaine écoulée équivaudraient à plusieurs dizaines de millions de dollars au moins. L'apurement des comptes est également demandé *par les banques, qui craignent* que les créances qu'elles détiennent sur les agents de change ne soient devenues trop dangereuses après la baisse des cours. La plupart des maisons ont été priées par les banques d'augmenter leur garantie sous forme de valeurs diverses. La décision de réduire la durée des séances est amèrement critiquée par les experts new-yorkais, qui craignent qu'une partie de l'activité ne se transporte vers d'autres places, notamment étrangères.

Le « program trading »

Parallèlement, les milieux financiers accusent l'informatique d'avoir lourdement amplifié les mouvements erratiques constatés depuis une semaine. L'intégration totale des systèmes informatisés de la Bourse et des agents de change permet en effet de procéder à des transactions quasi automatiques, dont le principal inconvénient est qu'elles amplifient les mouvements en cours. Complexe en diable, le *« program trading »* est le *nec plus ultra* des années 80 et occupe un bon nombre de spécialistes à plein temps. En simplifiant beaucoup, l'on peut dire qu'il s'agit de comparer les cours affichés avec les cours à terme et de dénicher rapidement les différences favorables. Les merveilles de l'électronique permettent désormais de concevoir des programmes qui vendent et achètent automatiquement, l'ordinateur étant chargé de comparer les cours, de définir la décision et de procéder à l'exécution de celle-ci.

Bien sûr, malgré ses prouesses, la machine reste *bête : elle suit le mouvement. Si* les cours d'une partie des valeurs deviennent défavorables, elle reporte ses disponibilités sur les valeurs favorables, renforçant ainsi toutes les tendances majeures. Grâce à leur formidable aisance, les maisons de courtage américaines ont poussé le jeu très loin, achetant des ordinateurs très puissants, capables de surveiller plusieurs places boursières à la fois et de procéder à des transactions en temps réel entre ces places.

Bouc émissaire ou fauteur de troubles, l'ordinateur sera bridé. Déjà, le 20 octobre, John Phelan a demandé — sans l'ordonner — aux agents de change de restreindre l'usage qu'ils font des capacités de l'unité centrale. Une enquête de la Commission des opérations en Bourse (SEC) est également en cours. Mais, selon Richard Sandor, de la firme Drexel Burnham Lambert, *« le public ne comprendra jamais comment les ordinateurs ont volé, ces jours derniers, 25 % de la valeur des portefeuilles »*.

CHARLES LESCAUT.

La baisse des taux d'intérêt s'accentue aux Etats-Unis

Amorcé au lendemain de la chute historique de Wall Street, le lundi 19 octobre, le reflux des taux d'intérêt américains s'est accéléré, jeudi 22, dans l'après-midi et vendredi 23 octobre dans la matinée. Sur le front du long terme, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor des Etats-Unis est retombé à moins de 9 %, cotant 8,95 % à Tokyo vendredi matin, contre 9,40 % la veille et 10,45 % au début de la semaine.

Les rendements des bons du Trésor à moyen terme ont également baissé. Ce mouvement a été provoqué, d'abord, par les achats massifs d'obligations et de bons par des investisseurs et des épargnants fuyant le marché des actions et réemployant le produit de leurs ventes en valeurs à revenu fixe émises par l'Etat, considérées comme « sûres ». Il a, ensuite, été facilité par les injections de liquidités par la Réserve fédérale, cette dernière laissant entendre qu'elle ferait le nécessaire pour faire baisser le loyer de l'argent sur tous les fronts.

Le message a été parfaitement perçu par les grandes banques américaines, qui ont diminué leur taux de base, le ramenant de 9,25 % à 9%, après l'avoir augmenté cinq fois depuis le printemps dernier. Déjà, mardi, deux banques qui avaient pris l'initiative de porter leur taux de 9,25 % à 9,75 % avaient fait machine arrière.

En France, où on a les yeux fixés sur l'Amérique, le recul des taux à long terme s'est accentué vendredi, après avoir pris un peu de retard jeudi. Sur le Matif, le rendement des emprunts d'Etat a fléchi au-dessous de 11 %, s'établissant à environ 10,70 %. Lundi, il s'était approché, un moment, de 13 % sur le marché à terme, et de 12 % au comptant.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE POLICE

DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION CIVILE
5e Bureau

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté préfectoral en date du 24 avril 1987, la Société en nom collectif COGEDIM-ILE DE FRANCE pour la Société Civile Immobilière du Front de Seine-Liberté a été autorisée à exploiter une installation de réfrigération de 2 500 000 frigories/heure située à Paris 15e, au 2e sous-sol de la Tour B 16 d l'îlot L — Ouest dit Pégase, dans le secteur Beaugrenelle, quai André-Citroën — 2 à 6, rue de Linois et 3, rue de l'Ingénieur-Keller.

L'enquête publique réglementaire s'est déroulée du 1er au 30 décembre 1986 inclus au Commissariat des quartiers AUTEUIL, MUETTE et JAVEL-GRENELLE.

Le texte intégral de l'arrêté d'autorisation peut être consulté à la préfecture de police — 12/14, quai de Gesvres à Paris 4e — Direction de la prévention et de la protection civile — 5e Bureau.

Cet arrêté définit notamment les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'occasionner.

P. LE PREFET DE POLICE ET PAR DÉLÉGATION
LE DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION
ET DE LA PROTECTION CIVILE
Marcel BURLOT

(Publicité)

PRÉFECTURE DE POLICE

DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION CIVILE

5e Bureau

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté préfectoral en date du 30 avril 1987, la société Serete a été autorisée à exploiter un parc de stationnement et deux installations de réfrigération situés à Paris 13e — 82 à 88, rue Regnault — 14 à 34, rue du Château-des-Rentiers — 15 à 19, rue des Terres-au-Curé et 5 et 7 et 12 à 16, Villa-Nieuport dans le cadre de la Tranche C de l'opération Château-des-Rentiers.

L'enquête publique réglementaire s'est déroulée du 1er au 30 décembre 1986 inclus au Commissariat du 13e arrondissement.

Le texte intégral de l'arrêté d'autorisation peut être consulté au Commissariat précité ou à la Préfecture de police — 12/14, quai de Gesvres à Paris 4e — Direction de la prévention et de la protection civile — 5e Bureau.

Cet arrêté définit notamment les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'occasionner.

P. LE PREFET DE POLICE ET PAR DÉLÉGATION
LE DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION
ET DE LA PROTECTION CIVILE
MARCEL BURLOT

Économie

L'instabilité sur les marchés financiers

La fin de l'hégémonie américaine

(Suite de la première page.)

Comment expliquer que les masses monétaires continuent de progresser plus vite que les produits nationaux sans relancer l'inflation (l'Allemagne fédérale avec sa masse monétaire en forte croissance et son faible indice des prix en est le meilleur exemple) ?

Pourquoi les déficits américains n'ont-ils pas entraîné plus rapidement l'affaiblissement du dollar et comment expliquer que, deux ans après le début de l'érosion du billet vert, le déficit commercial américain n'ait cessé d'augmenter ? Pourquoi les principales Bourses de la planète ont-elles enregistré une croissance de quelque 300 % depuis 1982 alors que la croissance économique cumulée des cinq dernières années dans les pays de l'OCDE dépasse à peine 15 % ? Comment les échanges financiers mondiaux ont-ils pu atteindre quarante fois le niveau des échanges commerciaux ?

Et l'on pourrait multiplier des exemples qui montrent que les responsables des politiques économiques sont bien en peine pour trouver des fondements théoriques à leurs actes en même temps qu'ils sont bien incertains des effets de leurs décisions. M. Bérégovoy aurait-il déréglementé le marché financier français — beaucoup plus rapidement que ne l'a fait l'Allemagne — s'il avait pu penser que, loin d'orienter l'épargne vers l'investissement, il pousserait surtout à la spéculation financière ?

Devant une telle complexité, de telles interdépendances, il faut s'en tenir à des idées simples.

La première, c'est que la menace du krach demeurera tant que perdurera le déficit budgétaire américain, résultat d'une consommation excessive. Comme le dit le nouveau prix Nobel d'économie, l'Américain Robert Solow, « *la combinaison du déficit de la balance des paiements et du déficit du budget fédéral, en conduisant notre pays à financer une très forte consommation par l'emprunt à l'étranger, va nous amener, pendant de nombreuses années, à nous sortir d'un trou que nous avons creusé nous — mêmes pendant les six ou sept dernières années* ».

Dispositif de correction automatique

Si le dispositif de correction automatique du déficit budgétaire introduit par l'amendement Gramm Rudman montre que les Etats-Unis ont pris conscience de leurs excès, son inefficacité rend nécessaire une correction structurelle. Il n'y a guère que deux manières d'y parvenir, par l'augmentation des recettes ou la baisse des dépenses. Même s'il s'est dit, le 22 octobre, prêt à discuter avec le Congrès d'un relèvement des impôts, M. Reagan n'a pas caché sa préférence pour la baisse des dépenses ; à un an des élections cela n'est pas étonnant, l'économie est aussi politique.

Dès lors sera-t-il très longtemps acceptable que les Etats-Unis consacrent 6 % de leur production intérieure à la défense du monde occidental contre moins de 4 % pour l'Europe et à peine plus de 1 % au Japon quand on sait qu'un point du PIB américain représente 30 milliards de dollars ? L'idée selon laquelle l'Europe doit prendre en main sa propre défense, les discussions actuelles entre MM. Reagan et Gorbatchev ne sont pas indépendantes, on le voit, des questions économiques.

Mais, dans une économie désormais mondiale, les deux autres problèmes majeurs devront trouver corrélativement leur solution sous peine de voir le dollar continuer de chuter, les taux d'intérêt remonter, l'inflation repartir, le protectionnisme réapparaître et la récession être inévitablement au bout du chemin.

L'accord du Louvre du 22 février, accord de change mais aussi de politique économique, ne disait d'ailleurs pas autre chose lorsqu'il rappelait la nécessité pour les Etats-Unis de réduire leur déficit budgétaire en même temps que pour l'Allemagne d' « *améliorer les conditions d'une croissance économique soutenue dans la stabilité des prix* » et pour le Japon d' « *accroître la demande intérieure* » pour contribuer ainsi à la réduction de l'excédent extérieur.

La mise en œuvre de telles politiques sera d'autant plus indispensable que la baisse de la consommation américaine y ralentira la croissance. On ne peut oublier que, sans le déficit budgétaire américain, la croissance mondiale, pour médiocre qu'elle soit, ne serait pas ce qu'elle est. Il faudra bien que les pays aux économies les plus compétitives prennent la relève.

Enfin les financiers du monde entier dormiront mal tant que pèsera sur leurs têtes l'endettement de 1 100 milliards de dollars des pays en développement et les risques de faillites bancaires qu'il recèle. Jusqu'à présent, l'on s'est contenté de traiter au coup par coup les difficultés rencontrées par les pays débiteurs dans le paiement du service de leur dette, en même temps que les banques provisionnaient leurs créances (la Citicorp a ainsi décidé, en mai dernier, d'augmenter de 3 milliards de dollars ses réserves pour créances douteuses et la hausse du cours en Bourse alors intervenue, malgré une perte de 2,5 milliards de dollars au second trimestre, a bien montré l'inéluctabilité reconnue par le marché des pertes en capital des créances détenues sur les pays en développement).

De nouvelles modalités de paiement

Les décisions unilatérales du Brésil ou de la Côte-d'Ivoire d'imposer un moratoire à leurs remboursements ont souligné que le coup par coup n'était plus acceptable. A défaut d'une remise en cause globale d'une partie de la dette, comme le suggérait au début de l'année le document pontifical sur « *une approche éthique de l'endettement international* », des concessions plus générales sur les modalités de paiement paraissent inévitables.

Au-delà des nécessaires corrections macro-économiques, les événements actuels viennent sonner la fin de l'hégémonie américaine. C'est d'ailleurs là la principale analogie avec la crise des années 30 où l'Empire britannique avait passé le relais du leadership à des Etats-Unis d'Amérique qui avaient mis un certain temps à prendre le bâton. C'est aussi ce qui rend plus difficile toute solution aux difficultés présentes.

Même si l'économie américaine pèse encore trois fois plus que celle du Japon et six fois plus que celle de la RFA, même si les Etats-Unis ont créé dix millions d'emplois quand l'Europe en perdait un million quatre cent mille, même si les gains de productivité ont été importants ces dernières années, les Etats-Unis ont laissé échapper le bâton, ne serait-ce qu'en raison de leur fort endettement, qui les met à la merci de tous les épargnants du monde, et d'abord des Japonais.

Comme le dit M. Alain Minc, « *si un débiteur vit sous la contrainte, il ne peut plus être un leader (...). Les Etats-Unis doivent plaire — au moins sous forme de taux d'intérêt élevés — à leurs créditeurs* ». Or, désormais, personne ne prendra le relais. Certes, parce que les pays jeunes ont un capitalisme plus efficace, un pôle de développement est né en Asie. Mais nul n'imagine qu'un pays sans défense comme le Japon puisse prendre le leadership de l'économie mondiale. La multiplicité des pôles de décision et l'unité du marché (renforcée par l'évolution rapide des techniques de la communication) — une première dans l'histoire du monde, — rendent indispensable une coopération des gouvernants beaucoup plus étroite que par le passé. Les égoïsmes nationaux s'y résoudront-ils ?

BRUNO DETHOMAS.

Bienfaits et méfaits du rapport des « sages » sur la Sécurité sociale

Merveilleux rapport des « sages ». Il a déjà une vertu : celle d'être une caution nécessaire. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, avait donné le ton mercredi 21 octobre à l'Assemblée en répondant aux questions. Interpellé sur son plan d'économie sur l'assurance-maladie, il s'est abrité derrière le rapport des « sages ». Son prédécesseur, Mme Dufoix, a dit qu'elle « *pourrait l'appliquer* ».

Dans l'entourage du président de la République, on estime que celui-ci peut y retrouver ce qu'il a toujours dit : la solidarité est plus que jamais nécessaire, et des marges de manœuvre existent, on peut préserver la justice sociale. Quant au premier ministre, il a trouvé le rapport « *bon* ».

Tout cela pour une raison simple. Ce rapport reprend dans ses grandes lignes des constats indéniables ou des idées assez largement partagées à gauche comme à droite.

Maintenir le système de protection sociale au prix d'une gestion plus économe de la santé et d'une inflexion du système des retraites ? Si la majorité actuelle n'a pas toujours été très précise sur ce point, le gouvernement le souhaite, comme son prédécesseur.

Instaurer un prélèvement proportionnel sur tous les revenus ? M. Séguin y était favorable ; M. Juppé l'était devenu, M. Strauss-Kahn, responsable des études au PS, l'a proposé aussi il y a deux semaines, de même que la fiscalisation des allocations familiales et M. Rocard a repris la proposition quelques jours plus tard. Côté partenaires sociaux, la CFDT l'avait suggéré, la CGC s'y est ralliée et le CNPF n'y est naturellement pas hostile puisque cela n'augmentera pas les charges des entreprises.

Quant aux propositions faites pour modérer l'évolution des retraites en modifiant les modes de calcul, elles figuraient, à quelques nuances près, déjà dans le rapport préparé en 1985 sous l'égide du commissariat au Plan, du temps où M. Fabius était premier ministre et M. Strauss-Kahn commissaire adjoint au Plan. Ce rapport a été approuvé par M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS.

En fait, si l'on excepte d'un côté le PC et la CGT, d'un autre une aile libérale qui s'agite d'autant plus au sein de divers clubs qu'elle sent le vent tourner, il y a un assez large accord sur les termes du problème. Les « sages » ont eu le grand mérite de mettre le débat à sa place : sur la méthode, l'ordre des mesures, la mise en œuvre et le calendrier. Ce n'est pas du détail : ils montrent, par exemple, comment le chômage rend délicates les évolutions de la retraite.

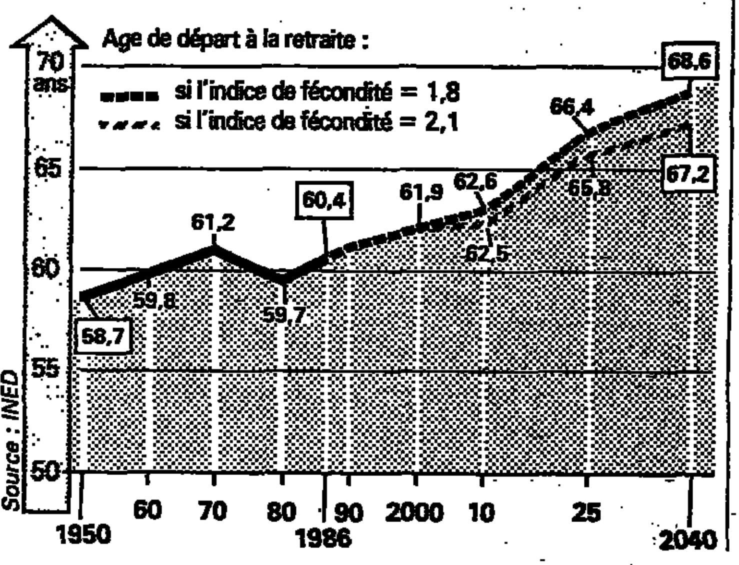
Cela laisse place à la négociation et aux choix. Les « sages » eux-mêmes ont dû faire des compromis. Par exemple, sur le fonctionnement de la Sécurité sociale entre ceux qui souhaitaient une autonomie des branches et ceux qui, comme M. Pierre Laroque, y étaient résolument hostiles. De même, le rapport a-t-il renvoyé le choix entre une évolution vers un système de santé plus administré, proche du modèle anglais, comme l'eût souhaité M. Laroque et une organisation libérale comme celle que préconisait M. Nora : transférer à l'assurance ce qui caractérise en gros la médecine de ville, tout en prenant en charge la cotisation des personnes à faible revenu.

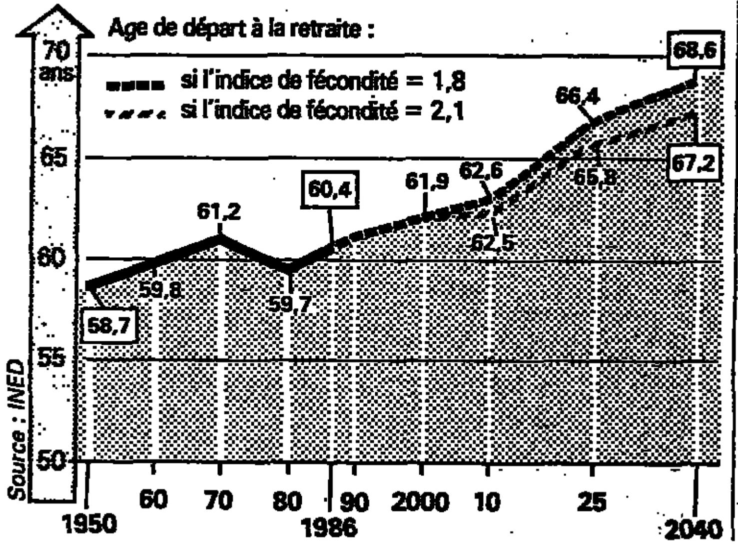
Le rapport, d'autre part, comporte quelques avertissements, notamment le refus de « *toute discrimination directe ou indirecte fondée sur la nationalité de l'enfant ou des parents* » pour les prestations familiales. Il renvoie dos à dos le gouvernement actuel et ses prédécesseurs à propos de l'évolution de la fiscalité, même si M. Balladur est allé beaucoup plus loin dans la « *défiscalisation* ». Il fait de même, à propos de la querelle sur la revalorisation des retraites, en montrant que, depuis 1981, le pouvoir d'achat des pensions de la Sécurité sociale s'est juste maintenu.

Mais c'est évidemment ceux qui sont aujourd'hui au charbon, comme dit M. Chirac, que le rapport embarrasse le plus. Sur la publicité pour l'alcool ou le tabac, dont ils réclament à nouveau l'interdiction, faisant de cette mesure « *un test de la volonté politique du gouvernement* ». Sur l'établissement d'un prélèvement sur tous les revenus : faute de l'avoir décidé à temps, le gouvernement ne pourrait guère l'appliquer avant l'élection présidentielle et n'a plus d'autre choix que d'augmenter les cotisations actuelles. Ce serait une curieuse façon de suivre les recommandations des « sages »..., mais M. Chirac a laissé comprendre que toute mesure risquée serait exclue avant l'échéance électorale.

GUY HERZLICH.

L'âge de la retraite





A quel âge faut-il fixer le départ à la retraite pour maintenir la même charge qu'aujourd'hui sur les actifs ? Le calcul fait par l'Institut national d'études démographiques pour la commission des « sages » indique l'évolution nécessaire pour rester à trois personnes d'âge actif (c'est-à-dire de vingt ans à la retraite) pour un retraité, le chiffre actuel étant de 2,91. On constate que, jusqu'à 2010, l'évolution est faible mais qu'elle s'accélère ensuite, surtout si le nombre d'enfants par femme (en âge d'en avoir) reste à 1,8. L'âge moyen réel de départ à la retraite pour les salariés régime général, c'est-à-dire du secteur privé, était de 62, 63 ans en 1985, contre 62,42 ans en 1983, et 63,02 en 1982, en dépit de la « retraite à soixante ans ».

Des réactions réservées

Réactions mitigées au rapport des « sages » : la plupart des organisations s'attachent plus aux détails, notamment à la façon dont ont été reprises leurs propres propositions. La CGT, franchement hostile, y voit une « *remise en cause fondamentale de la protection sociale* », les « sages » « *n'ayant pas retenu sa proposition de contribution immédiate de 12% sur les revenus financiers* ». M. Bergeron, pour FO, admet qu' « *on n'échappera pas à un financement complémentaire* », mais s'inquiète des conséquences néfastes du calcul des retraites sur la totalité de la carrière au lieu des dix meilleures années.

La CGC trouve dans le document « *un ensemble de propositions réalistes et constructives* », mais s'oppose au déplafonnement des cotisations d'allocations familiales, « *inutile et dangereux* », et regrette « *un renforcement de l'emprise de l'Etat sur la Sécurité sociale* » au détriment des partenaires sociaux. Cette observation est reprise par la CFTC, qui reproche au rapport de ne pas clarifier les responsabilités et « *n'approuve pas la fiscalisation des allocations familiales* ».

Côtés partis politiques, M. Lajoinie, pour le PCF, renchérit sur la CGT en prédisant, dans l'application des propositions des « sages » « *un nouveau recul de civilisation* », une « *généralisation du rationnement des soins et des prestations* », et en condamnant le désengagement du patronat des allocations familiales. En revanche, Mme Dufoix, pour le PS, considère le rapport comme « *juste et sage* », notamment sur la contribution sur tous les revenus, et sur la maîtrise des actes médicaux techniques.

Quant à la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), elle juge le document « *riche, témoignant d'un esprit d'ouverture* », mais rejette, comme le PS, la libération du prix du médicament, qui « *n'est pas une marchandise comme une autre* ». Comme la FNMF, l'Union nationale des associations familiales (UNAF) approuve l'idée d'un prélèvement sur tous les revenus. Se félicitant de propositions des « sages » sur la politique familiale, elle « *s'interroge* » cependant sur la fiscalisation des cotisations.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LVMH
MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

PREMIÈRE COTATION LE 23 OCTOBRE 1987

La cotation du titre LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, résultant de la fusion devenue effective le 2 septembre 1987 entre les sociétés Moët Hennessy et Louis Vuitton, débute à la Bourse de Paris le 23 octobre 1987 au règlement mensuel sous le symbole :

LVMH

La fusion étant réalisée sur l'entité juridique Moët Hennessy, le titre LVMH prendra donc la suite de la cotation Moët Hennessy.

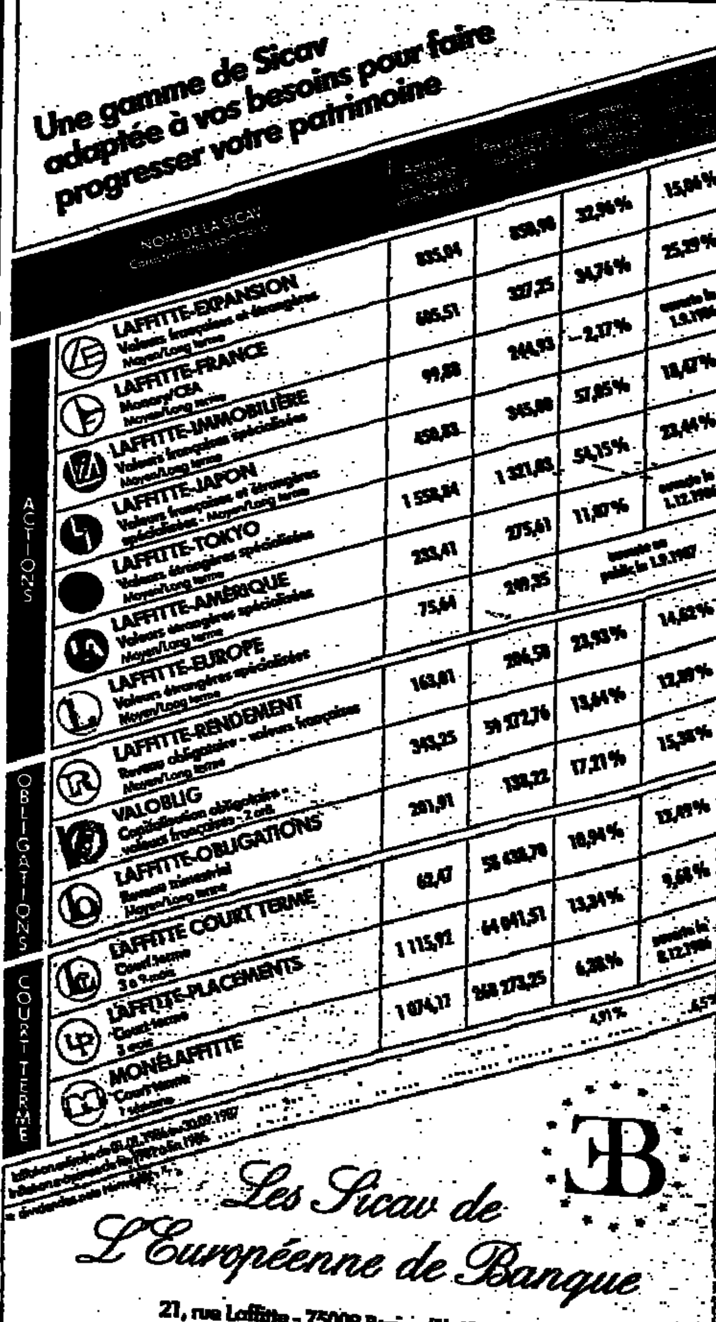
A partir du 23 octobre, les actions Louis Vuitton doivent être échangées, à raison de 2 actions Louis Vuitton pour 1 action LVMH. Les actions anciennes Louis Vuitton resteront cotées à la Bourse de Paris pour une période transitoire, non plus au règlement mensuel mais au marché au comptant.

Les obligations convertibles initialement émises par Moët Hennessy et Louis Vuitton prendront aussi l'appellation LVMH et seront convertibles en actions LVMH en tenant compte des ajustements découlant des parités.

Les bons attachés aux obligations à bons de souscription d'actions émises par Moët Hennessy seront également exercés en actions LVMH.

Aux États-Unis, le titre sera coté au NASDAQ National Market System dès le 23 octobre 1987, sous le symbole LVMHY.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



NOM DE LA SICAV					
ACTIONS	LAFFITTE-EXPANSION Valeurs françaises et étrangères Moyen/Long terme	835,04	850,90	32,36 %	15,84 %
	LAFFITTE-FRANCE Monory/CEA Moyen/Long terme	685,51	337,25	34,76 %	25,29 %
	LAFFITTE-IMMOBILIÈRE Valeurs françaises spécialisées Moyen/Long terme	99,88	244,93	– 2,17 %	créée le 1.9.1986
	LAFFITTE-JAPON Valeurs françaises et étrangères spécialisées - Moyen/Long terme	450,83	345,00	57,85 %	18,47 %
	LAFFITTE-TOKYO Valeurs étrangères spécialisées Moyen/Long terme	1 558,84	1 321,03	54,15 %	22,44 %
	LAFFITTE-AMÉRIQUE Valeurs étrangères spécialisées Moyen/Long terme	233,41	275,61	11,87 %	créée le 1.12.1986
	LAFFITTE-EUROPE Valeurs étrangères spécialisées Moyen/Long terme	75,64	249,35	lancée en public le 1.9.1987	
	LAFFITTE-RENDEMENT Revenu obligataire - valeurs françaises Moyen/Long terme	163,81	206,58	23,93 %	14,82 %
OBLIGATIONS	VALOBLIG Capitalisation obligataire - valeurs françaises - 2 ans	343,25	59 572,76	13,64 %	12,89 %
	LAFFITTE-OBLIGATIONS Revenu trimestriel Moyen/Long terme	201,81	138,22	17,21 %	15,38 %
COURT TERME	LAFFITTE COURT TERME Court terme 3 à 9 mois	62,47	58 428,70	10,94 %	13,49 %
	LAFFITTE-PLACEMENTS Court terme 3 mois	1 115,92	64 041,51	13,34 %	9,68 %
	MONÉLAFFITTE Court terme 1 semaine	1 074,17	268 273,25	6,28 %	créée le 8.12.1986
				4,91 %	4,5 %

Économie

Un dossier diplomatique et financier délicat pour le gouvernement

Alger demande à Paris de continuer à surpayer ses achats de gaz

Après plus d'un an de vaines négociations commerciales, la révision des contrats gaziers entre la France et l'Algérie prend une tournure de plus en plus politique qui embarrasse et divise le gouvernement. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, dépêché à Alger deux jours après l'entrevue, il y a un mois, de M. Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères avec M. Chirac, devait de nouveau rencontrer le vendredi 23 octobre son homologue algérien, M. Nabi à Paris.

Le dilemme posé aux autorités françaises est clair : faut-il, pour des raisons politiques, céder aux demandes algériennes et, renouvelant l'« erreur » commise en 1982 par les socialistes, accepter de surpayer durablement le gaz algérien — sachant que l'addition est lourde : de 1,5 à 2,5 milliards de francs par an — *ou faut-il, au contraire, s'en tenir* à une logique strictement libérale en s'accrochant aux prix du marché international, au risque de compromettre les relations avec Alger ?

« Le gaz est le nerf de la coopération » entre les deux pays avait rappelé M. Ibrahimi le 25 septembre. Un avertissement à peine voilé : neuvième client de la France, Alger est aussi un partenaire privilégié dans le domaine diplomatique. Paris, de plus en plus coupé des pays islamiques les plus durs comme la Libye et l'Iran, menacé par le terrorisme et embarrassé en cette veille d'élection par l'affaire des otages, peut difficilement se passer de l'appui de l'Algérie, « médiateur » traditionnel vis-à-vis de ces pays.

Un stock pour un an

Poussée par Matignon, la seconde solution, celle des concessions, est difficile à « vendre » à l'opinion. Non seulement à cause de son coût, mais aussi parce que la majorité actuelle avait été la première à dénoncer, en 1982, les faiblesses de ses prédécesseurs. M. Claude Cheysson, alors ministre des affaires étrangères, avait, contre la volonté de Gaz de France, enfreint la logique commerciale en acceptant en février 1982 le principe d'une *« prime de valorisation de la matière première »*, affectant d'un *« surcoût »* (2 milliards de francs par an en moyenne) le tarif du gaz algérien par rapport aux prix du marché international. M. André Giraud, actuel ministre de la défense, avait alors parlé de *« déroute »* pour la France.

Cinq ans plus tard, le fameux *« surcoût »*, qualifié d'*« historique »* par les négociateurs algériens, est encore plus difficile à justifier. Le marché s'est retourné. La sécurité d'approvisionnement n'est plus un problème. Au contraire : Gaz de France a un an de consommation en stock ! La Sonatrach algérienne a perdu *nombre de ses marchés et la* France reste de loin son plus gros client pour le gaz naturel liquéfié, absorbant les deux tiers de sa production.

La France bénéfice donc *a priori* d'une position de force. Placée jusqu'à l'an dernier dans le même cas, l'Italie, autre gros client, qui achète à la Sonatrach du gaz naturel non liquéfié acheminé par gazoduc, réussi le 23 septembre 1986 à renégocier ses contrats pour les aligner sur les tarifs du marché international.

Gaz de France avait donc de bonnes raisons d'espérer parvenir au même résultat à l'occasion de la révision des accords de 1982, qui a débuté en juillet 1986 et devait normalement aboutir le 1er janvier 1987. On en est très loin. Après plus de vingt-quatre sessions de négociations, les Français ont finalement renoncé à demander une nouvelle formule de calcul des prix, plus conforme au marché international. Après consultation des pouvoirs publics, GDF a accepté en septembre de revenir aux accords de 1982, donc de renoncer à toute révision.

Cela n'a pas suffi. Car depuis cinq ans, les prix du pétrole brut, sur lesquels les tarifs du gaz algérien sont indexés, ont chuté de moitié (de 34 à 18 dollars). La formule initiale de calcul de prix, qui garantissait à l'époque le *« surcoût »* donne aujourd'hui, compte-tenu des cours actuels du pétrole, un tarif du gaz à peine plus élevé que celui du marché (— *2,15 dollars par million de* BTU (1), dont la Sonatrach ne se satisfait pas.

Gaz de France avait en effet accepté, l'an dernier, d'appliquer une formule « bis » de calcul des prix, provisoire mais plus favorable. *L'effondrement* brusque des cours du brut et l'abandon des prix officiels par l'OPEP avaient rendu caduque la formule de 1982, inapplicable car trop réactive : à 7 dollars par baril, le tarif du gaz algérien devenait... négatif !

Mais après le redressement des cours du pétrole, à la fin de l'an dernier, GDF, fort logiquement, est revenu à la formule initiale. Sonatrach a refusé ce *« retour en arrière »* et continue, de son côté, de facturer son gaz sur la base de la *formule révisée en 1986. Aux prix* actuels du brut (18 dollars), on aboutit avec cette formule bis à un prix de 2,80 dollars par million de *BTU (1), soit une différence de* 0,60 dollar entre les deux calculs. Pour l'année 1987, l'arriéré estimé par Alger atteint presque 2 milliards de francs.

C'est cette formule révisée que la Sonatrach souhaite voir désormais appliquer en s'appuyant sur la concession imprudemment acceptée sans compensation par GDF en 1986. Elle permet, en effet, de retrouver comme par miracle le fameux surcoût de 1,5 à 2,5 milliards de francs/an accepté par les Français en 1982.

Compromis difficile

En outre, l'Algérie, non contente d'avoir refusé les « souplesses » d'enlèvement demandées par GDF (c'est-à-dire la possibilité de moduler de 10 % en plus ou en moins les enlèvements en fonction des besoins *et sans pénalités), souhaite que la* France renouvelle par anticipation et augmente les volumes prévus pour le premier contrat de gaz signé en 1965 et qui prend fin normalement en 1990. Le total des engagements contractuels français (9,15 milliards de mètres cubes par an) recouvre en effet trois contrats signés successivement, qui courent encore : en 1965 (0,5 milliard), en 1972 (3,5 milliards) et en 1982 (5,15 milliards).

En clair, Alger demande au gou*vernement de M. Chirac de prolonger*, en les améliorant, les concessions *« historiques »* accordées il y a cinq ans par le gouvernement de *M. Mauroy. Un compromis satisfaisant* les deux parties est-il possible ? Sur les volumes enlevés sans doute. Sur les prix, cela paraît beaucoup plus *difficile*.

Outre la situation économique délicate de l'Algérie, touchée de plein fouet par la chute des cours du pétrole, qui a enregistré l'an dernier pour la première fois depuis 1978 un déficit commercial, les négociateurs algériens savent que toute concession accordée à la France risque de faire précédent, et d'affecter les contrats de même nature conclus avec la Belgique et l'Espagne.

Ils sont en outre déterminés à reconquérir des parts du marché *international, afin de rentabiliser* leurs usines de liquéfaction de gaz, utilisées seulement à la moitié de leur capacité en raison de la défection de nombreux clients. Or les capacités d'absorption de GDF sont pour un bon moment saturées au niveau actuel.

La Sonatrach considère donc la France, ainsi d'ailleurs que la Belgique et l'Espagne, comme un marché *captif mais plat, sur lequel il n'y a* rien à gagner... sauf un prix très élevé. Grâce aux tarifs de faveur consentis par GdF, l'Algérie pour*rait, en effet, offrir à ses nouveaux* clients éventuels (Yougoslavie, Grèce, Turquie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, voire Japon) des prix très attractifs, bref amortir ses usines grâce aux Français pour vendre aux autres pays au coût marginal...

Gagner du temps

Un raisonnement peu apprécié, on s'en doute, à Paris. Si l'Hôtel Matignon, sensible aux arguments politiques, presse dans le sens d'un compromis, le *ministère* de l'industrie, soutenu par Gaz de France, explique que la France se retrouverait durablement handicapée vis-à-vis de ses principaux concurrents internationaux. Le gaz algérien représente un tiers de ses importations. Or l'Allemagne comme l'Italie, pour ne pas parler des Etats-Unis, achètent tout leur gaz au prix du marché.

Qui l'emportera entre le *« pas question de provoquer une rupture »* de Matignon et le *« pas question de céder sur le prix »* de l'industrie ? En attendant, le gouvernement s'efforce de gagner du temps et d'imaginer une solution offrant à l'Algérie des compensations supplémentaires, sans pour autant compromettre à long terme l'économie des approvisionnements gaziers de la France : règlement du *« contentieux de 1987 »* séparé de la formule de prix appliquée par la suite, augmentation des volumes enlevés pour aboutir à un prix acceptable, etc. On en est, pour l'heure, à éviter une nouvelle *« déroute »*...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le BTU (British Thermal Unit) est l'unité de mesure traditionnelle des prix internationaux. 1 million de BTU équivaut à 25 mètres cubes environ.

Des échanges économiques en fort recul

ALGER
de notre correspondant

Depuis juillet 1986, les Algériens laissent volontiers entendre à quelques interlocuteurs privilégiés que si les discussions entre Sonatrach et Gaz de France débouchaient rapidement ce serait incontestablement *« un plus pour les partenaires français »*. On n'hésite même pas à affirmer en très haut lieu que si GDF s'était montré compréhensif *« l'usine de montage automobile de Tiaret »*, au lieu d'échoir à Fiat, serait *« revenue sans l'ombre d'un doute à Renault ou à Peugeot »*.

Il fait aussi partie du jeu de glisser dans la conversation qu'un peu de « souplesse » permettrait de voir les rapports avec Airbus industrie sous un jour nouveau, ou encore de se décider en faveur d'Alsthom pour la fourniture d'une centrale thermique à Skikda, dans l'est du pays, pour *1,3 milliard de francs*.

Les Algériens évoquent les négociations sur le gaz de manière plus ou moins directe chaque fois qu'une affaire avec un industriel français est en négociation, qu'il s'agisse de Framatome pour la fourniture de matériel nécessaire à l'exploitation de gisements gaziers, pour 300 millions de francs, ou de Thomson, pour un contrat de 20 millions de francs lié à l'équipement de tours de contrôle.

Une seule chose est sûre : si rien ne permet d'affirmer que la conclusion des négociations entre Sonatrach et GDF puisse garantir la signature d'autres contrats, il est certain en revanche que la rupture des discussions aurait des répercussions néfastes sur des *échanges franco-algériens déjà en* perte de vitesse.

Après l'embellie du début des *années 80, qui a culminé en* 1984 avec un volume global d'échanges de 48,442 milliards de francs — conséquence directe des grands contrats signés en 1982, — les 27,6 milliards enregistrés l'an passé témoignent d'une conjoncture qui s'attriste au fil des mois.

L'Algérie est au creux de la vague et compte ses devises. Les restrictions en matière d'importations ont été sévères. Alger a acheté pour 15,9 milliards de francs en 1986 et exporté vers la France pour une valeur de 11,7 milliards. La balance est donc favorable à la France, qui a enregistré un solde positif de 4,2 milliards de francs. Sur les dix dernières années, de 1977 à 1986, *la balance globale est légèrement* excédentaire pour la France, avec un solde de 2,8 milliards de francs.

Sur les huit premiers mois de 1987 la tendance s'est légèrement inversée. Par rapport à la même période de 1986 le solde reste *positif*, mais il a baissé de 10 %.

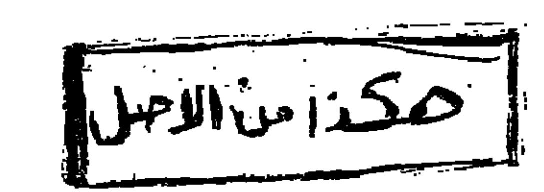
Coup de fouet

Indépendamment des négociations gazières, la signature définitive des 3,5 milliards de francs de crédits décidés le 23 avril dernier lors de la visite à Paris du ministre algérien des finances, *M. Abdelaziz* Khessef, devrait donner aux échanges bilatéraux un coup de fouet.

Premier fournisseur, deuxième client et premier créancier de l'Algérie, la France a consenti *d'un côté une ligne de crédit de* 3 milliards de francs sur trois ans et, d'un autre côté, par l'intermédiaire de la Caisse centrale de coopération économique, un prêt de 500 millions de francs sur dix-sept ans, dont cinq années de grâce. Les *importateurs algériens*, notamment les industriels dont l'activité dépend de biens intermédiaires qu'ils ne peuvent pas se procurer, faute de pouvoir disposer de leur AGI (autorisation globale d'importation), subordonnée à l'octroi définitif de la ligne de crédit, ont en tout cas bien besoin de ce ballon d'oxygène.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.







Marchés financiers

M. Balladur lance l'appel d'offres pour la privatisation de l'UAP

M. Balladur a retardé la privatisation de Matra, mais il a lancé, le jeudi 22 octobre, l'appel d'offres pour le « noyau dur » d'au moins 30 % du capital de la compagnie d'assurances UAP. Le ministre d'Etat tient à démontrer que la pause du programme gouvernemental n'est que passagère et non politique. Cette privatisation est la plus importante du programme, puisqu'elle représente au moins 25 milliards de francs. Elle est aussi très vivement critiquée par le Parti socialiste qui estime que la restructuration (partage des plus-values), nécessaire avant l'opération, « *spolie les assurés* » de plusieurs dizaines de milliards de francs. Il est donc difficile de ne pas penser que le lancement de l'appel d'offre par M. Balladur est une réponse à ces critiques. Le gouvernement ne veut voir, dans la tourmente boursière, qu'une crise importée des Etats-Unis. Les privatisations ne sont, à ses yeux, aucunement responsables.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GÉVELOT

RAPPORT D'ACTIVITÉ RELATIF AU PREMIER SEMESTRE 1987

Le chiffre d'affaires à fin juin 1987 s'est élevé à 90 236 000 F contre 86 063 000 F au 30 juin 1986, en progression de 4,8 % seulement par suite de la réorganisation du mode de distribution du département « Outillage de fixation ».

Le résultat courant avant impôt du 1er semestre 1987 est un bénéfice de 11 313 000 F après 3 392 000 F d'amortissements contre un bénéfice de 6 349 000 F après 3 973 000 F d'amortissements pour la même période de 1986.

Le résultat exceptionnel au 30 juin 1987 est positif de 1 726 000 F dû principalement à des plus-values sur ventes de logements et de titres de participation contre un profit de 219 000 F au 30 juin 1986.

Le bénéfice net du 1er semestre 1987, après 5 238 000 F d'impôt sur les sociétés et 504 000 F de provision pour participation des salariés s'établit à 7 297 000 F contre 6 568 000 F pour la même période de 1986, qui, toutefois, ne comprenait pas de provisions pour impôt et participation du fait des reports déficitaires antérieurs.

Les prévisions faites pour l'ensemble de l'exercice confirment la présence d'une conjoncture favorable. Le résultat courant avant impôt devrait ainsi être en augmentation sur celui de 1986. Cependant, en raison d'une imposition redevenue normale, le résultat net de 1987 devrait être inférieur à celui de l'année précédente.

Le plan de redressement financier de Vallourec est approuvé

Vallourec, le fabricant français de tubes et de canalisations, en difficulté depuis un an, a conclu avec ses principaux partenaires financiers (actionnaires et banques) un plan financier à quatre ans, qui lui permettra de poursuivre le plan de redressement économique engagé depuis 1986. L'accord financier prévoit, selon un communiqué du groupe publié vendredi 23 octobre :

● Un apport en capital de 300 millions de francs de Vallourec elle-même à sa filiale Vallourec Industries correspondant au produit de cessions d'actifs notamment immobiliers.

● Un apport en compte courant de 200 millions de francs des principaux actionnaires du groupe Usinor et Cofinan, qui détiennent 50 % du capital. La société Nord-Est qui détenait le contrôle de Cofinan a toutefois refusé de « suivre » et a cédé ses parts (51 %). On ne connaissait pas en fin de matinée vendredi le nom du remplaçant

● Un « *décalage des échéances sur l'ensemble des crédits à long et moyen terme* » ainsi qu'un « *allègement significatif* » des charges d'intérêt consenti par les banques.

Vallourec, qui a perdu 447 millions de francs au premier semestre 1987, soit plus qu'au cours de toute l'année 1986 (402 millions de francs), en raison des charges liées à son plan de redressement (162 millions de francs), annonce par ailleurs qu'elle transformera sa filiale Vallourec Industries, responsable de l'essentiel des pertes, en société holding. Les activités industrielles de cette filiale seront réparties entre trois sociétés distinctes, afin, notamment, de « *faciliter la recherche de collaborations extérieures* ».

BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

Le conseil d'administration, réuni le 1er octobre 1987, sous la présidence de M. Jean-Claude Poujol, a examiné l'activité de la BIMP au cours du premier semestre. La publication légale a été effectuée au BALO du 19 octobre 1987 ; les principaux éléments en sont repris ci-après en millions de francs :

	30-6-87	31-12-86	30-6-86
Produit net bancaire	126,5	219,7	99,1
Résultat brut (avant amortissements et provisions)	49,8	82,7	37,9
Résultat avant impôts, participation des salariés et provision pour investissement	27,2	26,0	14,2

L'activité du 1er semestre 1987 a été très soutenue, aussi bien dans le domaine des opérations et des services financiers que dans celui des opérations de crédit. Les effectifs de la banque se sont accrus pour faire face à une charge de travail en forte augmentation.

Les chiffres indiqués ci-dessus sont marqués, au 1er semestre 1987, par le taux élevé de recouvrement de créances douteuses provisionnées au cours d'exercices antérieurs ; rien ne permet de penser que ce rythme soit maintenu.

Il faut noter également la forte augmentation de la dotation aux amortissements, due à l'effort important d'équipements en matériels et logiciels informatiques.

Crédit Mutuel SICAV L'EPARGNE QUI MONTE

EPARGNE LONG TERME

Composée essentiellement d'obligations françaises, la SICAV EPARGNE LONG TERME donne la priorité à la plus-value.
Au 30 septembre 1987, son actif net totalisait 1 209 MF. La valeur liquidative s'établissait à 1 704,63 F. Payé le 31/3/1987, le coupon s'élève à 76,76 F net. Depuis sa création (15/6 1984), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV s'élève à 20,96 %.

EPARGNE INDUSTRIE

Composée essentiellement d'actions françaises et permettant de bénéficier des dispositions fiscales prévues dans le cadre de la loi Monory et des CEA, la SICAV EPARGNE INDUSTRIE donne la priorité à la plus-value.
Au 30 septembre 1987 son actif net totalisait 3 826 MF, la valeur liquidative s'établissant à 762,84 F. Payé le 31/3/1987, le coupon se monte à 28,70 F net. Depuis sa création (23/11/1978), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV s'élève à 21,75 %.

EPARGNE J

Sicav de trésorerie court terme, EPARGNE J procure une rémunération proche des rendements monétaires et assure aux souscripteurs une sécurité et une liquidité totale.
Au 30 septembre 1987, son actif net s'élevait à 2 128 MF. La valeur liquidative s'établissait à 59 300,21 F. Depuis sa création (1/12/1986), le taux de rendement annuel actuariel de la SICAV ressort à 8 %.

EPARGNE QUATRE

Créée le 1er juin 1987, EPARGNE QUATRE est une SICAV à revenus trimestriels destinée à des placements moyen/long terme, son portefeuille est composé d'obligations françaises.
Au 30 septembre 1987, son actif net totalisait 212 MF ; la valeur liquidative s'établissant à 1 008,02 F.

DÉPOSITAIRE : CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL - 18, RUE DE TILSITT - 75017 PARIS

NEW-YORK, 22 oct. ↓

Rechute

Wall Street a, de nouveau, été très durement secoué au cours de la séance de jeudi. Après avoir ouvert avec 100 points de baisse au Dow Jones, le marché a comblé son retard en remontant très vite. Puis il a rechuté brutalement en creusant l'écart (– 190 points). Finalement, l'indice des industrielles s'établissait à 1 950,43 (– 77,42 points). Le bilan général a également témoigné des sérieux dégâts occasionnés à la cote par ces nouvelles turbulences. Sur 2 051 valeurs traitées, 1 548 ont baissé, 336 seulement ont réussi à progresser, tandis que 167 restaient inchangées.

Seul élément positif : la baisse des taux de base bancaires s'est généralisée, entraînant un très vif raffermissement du marché obligataire américain.

Les autorités boursières ont toutefois limité les dégâts en demandant aux membres du NYSE de suspendre l'utilisation des programmes informatiques. En outre, pour permettre au marché de reprendre son souffle, littéralement coupé par le déluge des transactions, elles ont décidé de fermer Wall Street deux heurs plus tôt vendredi, lundi et mardi prochains, soit à 14 heures locales (20 heures GMT).

Bien que réduite, l'activité a encore été débordante avec 392,59 millions de titres échangés, contre 449,41 millions.

VALEURS	Cours du 21 oct.	Cours du 22 oct.
Alcoa	38 1/2	35 3/4
Allegis (ex-UAL)	75 3/4	72
A.T.T.	29 1/2	28 3/4
Boeing	41 1/4	40
Chase Manhattan Bank	31 1/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	87 1/2	88 3/8
Eastman Kodak	67	56
Exxon	44 3/8	44
Ford	77	72 3/4
General Electric	50 1/4	47 3/8
General Motors	62 1/4	58
Goodyear	50	47 7/8
I.B.M.	122	120
I.T.T.	53 3/4	51 1/2
Mobil Oil	41 3/8	39 1/2
Pfizer	56	52 7/8
Schlumberger	37 7/8	33 7/8
Texaco	34 3/8	32
Union Carbide	23 3/4	21 1/2
U.S.X.	30 1/4	27 3/4
Westinghouse	53	50
Xerox Corp.	59 5/8	55 5/8

PARIS, 23 octobre =

Flageolant

Une belle pagaille a repris vendredi rue Vivienne. C'était le début du nouveau mois boursier, un début de mois commencé avec trois quarts d'heure de retard, en raison de l'afflux des ordres... pas d'achats car la baisse a été au rendez-vous sur de nouveaux dégagements anglo-saxons. Les Britanniques sont, paraît-il, très inquiets pour leurs positions à Hongkong, place fermée jusqu'à la semaine prochaine. Ils ne sont pas seuls. A Paris, de nouvelles ventes ont été enregistrées sur le RM, provenant de la spéculation à la baisse, mais aussi d'une clientèle en grand besoin d'argent frais pour régler les soldes débiteurs de fin de mois, pour reconstituer également les couvertures. Cependant, le mouvement de repli, après s'être accéléré — en fin de matinée, le recul des cours atteignait 1,5 % pour dépasser 3,6 % à 13 h 30, — s'est ralenti. Finalement, l'indicateur instantané s'est établi à 14 h 15 à 1 % en dessous de son niveau précédent. Allait-il redevenir positif ? Imprévisible.

Sur ordre venu d'en haut, les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) ont lancé toutes leurs forces dans la bataille. En même temps l'on apprenait, durant la séance, que l'inflation s'était ralentie aux Etats-Unis et que le PNB américain avait monté de 3,8 % pour le troisième trimestre. En principe, Wall Street devrait donc faire meilleure contenance. Mais allez donc savoir. Aujourd'hui, la Bourse de Paris a donné l'impression d'être écartelée entre un marché obligataire et un MATIF très fermes tous les deux, et un marché d'actions flageolant. Et l'heure des bilans de la grande purge n'a pas encore sonné. Beaucoup sous les lambris sont très inquiets, et s'attendent la semaine prochaine à des ventes importantes au comptant et sur le second marché.

LONDRES, 23 oct. ↓

Baisse

Vendredi, le Stock Exchange a ouvert en légère baisse dans le sillage de Wall Street et de Tokyo. La tendance s'est nettement accentuée dès le premier quart d'heure de transactions officielles. L'indice FT affichait une baisse de 17,9 points à 1 417,4 points. La fin du terme boursier, vendredi, est un facteur de préoccupation. De nombreux observateurs se demandent si les investisseurs seront capables de régler les transactions récentes. D'autre part, la déception après la conférence de presse du président Ronald Reagan était sensible. Enfin, l'attente de la publication des chiffres de la balance commerciale britannique de septembre donnait quelques inquiétudes.

Les fonds d'Etat se portaient bien, signe que nombre d'investisseurs ont décidé de quitter le marché des actions pour celui des obligations.

Au terme de la journée de jeudi, l'indice FT a perdu 6 %, et la capitalisation boursière a été diminuée de 26 milliards de livres. Au plus mauvais moment de la séance, elle avait été amputée de 42 milliards de livres.

TOKYO, 23 oct. ↓

Nouveau et sévère dérapage

Le Kabuto-Cho a, de nouveau, eu jeudi un sérieux malaise. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi toute la journée, et, à la clôture, l'indice Nikkei accusait une perte de 1 203,23 points, à 23 201,22. C'est le recul le plus important de toute l'histoire de la Bourse tokyote depuis celle spectaculaire de mardi dernier (– 3 836,48 points).

Le marché nippon n'a tenu pratiquement aucun compte de la décision du président Reagan de convoquer un grand sommet économique. D'une façon générale, le discours du chef de l'exécutif américain est apparu bien tiède.

Le ministre japonais des finances, M. Miyazawa, a estimé qu'il ne fallait pas s'inquiéter de cette nouvelle baisse, contrecoup technique du choc de mardi. Selon lui, l'économie japonaise donne des signes d'amélioration, et, à long terme, les perspectives sont bonnes.

VALEURS	Cours du 22 oct.	Cours du 23 oct.
Akai	485	475
Bridgestone	1 280	1 080
Canon	1 030	990
Fuji Bank	3 280	3 200
Honda Motors	1 420	1 310
Matsushita Electric	2 150	2 040
Mitsubishi Heavy	679	650
Sony Corp.	4 440	4 240
Toyota Motors	1 990	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

● **IBM multiplie les accords dans les télécoms.** — Suivant sa politique d'ouverture, IBM a annoncé, le 21 octobre, la signature de deux accords dans le domaine des télécommunications. Il s'agit de deux accords d'étude avec Bull Atlantic et avec Siemens, portant sur les réseaux intelligents mis au point d'application du type numéro vert (ex. PCV) ou développement des terminaux utilisant les cartes de crédit ou les cartes à puces. Ces accords font suite à d'autres, signés ces dernières semaines avec Nynex et avec le suédois Erisson. Ninex et Bull Atlantic sont deux sociétés nées, en 1984, du démantèlement d'ATT.

● **SAT et Northern Telecom, même combat.** — D'après le PDG de Bell Canada, maison mère de Northern Telecom, une alliance entre cette filiale et SAT est inéluctable. « *Le problème posé est le même que celui pour la CGCT. Puisqu'un industriel étranger va, de toute façon, s'introduire en France pour exporter de la téléphonie privée vers l'Europe, autant en faire profiter un constructeur français, dont l'avenir est mal assuré* », a-t-il déclaré.

● **Peugeot restructure ses équipements et ses deux-roues.** — Les conseils des deux sociétés Cycles Peugeot et Aciers et Outillage Peugeot ont décidé de mener à terme leur restructuration, aboutissant à la création de trois filiales : équipements auto, motocycles et cycles. Les opérations se mèneront par fusions et filialisations. A leur terme, elles aboutiront à la création de Equipement et Composants pour l'automobile (ECA), issue de la fusion de Cycles Peugeot avec Aciers et Outillage Peugeot (6 AOP pour 5 CP).

L'entreprise comptera cinq mille sept cent soixante-dix salariés et deviendra le quatrième équipementier en Europe. Elle comprendra huit établissements, les principaux étant Audincourt, Beaulieu, tous deux situés dans le Doubs, et Hénin-Baumont, dans le Nord.

L'activité des deux-roues à moteur sera regroupée dans Peugeot Motocycles, issue de Cycles Peugeot et de sa filiale la Société mécanique du Haut-Rhin, par fusion et augmentation de capital, dont une part sera réservée à Honda France (25 %).

Enfin, l'activité cycles sera unifiée dans Peugeot Cycles, issue de Cycles Peugeot et de sa filiale Société nouvelle de développement industriel. Ces opérations devront être conclues avant le 30 novembre prochain.

● **« Tchernobâle » : entre 30 et 35 millions de francs suisses.** — La catastrophe de Schweizerhalle, à Bâle, survenue le 1er novembre 1986 et qui avait entraîné une pollution du Rhin sans précédent, aura causé des dommages estimés entre 30 et 35 millions de francs suisses (entre 120 et 140 millions de francs français). Ces chiffres ont été publiés par Sandoz, groupe chimique suisse responsable du sinistre.

Un an après, Sandoz a déjà versé 25,1 millions de francs suisses d'indemnités. La France et des régions limitrophes de RFA ont, en particulier, été dédommagées. La firme chimique a précisé que sur 1 099 demandes d'indemnisation, 761 ont été traitées.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	1195	....
Alain Manoukian	323	....
Arnault & Associés	480	....
Asystel	285	....
B.A.C.	425	....
B. Demachy & Assoc.	802	....
B.I.C.M.	750	....
B.I.P.	422	....
Belfort Technologies	928	....
Boiron	628	....
Câbles de Lyon	1013	....
Calberson	744	....
Cardif	1680	1600
C.D.M.E.	832	....
C. Equip. Elect.	300	....
C.E.G.I.D.	907	....
C.E.G.E.P.	192	....
C.E.P.-Communication	1163	....
C.G.I. Informatique	803	647 d
Ciments d'Origny	565	....
C.N.I.M.	335	....
Concept	220	....
Conforama	720	....
Dalan	211	....
Dauphin O.T.A.	3250	3260
Devanlay	1701	....
Deville	830	....
Dmmet-Ch. convert.	....	....
Editions Belfond	183 90	....
Elect. S. Dassault	480	500 d
Elysées Investiss.	22 50	24 20 d
Expand	647	....
Filipacchi	450	....
Guintoli	783	....
Guy Degrenne	900	....
I.C.C.	238	235
IDIA	178 10	....
I.G.F.	169 50	....
IM2	167	....
Int. Metal Service	174	187 e
La Commande Electro.	419	....
Le gd livre du mois	288	305
Loca Investissement	263	276
Locamic	244 60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	365	359
Merlin Immobilier	301	300
Métallurg. Minière	135	130
Métrologie Internat.	351	....
[illegible]	175	185
[illegible]	570	....
Molex	250	....
Navale Delmas	700	690
Olivetti-Logabax	360	374
Om. Gest. Fin.	411	....
Petit Bateau	208 40	....
Petroligaz	432	....
Pier Import	288 90	....
[illegible]	1160	....
St-Gobain Emballage	1300	....
St-Honoré Matignon	182	....
S.C.G.P.M.	220	224 90
Sema-Metra	546	524
S.E.P.	1400	....
S.E.P.R.	1225	....
Sligos	1120	....
S.M.T.Goupil	306	294
Sodinforg	845	....
Sofibus	365	....
Supra	705	....
TF 1	186	180
Union Financ. de Fr.	617	601
Valeurs de France	337	339

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

Suspension de cotations sur le MONEP

Les cotations sur le Marché à options négociables (MONEP), qui a été créé en septembre dernier, restent suspendues jusqu'au mardi 29 septembre, en raison des difficultés du service informatique à enregistrer les nombreux ordres des jours derniers.

Déjà la Chambre syndicale des agents de change avait décidé, mercredi 21 septembre, de suspendre les cotations pour la journée de jeudi. Mercredi, on était passé de deux mille contrats traités en moyenne sur ce marché à plus de quinze mille.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 22 oct. 1987

Nombre de contrats : 95 000

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	94,25	93,80	93,55	92,30
Précédent	92,45	91,80	92,50	92,50

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,08 F ↓

Dans des marchés assez calmes, le dollar a rendu un peu la main vendredi pour coter 6,0850 F (contre 6,0610 F) et 1,8060 DM (contre 1,8153 DM). Le discours du président Reagan a déçu. Surtout, les opérateurs attendent la publication du dernier chiffre pour le PNB du troisième trimestre. Les prévisions portent sur 2,8 points de hausse.

FRANCFORT	22 oct.	23 oct.
Dollar (en DM)	1,8153	1,8060

TOKYO	22 oct.	23 oct.
Dollar (en yens)	144,28	144

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 oct.) ...... 7 3/4-7 7/8 %
New-York (22 oct.) .. 7 1/4-7 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	21 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	86,6	83,5
Valeurs étrangères	117,4	111,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	349,8	349,60

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 oct.	22 oct.
Industrielles	2 027,85	1 950,43

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 oct.	22 oct.
Industrielles	1 527,30	1 435,3
Mines d'or	396,8	399
Fonds d'Etat	85,47	86,06

TOKYO

	22 oct.	23 oct.
Nikkei Dow Jones	24 404,45	23 201,22
Indice général	1 989,49	1 894,97

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0370	6,0390	+ 25	+ 45	+ 55	+ 90	+ 220	+ 1320
$ can.	4,5874	4,5924	– 23	+ 6	– 45	– 1	– 111	– 1
Yen (100)	4,1959	4,2002	+ 120	+ 140	+ 235	+ 271	+ 747	+ 839
DM	3,3400	3,3424	+ 97	+ 120	+ 203	+ 236	+ 554	+ 649
Florin	2,9676	2,9698	+ 58	+ 72	+ 121	+ 144	+ 393	+ 458
F.B. (100)	16,0175	16,0313	+ 75	+ 173	+ 197	– 367	+ 947	+ 1451
F.S.	4,0287	4,0327	+ 135	+ 171	+ 280	+ 332	+ 749	+ 830
L. (1 000)	4,6261	4,6294	– 140	– 91	– 292	– 215	– 798	– 647
£	9,1857	9,9945	– 176	– 131	– 344	– 262	– 654	– 461

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	7	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 11/16	7 13/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16	4 3/4	4 7/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 3/8
F.S.	0 1/2	1	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	4 1/8	4 1/4
L. (1 000)	9	9 1/2	10 1/2	11	11 1/4	11 3/4	11 7/8	12 3/8
£	10	10 1/4	9 15/16	10 1/6	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
F. franç.	7 1/8	7 7/8	7 9/16	7 13/16	7 13/16	8 1/16	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 23 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1170	Crédit Nat. ★	820	825	835	+ 1 83
230	Crouzet ★	140	149 80	145	+ 3 57
3000	Dassault S.A.	2650	2480	2500	- 5 66
465	Darty ★	345	350	348	+ 0 87
365	Darty (DP)	294	300	291	- 1 02
2160	De Dietrich	1765	....	....	....
300	Dév. R.d.C. (Li)	258	....	....	....
600	D.M.C.	444	422	449	+ 1 13
465	Drouot Assur.	388	380	380	- 1 55
2460	Docks France ★	1922	1899	2150	+ 11 86
1130	Dumez ★	769	789	738	- 4 03
1310	Eaux (Gén.)	1040	1000	1005	- 3 37
1410	Ecco ★	1060	1060	1075	+ 1 42
1020	Electro-Finan.	760	770	768	+ 1 05
365	Elf-Aquitaine	279	288	287	+ 2 87
300	- (certific.)	275	273	273	- 0 73
970	Epeda-B-Faure	761	....	....	....
3870	Essilor	3050	....	....	....
2700	Essilor Int. (DP)	2200	....	....	....
440	Esso S.A.F. ★	369	380	352	- 4 61

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 22/10

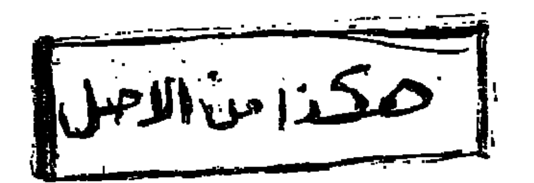
Cote des changes

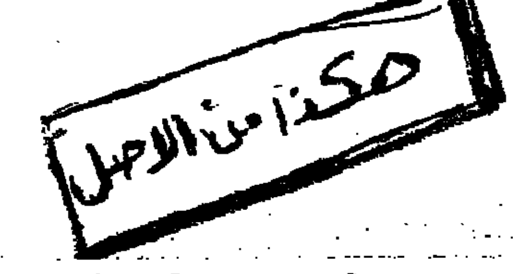
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/10	COURS DES BILLETS Achat	Vente

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/10

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu





Le Monde

L'instabilité sur les marchés financiers

Amorce d'une reprise vendredi à la Bourse de Paris

Après l'annonce de deux bons indices américains, vendredi 23 octobre, la Bourse semblait se redresser à Paris, mais continuait de se dégrader à Londres.

La journée de jeudi avait été maussade. Dans une ambiance survoltée, la plupart des Bourses mondiales avait eu de très sérieux malaises, anticipant ou accompagnant ainsi le mouvement de baisse de Wall Street. Ces replis ont annulé en partie les gains de la veille, dus à la reprise stimulée artificiellement par les interventions des banques centrales. La même tendance persistait vendredi à Tokyo, où les investisseurs japonais ont été déçus par le peu de propositions concrètes du président Reagan. La Bourse nippone reculait de façon significative. L'indice Nikkéi cédant plus de 1 200 yens (environ 5 %).

Jeudi, les places européennes étaient les premières à entrer dans la tourmente. A commencer par Londres. L'indice FT perdait dans la séance 6 %. La baisse s'est accélérée en cours de séance, mais s'est atténuée en clôture. Toutefois, la chute des cours a entraîné une diminution de 26 milliards de livres (260 milliards de francs) de la capitalisation boursière. Tendance analogue à Paris. L'indicateur perdait 3,38 % à l'issue des transactions. Le mouvement s'est amplifié dès l'ouverture en baisse de Wall Street.

Outre-Atlantique, la situation se dégradait. Dès l'ouverture, la Bourse new-yorkaise plongeait en raison des tensions dans le golfe Persique et aussi à cause des prévisions alarmistes de M. Robert Prechter, le dernier « gourou » à la mode. Cet oracle affirmait dès le début de séance que l'indice Dow Jones pouvait descendre rapidement jusqu'à 1 300 points. Ni la baisse des taux de base bancaires américains ni l'attente du discours du président Reagan n'ont pu freiner le repli. Le Dow Jones perdait alors 3,8 % revenant en dessous de la barre psychologique des 2 000. Au Canada, les indices des Bourses de Montréal et Toronto ont respectivement enregistré des baisses de 3,9 % et 4,2 %.

DOMINIQUE GALLOIS.

Deux bons indices aux Etats-Unis

La croissance de l'économie américaine s'est accélérée au troisième trimestre pour atteindre 3,8 % en rythme annuel après 2,5 % au second trimestre. D'autre part, l'indice des prix de détail a progressé de 0,2 % en septembre, après 0,5 % en août. Ce ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis a été attribué à une baisse des coûts de l'énergie. En 1986, l'inflation avait été de 1,1 %.

« Le Monde » à Rome le 27 octobre

A l'occasion de la sortie d'un supplément consacré à l'Italie, qui paraîtra dans son édition du jeudi 29 octobre, *le Monde* organise avec son confrère *la Repubblica* et l'Académie de France à Rome une rencontre-débat sur le thème suivant :

« Les médias font-ils naître une conscience européenne ? Quel rôle pour la presse écrite ? »

A ce débat, placé sous la présidence de Jean-Marie Drot, directeur de l'Académie de France, participeront de très nombreuses personnalités politiques, parmi lesquelles : MM. Dino Basili, conseiller culturel du président de la République : Franco Carraro, ministre du tourisme et des spectacles : Stefano Rolando, directeur général de l'information à la présidence du conseil : Giorgio Ruffolo, ministre de l'environnement, et Carlo Michele Vizzini, ministre de la culture, ainsi que les dirigeants de la RAI et des principaux groupes de presse italiens.

Le débat, introduit par Eugenio Scalfari, directeur de *la Repubblica*, et André Fontaine, directeur du *Monde*, sera animé par Jean-François Lacan, chef du département communication de notre journal. Il aura lieu le 27 octobre, à 10 heures, à la villa Médicis, Viale Trinita Dei Monti 1 à Rome.

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1987 a été tiré à 560 676 exemplaires

Lancement de Télémago sur TF1

Plus la publicité se fait envahissante, plus le consommateur devient immunisé contre ses effets. Selon une enquête américaine citée au récent Mondial de la publicité francophone à Montréal, le citadin moyen subit chaque jour plus de cinq cents messages publicitaires. Or il n'en retient que douze, dont neuf sont reçus positivement et trois négativement.

Les chaînes commerciales, TF1, la 5 et M6, font la course depuis plusieurs mois pour trouver un « *système anti-zapping* » qui fidélisera le public au moment de la pause publicitaire. TF1 est prête à lancer, le lundi 26 octobre, « *pour la première fois au monde* » *(sic)* un jeu Télémago, alors que le projet de la 5 est « *encore à l'étude* » et que celui de M6 est entouré, selon Jean Stock, directeur des programmes, « *du plus grand secret* ».

Ce jeu, conçu par la société Europrint, vise à décourager non seulement l'absentéisme du téléspectateur lors des spots, mais aussi son inattention à l'intérieur de l'écran publicitaire !

Le jeu consiste à cocher sur une grille – publiée chaque semaine par *Télépoche* ou disponible gratuitement chez les marchands de journaux – 60 numéros, inscrits dans un coin du téléviseur pendant cinq secondes et « *diffusés aléatoirement* » tout au long de la semaine par TF1 à l'intérieur de ses écrans publicitaires. Pour gagner, il faut remplir un « étage » complet des cases de la grille, disposées en pyramide.

ALAIN WOODROW.

Au conseil des ministres

Le plan de lutte contre la pauvreté et la précarité

M. Edouard Balladur a présenté au conseil des ministres, le vendredi 23 octobre, un projet de loi visant à unifier les marchés à terme des marchandises et des instruments financiers. M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, a indiqué, en rendant compte de la réunion, que la dualité entre ces deux marchés, qui n'existe, outre Paris, qu'à Londres et à Tokyo, « *présente plus d'inconvénients que d'avantages* » et que sa suppression fait partie des mesures qui tendent à moderniser la place financière de Paris.

La fusion du marché à terme des marchandises et du MATIF les placerait, selon le projet de loi, sous l'autorité d'un conseil du marché à terme. Les activités des professionnels des deux marchés seraient rapprochées, les adhérents du MATIF étant habilités à intervenir sur les contrats de marchandises. La fiscalité applicable aux contrats à terme sur marchandises serait harmonisée avec le régime en vigueur sur le MATIF.

M. Charles Pasqua a présenté au conseil des ministres un projet de loi tendant à reporter les élections cantonales, prévues en mars 1988, en prolongeant jusqu'au moois d'octobre suivant le mandat des conseillers généraux concernés par ce renouvellement. En effet, maintenues à leur date normale, ces élections entreraient en concurrence avec l'élection présidentielle des 24 avril et 8 mai. M. Juppé a observé, à ce sujet, qu'une somme de 750 millions de francs est inscrite aux dépenses de l'Etat pour l'organisation de ces deux consultations.

M. Pasqua a rendu compte, d'autre part, des dommages causés dans six départements (Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Manche et Calvados) par la tempête qui y a sévi dans la nuit du 15 au 16 octobre et des dispositions prises pour porter secours aux victimes et pour les indemniser. Le président de la République s'est associé à l'hommage rendu, par le ministre de l'intérieur, aux personnels civils et militaires mobilisés pour remédier aux conséquences de cette tempête. « *Il est bon qu'en cette grave circonstance la solidarité de la nation se soit manifestée. Je rends hommage à tous ceux qui – élus locaux, agents de l'Etat et des collectivités locales de la police et des grands services publics – ont pris part aux secours. Il s'agit maintenant de poursuivre l'action entreprise et de mettre en œuvre toutes les dispositions de la loi de 1982* » [sur le fonds de garantie des assurances. – NDLR.]

M. Juppé a rendu compte, enfin, de la communication de M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, sur le plan d'action du gouvernement contre la pauvreté et la précarité. Le porte-parole a déclaré que le dispositif des compléments locaux de ressources est « *plus approprié que les dispositifs d'assistance archaïques connus sous le nom de revenu minimum garanti, ou autres* ».

A la suite de la communication de M. Adrien Zeller (voir ci-dessous), le président de la République, indiquait-on à l'Elysée, a estimé, en approuvant les mesures prises, qu'il sera nécessaire pour tout gouvernement, à l'avenir, de réfléchir aux conditions de mise en place d'un revenu minimum pour les plus défavorisés, accompagné de mesures permettant leur insertion effective dans la société.

L'extension des mesures d'assistance

Le bilan présenté en conseil des ministres par M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale, fait apparaître qu'en 1987, les fonds d'impayés de loyer ont été étendus à l'ensemble des départements, et que les fonds d'aide au relogement et de garantie (permettant aux plus démunis d'obtenir un logement) ont couvert une cinquantaine de départements. La capacité des centres d'hébergement a été portée à 38 000 places. Des « *contrats d'objectif* » ont été généralisés avec les organisations caritatives, chaque préfet connaissant, d'autre part, les crédits attribués aux antennes locales de ces associations.

Au total, 321 millions de francs ont été attribués pour l'aide d'urgence, auxquels s'ajoute l'équivalent de 200 millions de francs de surplus alimentaires fournis par la CEE et les crédits destinés aux « *compléments locaux de ressources* » (80 millions de francs pour l'Etat, 123 millions pour les départements).

Pour 1988, 300 millions de francs sont inscrits dans le projet de loi de finances, mais les dépassements de crédits permettront d'aller jusqu'à 469 millions. L'objectif est notamment d'étendre à la totalité du territoire les fonds d'aide au relogement ; quant aux fonds d'impayés de loyer, leur dotation sera doublée, passant à 60 millions de francs. Un certain assouplissement sera apporté à l'ouverture des centres d'hébergement en fonction des nécessités locales.

A la fin de l'année 1987, soixante-dix-huit départements auront signé des conventions avec l'Etat pour l'attribution des « *compléments locaux de ressources* » (en échange d'un travail à temps partiel et d'une formation) : cela devrait permettre de couvrir 20 000 personnes : selon le ministère des affaires sociales, le chiffre réel actuel serait entre 8 000 et 10 000. Pour tenir compte des critiques, le versement de l'allocation, qui n'était prévu que pendant six mois, pourra être prolongé d'antant. La condition de résidence exigée (deux ans dans le département) pourra être réduite ou supprimée par les conseils généraux.

G. H.

Métro-crado

Dans ma série Je-prends-le-métro-ça-sent-mauvais-c'est-crado, voici un nouvel épisode. Vous ne devinerez jamais qui l'a pris, hier, le RER. Le ministre des transports soi-même. Ça l'a foutu dans une rogne pas possible. Il a pas l'habitude forcément. Pour lui les transports en commun, c'est un chauffeur et une Excellence, les fesses bien calées sur les coussins d'une grosse cylindrée à cocarde, traçant à coups de sirènes dans les embouteillages.

Là, il a bien été obligé d'y descendre dans le métro, il inaugurait la première section de la ligne D : trains directs de Villiers-le-Bel à Châtelet. Il en a profité pour leur filer une jappée aux mecs de la RATP. Ouais, c'est plus tolérable, ces rames bondées, où s'entassent, comme harengs en caque, des centaines de milliers d'usagers, aux heures de pointe, ces rames trop rares, ces rames en retard, cette insécurité, cette saleté, y en a marre.

C'est pas gentil ! Et ça tombe mal. Juste au moment où se déclenche une formidable opération propreté qui aura coûté la peau de nos fesses mal lavées. S'agit pas de la propreté du métro, attention, s'agit de celle des passagers, incités, par voie d'affiches, à se savonner sous les bras, à se brosser les dents et à s'asperger d'eau de toilette. Si ça empeste là-dedans, c'est la faute à qui ? A vous, à moi !

Non, pas à vous, m'sieur le ministre, vous, vous êtes propre sur vous. Mais, nous, les cracras, les crottés, on pue tellement qu'ils ont été obligés de parfumer les stations en flanquant des giclées d'essences – quatre senteurs différentes, excusez du peu – dans les produits détergents.

Maintenant qu'on respire tous la violette, quelle importance d'attendre dix minutes de plus ou de moins sur un quai noir de monde. On y est très bien.

CLAUDE SARRAUTE.

● **Mort de Georges Douking.** – Nous apprenons la mort de Georges Douking.

Né le 6 août 1902 à Paris, Georges Douking fut peintre, comédient, musicien et danseur.

Il avait également assuré la mise en scène d'une quarantaine de spectacles, dont *Sodome et Gomorrhe, Lucienne et le Boucher, le Marchand de Venise*.

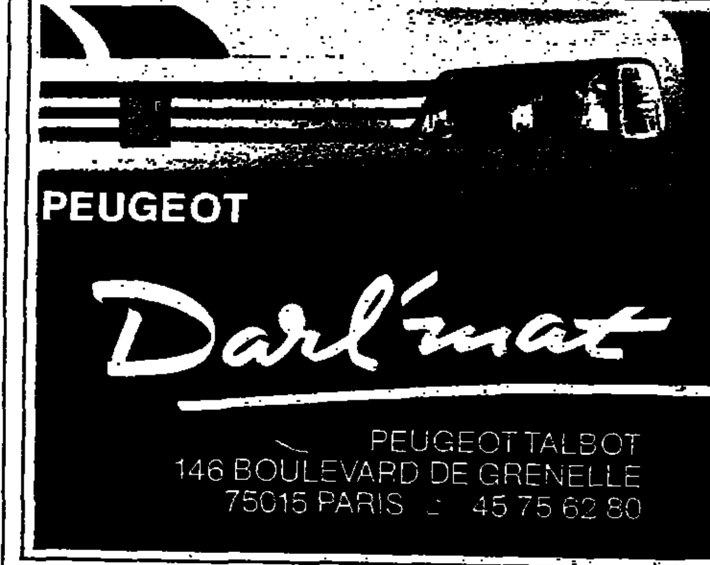
En 1953, il succéda à Gaston Baty à la tête de Centre dramatique de Provence.

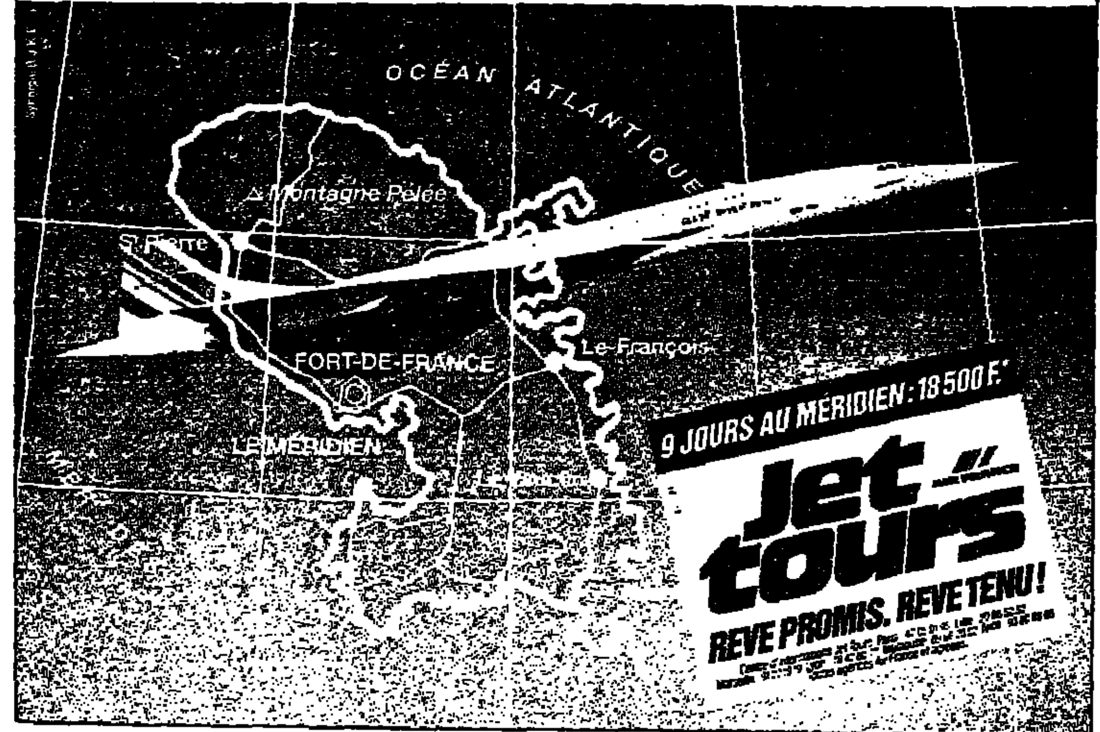
M. FRANÇOIS PERIGOT invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Perigot, président du Conseil national du patronat français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » le dimanche 25 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Perigot, qui préside le CNPF depuis 1986, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard du *Monde*, et de Janine Perrimond et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

ON LE SAIT BIEN QU'IL N'Y EN A QU'1
À PRATIQUER VRAIMENT DES PRIX
É-TON-NANTS !
DE – 25 % à – 40 %
SUR LE PRÊT-À-PORTER MASCULIN
SIGNÉ DES GRANDS COUTURIERS
et sa propre fabrication même pour
LES TRÈS GRANDS et LES TRÈS FORTS
STEPHANE MEN'S
DE LUXE
De midi à 19h 30 (fermé dim. et lundi)
CHAMPS ELYSEES : 5, rue de Washington
RIVE GAUCHE : 130, bd Saint-Germain
Et aussi à STRASBOURG maintenant
19, FAUBOURG NATIONAL
Pour la franchise tél. 42-89-01-11





* Vous partez le 21 décembre. Voyage aller en Boeing 747 Air France, 7 nuits avec petits déjeuners au Meridien Trois Ilets, retour en Concorde le 28 décembre : 18 500 F.
Vous partez le 28 décembre. Voyage aller à bord du Concorde, 7 nuits en demi-pension au Meridien Trois Ilets, retour en Boeing 747 Air France le 4 janvier 1988 : 20 000 F



LE BON CÔTE DE LA MODE CHEZ RODIN : LES PRIX !
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Du 15-10-87 au 15-02-88
Nous ajoutons jusqu'à 10 % à notre tarif habituel de REPRISE de votre ancien matériel contre un équipement nouveau
En DISCOUNT toutes les grandes marques avec la garantie
ODÉON – PHOTO
110, bd Saint-Germain
Paris 6e – Mo Odéon

vente exceptionnelle !!
Pensez à vos cadeaux de fin d'année du 15 au 28 octobre sur un stock important de BIJOUX remises jusqu'à – 50 %
Francis Javitt
Centre Commercial Maine Montparnasse 68 Bd Montparnasse 75015 Paris.
tél. : 45 38 66 52 - Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h.
1 heure de parking gratuit à tout acheteur.
PARIS

A C D E F G H